Quatre-vingtième année. — N° 45. Le Numéro : 7 francs. Vendredi 20 Février 1948.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.100	600	300	250	200	150	3.000	1.650	900
Etranger	3.200	1.700	900	700	530	400	290	5.230	2.765	1.460

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : en outre de l'Édition des Lois et Décrets et des Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, des Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 12 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Décrets du 17 février 1948 rapportant les dispositions de précédents décrets portant nominations de juges suppléants (p. 1834).

Arrêté du 14 février 1948 portant remise de dette (p. 1834).

Arrêté du 18 février 1948 fixant les droits à percevoir pour certains travaux exécutés par le service de législation étrangère et de droit international du ministère de la justice et les modalités de leur perception (p. 1834).

Arrêtés portant promotions, nominations et admissions à la retraite :

Administration pénitentiaire (p. 1835).

Greffiers (p. 1835).

Régisseurs d'avances (p. 1835).

Ministère des affaires étrangères.

Décret du 17 février 1948 portant nomination d'un consul général à Salonique (p 1835).

Exequatur accordés à des consuls (p. 1835).

Ministère de l'intérieur.

Décrets du 17 février 1948 approuvant les modifications de statuts d'associations reconnues d'utilité publique (p. 1835).

Décret du 17 février 1948 portant changement du nom de la commune de Gottenhausen (Bas-Rhin) (p. 1835).

Arrêté du 12 février 1948 portant acceptation de dons manuels faits en faveur du régiment de sapeurs-pompiers (p. 1836).

Ministère des forces armées.

Arrêté du 26 janvier 1948 portant institution d'un comité immobilier auprès du ministère des forces armées (p. 1837).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 17 février 1948 portant déclaration d'utilité publique d'une acquisition immobilière (p. 1837).

Décrets nos 48-271, 48-272 et 48-273 relatifs à l'intégration ou à la réintégration dans les cadres métropolitains des contributions indirectes, de l'enregistrement, des domaines et du timbre et des douanes du personnel de certains services financiers de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion (rectificatif) (p. 1837).

Décret n° 48-274 portant intégration ou réintégration dans les cadres métropolitains des services du Trésor du personnel des trésoreries de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion (rectificatif) (p. 1837).

Décret n° 48-275 relatif à la réintégration ou à l'intégration dans les cadres métropolitains des services extérieurs de l'administration des contributions directes et du cadastre du personnel de certains services financiers de la Martinique et de la Réunion (rectificatif) (p. 1837).

Arrêté du 13 février 1948 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 1837).

Arrêtés portant avancement d'échelon, avancement de classe, radiation des cadres et intégration :

Administration centrale du sous-secrétariat d'Etat aux affaires économiques (p. 1837).

Direction générale du contrôle et des enquêtes économiques (p. 1837).

Services centraux des régies financières (p. 1838).

Tableaux d'avancement des administrateurs civils et des agents supérieurs du service central de la direction générale du contrôle et des enquêtes économiques pour 1947 (p. 1838).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret du 17 février 1948 portant nomination d'un directeur honoraire au ministère de l'industrie et du commerce (p. 1877).

Arrêté du 15 février 1948 modifiant l'arrêté du 22 mai 1947 portant création d'une régie d'avances au centre national de la cinématographie (p. 1877).

Arrêté portant nomination du répartiteur chef de la section du pétrole et des carburants de l'office central de répartition des produits industriels (p. 1877).

Arrêtés portant nominations (administration centrale) (p. 1877).

Ministère de l'agriculture.

Arrêtés du 27 janvier 1948 portant application de la réglementation de la monte publique des taureaux dans les départements de la Loire, de Saône-et-Loire, de Tarn-et-Garonne et de l'Yonne (p. 1838).

Arrêté du 28 janvier 1948 fixant le budget initial de la caisse nationale de crédit agricole pour 1948 (p. 1839).

Arrêté du 9 février 1948 fixant le taux maximum d'intérêt pouvant être servi par les caisses régionales de crédit agricole mutuel aux dépôts de fonds qui leur sont confiés et aux bons de caisse qu'elles peuvent émettre (p. 1839).

Arrêté du 10 février 1948 portant relèvement du montant maximum des avances d'une régie (p. 1839).

Arrêté du 16 février 1948 portant ouverture de concours pour le recrutement d'assistants, de chargés de recherches et de directeurs de recherches à l'institut national de la recherche agronomique (p. 1839).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêtés du 18 février 1948 portant nominations au cabinet du ministre et délégations de signature (p. 1840).

Décret n° 48-279 fixant les conditions dans lesquelles sera intégré dans les cadres métropolitains le personnel des cadres locaux et le personnel contractuel de l'enseignement du second degré et de l'enseignement technique de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion (rectificatif) (p. 1840).

Arrêté du 22 décembre 1947 relatif à la rémunération de l'agent comptable de la caisse nationale des monuments historiques (p. 1840).

Arrêté portant réintégration et affectation (administration centrale) (p. 1840).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté du 11 février 1948 créant un organisme de coordination scientifique en Afrique noire (I. F. A. N.) (p. 1840).

Arrêtés portant nomination et maintien en disponibilité (chemins de fer de l'Indochine et transmissions coloniales) (p. 1841).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décrets des 27 janvier et 17 février 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 1841).

Décrets du 17 février 1948 portant nominations (administration centrale) (p. 1843).

Arrêté du 10 février 1948 portant transfert du siège d'un arrondissement du service ordinaire des ponts et chaussées (p. 1843).

Arrêté du 12 février 1948 autorisant la chambre de commerce d'Arles à effectuer un prélèvement sur les péages perçus à son profit au port de Port-Saint-Louis-du-Rhône (p. 1843).

Arrêtés portant avancement, affectation et transfert:

Administration centrale (p. 1844).

Ponts et chaussées (p. 1844).

Secrétariat général de la marine marchande (p. 1844).

Tableau d'avancement, pour l'année 1947, des secrétaires d'administration du secrétariat général de la marine marchande (p. 1844).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret du 17 février 1948 approuvant les modifications apportées aux statuts d'un établissement reconnu d'utilité publique (p. 1844).

Décret n° 48-292 du 19 février 1948 relatif aux congés en cas de maladie, de maternité et d'accidents du travail dont peuvent bénéficier certains personnels ouvriers de l'Etat dont la rémunération est déterminée sur la base d'un salaire national (p. 1844).

Décret n° 48-293 du 19 février 1948 relatif au régime de sécurité sociale de certains personnels ouvriers de l'Etat dont la rémunération est déterminée sur la base d'un salaire national (p. 1845).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 16 février 1948 portant attribution de la médaille de la Famille française (deuxième promotion de 1947) (*suite et fin*) (p. 1845).

Arrêté du 26 janvier 1948 fixant la qualification des médecins spécialistes prévue par l'article 2 de la nomenclature générale des actes professionnels (p. 1875).

Arrêté du 16 février 1948 portant inscription de laboratoires d'analyses médicales enregistrés par le ministère de la santé publique et de la population et rectificatif à un précédent arrêté (p. 1876).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 16 février 1948 fixant certaines conditions d'application de la loi du 26 octobre 1946 relative à la législation sur les emplois réservés (p. 1877).

Requêtes concernant des marins, civils et militaires disparus entre le 3 septembre 1939 et la date de cessation légale des hostilités (p. 1878).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 1878).

Conseil de la République. — Convocation de commission. — Réunion de commission (p. 1881).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Nominations de membres de commissions. — Convocations de commissions (p. 1881).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Sociétés étrangères: Avis de cessation d'abonnement au timbre (p. 1882).

Avis de tirage de la cinquante et unième tranche de la loterie nationale 1947 (p. 1882).

Avis relatif au tirage de la cinquante-deuxième tranche de la loterie nationale 1947 (p. 1882).

Avis aux importateurs et exportateurs de marchandises en provenance ou à destination de la zone française d'occupation en Allemagne (p. 1882).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance de postes de directeur économe d'hôpitaux-hospices (p. 1882).

Annonces (p. 1885).

DÉBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 21 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 19 février 1948. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 877).

PRIX 3 F

N° 14 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 19 février 1948. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites.

PRIX : 3 F

DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 8

Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 19 février 1948 (p. 111).

PRIX : 3 F

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 17 février 1948 rapportant les dispositions d'un décret en date du 10 novembre 1947 portant nomination d'un juge suppléant.

Par décret en date du 17 février 1948, sont rapportées les dispositions du décret du 10 novembre 1947, par lesquelles a été nommé suppléant non rétribué du juge de paix de Béja, M. Louet (Théophile), non acceptant.

Décret du 17 février 1948 rapportant un décret en date du 13 novembre 1942 portant nomination d'un juge suppléant.

Par décret en date du 17 février 1948, sont rapportées les dispositions du décret du 13 novembre 1942 par lesquelles M. Dutarn a été nommé suppléant non rétribué du juge de paix de Philippeville.

M. Demier, suppléant non rétribué du juge de paix de Sebdou est admis à cesser ses fonctions, à compter du 2 janvier 1948.

Remise de dette.

Par arrêté en date du 14 février 1948, il est fait remise gracieuse à M. Blanchard, juge de paix de Saint-Martin-Vésubie, Roquebillière et Utelle, d'une somme de 9.572 F sur un montant de 11.572 F dont il est redevable envers l'Etat.

Droits à percevoir pour certains travaux exécutés par le service de législation étrangère et de droit international du ministère de la justice et modalités de leur perception.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 2 de la loi n° 47-1197 du 13 août 1947 portant autorisation de percevoir les impôts, droits, produits et revenus publics, fixant l'évaluation des voies et moyens du budget général pour l'exercice 1947 et relative à diverses dispositions d'ordre financier,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les droits à percevoir pour les travaux exécutés par le service de législation étrangère et de droit international sont fixés conformément aux tarifs ci-après:

1° Copie collationnée et certifiée conforme:

a) Langue française:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	300 F.
Droit par rôle manuscrit, dactylographié ou imprimé	100

b) Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	300
Droit par rôle manuscrit, dactylographié ou imprimé	400

c) Autres langues:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	300
Droit par rôle manuscrit, dactylographié ou imprimé	600

2° Photocopie certifiée conforme:

a) Langue française:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	300 F.
Droit par page, négatif	100
Droit par page, positif	100

b) Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	300
Droit par page, négatif	100
Droit par page, positif	100

c) Autres langues:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	300
Droit par page, négatif	100
Droit par page, positif	100

3° Traduction en langue française et copie certifiée conforme:

a) Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	600
Droit par rôle manuscrit, dactylographié ou imprimé	600

b) Autres langues:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	600
Droit par rôle manuscrit, dactylographié ou imprimé	1.000

4° Traduction en langue étrangère et copie certifiée conforme:

a) Allemand, anglais, italien, espagnol, portugais:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	800
Droit par rôle manuscrit, dactylographié ou imprimé	800

b) Autres langues:

Droit fixe de bibliothèque et de délivrance	1.000
Droit par rôle manuscrit, dactylographié ou imprimé	1.000

5° Traduction d'une langue étrangère dans une langue étrangère:

A. — Droit fixe de bibliothèque et de délivrance:

a) Si la traduction ne porte que sur les langues allemande, anglaise, espagnole, italienne et portugaise	1.200
b) Si la traduction porte sur une autre langue	1.500

B. — Droit par rôle égal au montant des droits proportionnels dus, aux termes des paragraphes 3 et 4 ci-dessus, pour la traduction de la première langue étrangère en français et pour la traduction du français dans la seconde langue étrangère.

Art. 2. — Les rôles visés à l'article 1er ci-dessus comprennent quarante-deux lignes à la page et dix-huit syllabes à la ligne.

Le droit entier est dû pour tout rôle commencé.

Art. 3. — Les droits déterminés conformément aux tarifs ci-dessus seront perçus au moyen de l'apposition de timbres fiscaux de la série unique sur un registre à souches conservé au service de législation étrangère et de droit international.

Ce registre mentionnera sur le talon le nom et l'adresse de la personne ayant sollicité la délivrance d'une copie ou d'une traduction, la nature du travail demandé, la langue, le nombre de rôles, la somme et la date à laquelle elle a été perçue. Les timbres fiscaux représentant cette somme seront apposés dans une case correspondante et oblitérée.

Un reçu portant les mentions prévues à l'alinéa précédent et l'indication des timbres apposés au talon sera détaché du registre et remis à l'intéressé.

Art. 4. — Le directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 1948.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat au budget et par délégation:
Le directeur du cabinet,
CLAUDE TIXIER.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté en date du 16 février 1948, est nommé économe (3e classe) du service des transfèrements cellulaires (art. 16 du décret du 22 novembre 1941):

M. Dubois (Léonard), commis (1re classe) au service des transfèrements cellulaires.

Par arrêté en date du 16 février 1948:

Est promu surveillant-chef (1re classe) de la maison d'arrêt de Nevers:

M. Parguel (Emile), surveillant-chef (2e classe) de la maison d'arrêt de Dreux.

Est promu surveillant-chef (3e classe) de la maison d'arrêt de Dreux:

M. Petat (Louis), surveillant-chef adjoint (2e classe) à la maison d'arrêt de Tours.

Par arrêté en date du 16 février 1948, est rapporté l'arrêté du 16 mai 1946 en tant qu'il révoque sans pension M. Hassenforder (Quirin), surveillant (1re classe) à la maison centrale d'Ensisheim, qui est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 23 mai 1946.

Par arrêté en date du 16 février 1948, est rapporté l'arrêté du 8 novembre 1945 en tant qu'il révoque sans pension M. Georg (Henri), surveillant (1re classe) à la maison de correction de Strasbourg, qui est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 28 janvier 1946.

Greffiers.

Par arrêté en date du 14 février 1948, est nommé greffier au tribunal de première instance de Verdun:

M. Marchal (Henri), greffier au tribunal supprimé de Montmédy (Meuse).

Régisseurs d'avances.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 94 du décret du 31 mai 1862;

Vu l'arrêté interministériel du 17 mars 1945 instituant une régie d'avance à la Haute Cour de justice,

Arrête:

Article unique. — M. Raissac (Guy), secrétaire général de la Haute Cour de justice, est nommé régisseur de l'avance de 15.000 F instituée par l'arrêté du 17 mars 1945, pour le payement des dépenses urgentes de matériel afférentes au fonctionnement de la Haute Cour de justice, en remplacement de M. Le Foyer, qui a cessé ses fonctions.

M. Raissac (Guy) devra justifier de l'emploi du montant des avances consenties selon les conditions et dans les délais prévus par les règlements sur la comptabilité publique.

Fait à Paris, le 14 février 1948.

Par délégation:
Le directeur du personnel et de la comptabilité,
GÉRARD FRÈCHE.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret du 17 février 1948 portant nomination d'un consul général à Salonique.

Par décret en date du 17 février 1948, M. Lerion (Paul-Pierre), administrateur de 1re classe, 2e échelon, chargé du consulat général de France à Québec, est chargé du consulat général de France à Salonique, en remplacement de M. Raoul-Duval.

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Eugène Grosos en qualité de consul des Pays-Bas au Havre, avec juridiction sur les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure.

L'exequatur est accordé à M. Jean Cassar en qualité de consul des Pays-Bas à Tunis, avec juridiction sur la Tunisie.

L'exequatur est accordé à M. Paul Verstraeten en qualité de consul général de Belgique dans les possessions françaises du Pacifique situées à l'Ouest du 180e de longitude et dans le condominium des Nouvelles-Hébrides, avec résidence à Camberra.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 17 février 1948 approuvant les modifications de statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 17 février 1948, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Les Petits Lits Blancs, dont le siège est à Paris.

Décret du 17 février 1948 portant modification des statuts d'une fondation.

Par décret en date du 17 février 1948, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par la fondation dite Fondation Régionale de l'Ouest de la Ligue contre le Cancer, dont le siège est à Rennes (Ille-et-Vilaine), et qui a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 5 août 1929.

Décret du 17 février 1948 autorisant une association reconnue d'utilité publique à modifier ses statuts.

Par décret en date du 17 février 1948, l'association reconnue d'utilité publique dite Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Colbert, dont le siège est à Paris, a été autorisée à modifier ses statuts.

Décret du 17 février 1948 portant changement du nom de la commune de Gottenhausen (Bas-Rhin).

Par décret en date du 17 février 1948 la commune de Gottenhausen (Bas-Rhin), portera désormais le nom de Gottenhouse.

Acceptation de dons manuels faits en faveur du régiment de sapeurs-pompiers.

Par arrêté en date du 12 février 1948, sont acceptés, au nom de l'Etat, pour être employés conformément aux vœux des donateurs, les dons figurant sur la liste ci-jointe, faits en faveur du régiment de sapeurs-pompiers au cours du quatrième trimestre 1947, et s'élevant à la somme globale de 64.445 F.

DATES	SOMMES	NOMS ET ADRESSES DES DONATEURS
	francs.	
1er octobre 1947.	200	M. Barbrel, 58, avenue Montaigne, Paris.
6 octobre 1947.	400	M. le directeur de la succursale de la Banque de France, 49, boulevard Raspail, Paris.
6 octobre 1947.	1.000	M. le directeur des établissements Babexk et Wilesse, 80, rue Emile-Zola, la Courneuve (Seine).
9 octobre 1947.	200	M. Bigard, 15, rue Henri-Barbusse, Clichy (Seine).
9 octobre 1947.	500	M. Berquier, commissaire général de la foire exposition de Clichy, mairie de Clichy (Seine).
9 octobre 1947.	3.000	M. le directeur des faïenceries de Sarreguemines, 28, rue de Paradis, Paris.
9 octobre 1947.	10.000	M. le directeur de la société R. K. O. Radio-Films, 52, avenue des Champs-Elysées, Paris.
9 octobre 1947.	1.000	M. Phillips, propriétaire du yacht « *Jennifer A* », en Seine, port des Champs-Elysées, Paris.
9 octobre 1947.	500	M. Augagneur, 19, boulevard de Magenta, Paris.
10 octobre 1947.	200	Mlle Monica Sterline, 26 *bis*, rue Jouvenet, Paris.
14 octobre 1947.	1.000	M. Luquet, 5, rue Raspail, Montreuil-sous-Bois (Seine).
15 octobre 1947.	200	M. Henck, 5, voie des Moriets, Vitry-sur-Seine (Seine).
21 octobre 1947.	1.000	Mme Prevost, 55, rue des Petites-Ecuries, Paris (10e).
24 octobre 1947.	200	M. Delcustal, 2, rue de Rungis, Paris.
24 octobre 1947.	1.000	M. Berry, directeur de la Société des épiciers, 12, rue du Fer-à-Moulin, Paris.
24 octobre 1947.	1.000	M. le directeur de la Société textiles de Motède, 20, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis.
24 octobre 1947.	300	M. le général de division, gouverneur des Invalides, hôtel des Invalides, Paris.
28 octobre 1947.	4.000	M. le directeur de l'Office national de navigation du port de Bonneuil (Seine).
30 octobre 1947.	200	M. Schools, 60, avenue de la République, Epinay-sur-Seine (Seine).
31 octobre 1947.	500	Mme Guillemot, 13, rue de l'Odéon, Paris.
31 octobre 1947.	100	Mme Foin, 35, rue Beaubourg, Paris.
3 novembre 1947.	500	Mme H. Baucelin, 62, rue Claude-Bernard, Paris.
4 novembre 1947.	500	Mme veuve Cloche, 6, place Henri-Barbusse, Levallois (Seine).
5 novembre 1947.	500	M. le docteur Louis Barthe, médecin des sapeurs-pompiers de Laguepie (Tarn-et-Garonne).
5 novembre 1947.	500	M. Richard, 247, rue Jean-Jacques-Rousseau, Issy-les-Moulineaux.
7 novembre 1947.	1.000	M. Fuller, 13-15, rue des Petites-Ecuries, Paris.
12 novembre 1947.	500	Mme Mayaud, 95, rue du Bac, Paris.
13 novembre 1947.	200	M. Bugon, 96, rue de Romainville, aux Lilas (Seine).
13 novembre 1947.	200	M. Lorraine, 3, rue du Colonel-Combes, Paris.
13 novembre 1947.	50	M. Megret, 42, rue Jean-Goujon, Paris.
13 novembre 1947.	50	Mme Baloup, 33, rue Jean-Goujon, Paris.
13 novembre 1947.	100	M. Adam, 33, rue Jean-Goujon, Paris.
17 novembre 1947.	500	M. le directeur des établissements Acquerin, Beugin et Cie, 17 à 21, rue de Bagnolet, aux Lilas (Seine).
17 novembre 1947.	100	M. le capitaine Polvercl, 8, rue Lippmann, Paris.
17 novembre 1947.	300	M. le directeur de la Société d'études de gestions administratives, 6, rue Arsène-Houssaye, Paris.
20 novembre 1947.	200	Mme Drevelle, 9, rue Marbeuf, Paris (8e).
20 novembre 1947.	2.000	M. P. Stenger, 15, rue Neuve-Popincourt, Paris (11e).
20 novembre 1947.	400	Mme veuve Delente, 3, rue La Boétie, Paris (8e).
20 novembre 1947.	2.300	M. le président directeur général de la société Royalty films, 23, rue le Pelletier, Paris.
21 novembre 1947.	500	M. Pultz, 53, rue de la Roquette, Paris (11e).
21 novembre 1947.	100	Mme Lafaurie, 9, rue Quentin-Bauchat, Paris (8e).
21 novembre 1947.	250	M. Gilbert Arnault, 28, place Denfert-Rochereau, Paris.
24 novembre 1947.	500	M. Hamery, 25, rue de Douai, Paris.
27 novembre 1947.	500	M. Ferry, 58, boulevard Malesherbes, Paris (8e).
27 novembre 1947.	200	Mme Archambault, 5, rue Jean-Varenne, Paris (18e).
29 novembre 1947.	1.000	M. Andreis, 71, rue Dulong, Paris (17e).
29 novembre 1947.	1.000	Mme Jouvin, 4, square Claude-Debussy, Paris (17e).
29 novembre 1947.	100	M. Bourgeat, 55, rue Montorgueil, Paris.
1er décembre 1947.	500	M. Guillier, 1, rue Nicolas-Maure, Auxerre (Yonne).
3 décembre 1947.	100	M. Duponchel (Bernard), rue de Forges, Buchy (Seine-Inférieure).
3 décembre 1947.	1.000	M. Vallanet (René), 1, rue de Stockholm, Paris.
3 décembre 1947.	600	M. le directeur des Moulins de Paris, quai de la Gare, Paris.
4 décembre 1947.	300	Mme Chambrelan, 154, boulevard Saint-Germain, Paris.
4 décembre 1947.	500	Mme Maeght, 14, rue Amélie, Paris.
4 décembre 1947.	200	M. le directeur de la maison Hulster-Faible, 39, avenue Franklin-Roosevelt, Paris.
4 décembre 1947.	200	M. le directeur de la S. N. C. I. E., 33, avenue des Champs-Elysées, Paris.
4 décembre 1947.	300	M. Besnard, 9, rue Pastourelle, Paris.
5 décembre 1947.	200	Mme Elasse, 4, rue Aimé-Morot, Paris (13e).
8 décembre 1947.	500	Mme Vatlier, 174, boulevard Haussmann, Paris (8e).
9 décembre 1947.	475	Mme la présidente de l'amicale Sainte-Elisabeth, 12, rue Crocé-Spinelli, Paris (14e).
9 décembre 1947.	800	M. le président de l'association Nos Promenades, 95, rue de Vaugirard, Paris.
12 décembre 1947.	300	Eclaireurs unionistes, 21, rue de la Baune, Paris.
12 décembre 1947.	500	Mme Lobbe, 5, rue Chaptal, Paris.
12 décembre 1947.	1.000	M. Lesage, 46, rue du Surmelin, Paris.
12 décembre 1947.	150	Mme Heymann, 33, avenue Montaigne, Paris.
15 décembre 1947.	200	M. le directeur des établissements Croziers, 71, rue de l'Aigle, la Garenne (Seine).
15 décembre 1947.	200	M. Martinot, 15, rue Clément-Marot, Paris (8e).
16 décembre 1947.	300	M. Richard, 82, rue Lemercier, Paris (17e).
17 décembre 1947.	500	M. Orsini, 28, rue Cler, Paris.
18 décembre 1947.	500	M. le directeur des comptoirs Pouall, 6, rue du Conservatoire, Paris.
22 décembre 1947.	300	M. Iffrig, 37, avenue Marceau, Paris.
22 décembre 1947.	100	Mme Belmihoub, 9, rue Branly, Colombes (Seine).
22 décembre 1947.	500	M. le directeur de la maison de santé du Roule, 50, avenue du Roule, Neuilly (Seine).
24 décembre 1947.	500	M. le directeur de la Manufacture parisienne de chaussures, 13, rue des Boucheries, Saint-Denis.
26 décembre 1947.	300	M. Bizouard, 68, rue Madame, Paris.
26 décembre 1947.	200	Mme Jaudeau, 76, rue Réaumur, Paris.
26 décembre 1947.	500	M. Chataignier, 17, avenue Emile-Deschanel, Paris.
26 décembre 1947.	120	M. Pages, 17, rue Bellier-Dedouvre, Paris.
26 décembre 1947.	300	Mme Skeriade, 8, avenue Albert, Bois-Colombes (Seine).
26 décembre 1947.	10.000	M. Rohn, secrétaire général de l'Association du Jamboree 1947, 6, rue Ampère, Paris.
26 décembre 1947.	150	M. Robin, association amicale des anciens élèves du collège Colbert, rue de Château-Landon, 27, Paris.
26 décembre 1947.	500	M. Marcel Auger, 36, avenue de Clichy, Paris.
26 décembre 1947.	500	M. le directeur de la société Fixus-Films, 1, villa Eugène-Leblanc, Paris.
31 décembre 1947.	500	M. le directeur de la Société française de studios cinématographiques, avenue Galliéni, 20, Joinville (Seine).
	64.445	

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Institution d'un comité immobilier auprès du ministère des forces armées.

Le ministre des forces armées,

Vu le décret n° 47-2270 du 29 novembre 1947 fixant les attributions du ministre des forces armées et des secrétaires d'Etat aux forces armées;

Vu le décret n° 48-40 du 7 janvier 1948 fixant les attributions du secrétaire général du ministère des forces armées,

Arrête:

Art. 1er. — Il est institué un comité immobilier auprès du ministère des forces armées.

Ce comité est compétent pour proposer au ministre des forces armées toutes mesures de resserrement, de regroupement ou de déplacement des services relevant de ce ministère, en vue d'assurer une meilleure utilisation des locaux et de rendre possible l'évacuation des immeubles loués ou de ceux occupés par voie de réquisition.

Art. 2. — Le comité est composé:

D'un président désigné par le ministre des forces armées;

D'un représentant de chacun des secrétaires d'Etat aux forces armées (guerre, marine et air).

En outre, pourront être appelés à siéger, à titre consultatif, à l'initiative du président ou sur demande d'un secrétaire d'Etat aux forces armées:

Un représentant du président du conseil.
Le directeur du génie.
Le directeur central des travaux immobiliers et maritimes.
Le chef du service de l'infrastructure (air).
Les directeurs ou chefs de services intéressés, et toute personne dont l'avis paraîtrait nécessaire.

Art. 3. — Le secrétariat du comité sera assuré par les soins du secrétariat général aux forces armées.

Art. 4. — Le comité se réunira à la diligence de son président ou à la demande du ministre des forces armées ou des secrétaires d'Etat aux forces armées.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 janvier 1948.

Le ministre des forces armées,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Pour le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) et par délégation:
Le directeur du cabinet civil,
ANDRÉ BOULLOCHE.

Pour le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) et par délégation:
Le directeur du cabinet civil,
ALOF DE LOUVENCOURT.

Pour le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) et par délégation:
Le directeur du cabinet civil,
MATTEO CONNET.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret du 17 février 1948 portant déclaration d'utilité publique d'une acquisition immobilière.

Par décret en date du 17 février 1948, est déclarée d'utilité publique, en vue de l'installation définitive de certains services de la trésorerie générale d'Indre-et-Loire, l'acquisition par le ministère des finances (direction de la comptabilité publique) de l'immeuble sis à Tours, 25, rue de Clocheville, appartenant à la société civile immobilière Saint-Martin Abbatiale, figurant au cadastre sous le n° 1257 de la section D.

Il sera procédé à l'acquisition de l'immeuble dont il s'agit par voie d'expropriation poursuivie par l'Etat selon la procédure prévue par les textes ci-dessus visés.

Il sera pourvu au payement de la dépense sur les crédits ouverts au chapitre 900 du budget extraordinaire du ministère des finances.

Décrets nos 48-271, 48-272 et 48-273 relatifs à l'intégration ou à la réintégration dans les cadres métropolitains des contributions indirectes, de l'enregistrement, des domaines et du timbre et des douanes du personnel de certains services financiers de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 février 1948: page 1778, 2e colonne, article 4; 3e colonne, article 4 et page 1779, 2e colonne, article 3:

Au lieu de:

« Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé... »,

Lire:

« Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne... ».

Ajouter aux signatures:

« *Le ministre de la France d'outre-mer,* »
« PAUL COSTE-FLORET. ».

Décret n° 48-274 portant intégration ou réintégration dans les cadres métropolitains des services du Trésor du personnel des trésoreries de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 février 1948, page 1779, 3e colonne, article 6:

Au lieu de:

« Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé... »,

Lire:

« Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne... ».

Ajouter aux signatures:

« *Le ministre de la France d'outre-mer,* »
« PAUL COSTE-FLORET. ».

Décret n° 48-275 relatif à la réintégration ou à l'intégration dans les cadres métropolitains des services extérieurs de l'administration des contributions directes et du cadastre, du personnel de certains services financiers de la Martinique et de la Réunion.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 février 1948, page 1780, 1re colonne, article 4:

Au lieu de:

« Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé... »,

Lire:

« Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne... ».

Ajouter aux signatures:

« *Le ministre de la France d'outre-mer,* »
« PAUL COSTE-FLORET. ».

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 13 février 1948, des crédits ont été ouverts à titre de fonds de concours au budget du ministère des finances pour l'exercice 1947, au titre des chapitres ci-après:

Chap. 155. — Traitements et indemnités complémentaires du personnel départemental de l'administration des contributions indirectes	565.301 fr.
Chap. 156. — Traitements des agents de constatation commis des contributions indirectes et receveurs buralistes fonctionnaires	2.944.558
Chap. 159. — Indemnités du personnel de l'administration des contributions indirectes	12.737
Chap. 163. — Indemnités de résidence	331.406
Chap. 164. — Supplément familial de traitement	63.906
Chap. 350. — Remboursement de frais de l'administration des contributions indirectes	61.950
Chap. 352. — Matériel de l'administration des contributions indirectes	139.277
Chap. 400. — Allocations familiales	706.199
	4.205.408 fr.

Administration centrale du sous-secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Par arrêté en date du 16 février 1948, M. Amiot (Max), agent supérieur de 3e classe, 5e échelon, à l'administration centrale du sous-secrétariat d'Etat aux affaires économiques, est radié, sur sa demande, du cadre provisoire des agents supérieurs.

Direction générale du contrôle et des enquêtes économiques.

Par arrêté en date du 16 février 1948, sont élevés à l'échelon supérieur de leur classe les administrateurs de 1re classe, 3e échelon, dont les noms suivent:

MM. Eveillard, effet du 1er janvier 1947.
Fetoux, effet du 1er janvier 1947.
Rossard, effet du 1er janvier 1947.

M. Trive, administrateur de 1re classe, 2e échelon, est élevé à l'échelon supérieur de sa classe, effet du 1er octobre 1947.

Sont élevés à l'échelon supérieur de leur classe les administrateurs de 2e classe, 3e échelon, dont les noms suivent:

MM. Dostes, effet du 1er janvier 1947.
Billant, effet du 1er juillet 1947.

Sont élevés à l'échelon supérieur de leur classe les administrateurs de 2e classe, 2e échelon, dont les noms suivent:

MM. Granier, effet du 16 janvier 1947.
Debart, effet du 15 juillet 1947.

Sont élevés à l'échelon supérieur de leur classe les administrateurs de 2e classe, 1er échelon, dont les noms suivent:

MM. Bassole, effet du 1er janvier 1947.
Ramel, effet du 1er janvier 1947.
Poujade-Rey, effet du 15 janvier 1947.
Le Tétour (service détaché), effet du 5 février 1947.
Clément, effet du 1er avril 1947.
Houin (service détaché), effet du 1er avril 1947
Jaume, effet du 1er avril 1947.
Labourier, effet du 1er avril 1947.
Robert (service détaché), effet du 1er avril 1947.
Bodin, effet du 1er avril 1947.
Sacle, effet du 25 avril 1947.
Capéran, effet du 1er juillet 1947.
Massone, effet du 1er juillet 1947.
Steunou, effet du 1er juillet 1947.

MM. Bureau, effet du 1er juillet 1947.
Touya, effet du 1er juillet 1947.
Lacarce, effet du 1er juillet 1947.
Guibal, effet du 1er juillet 1947.
Rivet, effet du 1er octobre 1947.
Raffy, effet du 1er octobre 1947.
Rousseau, effet du 1er octobre 1947.
Dodu, effet du 1er octobre 1947.
Fangeat, effet du 1er octobre 1947.
Faess, effet du 1er novembre 1947.

Sont élevés à l'échelon supérieur de leur classe les administrateurs de 3e classe, 2e échelon, dont les noms suivent:

MM. Cuenin, effet du 20 mars 1947.
Schmitt (service détaché), effet du 11 août 1947.

Par arrêté en date du 16 février 1948:

Sont promus à la 1re classe de leur grade les administrateurs de 2e classe dont les noms suivent:

MM. Guichard, effet du 1er janvier 1947.
Gautier, effet du 1er janvier 1947.
Delpech, effet du 1er janvier 1947.
Loubet, effet du 1er janvier 1947.
Dostes, effet du 1er novembre 1947.
Bersani, effet du 1er novembre 1947.
Gouzy, effet du 1er novembre 1947.

Sont promus à la 2e classe de leur grade les administrateurs de 3e classe dont les noms suivent:

MM. Dubarry, effet du 1er janvier 1947.
Maillart, effet du 3 février 1947.
Labastie-Coeyrehourcq, effet du 1er avril 1947.
Drouin, effet du 1er juillet 1947.
Brunot, effet du 16 juillet 1947.
Bouix, effet du 1er octobre 1947.

Sont promus au grade d'administrateur adjoint les assistants administrateurs dont les noms suivent:

MM. Castel (en service détaché), effet du 16 avril 1947.
Planes, effet du 1er août 1947.

Par arrêté en date du 16 février 1948:

M. Lhuillier, agent supérieur de 1re classe, 1er échelon, est élevé à l'échelon supérieur de sa classe, effet du 1er janvier 1947.

M. Chatelgner, agent supérieur de 2e classe, 1er échelon, est élevé à l'échelon supérieur de sa classe, effet du 1er juillet 1947.

M. Guilly, agent supérieur de 3e classe, 1er échelon, est élevé à l'échelon supérieur de sa classe, effet du 16 juin 1947.

Par arrêté du 16 février 1948, sont promus à la 1re classe de leur grade les agents supérieurs de 2e classe dont les noms suivent:

MM. Albertini, effet du 1er janvier 1947.
Vasnier, effet du 1er janvier 1947.
Laissac, effet du 1er janvier 1947.
Lacoste, effet du 1er janvier 1947.

Services centraux des régies financières.

Par arrêté en date du 16 février 1948:

Sont et demeurent rapportées les dispositions de l'article 1er de l'arrêté interministériel du 6 mars 1947 en tant qu'elles concernent M. Dalberto, de la direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

Est nommé administrateur civil de 3e classe, 2e échelon, M. Dalberto, de la direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre (entre MM. Gary et Larzul).

Par arrêté en date du 16 février 1948:

Sont et demeurent rapportées les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 19 novembre 1947 en tant qu'elles concernent MM. Grimaud et Deyglun, administrateurs civils à la direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

Sont nommés administrateurs civils de 1re classe, 1er échelon, les administrateurs civils de 2e classe désignés ci-après:

MM. Grimaud (Stanislas-Marie-Louis), à compter du 1er janvier 1946.
Deyglun (Henri-Jules-Marie), à compter du 10 janvier 1946.

Tableau d'avancement des administrateurs civils du service central de la direction générale du contrôle et des enquêtes économiques (année 1947).

I. — *Administrateurs civils de 1re classe proposés pour le grade d'administrateur civil de classe exceptionnelle.*

Néant.

II. — *Administrateurs civils de 2e classe proposés pour le grade d'administrateur civil de 1re classe.*

MM. Guichard, Gautier, Delpech, Loubet, Dostes, Bersani, Gouzy.

III. — *Administrateurs civils de 3e classe proposés pour le grade d'administrateur civil de 2e classe.*

MM. Dubarry, Maillart, Labastie-Coeyrehourcq, Drouin, Brunot, Bouix.

IV. — *Assistants administrateurs proposés pour le grade d'administrateur adjoint.*

MM. Castel (en service détaché), Planes.

Tableau d'avancement des agents supérieurs du service central de la direction générale du contrôle et des enquêtes économiques (année 1947).

I. — *Agents supérieurs de 2e classe proposés pour le grade d'agent supérieur de 1re classe.*

MM. Albertini, Vasnier, Laissac, Lacoste.

II. — *Agents supérieurs de 3e classe proposés pour le grade d'agent supérieur de 2e classe.*

Néant.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Réglementation de la monte publique de taureaux dans les départements de la Loire, de Saône-et-Loire et de Tarn-et-Garonne.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 30 décembre 1944 portant validation de certains actes réglementant la monte des taureaux et la monte des béliers;

Vu l'avis du comité consultatif de l'élevage,

Arrête:

Art. 1er. — Les propriétaires ou détenteurs de taureaux des départements de la Loire, de Saône-et-Loire (dans la région délimitée à l'article 3 du présent arrêté) et de Tarn-et-Garonne qui se proposent de livrer lesdits taureaux à la monte publique doivent, en application de l'article 4 de la loi validée du 16 septembre 1943, adresser pour chacun d'eux une demande d'autorisation d'utilisation à la commission de surveillance, conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 12 juin 1944.

Art. 2. — Les taureaux faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'utilisation pour la monte publique sont examinés par la commission de surveillance du double point de vue zootechnique et sanitaire.

Toutefois, les taureaux inscrits à titre définitif au livre généalogique de leur race ne sont soumis qu'à un examen sanitaire.

Art. 3. — Pour être susceptibles de donner lieu à la délivrance d'une autorisation d'utilisation pour la monte publique, les taureaux présentés devront satisfaire aux conditions suivantes:

1° Appartenir à l'une des races ci-après;

Département de la Loire.

Race Charollaise:

Dans les arrondissements de Roanne et de Montbrison, à l'exception des cantons de Noirétable, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Bonnet-le-Château et les communes de Roche, Essertines-en-Châtelneuf, Lérigneux, Bard, Verrières.

Arrondissement de Saint-Etienne: la commune de la Fouillouse.

Race Pie rouge de l'Est:

Arrondissements de Roanne et de Montbrison, à l'exception des cantons de Noirétable, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Bonnet-le-Château et les communes de Roche, Essertines-en-Châtelneuf, Lérigneux, Bard, Verrières.

Arrondissement de Saint-Etienne.

Race de Salers:

Arrondissement de Saint-Etienne, sauf les cantons de Rive-de-Gier, Pélussin, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Jean-Soleymieux, Montbrison, Saint-Georges-en-Couzan, Noirétable, Saint-Just-en-Chevalet.

Race Ferrandaise:

Dans les cantons de Saint-Just-en-Chevalet, Noirétable, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Bonnet-le-Château et les communes de Roche, Essertines-en-Châtelneuf, Lérigneux, Bard, Verrières, Lésigneux, Ecotay-d'Olme.

Race Hollandaise:

Dans les bassins laitiers et agglomérations urbaines: autour de Montbrison, dans les communes de Montbrison, Moingt, Saint-Romain-le-Puy, Savigneux, Champdieu, Prétieux, l'Hôpital-le-Grand, Chézieux-le-Fromental, Chalain-le-Comtal, Unias, Boisset-lès-Montrond.

Autour de Roanne, dans les communes de Roanne, Mably, Vougy, Perreux, le Coteau, Ouches, Riorges.

Autour de Saint-Etienne, dans les cantons de Firminy, le Chambon-Feugerolles, Saint-Etienne et les communes de Villars, Saint-Priest-en-Jarez, la Tour-en-Jarez, l'Etrat, la Fouillouse, Saint-Just-sur-Loire, Saint-Rambert-sur-Loire, Bonson, Andrézieux, Bouthéon.

Département de Saône-et-Loire.

Race Pie rouge de l'Est seulement:

Canton de la Chapelle-de-Guinchay en entier.
Canton de Tramayes, communes de Pierreclos, Serrières.
Canton de Mâcon-Nord en entier.
Canton de Mâcon-Sud en entier.
Canton de Cluny, communes d'Igé, Berzé-le-Châtel
Canton de Tournus en entier.
Canton de Senneccy-le-Grand, communes de Champlieu, Etrigny, Mancey, Vers, Boyer, Jugy, Nanton, Monceau-Rainy, Senneccy-le-Grand, Laives, Lalheue, Beaumont-sur-Grosne, Saint-Cyr, Gigny-sur-Saône, Saint-Ambreuil.
Canton de Buxy, commune de Saint-Germain-les-Buxy.
Canton de Chalon-Nord en entier.
Canton de Chalon-Sud en entier.
Canton de Givry, communes de Dracy-le-Fort.
Canton de Mellecey, Saint-Martin-sous-Montaigu, Bourgneuf, Val-d'Or, Mercurey.
Canton de Verdun-sur-le-Doubs en entier.
Canton de Saint-Germain-du-Plain en entier.
Arrondissement de Louhans en entier.

Département de Tarn-et-Garonne.

Race Quercy.
Race hollandaise.
Cependant les taureaux des races garonnaises pourront être tolérées sur tout le territoire; les taureaux de la race de Salers dans les cantons de Saint-Antonin et Caylus seulement;

2° Etre inscrits à titre définitif au livre généalogique de leur race ou, par application de la méthode de pointage retenue par la commission de surveillance, totaliser devant cette dernière, au moins 70 points en raison de leurs caractères morphologiques et leurs aptitudes à améliorer les qualités de leur race;

3° Etre indemnes de toutes affections ou de tares héréditairement transmissibles.

Art. 4. — Les taureaux satisfaisant aux conditions de l'article 3 du présent arrêté seront classés en trois catégories

1° Taureaux approuvés: les taureaux inscrits à titre définitif au livre généalogique de leur race ou ayant obtenu par pointage devant la commission de surveillance 80 points et au-dessus;

2° Taureaux autorisés: les taureaux ayant obtenu par pointage devant la commission de surveillance un nombre de points égal ou supérieur à 75, mais inférieur à 80;

3° Taureaux tolérés: les taureaux ayant obtenu par pointage, devant la commission de surveillance, un nombre de points égal ou supérieur à 70, mais inférieur à 75.

Art. 5. — Lorsque les besoins de l'élevage le justifieront la commission de surveillance pourra décider:

1° D'élever au-dessus de 70 le nombre de points que les taureaux devront totaliser pour donner lieu à l'attribution d'une autorisation d'utilisation pour la monte publique;

2° De délivrer des autorisations d'utilisation, après avis conforme du comité consultatif de l'élevage pour la monte publique à des propriétaires ou détenteurs de taureaux appartenant à une race autre que celles énumérés à l'article 3 du présent arrêté.

Art. 6. — Dans chaque commune, une liste des habitants propriétaires ou détenteurs des taureaux bénéficiant d'une autorisation d'utilisation pour la monte publique, sera affichée à la mairie.

Art. 7. — Le prix minimum des saillies est fixé par arrêté préfectoral.

Art. 8. — Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont punies des peines prévues à l'article 10 de la loi validée du 16 septembre 1943.

Art. 9. — Le directeur de la production agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Paris, le 27 janvier 1948.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN EHRHARD.

Réglementation de la monte publique des taureaux dans le département de l'Yonne.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 30 décembre 1944 portant validation de certains actes réglementant la monte des taureaux et la monte des béliers;

Vu l'avis du comité consultatif de l'élevage,

Arrête:

Art. 1er. — Les propriétaires ou détenteurs de taureaux du département de l'Yonne qui se proposent de livrer lesdits taureaux à la monte publique doivent, en application de l'article 4 de la loi validée du 16 septembre 1943, adresser pour chacun d'eux une demande d'autorisation d'utilisation à la commission de surveillance, conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 12 juin 1944.

Art. 2. — Les taureaux faisant l'objet d'une demande d'autorisation pour la monte publique sont examinés par la commission de surveillance du double point de vue zootechnique et sanitaire.

Toutefois, les taureaux inscrits à titre définitif au livre généalogique de leur race ne sont soumis qu'à un examen sanitaire.

Art. 3. — Pour être susceptibles de donner lieu à la délivrance d'une autorisation d'utilisation pour la monte publique, les taureaux présentés devront satisfaire aux conditions suivantes:

1° Etre âgés de douze mois au moins;
2° Appartenir à l'une des races ci-après:

Race normande pour l'ensemble du département.

Race brune des Alpes dans les cantons de Flogny, Tonnerre, Cruzy-le-Châtel, Noyers-sur-Serein, l'Isle-sur-Serein, Auxerre, Ligny-le-Châtel, Chablis, Seignelay, Joigny, Vézelay, Quarre-les-Tombes, Ancy-le-Franc.

Race pie rouge de l'Est dans les cantons de Guillon, l'Isle-sur-Serein, Avallon, Vézelay, Ancy-le-Franc, Noyers-sur-Serein, Chablis, Saint-Florentin, Brienon, Cerisiers.

Race hollandaise pie noire dans les cantons de Pont-sur-Yonne, Sergines, Chéroy, Villeneuve-sur-Yonne, Villeneuve-l'Archevêque, Sens-Nord, Sens-Sud, Cerisiers, Saint-Julien-du-Sault, Brienon, Saint-Florentin, Tonnerre, Flogny, vallées de l'Armançon et de l'Yonne.

Race charollaise dans les cantons de Quarré-les-Tombes, Avallon, Guillon, l'Isle-sur-Serein, Saint-Sauveur, Coulanges-sur-Yonne, Vézelay, Saint-Fargeau;

3° Etre inscrits à titre définitif au livre généalogique de leur race ou, par application de la méthode de pointage retenue par la commission de surveillance, totaliser devant cette dernière au moins 70 points en raison de leurs caractères morphologiques et leurs aptitudes à améliorer les qualités de leur race;

4° Etre indemnes de toutes affections ou de tares héréditaires transmissibles.

Art. 4. — Les taureaux satisfaisant aux conditions de l'article 3 du présent arrêté seront classés en trois catégories :

1° Taureaux approuvés: les taureaux inscrits à titre définitif au livre généalogique de leur race;

2° Taureaux autorisés: les taureaux ayant obtenu par pointage devant la commission de surveillance, un nombre de points égal ou supérieur à 75, mais inférieur à 80;

3° Taureaux tolérés: les taureaux ayant obtenu, par pointage devant la commission de surveillance, un nombre de points égal ou supérieur à 70, mais inférieur à 75.

Art. 5. — Lorsque les besoins de l'élevage le justifieront, la commission de surveillance pourra décider:

1° D'élever au-dessus de 70 le nombre de points que les taureaux devront totaliser pour donner lieu à l'attribution d'une autorisation d'utilisation pour la monte publique;

2° Après avis conforme du comité consultatif de l'élevage de délivrer des autorisations d'utilisation pour la monte publique à des propriétaires ou détenteurs de taureaux appartenant à une race autre que celles énumérées à l'article 3 du présent arrêté.

Art 6. — Dans chaque commune, une liste des habitants propriétaires ou détenteurs de taureaux bénéficiant d'une autorisation d'utilisation pour la monte publique sera affichée à la mairie.

Art. 7. — Le prix minimum des saillies sera fixé par arrêté préfectoral.

Art. 8. — Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont punies des peines prévues à l'article 10 de la loi validée du 16 septembre 1943.

Art. 9. — Le directeur de la production agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 27 janvier 1948.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN EHRHARD.

Budget initial de la caisse nationale de crédit agricole pour 1948.

Aux termes d'un arrêté en date du 28 janvier 1948, pris sous la signature du ministre de l'agriculture et du ministre des finances et des affaires économiques, les prévisions du budget initial de la caisse nationale de crédit agricole pour 1948 ont été fixées, en recettes, à la somme de 501.482.000 F et, en dépenses, à celle de 464.716.150 F.

Taux maximum d'intérêt pouvant être servi par les caisses régionales de crédit agricole mutuel aux dépôts de fonds qui leur sont confiés et aux bons de caisse qu'elles peuvent émettre.

Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 29 avril 1940 portant codification des dispositions législatives régissant le crédit mutuel et la coopération agricoles, notamment ses articles 87 et 92;

Vu l'ordonnance du 17 octobre 1944 relative au crédit agricole mutual, spécialement son article 3;

Vu l'arrêté du 20 juin 1945;

Vu l'avis du comité d'administration de la caisse nationale de crédit agricole,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le taux d'intérêt à servir par les caisses régionales de crédit agricole mutuel aux dépôts de fonds qui leur sont confiés ou aux bons de caisse qu'elles peuvent émettre en application des articles 87 et 92 du texte annexé au décret du 29 avril 1940 ne pourra dépasser:

1,50 p. 100 pour les dépôts à vue;
2 p. 100 pour les dépôts et bons de caisse à échéance de six mois;
2,50 p. 100 pour les dépôts et bons de caisse à échéance d'un an;
3 p. 100 pour les dépôts et bons de caisse à échéance de deux ans au moins.

Art. 2. — Le directeur général de la caisse nationale de crédit agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 février 1948.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN EHRHARD.

Le ministre des finances
et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PAUL DELOUVRIER.

Relèvement du montant maximum des avances d'une régie.

Par arrêté interministériel du 10 février 1948, le montant maximum des avances pouvant être consenties au titulaire de la régie instituée par l'article 2 du décret du 31 juillet 1934 pour le payement des dépenses de main-d'œuvre spécialisée et des mêmes dépenses de la station centrale d'essais de machines de Paris est porté à 20.000 F.

Concours pour le recrutement d'assistants, de chargés de recherches et de directeurs de recherches à l'institut national de la recherche agronomique.

Par arrêté en date du 16 février 1948, le directeur de l'institut national de la recherche agronomique est autorisé à pourvoir, par concours, au recrutement de:

Huit directeurs de recherches;
Six chargés de recherches;
Sept assistants.

Un arrêté du ministre de l'agriculture fixera la date desdits concours, la répartition des postes entre les différentes disciplines scientifiques, ainsi que la composition des jurys et les conditions générales des concours.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Cabinet du ministre.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 12 février 1948 portant nomination du ministre de l'éducation nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés:

Conseiller technique.

M. Robert Verdier.

Directeur du cabinet.

M. Henri Viguier.

Chef de cabinet.

M. Roger David.

Chefs-adjoints du cabinet.

MM. Pierre Giraud, Maurice Durand, Jacques Depreux.

Chargés de mission.

MM. Jean Piobetta, Louis Faucon, René Martin.

Chef du secrétariat particulier

Mme Lucienne Martin.

Attaché.

M. Marcel Pupille.

Attachés parlementaires.

MM. André Chagneau, Robert Brion, Raymond Maubert.

Attaché de presse.

M. Edmond Dormeau.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 1948.

ÉDOUARD DEPREUX.

Délégations de signature.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 12 février 1948 portant nomination du ministre de l'éducation nationale;

Vu l'arrêté du 18 février 1948 fixant la composition du cabinet du ministre de l'éducation nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation générale est donnée à M. Viguier (Henri), directeur du cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre, tous actes administratifs, arrêtés, instructions et circulaires, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 1948.

ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance n° 45-1854 du 20 août 1945 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leurs pouvoirs en ce qui concerne la signature des arrêtés de débet et des états exécutoires;

Vu le décret du 12 février 1948 portant nomination du ministre de l'éducation nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation de pouvoirs est donnée à M. Viguier (Henri), directeur du cabinet, et à M. Weiss (André), directeur de l'administration générale, pour signer, au lieu et place du ministre, les arrêtés de débet et les états exécutoires.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 1948.

ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 12 février 1948 portant nomination du ministre de l'éducation nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Pour tout ce qui concerne l'application de la loi, provisoirement applicable, du 6 juillet 1943, relative aux opérations de recettes et de dépenses effectuées par la section du ravitaillement du ministère de l'éducation nationale, et ouvrant à cet effet, dans les écritures du Trésor, un compte spécial, délégation générale est donnée à M. Weiss (André), directeur de l'administration générale, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'éducation nationale, tous actes administratifs, arrêtés, instructions et circulaires, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Weiss, une sous-délégation de signature est donnée à M. Tétard (Georges), chef de service, à l'effet de signer au nom du ministre, et dans la limite de ses attributions: les ordonnances de payement et de virement, les lettres d'avis d'ordonnances, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes et tous documents comptables.

Art. 3. — Le directeur de l'administration générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 1948.

ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'article 43 de l'ordonnance n° 45-1708 du 31 juillet 1945 sur le conseil d'Etat;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 12 février 1948 portant nomination du ministre de l'éducation nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Weiss (André), directeur de l'administration générale, à l'effet de signer au nom du ministre, tous actes administratifs, arrêtés, instructions et circulaires, tous actes introductifs d'instances et mémoires en défense, les ordonnances de payement, de virement, de délégation, les lettres d'avis d'ordonnances, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes et toutes pièces comptables, à l'exclusion des décrets, des sanctions disciplinaires et de tous actes individuels concernant le personnel des cadres de l'administration centrale.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Weiss, sous-délégation est donnée à M. Tétard (Georges), chef de service, à l'effet de signer au nom du ministre et dans la limite de ses attributions, les ordonnances de payement, de virement, de délégation, les lettres d'ordonnances, les pièces justificatives de dépenses et toutes pièces comptables.

Art. 3. — Le directeur de l'administration générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 1948.

ÉDOUARD DEPREUX.

Décret n° 48-279 fixant les conditions dans lesquelles sera intégré dans les cadres métropolitains le personnel des cadres locaux et le personnel contractuel de l'enseignement du second degré et de l'enseignement technique de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 février 1948: page 1733, 2e colonne, article 10, ajouter: « Le ministre de la France d'outre-mer »; 3e colonne, aux signatures, ajouter:

« *Le ministre de la France d'outre-mer,* « PAUL COSTE-FLORET ».

Rémunération de l'agent comptable de la caisse nationale des monuments historiques.

Le ministre de l'éducation nationale et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 10 juillet 1914 portant création d'une caisse nationale des monuments historiques;

Vu le décret du 22 octobre 1921 portant règlement d'administration publique pour l'organisation de la caisse nationale des monuments historiques;

Vu l'arrêté du 23 juin 1947 portant nomination de l'agent comptable de la caisse nationale des monuments historiques;

Vu l'arrêté du 3 juillet 1947 fixant la rémunération et l'indemnité de caisse et de responsabilité de l'agent comptable de la caisse nationale des monuments historiques,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'indemnité forfaitaire pour rémunération de services allouée à l'agent comptable de la caisse nationale des monuments historiques est portée à 25.300 F par an.

Art. 2. — Le présent arrêté aura effet à compter du 1er janvier 1947, et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 décembre 1947.

Pour le ministre de l'éducation nationale:
Le directeur du cabinet,
JEAN WOLF.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
MAURICE CRUCHON.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 11 février 1948, Mme Gauthier, née Lamère (Germaine), est réintégrée en qualité d'administrateur civil de 2e classe (2e échelon), à l'administration centrale et affectée à la direction de l'enseignement du second degré.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Création d'un organisme de coordination scientifique en Afrique noire (I.F.A.N.).

Le ministre de la France d'outre-mer

Arrête:

Art. 1er. — Il est créé, dans le cadre de la mission générale de coordination scientifique confiée à l'office de la recherche scientifique coloniale, un organisme coordinateur de la recherche scientifique française dans l'ensemble des territoires africains continentaux relevant du ministère de la France d'outre-mer, qui prend le nom d'Institut français d'Afrique noire (I.F.A.N.).

Art. 2. — L'objet de l'I.F.A.N. consiste à assurer sur le plan scientifique une liaison effective entre les divers organismes ou services de recherche français d'Afrique noire et pour ce:

A recueillir la documentation concernant la structure, l'orientation, l'activité, les moyens (en personnel, matériel, crédits), les programmes et les résultats de ces organismes de recherche et la tenir à jour;

A examiner et proposer des programmes de recherche de même orientation, communs ou complémentaires, compte tenu des programmes établis dans chaque territoire par les divers organismes ou services de recherche;

A proposer aux administrations compétentes des projets nouveaux de recherche et en suivre au besoin l'exécution;

A assurer les échanges de chercheurs et les liaisons entre ceux-ci, tant sur le plan intercolonial que sur le plan international africain;

A organiser la réunion et le travail d'équipes de chercheurs sur des problèmes particulièrement importants ou urgents.

Les organismes de recherche dont l'activité est coordonnée par l'I.F.A.N. mettent à la disposition de celui-ci tous les renseignements nécessaires lui permettant de réaliser efficacement son objet, en particulier par la communication de tous documents concernant leur orientation, leurs programmes, leurs moyens et leurs résultats.

Ces mêmes organismes gardent leur statut administratif propre, ainsi que l'initiative et la responsabilité de leur gestion. Ils conservent de même l'initiative et la responsabilité de l'exécution des recherches dans le cadre des directives d'ensemble arrêtées en commun à l'intérieur de l'I.F.A.N.

Art. 3. — Le fonctionnement de l'I.F.A.N. est assuré par un directeur assisté pour chaque discipline d'un conseiller scientifique de recherche. Les dépenses nécessitées pour son fonctionnement sont inscrites au budget de l'office de la recherche scientifique coloniale, sur proposition du directeur de l'I.F.A.N.

Le siège de l'I.F.A.N. est fixé au lieu de résidence normale en Afrique du directeur.

Art. 4. — Le directeur qui peut être, soit le directeur de l'un des instituts de recherche locaux d'Afrique noire française, soit une personnalité scientifique ayant directement participé à la recherche en Afrique, est nommé par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, sur proposition du directeur de l'office de la recherche scientifique coloniale. Selon le cas, une indemnité de direction ou un traitement lui est alloué par arrêté du ministre de la France d'outre-mer et du ministre des finances. Le directeur de l'I.F.A.N. est membre de droit du conseil d'administration de l'office de la recherche scientifique coloniale.

Un secrétaire général est chargé d'assister le directeur sur le plan administratif et d'assurer l'expédition des affaires courantes pendant les absences de celui-ci. Il est désigné et ses émoluments sont fixés par le directeur de l'office de la recherche scientifique coloniale sur proposition du directeur de l'I. F. A. N.

Art. 5. — Les conseillers scientifiques sont désignés par le directeur de l'office de la recherche scientifique coloniale, sur proposition du directeur de l'I.F.A.N. Ces conseillers sont chargés, chacun en ce qui concerne sa discipline propre, d'étudier et de préparer l'action de l'I.F.A.N. dans le cadre de la mission de celui-ci, telle qu'elle est définie aux articles 1er et 2 ci-dessus et d'en suivre le développement sous le contrôle du directeur de l'I.F.A.N.

Les conseillers scientifiques font obligatoirement partie de la commission spécialisée de l'office de la recherche scientifique coloniale intéressant leur discipline. Ils en sont les correspondants en Afrique noire dans le cadre de la mission coordinatrice dévolue à l'I. F. A. N., et sous le couvert du directeur de l'I.F.A.N., la tiennent au courant de leur activité ainsi que du développement des recherches dans la discipline dont ils assument la charge.

Art. 6. — Les directeurs des organismes dont l'activité est coordonnée par l'I.F.A.N se réunissent, au moins une fois l'an, en conseil, sous la présidence du directeur de l'I. F. A. N., en un lieu fixé sur proposition de ce dernier et avec l'avis conforme de la majorité des divers directeurs.

Les conseillers scientifiques et les personnalités extérieures peuvent être invités à participer aux séances de ce conseil.

Le compte rendu des délibérations et des propositions est adressé par le directeur de l'I.F.A.N. au directeur de l'office de la recherche scientifique coloniale pour information ou pour approbation, le cas échéant.

Art. 7. — Le directeur de l'office de la recherche scientifique coloniale est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* des territoires africains continentaux relevant du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 11 février 1948.

PAUL COSTE-FLORET.

Chemins de fer de l'Indochine.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 10 février 1948:

I. — M. Martin (Antoine), ingénieur en chef de 1re classe des travaux publics des colonies, a été nommé directeur de la régie des chemins de fer non concédés de l'Indochine et classé à l'échelon « c » de la hiérarchie des traitements prévue pour le directeur du réseau de l'Indochine à l'article 3 du décret du 19 mai 1939 portant organisation des chemins de fer coloniaux.

II. — Les dispositions du présent arrêté prennent effet pour compter du 1er janvier 1948.

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 13 février 1948:

I. — M. Lais (Hubert), contrôleur de 3e classe des transmissions coloniales, est maintenu, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans solde pour une nouvelle période d'un an, à compter du 27 janvier 1948.

II. — Il pourra être mis fin à cette position après préavis d'un mois.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 27 janvier 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume.

Par décret en date du 27 janvier 1948, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics et des transports, vu la déclaration du conseil national de l'ordre de la Légion d'honneur, en date du 10 janvier 1948, portant que les nominations ci-après n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume:

Au grade de chevalier.

MM.

Albin (Edouard), pilote à la Compagnie Air-France. A été cité à l'ordre de la Nation.

Lebeau (Pierre), radio navigant à la Société nationale Air-France. A été cité à l'ordre de la Nation.

Décret du 17 février 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 17 février 1948 rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics et des transports; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 27 janvier 1948 portant que les nominations ci-après n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

MM.

Aladenise (Robert-Jacques-Alfred), inspecteur général chef de la division de comptabilité générale au service de la comptabilité générale et des finances de la Société nationale des chemins de fers français, à Paris; 38 ans 5 mois de services civils et militaires.

Balavoine (Jean-Baptiste), conducteur de chantiers des ponts et chaussées; 40 ans de services civils et militaires.

Baudet (Jean), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Mâcon; 26 ans 6 mois de services civils et militaires.

Biodermann (Michel-Auguste), inspecteur général chef de la division du contentieux de la Société nationale des chemins de fer français à Strasbourg; 37 ans 5 mois de services civils et militaires.

Bonnet (Pierre), agent supérieur à l'administration centrale du ministère des travaux publics et des transports, en retraite depuis le 1er janvier 1948; 47 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services civils et militaires.

Boulinguez (Jules), contrôleur technique adjoint à la prévention des vols au service de l'exploitation de la région du Nord de la Société nationale des chemins de fer français, à Douai; 30 ans 6 mois de services civils et militaires.

Canilla (Louis), directeur d'une entreprise de travaux publics; 36 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Chanudet (Paul), entrepreneur de travaux publics à Montpellier; 37 ans 11 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Chardeaux (Pierre-Lucien), ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du bureau central des transports au Maroc, en retraite depuis le 1er janvier 1948; 42 ans de services civils et militaires.

Collin (Fernand), ajusteur-outilleur spécialisé au dépôt de Noisy-le-Sec (région de l'Est de la Société nationale des chemins de fer français); 37 ans 7 mois de services civils et militaires.

Corbin (Edmond-Emile), ingénieur en chef des ponts et chaussées, adjoint au directeur général des chemins de fer et des transports; 23 ans 3 mois de services civils et militaires.

Courbot (Henri), entrepreneur de travaux publics à Montrouge; 26 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Delhome (Jean-Pierre-Cyril), secrétaire administratif de l'union des syndicats des travailleurs des chemins de fer; 44 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Duval (Lucien-Auguste-Désiré), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bar-le-Duc; 39 ans 9 mois de services civils et militaires.

Facon (Eugène-Henri), huissier du ministre des travaux publics et des transports; 40 ans de services civils et militaires.

Flinois (Alfred-Pierre), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Marseille; 23 ans 3 mois de services civils et militaires.

Francingues (Martial), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bourges; 38 ans 3 mois de services civils et militaires.

Grosjean (Paul-Ernest), conducteur de chantiers des ponts et chaussées, en retraite depuis le 1er juin 1945; 44 ans de services civils et militaires.

Joly (Georges-Alexandre), secrétaire administratif du syndicat national des agents de travaux et conducteurs de chantiers de France et d'outre-mer; 32 ans de services civils et militaires.

Joussaume (Gustave-Firmin-Marcel), secrétaire administratif de 1re classe à l'institut géographique national; 35 ans 5 mois de services civils et militaires.

Keiling (Auguste), capitaine du port de Strasbourg; 41 ans de services civils et militaires.

Lagache (Théodule), marinier artisan, contremaître à bord du bateau *Comines* à la compagnie fluviale de transport et de remorquage; 42 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Lallier (Georges-Henri), inspecteur de la main-d'œuvre des transports, en retraite depuis le 22 août 1947; 38 ans 6 mois de services civils et militaires.

Lannou (Paul-Joseph-Julien), ingénieur des travaux publics de l'Etat (ponts et chaussées), en retraite depuis le 1er janvier 1948; 41 ans 9 mois de services civils et militaires.

Lebrun (Sadi-Horace), ancien ingénieur des travaux publics de l'Etat (ponts et chaussées), directeur des travaux de la ville de Roubaix; 35 ans 6 mois de services civils et militaires.

Meot (Maurice-Georges-Henri), ingénieur en chef, chef de la division du matériel au service du matériel et de la traction de la régie du Sud-Est de la S. N. C. F. à Paris; 37 ans 6 mois de services civils et militaires.

Monnier (Georges-Léon-Victor), capitaine du remorqueur *Maurice Marchal* à la compagnie générale de navigation H. P. L. M.; 40 ans de pratique professionnelle.

Moussier (Fernand-Marius), sous-chef de manutention au service de l'exploitation de la region de la Méditerranée de la S. N. C. F. à Avignon; 38 ans 11 mois de services civils et militaires.

Nigron (Martial-Léon), chef d'atelier dans une entreprise de travaux publics; 57 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Pages (Antoine), directeur au chemin de fer métropolitain de Paris; 34 ans 6 mois de services civils et militaires.

Perrault (Alfred), entrepreneur de travaux publics au Mans; 29 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Picard (Jules-Armand), mécanicien de route au service du matériel et de la traction de la région du Sud-Est de la S. N. C. F. à Dijon-Perrigny; 21 ans 11 mois de services civils et militaires.

Pitoors (André-Paul), ingénieur des travaux publics de l'Etat (ponts et chaussées) au Havre; 37 ans de services civils et militaires.

Proust (François-Alexandre), ingénieur des travaux publics de l'Etat (ponts et chaussées), en retraite depuis le 1er janvier 1948; 47 ans 10 mois de services civils et militaires.

Rabatu (Augustin-Victor), ingénieur des travaux publics de l'Etat (ponts et chaussées), en retraite depuis le 1er janvier 1948; 41 ans 9 mois de services civils et militaires.

Rebuffel (André), ingénieur conseil spécialiste en téléphériques; 41 ans de pratique professionnelle.

Renard (Georges-Charles-Ernest), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Oran; 45 ans de services civils et militaires.

Renoux (Jean-Henri-Francis), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bordeaux; 36 ans 3 mois de services civils et militaires.

Revon (Louis), ingénieur principal, chef de la subdivision des achats rapides et spéciaux au service des approvisionnements de la Société nationale des chemins de fer français à Paris; 31 ans 8 mois de services civils et militaires.

Richard (Gaston-Eugène), vice-président de la fédération nationale de l'industrie hôtelière de France et d'outre-mer, président d'honneur du syndicat patronal des limonadiers de Paris; 36 ans et demi de pratique professionnelle et services militaires.

Rieux (Emile-Antoine), hôtelier à Albi (Tarn), administrateur fondateur du syndicat d'initiative d'Albi; 66 ans de pratique professionnelle.

Richerot-Maliver (Louis-Pierre-Marius), hôtelier, vice-président du syndicat d'initiative de Grenoble; 34 ans 4 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Sagant (Raymond), chef de service d'une entreprise de travaux publics; 37 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Simon (Marie-Robert), gérant directeur général de la compagnie des transports régionaux de l'Est du Centre, président d'honneur de la fédération nationale des transporteurs routiers; 26 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Vaquier (Jean), président de l'union régionale des transporteurs routiers de la région de Limoges; 33 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Décret du 17 février 1948 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel.

Par décret en date du 17 février 1948, rendu en conseil des ministre, sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics et des transports; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 27 janvier 1948, portant que la nomination ci-après n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, a été nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel;

Au grade de chevalier.

M. de Croisset (Philippe), représentant général des services français du tourisme aux Etats-Unis; 21 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires (titres exceptionnels).

Décret du 17 février 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 17 février 1948 rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics et des transports; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 27 janvier 1948, portant que les nominations ci-après n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

MM.

Buchard (Edmond), capitaine au long cours (le Havre 7162); 32 ans 3 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Douspis (Léon-Antoine), officier radio-télégraphiste de 1re classe de la marine marchande embarqué sur le paquebot *Liberté* (Rouen 3735); 28 ans 7 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Favre (Jean-François), capitaine de la marine marchande, compagnie des Abeilles (le Havre 2818 HS); 35 ans 9 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Guiraud (Xavier-Pierre-Paul), patron du canot de sauvetage de Port-Saint-Louis-du-Rhône, premier maître des douanes (Port-Vendres 3201); 27 ans 11 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Gregori (Benoît), pilote à la station d'Alger; 46 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires (Alger 26190).

Lefebvre (Charles-Gustave), pilote de Rouen-aval (Rouen-aval); 43 ans 7 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Loquen (Auguste-Marie), graisseur (Saint-Malo 14284); 31 ans 5 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Momot (Georges-André), chef mécanicien du paquebot *De Grasse* de la Compagnie générale transatlantique (le Havre 3628 HS); 32 ans 7 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Décret du 17 février 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre exceptionnel.

Par décret en date du 17 février 1948, rendu en conseil des ministres, sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics et des transports; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 27 janvier 1948, portant que les nominations ci-après n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel:

Au grade de chevalier.

MM.

Le Carrères (Yves-Jean), capitaine au long cours (Lannion 14147); 18 ans 4 mois de pratique professionnelle et de services militaires. (Titres exceptionnels.)

Le Francois (Robert-Alexandre-Gustave), officier mécanicien, marine marchande (Caen 1356); 21 ans 1 mois 27 jours de pratique professionnelle et de services militaires. (Titres exceptionnels.)

Décret du 17 février 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 17 février 1948, rendu en conseil des ministres, sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics et des transports; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 27 janvier 1948, portant que les nominations ci-après n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur;

Au grade de chevalier.

MM.

Bondu (Louis-Eugène-Auguste), directeur de l'agence de la Compagnie générale transatlantique à Alger; 41 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Duche (Camille-Anatole-Joseph), directeur de l'agence de la Société générale de transport maritime à vapeur et de la compagnie de navigation Paquet à Oran; 47 ans 7 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Duret (Robert-Joseph), agent général de la compagnie de navigation Paquet au Maroc; 46 ans 10 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Faurisson (Marie-Hilaire-Gabriel-Robert), sous-directeur des transports maritimes au secrétariat général de la marine marchande; 26 ans 9 mois de services civils et militaires.

Grangier (Joseph-Virgile), agent administratif principal de 1re classe de l'inscription maritime; 36 ans 3 mois de services civils et militaires.

Guerenneur (Auguste), ingénieur, chef de chantier aux ateliers et chantiers de France à Dunkerque; 46 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Hellec (Eugène-Louis-Marie), ingénieur à la compagnie des Chargeurs réunis; 52 ans 9 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Hommet (Auguste-Albert-Pierre), inspecteur de la navigation et du travail maritime; 36 ans 10 mois de services civils et militaires.

Le Nours (Jean-Marie), préposé de l'inscription maritime à Marseille; 33 ans 6 mois de services civils et militaires.

Masson (Mathieu-Marie), syndic principal des gens de mer à Morlaix; 39 ans 11 mois de services civils et militaires.

Raimbaud (Auguste-Adolphe), ouvrier tourneur sur métaux à la société des Chantiers et ateliers de Penhoët à Saint-Nazaire; 48 ans de pratique professionnelle.

Ravinet (Marius-Claude), agent spécial principal au secrétariat général de la marine marchande; 38 ans 3 mois de services civils et militaires.

Décret du 17 février 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 17 février 1948 rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics et des transports; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 27 janvier 1948, portant que les nominations ci-après n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

MM.

Aubry (André), chef pilote; 26 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Pouliquen (Maurice), officier mécanicien navigant à la société nationale Air-France; 25 ans 7 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Soules (Albert), officier mécanicien navigant à la société nationale Air-France; 30 ans de pratique professionnelle et services militaires.

Décret du 17 février 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre exceptionnel.

Par décret en date du 17 février 1948 rendu en conseil des ministres, sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics et des transports; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 27 janvier 1948 portant que les nominations ci-après n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel:

Au grade de chevalier.

MM.

Bernard (André), officier pilote de la société nationale Air-France; 19 ans 3 mois de pratique professionnelle et de services militaires (titres exceptionnels).

Heuze (Joseph-Emmanuel), officier pilote de la société nationale Air-France; 17 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires. (Titres exceptionnels.)

Macaigne (Jean-Albert), officier radio navigant à la société nationale Air-France; 23 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires. (Titres exceptionnels.)

Perron (Blaise), officier radio navigant à la société nationale Air-France; 22 ans 1 mois de pratique professionnelle et de services militaires. (Titres exceptionnels.)

De Philippe (Jehan-Marie-Raymond), pilote à la section de transport au secrétariat général à l'aviation civile et commerciale; 19 ans 4 mois de pratique professionnelle et de services militaires. (Titres exceptionnels.)

Suau (Maurice), officier pilote à la société nationale Air-France; 15 ans 2 mois de pratique professionnelle et de services militaires. (Titres exceptionnels.)

Taboureau (Georges-Henri), mécanicien navigant à la compagnie Air-Atlas; 23 ans de pratique professionnelle et de services militaires. (Titres exceptionnels.)

Décret du 17 février 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 17 février 1948 rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics et des transports; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 27 janvier 1948, portant que les nominations ci-après n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier:

MM.

Danel (Louis), chef de circonscription, radio de 3e classe; 26 ans 9 mois de services civils et militaires.

Grenier (Pierre), directeur du service des télécommunications et de la signalisation; 26 ans de services civils et militaires.

Guillerand (François-Gaston), chef de service au secrétariat général à l'aviation civile et commerciale; 24 ans 6 mois de services civils et militaires.

Montenot (Paul), commandant de port aérien, chef de section réseau; 36 ans 6 mois de services civils et militaires.

Pascal (Marcel), ingénieur en chef des ponts et chaussées affecté à la direction des bases aériennes; 24 ans de services civils et militaires.

Peidenis (Georges-David-Edgard), chef de service adjoint au secrétariat général à l'aviation civile et commerciale; 30 ans de services civils et militaires et de pratique professionnelle.

Prigent (Marc-Joseph-Louis), chef d'équipe mécanicien à Air-France; 29 ans 4 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Renaud (André-Léon-Edouard), chef de section administrative; 33 ans 9 mois de services civils et militaires.

Ruty (Jean-Louis-César), commandant de port aérien; 25 ans de services civils et militaires.

Thomas (Joannès), inspecteur général de la météorologie de 2e classe; 26 ans 11 mois de services civils et militaires.

Décret du 17 février 1948 portant nomination au grade de directeur adjoint à l'administration centrale du ministère des travaux publics et des transports.

Par décret en date du 17 février 1948, M. Ruel, administrateur civil de 1re classe à l'administration centrale du ministère des travaux publics et des transports, précédemment désigné po occuper un emploi de directeur adjoint dans les conditions prévues par l'article 2 de la loi validée du 13 mars 1943, est nommé directeur adjoint à dater du 1er janvier 1948.

Son ancienneté dans ce grade remontera au 14 juillet 1945.

Il sera affecté à la direction du personnel, de la comptabilité et de l'administration générale (Comptabilité).

Décret du 17 février 1948 portant nomination au grade de sous-directeur à l'administration centrale du ministère des travaux publics et des transports.

Par décret en date du 17 février 1948, M. Dieudonné, administrateur civil de 1re classe à l'administration centrale du ministère des travaux publics et des transports, précédemment désigné pour occuper un emploi de sous-directeur dans les conditions prévues par l'article 2 de la loi validée du 13 mars 1943, est nommé sous-directeur à dater du 1er janvier 1948.

Son ancienneté dans ce grade remontera au 21 juin 1945.

Il conserve ses fonctions actuelles à la direction générale des chemins de fer et des transports.

Transfert du siège d'un arrondissement du service ordinaire des ponts et chaussées.

Par arrêté du 10 février 1948, le siège de l'arrondissement centre du service ordinaire des ponts et chaussées du département de la Meuse a été transféré de Verdun à Bar-le-Duc, à dater du 1er janvier 1948.

Autorisation accordée à la chambre de commerce d'Arles pour effectuer un prélèvement sur les péages perçus à son profit au port de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Le ministre des travaux publics et des transports et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur les chambres de commerce;

Vu les actes provisoirement applicables dits loi du 23 février 1941 concernant la perception des péages dans les ports maritimes de commerce et décret du 26 avril 1941 portant application de cette loi;

Vu le décret du 28 mars 1923 qui a institué des péages au port de Port-Saint-Louis-du-Rhône au profit de la chambre de commerce d'Arles;

Vu le décret du 20 octobre 1934 qui a autorisé la chambre de commerce d'Arles à prélever sur les disponibilités du produit des péages précités une somme annuelle de 70.000 F au cours des années de 1935 à 1939 inclusivement en vue d'assurer le versement de la contribution que la compagnie consulaire s'était engagée à fournir au Trésor pour l'entretien des profondeurs du port de Port-Saint-Louis-du-Rhône, et le décret du 22 février 1941 qui a renouvelé cette autorisation pour les années 1940 à 1944;

Vu les délibérations de la chambre de commerce d'Arles des 6 juillet 1945 et 15 octobre 1946 tendant à obtenir la même autorisation pour les années 1945 à 1949 inclusivement;

Vu l'avis du ministre des finances et des affaires économiques en date du 7 janvier 1948;

Vu l'avis de la commission permanente d'enquête du port de Port-Saint-Louis-du-Rhône en date du 16 avril 1947,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est pris acte de l'engagement souscrit les 6 juillet 1945 et 15 octobre 1946 par la chambre de commerce d'Arles de verser au Trésor, pendant une période de cinq ans, à partir de 1945 jusqu'en 1949 inclusivement, une contribution annuelle de 70.000 F pour l'entretien des profondeurs du port de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Art. 2. — La chambre de commerce d'Arles est autorisée à prélever sur les disponibilités du produit des péages perçus à son profit au port de Port-Saint-Louis-du-Rhône, une somme annuelle de 70.000 F pendant les années 1945, 1946, 1947, 1948 et 1949, en vue d'assurer le versement de la contribution qu'elle s'est engagée à fournir au Trésor pour l'entretien des profondeurs de ce port.

Fait à Paris, le 12 février 1948.

Le ministre des travaux publics et des transports,
Pour le ministre et par délégation:
Le préfet, directeur du cabinet,
GEORGES BRIAND.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Administration centrale.

Par arrêté du 4 février 1947, MM. Richard et Camboulives, secrétaires d'administration principaux de 2e échelon à l'administration centrale du ministère des travaux publics et des transports, ont été promus au 3e échelon de leur classe à partir des dates ci-après indiquées:

M. Richard, à compter du 16 août 1946.
M. Camboulives, à compter du 19 mars 1947.

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 10 février 1948, M. Duteil (Marcel), ingénieur ordinaire de 1re classe des Ponts et chaussées à Bar-le-Duc, a été chargé, à la même résidence, de l'arrondissement centre du service ordinaire des ponts et chaussées et du service vicinal du département de la Meuse, en remplacement de M. Martinot, à dater du 1er janvier 1948.

Il continuera à assurer provisoirement la direction du 2e arrondissement de Verdun du service de navigation du canal de l'Est.

Secrétariat général de la marine marchande.

Par arrêté en date du 12 janvier 1948, sont élevés aux échelons suivants de leur classe et aux dates ci-après:

Secrétaire d'administration principal, 3e échelon.

(A compter du 16 mars 1947.)

M. Panazol (Joseph).

Secrétaire d'administration de 1re classe, 3e échelon.

(A compter du 1er mai 1947.)

M. Mengotti (Henri)

Secrétaire d'administration de 2e classe, 2e échelon.

(A compter du 1er février 1947.)

M. Leroy (Raoul).

Tableau d'avancement pour l'année 1947 des secrétaires d'administration du secrétariat général de la marine marchande.

Le tableau d'avancement en échelon des secrétaires d'administration du secrétariat général de la marine marchande est fixé comme suit pour l'année 1947:

AVANCEMENT D'ÉCHELON

Secrétaire d'administration principal, 3e échelon.

(A compter du 16 mars 1947.)

M. Panazol (Joseph).

Secrétaire d'administration de 1re classe, 3e échelon.

(A compter du 1er mai 1947.)

M. Mengotti (Henri-Lucien).

Secrétaire d'administration de 2e classe, 2e échelon.

(A compter du 1er février 1947.)

M. Leroy (Raoul)

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Décret du 17 février 1948 portant approbation des modifications apportées aux statuts d'un établissement reconnu d'utilité publique.

Par décret en date du 17 février 1948, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par la société mutualiste n° 76-28, reconnue comme établissement d'utilité publique, dite Emulation chrétienne de Rouen, à Rouen.

Décret n° 48-292 du 19 février 1948 relatif aux congés en cas de maladie, de maternité et d'accidents du travail dont peuvent bénéficier certains personnels ouvriers de l'Etat dont la rémunération est déterminée sur la base d'un salaire national.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre des travaux publics et des transports et du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, et notamment l'article 17;

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles;

Vu le décret du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 4 octobre 1945 susvisée, et notamment les articles 61 et 62,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions du présent décret sont applicables aux personnels ouvriers de l'Etat et des établissements publics de l'Etat en service sur le territoire métropolitain et affiliés au régime de retraite prévu par la loi du 21 mars 1928 lorsque leur rémunération est déterminée sur la base d'un salaire national.

Art. 2. — En cas de maladie, les personnels visés à l'article précédent peuvent obtenir, par période de douze mois et sur production d'un certificat médical délivré par un médecin assermenté de l'administration, un congé de trois mois à plein salaire suivi d'un congé d'égale durée à demi-salaire.

Le point de départ de ce congé rémunéré est fixé au quatrième jour qui suivra l'arrêt du travail. En outre, les trois premiers jours d'incapacité de travail donnent lieu au payement du demi-salaire, quelle que soit la durée d'arrêt du travail.

Art. 3. — En cas de maternité, le personnel féminin bénéficie d'un congé à plein salaire d'une durée égale à celle prévue par la législation sur la sécurité sociale.

Art. 4. — A l'expiration des congés fixés aux articles précédents, les ouvriers et ouvrières qui ne sont pas aptes à reprendre leur service ou désirent obtenir des congés d'allaitement sont placés dans la position de congé sans traitement. Lorsqu'ils ont passé trois mois dans cette dernière situation sans avoir manifesté l'intention de réintégrer leur emploi ou sans avoir été reconnus physiquement aptes à le reprendre, ils sont rayés des contrôles et peuvent, éventuellement, être admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Art. 5. — En cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les trois premiers mois d'incapacité temporaire sont rémunérés à plein salaire.

Art. 6. — Le salaire dont il est tenu compte pour l'application des articles 2, 3 et 5 est fixé par arrêté du ministre des finances et du ministre intéressé.

Art. 7. — En dehors des avantages qui leur sont actuellement consentis par leur régime de retraite, les intéressés ne peuvent bénéficier que des dispositions prévues par le présent texte et les législations sur les assurances sociales et les accidents du travail, sous réserve des dispositions transitoires qui seront prévues par arrêté interministériel pour les personnels visés à l'article 1er en fonction à la date de publication du présent décret.

Art. 8. — Les personnels visés à l'article 1er bénéficient des prestations en espèces des assurances maladie, longue maladie, maternité et décès et de l'assurance invalidité (pensions) prévues par l'ordonnance n° 45-3454 du 19 octobre 1945. Ces prestations sont liquidées et payées par les administrations ou établissements dont relèvent les intéressés. Elles ne se cumulent pas avec les avantages prévus par le présent texte et leur régime particulier de retraite.

Art. 9. — Des arrêtés interministériels détermineront les modalités d'application du présent décret.

Art. 10. — Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret, qui prend effet au 1er juillet 1947.

Toutefois, en ce qui concerne les ouvriers des manufactures de l'Etat, de l'administration des monnaies et médailles et de l'atelier général du timbre, la date d'application du présent décret est fixée au 1er janvier 1947.

Art. 11. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des travaux publics et des transports et

le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre des travaux publics et des transports,
CHRISTIAN PINEAU.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY

Décret n° 48-233 du 19 février 1948 relatif au régime de sécurité sociale de certains personnels ouvriers de l'Etat dont la rémunération est déterminée sur la base d'un salaire national.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre des travaux publics et des transports et du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, et notamment l'article 17;

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles;

Vu le décret du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 4 octobre 1945 susvisée, et notamment les articles 61 et 62,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions du présent décret sont applicables aux personnels ouvriers de l'Etat et des établissements publics de l'Etat en service sur le territoire métropolitain et affiliés au régime de retraite fixé par la loi du 21 mars 1928, lorsque leur rémunération est déterminée sur la base d'un salaire national.

Art. 2. — § 1er. — Les ouvriers visés à l'article 1er ci-dessus sont affiliés au régime général des assurances sociales pour les prestations en nature des risques maladie, longue maladie, maternité et invalidité.

§ 2. — Le taux des cotisations est fixé par arrêté du ministre des finances et du ministre du travail et de la sécurité sociale.

Art. 3. — § 1er. — Les ouvriers bénéficiaires d'une pension fondée sur la durée des services ou d'une pension d'invalidité, appartenant aux catégories visées à l'article 1er, et leurs veuves titulaires d'une pension de reversion bénéficient, ainsi que leurs ayants droit, des prestations en nature de l'assurance maladie.

§ 2. — Un arrêté fixera le taux des cotisations, les modalités de leur recouvrement et les conditions d'attribution des prestations.

Art. 4. — § 1er. — Les prestations sont servies aux intéressés par l'organe des sociétés mutualistes ou sections de sociétés constituées entre les personnels visés à l'article 1er ou des unions de ces organismes qui reçoivent compétence à cet effet pour l'ensemble des personnels ouvriers d'un ou plusieurs établissements ou services dans une même circonscription.

Les sociétés ou sections de sociétés mutualistes ou unions de ces organismes reçoivent des caisses de sécurité sociale chargées de l'encaissement des cotisations les fonds nécessaires au service des prestations et justifient auxdites caisses de l'emploi des fonds reçus.

Au cas où dans un ou plusieurs établissements ou services d'une même circonscription, il ne peut être constitué une société ou section de société mutualiste ou union de ces organismes, les sociétés, sections ou unions existantes sont habilitées de plein droit à exercer le rôle de correspondant de la caisse de sécurité sociale pour leurs membres. Elles peuvent être habilitées à exercer le rôle de correspondant pour les ouvriers autres que leurs membres.

§ 2. — Le service des prestations peut également être assuré par les sections de caisses de sécurité sociale et les correspondants institués en application de l'article 3 du décret n° 46-2971 du 31 décembre 1946, ou de l'article 4 du décret du 28 juin 1947 relatif au régime de sécurité sociale de certains personnels ouvriers de l'Etat.

Art. 5. — Les arrêtés interministériels détermineront les modalités d'application du présent décret qui prendra effet au 1er janvier 1948.

Toutefois, en ce qui concerne les ouvriers des manufactures de l'Etat, de l'administration des monnaies et médailles et de l'atelier général du timbre, en service dans les départements autres que le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, sa date d'application est fixée au 1er janvier 1947.

Art. 6. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des travaux publics et des transports et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre des travaux publics et des transports,
CHRISTIAN PINEAU.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 18 février 1948 portant attribution de la médaille de la Famille française.

(Deuxième promotion de 1947.)

(*Suite et fin.*)

OISE

Médaille d'or.

Mmes

Ancel, née Monnerie (Anne), à Hénonville; 10 enfants.
Corbeau, née Bouquet (Paulette), à Pierrefonds; 12 enfants.
Delarche, née Trancart (Adrienne), à Fouilloy; 10 enfants.
Delaplace, née Asselin (Suzanne), à Nogent-sur-Oise; 10 enfants.
Descroizette, née Kastelyn (Madeleine), à Bulles; 11 enfants.
Ducrot, née Jaris (Marie), à Francières; 11 enfants.
Faburel, née Leloire (Marie), à Bresles; 12 enfants.
Falampin, née Petit (Thérèse), à Sains-Morainvillers; 10 enfants.
Faucon, née Hentzien (Marcelle), à Saint-Pierre-lès-Bitry; 11 enfants.
Fruitier, née Brugevin (Charlotte), à Saint-Claude, commune de Bury; 11 enfants.
Meraye, née Vandemaele (Gilberte), à Saint-Maximin; 9 enfants.
Parant, née Huyet (Madeleine), à Monchy-Saint-Eloi; 9 enfants.
Recolet, née Levaillant (Fernande), à Mogneville; 11 enfants.
Solily, née Grignon (Olga), à Ormoy-Villers; 10 enfants.
Tallon, née Thierry (Ernestine), à Bresles; 10 enfants.
Thomas, née Prat (Emilienne), à Marseille-en-Beauvaisis; 11 enfants.
Van-Gele, née Lhomme (Laure), à Creil; 11 enfants.
Verdy, née Christy (Marie), à Liancourt; 11 enfants.
Viéville, née Magnier (Marie), à Balagny-sur-Thérain; 11 enfants.
Visse, née Chevaux (Claire), à Saint-Germer; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Balique, née Forestier (Marie), à Goiancourt; 8 enfants.
Beck, née Villecoq (Joséphine), à Ponchon; 9 enfants.
Berna, née Fouquet (Claire), à Creil; 8 enfants.
Blondel, née Roeckhout (Lucienne), à Barbery; 8 enfants.
Carrier, née Verrière (Marguerite), à Pierrefonds; 8 enfants.
Chennevière, née Kieliger (Simonne), à Senlis; 8 enfants.
Chouquet, née Lengelle (Lucienne), à Saint-Maximin; 9 enfants.
Coquema, née Deharchies (Berthe), à Creil; 8 enfants.
Coutelle, née Hugueny (Henriette), à Marissel-Beauvais; 8 enfants.
Comtesse de Baynast de Septfontaines, née de Hautecloque (Colette), à Sains-Morainvillers; 9 enfants.
Dessaint, née Cosselet (Eugénie), à Creil; 8 enfants.
Dutilleux, née Gouet (Pâquerette), à Bury; 8 enfants.
François, née Angrand (Gilberte), à Bongenouit, commune d'Allonne; 9 enfants.
Gallet, née Fouquereau (Andrée), à Plailly; 9 enfants.
Hulin, née Bellard (Germaine), à Fresnes-l'Eguillon; 8 enfants.
Lagny, née Rollet (Mireille), à Coudun; 8 enfants.

Langlois, née Decaux (Denise), à Compiègne; 8 enfants.
Lebis, née Fournier (Claire), à Labosse; 8 enfants.
Leblanc, née Henry (Fernande), à Sarcus; 9 enfants.
Leclercq, née Marchand (Marie), à Esquennoy; 9 enfants.
Ledoux, née Collard (Léone), à Rémy; 8 enfants.
Longuet, née Villain (Marcelle), à Pierrefonds; 9 enfants.
Menival, née Simon (Hélène), à Moliens; 8 enfants.
Minard, née Thierry (Juliette), à Montlévêque; 8 enfants.
Monnet, née Dombal (Henriette), à la Chapelle-en-Serval; 9 enfants.
Mayrat, née Rezelle (Elisa), à Chambly; 9 enfants.
Papet, née Mignot (Germaine), à Herchies; 8 enfants.
Piet, née Lahache (Gilberte), à Francastel; 9 enfants.
Porquier, née Menant (Gabrielle), à Fresnes-l'Eguillon; 9 enfants.
Renault, née Morand (Henriette), à Thiers-sur-Thève; 8 enfants.
Remy, née Defrenois (Juliette), à Mogneville; 9 enfants.
Rollet, née Evrard (Lucienne), à Crépy-en-Valois; 8 enfants.
Roy, née Boulanger (Emilienne), à Royaucourt; 8 enfants.
Samson, née Marais (Adèle), à Goincourt; 9 enfants.
Schmitthaeusler, née Levesque (Eugénie), à Saint-Martin-le-Nœud; 9 enfants.
Tranchant, née Jonckhere (Marthe), à Longueil-Annel; 9 enfants.
Thierry, née Vaillant (Thérèse), à Bresles; 8 enfants.
Veyssier, née Coignet (Lucienne), à Marolles; 8 enfants.
Vignon, née Varin (Andrée), à Pierrefonds; 8 enfants.
Voituront, née Debloos (Gabrielle), à Cheyrières; 9 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Arnould, née Merieux (Berthe), à Creil; 5 enfants.
Barbier, née Jullien (Marie), à Royaucourt; 6 enfants.
Barre, née Poilbois (Reine), à Houdancourt; 5 enfants.
Baticle, née Casier (Henriette), à Esquennoy; 5 enfants.
Baudin, née Bruyant (Marie), à Sains-Morainvillers; 7 enfants.
Bejot, née Harvant(Paulette), à Choisy-au-Bac; 5 enfants.
Bellanger, née Saincu (Berthe), au Grandfresnoy; 6 enfants.
Bertrand, née Verrier(Louisette), à Compiègne; 5 enfants.
Blasset, née Groulez (Angèle), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Bochand, née Lefebvre (Lucie), à Giraumont; 7 enfants.
Bocquet, née Hennel (Hortense), à Saint-Just-en-Chaussée; 7 enfants.
Bocquet, née Harbe (Georgette), à Mélicoq; 5 enfants.
Boucher, née Jacquin (Cyprienne), à Chambly; 6 enfants.
Boucher, née Froissart (Henriette), à Avricourt; 6 enfants.
Bourguignon, née Dufetelle (Berthe), à Maignelay; 5 enfants.
Bouvignies, née Gabrielle (Georgette), à Compiègne; 5 enfants.
Brailly, née Bricquebec (Henriette), à Montreuil-sur-Thérain; 7 enfants.
Brismalien, née Mercier (Yvonne), à Crépy-en-Valois; 5 enfants.
Bruvier, née Hecquet (Marie-Thérèse), à Mouy; 7 enfants.
Burel, née Bernard (Irène), à Pont-Sainte-Maxence; 5 enfants.
Cambourg, née Turpin (Geneviève), à Bresles; 6 enfants.
Campagne, née Leclercq (Dina), à Chambly; 5 enfants.
Canny, née Dupoty (Félicie), à Sains-Morainvillers; 6 enfants.
Cardot, née Bachimont (Jeanne), à Sarcus; 5 enfants.
Caron, née Bellou (Juliette), à Ons-en-Bray; 7 enfants.
Caron, née Deflandre (Madeleine), à Nogent-sur-Oise; 6 enfants.
Carpentier, née Carpentier (Zénaïde), à Ponchon; 7 enfants.
Chagnon, née Allavoine (Jocelyne), à Creil; 5 enfants.
Charon, née Marais (Louise), à Puiseux-le-Hauberger; 6 enfants.
Chelle, née Deaux (Juliette), à Mortefontaine; 7 enfants.
Courly, née Boulle (Marcelle), à Bouvresse; 5 enfants.
Damiens, née Ledru (Adeline), à Ressons-sur-Matz; 6 enfants.
Debobe, née Choppart (Lucie), à Esquennoy; 5 enfants.
Decitre, née Courtot (Marthe), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Deflandre, née Graux (Fernande), à Sarron; 7 enfants.
Delame, née Laurent (Eugénie), à Estrées-Saint-Denis; 5 enfants.
Delaplace, née Pinel (Gabrielle), à Grandfreysnoy; 6 enfants.
Delaplace, née Devaux (Adeline), à Grandfresnoy; 5 enfants.
De La Simone, née François (Jacqueline), à Compiègne; 5 enfants.
Demailly, née Dommart (Mireille), à Nogent-sur-Oise; 7 enfants.
De Maistre, née de Maistre (Marie), à Puiseux-le-Hauberger; 7 enfants.
Descatoire, née Martin (Germaine), à Dompierre; 5 enfants.
Desmaele, née Vigier (Suzanne), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Devaucoux, née Denis (Alphonsine), à Creil; 6 enfants.
Donon, née Valadon (Marie), à Compiègne; 5 enfants.
Dubois, née Leullier (Yvette), à Saint-Samson-la-Poterie; 6 enfants.
Dubreucq, née Billecoq (Léontine), à Chambly; 5 enfants.
Dufay, née Cromback (Laure), à Compiègne; 6 enfants.
Dumain, née Boupnique (Marguerite), à Clairoix; 5 enfants.
Durlez, née Dumondel (Adolphine), à Villers-Saint-Paul; 6 enfants.
Duronsoy, née Douy (Marie-Louise), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Duval, née Famin (Madeleine), à Goincourt; 6 enfants.
Farrent, née Penot (Renée), à Marolles; 6 enfants.
Favre, née Caillaud (Laure), à Talmontiers; 5 enfants.
Ferret, née Barre (Madeleine), à Choisy-au-Bac; 5 enfants.
Fillaux, née Monier (Claudia), à Mogneville; 6 enfants.
Fournel, née Fourmaux (Marie), à Creil; 6 enfants.
Fovet, née Desaintjean (Jeanne), à Esquennoy; 6 enfants.
Fruchart, née Martin (Suzanne), à Thourotte; 5 enfants.
Gallet, née Lejeune (Eugénie), à Villers-Saint-Paul; 5 enfants.
Gardinier, née Martin (Louise), à Montataire; 7 enfants.
Gaspard, née Magnard (Marie-Louise), à Compiègne; 7 enfants.
Genest, née Guillemet (Marguerite), à Mortefontaine; 6 enfants.
Gosson, née Phalempin (Simone), à Liancourt; 5 enfants.
Gourlay, née Brunet (Marie), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Graux, née Lecat (Marcelle), à Varinfroy; 5 enfants.
Guinet, née Jolibois (Marie), à Cambronne-lès-Ribécourt; 7 enfants.
Guiraut, née Ballin (Alice), à Saint-Just-en-Chaussée; 6 enfants.
Hacque, née Carpentier (Solange), à Saint-Léger-en-Bray; 5 enfants.
Hadoux, née Rendu (Irène), à Bresles; 5 enfants.
Hamm, née Fournier (Suzanne), à Margny-les-Compiègne; 5 enfants.
Hazard, née Canonne (Nelly), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Hazard, née Despreaux (Marie-Louise), à Margny-les-Compiègne; 5 enfants.
Hébert, née Cartier (Marguerite), à Cannes; 7 enfants.
Henry, née Gontier (Christianne), à Bresles; 5 enfants.
Hœdt, née Houllier (Germaine), à Erquinvillers; 6 enfants.
Hodencq, née Frimouille (Hortense), à Beauvais; 5 enfants.
Jacquet, née Dubois (Germaine), à Crépy-en-Valois; 6 enfants.
Jamesse, née Dubois (Camille), à Longueil-Annel; 5 enfants.
Janin, née Maubec (Danielle), à Compiègne; 5 enfants.
Jourquin, née Aubert (Rolande), à Plailly; 5 enfants.
Judan, née Leroux (Rosa), à Rivecourt; 7 enfants.
Judenne, née Théry (Irène), à Saint-Just-en-Chaussée; 6 enfants.
Julien, née Delaporte (Marthe), Longueil-Annel; 6 enfants.
Klinusky, née Delahaye (Marguerite), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Laffineur, née Olive (Olga), Saint-Just-des-Marais-Beauvaix; 5 enfants.
Lagny, née Cosyns (Simone), à Coudun; 5 enfants.
Lamarche, née Gourguechon (Juliette), à Fresnes-les-Eguillon; 7 enfants.
Lambert, née Dumont (Esther), à Mélicocq; 5 enfants.
Langlois, née Soulier (Eugénie), à Saint-Just-en-Chaussée; 7 enfants.
Larsonnier, née Cagnet (Henriette), à Chambly; 6 enfants.
Leclercq, née Ille (Lucienne), à Chambly; 7 enfants.
Lefebvre, née Bricogne (Claire), à Liancourt; 5 enfants.
Lefebvre, née Roussel (Madeleine), à Longueil-Annel; 5 enfants.
Lemaire, née Le Bihan (Germaine), à Saint-Maximin; 7 enfants.
Lemaire, née Tressard (Juliette), à Berbery; 6 enfants.
Lemarchand, née Cartier (Simonne), à Gannes; 5 enfants.
Lemercier, née Waterlot (Denise), à Jaulzy; 6 enfants.
Lepetit, née Vallée (Joséphine), à Marissel-Beauvais; 5 enfants.
Lequeux, née Moineuse (Héléna), à Compiègne; 7 enfants.
Lesure, née Corpart (Clotilde), au Mesnil-en-Thelle; 5 enfants.
Le Thierry d'Ennequin, née Segretain (Henriette), à Nogent-sur-Oise; 6 enfants.
Letort, née Taupin (Julia), à Compiègne; 6 enfants.
Levasseur, née Antoinette (Bérangère), à Crépy-en-Valois; 6 enfants.
Lièvre, née Dupont (Alice), à Liancourt; 5 enfants.
Louis, née Bernard (Louise), à Pont-Sainte-Maxence; 7 enfants.
Louvet, née Loubert (Jeanne), à Notre-Dame-du-Thil, Beauvais; 7 enfants.
Martin, née Coquerelle (Lucie), à Thourotte; 5 enfants.
Martle, née Goret (Paulette), à Creil; 5 enfants.
Matte, née Balny (Marie-Louise), à Sains-Morainvillers; 6 enfants.

Maulet, née Deweerdt (Juliette), à Bresles; 5 enfants.
Maury, née Derville (Juliette), à Compiègne; 5 enfants.
Mavre, née Devillers (Julienne), à Couloisy; 6 enfants.
Melaye, née Soullier (Marie), à Vignemont; 5 enfants.
Mercier, née Becquet (Alphonsine), à Montataire; 5 enfants.
Mesnard, née Bourgeois (Blanche), à Bresles; 5 enfants.
Michel, née Vache (Louise), à Jaux; 6 enfants.
Monnet, née Galuchot (Jeanne), à Senlis; 5 enfants.
Morel, née Juvancy (Charlotte), à Royaucourt; 5 enfants.
Moulard, née Gatoux (Anna), à Villers-Saint-Paul; 6 enfants.
Navet, née Govaert (Marie-Louise), à Liancourt; 5 enfants.
Neveu, née Boivin (Suzanne), à Senlis; 5 enfants.
Nopal, née Delaitre (Marie), à Villers-Saint-Paul; 6 enfants.
Panchon, née Thos (Yvonne), à Pontarmé; 6 enfants.
Petit, née Cousin (Henriette), à Villers-Saint-Paul; 5 enfants.
Petit, née Gosset (Cécile), à Beauvais; 5 enfants.
Pilleux, née Hubart (Simonne), à Creil; 7 enfants.
Pinguet, née Hirth (Solange), à Méru; 7 enfants.
Poirmeur, née Bourgoin (Elisabeth), à Domfront; 7 enfants.
Poix, née Lebon (Louise), à Houdancourt; 6 enfants.
Poulain, née Leger (Victoire), à Creil; 7 enfants.
Quint, née Declein (Nelly), à Chiry-Ourscamps; 6 enfants.
Remoissenet, née Le Merrer (Simonne), à Rouvillers; 5 enfants.
Roger, née Daubenton (Laure), à Nointel; 5 enfants.
Rose, Mabire (Louise), à Chambors; 6 enfants.
Roudière, née François (Florence), à Bresles; 5 enfants.
Saingery, née Masson (Madeleine), à Compiègne; 5 enfants.
Salot, née Renouard (Emilie), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Sanson, née Beauval (Gilberte), à Sarcus; 7 enfants.
Sauzay, née Vedye (Julia), à Mélicocq; 5 enfants.
Seme, née Pottier (Margueritte), à Mélicocq; 5 enfants.
Soiron, née Gardinier (Léone), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Spitaels, née Roussel (Louise), à Ponchon; 6 enfants.
Surdiancourt, née Barrois (Simonne), à Fresnes-l'Eguillon; 5 enfants.
Tallon, née Dumont (Eugénie), à Saint-Sulpice; 5 enfants.
Taret, née Roy (Gabrielle), à Crépy-en-Valois; 5 enfants.
Terre, née Loiniot (Alice), à Marolles; 7 enfants.
Thibault, née Maesschalk (Simonne), à Barbery; 5 enfants.
Thorigny, née Decoins (Marie-Louise), à Plessier-sous-Saint-Just; 7 enfants.
Tredez, née Planchays (Jeanne), à Saint-Just-des-Marais, Beauvais; 5 enfants.
Truphemus, née Fournier (Charlotte), à Chambly; 6 enfants.
Vaillant, née Desmet (Marcelle), à Nogent-sur-Oise; 5 enfants.
Valet, née Alanquand (Henriette), à Saint-Maximin; 5 enfants.
Vasseur, née Duhamel (Armande), à Chambly; 6 enfants
Vedie, née Joye (Charlotte), à Compiègne; 5 enfants.
Wañard, née Boulet (Rosemonde), à Trosly-Breuil; 6 enfants.

ORNE

Médaille d'or.

Mmes

Beaunoir, née Flais (Marguerite), à Flers; 10 enfants.
Costard, née Rouge (Paule), à Champsecret; 13 enfants.
Dubec, née Jobard (Hélène), à Flers; 10 enfants.
Gérard (veuve), née Pelletier (Germaine), à l'Home-Chamondot; 11 enfants.
Grapain, née Baucheron (Odette), à Sées; 12 enfants.
Mongreville, née Rosey (Georgette), à Alençon; 12 enfants.
René, née Charlemoine (Christiane), au Sap-André; 10 enfants.
Richardeau, née Guiot (Albertine), à Saint-Symphorien-des-Bruyères; 11 enfants
Touze, née Flais (René), à Flers; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Aguille, née Jouanneau (Germaine), au Theil-sur-Huisne; 9 enfants.
Batard, née Salles (Georgette), à Chenedouit; 9 enfants.
Blais, née Guitton (Marie-Louise), à Landisacq; 8 enfants.
Breillot, née Letirand (Albertine), à Flers; 9 enfants.
Brisset, née Albert (Simone), à Calligny; 8 enfants.
Charles, née Rouxel (Marie), à Flers; 9 enfants.
Gallier, née Leroux (Marie), à Monlilly; 8 enfants.
Grisot, née Amiard (Marie), à Flers; 8 enfants.
Hennequin, née Leprevost (Bonne Louise), à Mortagne; 8 enfants.
Lebassard, née Jean (Juliette), à Calligny; 8 enfants.
Lebret, née Gosselin (Marthe), à Cerisy-Belle-Etoile; 9 enfants.
Loret, née Lefoulon (Germaine), à Faverolles, 8 enfants.
De Panthou, née Caudron de Cauquerlaumont (Marie), à Flers; 8 enfants.
Pilon, née Lechat (Augustine), à Athis; 9 enfants
Poulain, née Jeudy (Marie), à Flers; 9 enfants.
Poutet, née Trouinard (Béatrice), à Condé-sur-Huisne; 9 enfants.
Serreau, née Didier (Anne-Marie), à Flers; 8 enfants.
Toutain, née Chaslain (René), à Monceaux; 9 enfants.
Troquet, née Turpin (Joséphine), à Macé; 8 enfants.
Troquet, née Gonsard (Yvonne), à Argentan; 9 enfants.
Villette, née Louveau (Rose-Marie), à Domfront; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Alexandre, née Dubois (Léa), à Saint-Germain-le-Vieux; 5 enfants.
Angenard, née Morin (Ernestine), à Condé-sur-Huisne; 7 enfants.
Ballon, née Feret (Isidorine), à Flers; 5 enfants.
BeNonde, née Galle (Marie), à Condé-sur-Huisne; 5 enfants.
Benoit, née Aubine (Denise), à la Ferté-Macé; 6 enfants.
Besnard, née Marchand (Pauline), à Flers; 6 enfants.
Bourdon, née Villette (Suzanne), à Loisail; 5 enfants.
Brault, née Blais (Germaine), à la Lande-Patry; 5 enfants.
Brisset, née Lerévérend (Madeleine), à Calvguy; 6 enfants.
Buvron, née Bournault (Yvonne), à Sées; 5 enfants.
Carlin, née Bellier (Hélie), à Argentan; 5 enfants.
Chauvin, née Le Tivenez (Albertine), à Condé-sur-Huisne; 5 enfants.
Chemin, née Piron (Hélène), à Flers; 5 enfants.
Coenon, née Pote (Marie), à Mortagne; 6 enfants.
Collin, née Dival (Marie), à Flers; 7 enfants.
Corbière, née Le Roi (Suzanne), à Flers; 5 enfants.
Decana, née Maucorns (Marguerite), à La Lande-Patry; 5 enfants.
Denormandy, née Brunet (Blanche), à Condé-sur-Huisne; 6 enfants.
Devedec, née Coatmeur (Marguerite), à Lonlay-le-Tesson; 5 enfants.
Dian, née Guêtre (Louise), à Mortagne; 5 enfants.
Dolet, née Brisset (Désirée), à la Ferté-Macé; 5 enfants.
Drault, née Horeau (Vitaline), à Neauphes-sous-Essai; 7 enfants.
Durand, née Manguin (Edith), à Saint-Germain-le-Vieux; 7 enfants.
Eude, née Gauquelin (Lucienne), à Bellou-en-Houlme; 6 enfants.
Evrard, née Derenne (Georgette), à Mortagne; 6 enfants.
Fillette, née Fontaine (Renée), à La Ferté-Macé; 5 enfants.
Foulain, née Ricordeau (Alphonsine), à Sainte-Gauburge; 6 enfants.
Fouquet, née Lefevre (Aimée), à Flers; 5 enfants.
Fouyet, née Rhin (Geneviève), à Saint-Sulpice-sur-Rille; 5 enfants.
Geandier, née Verdure (Germaine), à Echauffour; 6 enfants.
Groussard, née Mary (Louise), à Montilly; 6 enfants.
Guerrier, née Brière (Fernande), à Flers; 6 enfants.
Guesdon, née Cotillard (Andrée), à Sées; 5 enfants.
Guillemot, née Ragot (Joséphine), au Bouillon; 6 enfants.
Heuze, née Morel (Marcelle), à Domfront; 6 enfants.
Jehannin, née Planchais (Germaine), à Flers; 5 enfants.
Lebailly, née Plessis (Marie), à Flers; 6 enfants.
Le Boulanger de Capelle, née de Pellegard-Malhortio (Marguerite), à Saint-Germain-le-Vieux; 7 enfants.
Legarlantezeck, née Coupry (Léonce), à Sées; 5 enfants.
Lemarchand, née Rallu (Marie), à Mortagne; 5 enfants.
Leroy, née Martineau (Blanche), à Saint-Germain-le-Vieux; 7 enfants.
Lorion, née Detrez (Germaine), à Athis; 7 enfants.
Maignan, née Chevalier (Marie), à Saint-Germain-le-Vieux; 7 enfants.
Marie, née Heulard (Marguerite), à Athis; 7 enfants.
Marquet, née Langoisseur (Germaine), à Guenquesalles; 7 enfants.
Mauger, née Jaute (Henriette), à Vanvou; 7 enfants.
Michel, née Frenée (Victorine), à Cahan; 6 enfants.
Noga, née Leroy (Alice), à Flers; 5 enfants.
Notanuy, née Grygi (Yvonne), à Heugon; 6 enfants.
Paris, née Profichet (Marie), à Saint-Paul; 5 enfants.
Petit, née Mary (Suzanne), à Saint-Georges-des-Groseillers; 5 enfants.
Pillaerd, née Mottier (Emilienne), à la Ferté-Macé; 5 enfants.

Piquet, née Milon (Juliette), à Saint-Georges-des-Groseillers; 5 enfants.
Plet, née Nedelec (Marie), à Heugon; 7 enfants.
Pouvreau, née Lejay (Anne-Marie), à Alençon; 5 enfants.
Requier, née Ducellier (Louise), à Saint-Georges-des-Groseillers; 7 enfants.
Rier, née Vixera (Clémence), à la Ferrière-au-Doyen; 5 enfants.
Robillard, née Breux (Yvonne), à la Ferté Macé; 5 enfants.
Robinet, née Mauboussin (Suzanne), à Flers; 6 enfants.
Royer, née Ollier (Marthe), à Fontenai-sur Orne; 5 enfants.
Samzun, née Poirier (Andrée), à Alençon; 5 enfants.
Tan Made, née Jousselin (Renée), au Pas Saint-Lhommer; 7 enfants.
Thoury, née Goulhot (Germaine), à Domfront; 5 enfants.
Vergneau, née Fruchaud (Germaine), à Domfront; 5 enfants.

PAS-DE-CALAIS

Médaille d'or.

Mmes

Bailly (veuve), née Humetz (Marie), à Vaudringhem; 13 enfants.
Boucry, née Lenne (Florimonde), à Divion; 12 enfants.
Boullet, née Delobel (Maria), à Saint-Omer; 12 enfants.
Boulnois, née Sy (Jeanne), à Isbergues; 10 enfants.
Bourgois, née Waguet (Louise), à Estrée; 10 enfants.
Caron, née Beclin (Marie), à Hocquinghen; 12 enfants.
Chatelain, née François (Edwige), à Divion; 10 enfants.
Coltrez, née Legrand (Léa), à Guarbecques; 10 enfants.
Debarge, née Boldin (Maria), à Ruminghem; 10 enfants.
Decroix, née Pederencino (Julia), à Avion; 10 enfants.
Degand, née Baussart (Marthe), à Ames; 10 enfants.
Delabre, née Lejosne (Aurélie), à Liévin; 11 enfants.
Delattre, née Brassart (Ernestine), à Houdain; 10 enfants.
Delpierre, née Vitse (Cécile), à Saint-Omer; 10 enfants.
Delplace, née Cousin (Irène), à Nielles-les-Blequin; 10 enfants.
De Sainte-Maresville, née Bailly (Lucie), à Campagne-le-Boulonnais; 11 enfants.
Drouard, née Hecquet (Marie), à Frethun; 10 enfants.
Dachy, née Palliez (Coralie), à Souchez; 10 enfants.
Flahaut, née Thuillier (Augustine), à Saint-Josse; 10 enfants.
Fourmeaux, née Cadoret (Marie), à Harnes; 10 enfants.
Gosselin, née Guerville (Simonne), au Touquet; 10 enfants.
Hameau, née Ashman (Madeleine), à Hénin-Liétard; 10 enfants.
Hendre, née Leroy (Marie), à Guarbecques; 10 enfants.
Hode, née Dieu (Adrienne), à Cucq; 11 enfants.
Huyghe, née Cauwet (Adolphine), à Guarbecques; 11 enfants.
Lecœur, née Mortaigne (Claire), à Cuinchy; 10 enfants.
Leprêtre, née Quembez (Maria), à Guarbecques; 11 enfants.
Lhoez, née Monchaux (Léontine), à Pont-à-Vendin; 10 enfants.
Louvet, née Legrand (Rachel), à Rumilly; 10 enfants.
Milliot, née Colombier (Marie), à Ruminghem; 11 enfants.
Payen, née Ricart (Juliette), à Divion; 10 enfants.
Perrault, née Brunel (Marie), à Cucq; 10 enfants.
Picquart, née Delannel (Germaine), à Zutkerque; 10 enfants.
Plée, née Gimonnet (Marie-Louise), à Cucq; 10 enfants.
Pourchel, née Pillier (Céline), à Journy; 13 enfants.
Rambur, née Longuet (Elise), à Saint-Folquin; 10 enfants.
Rémy, née Lenoir (Suzanne), à Pas-en-Artois; 11 enfants.
Rohart, née Beaurain (Julia), à Cucq; 13 enfants.
Santune, née Dhalenne (Irma), à Humbert; 10 enfants.
Tassart, née Viandier (Mariette), à Calais; 11 enfants.
Tyteca, née Lanez (Louise), à Frethun; 10 enfants.
Vambre, née Prevost (Marie), à Etaples; 10 enfants.
Vergniez, née Noel (Palmyre), à Ferques; 12 enfants.
Verpoorte, née Vanmassenhove (Blanche), à Marles-les-Mines; 10 enfants

Médaille d'argent.

Mmes

Alba, née Alba (Marcelle), à Saint-Omer; 8 enfants.
Bataille, née Leroy (Marthe), à Berck; 9 enfants.
Bayard, née Lamirand (Aline), à Clerques; 8 enfants.
Bertout, née Bouvet (Georgette), à Canettemont; 8 enfants.
Beiremieux, née Pigache (Germaine), à Arras; 9 enfants.
Beyaert, née Delohen (Anna), à Longuenesse; 8 enfants.
Bloquet, née Morel (Zélie), à Liévin; 8 enfants.
Bocquet, née Delhaye (Charlotte), à Vincly; 8 enfants.
Boldin, née Henneveux (Adèle), à Boulogne; 9 enfants.
Bouchez, née Caloin (Julie), à Etaples; 8 enfants.
Bourgoin, née Gournay (Jeanne), à Arras; 8 enfants.
Byhet, née Cousin (Eva), au Touquet; 9 enfants.
Carliez, née Mion (Marie), à Vendin-les-Béthune; 8 enfants.
Carpentier, née Bert (Simonne), à Saint-Omer; 9 enfants.
Cardon, née Lemaire (Solange), à Maresquel; 9 enfants.
Caron, née Duquenoy (Stéphanie), à Huby-Saint-Leu; 9 enfants.
Carre, née Gilliet (Gabrielle), à Bruay; 8 enfants.
Cleton, née Chartrez (Blanche), à Verchocq; 9 enfants.
Compiègne, née Delhaye (Honorine), à Cremarest; 9 enfants.
Compiègne, née Gomel (Solange), à Wirwignes; 9 enfants.
Cornuel, née Defrancq (Germaine), à Hailli-court; 9 enfants.
Courbo, née Blanchard (Simone), à Gouy-Saint-André; 9 enfants.
Cuvillier, née Labarre (Eugénie), à Verchocq; 9 enfants.
Daguebert, née Danger (Marie), à Huby-Saint-Lieu; 8 enfants.
Davion, née Carteza (Angèle), à Lens; 8 enfants.
Deberles, née Leroy (André), à Arras; 8 enfants.
Delarue, née Hertault (Geneviève), à Cucq; 8 enfants.
Delenclos, née Tillier (Rosemonde), à Saint-Josse; 9 enfants.
Devailly, née Edouard (Lucie), à Planques; 8 enfants.
Dozinel, née Armani (Gabrielle), à Erquières; 9 enfants.
Dufeutrelle, née Vangrevenynghe (Luc), à Calais; 9 enfants.
Duhamel, née Duwicquet (Marie), à Verchocq; 8 enfants.
Durier, née Gallet (Julia), à Berck-Plage; 9 enfants.
Eckelbondt, née Limousin (Germaine), à Ruminghem; 8 enfants.
Favolle, née Dandre (Yvonne), à Longuenesse; 8 enfants.
Flahaut, née Bastien (Marcelle), à Cucq; 8 enfants.
Florentin, née Duhamel (Léa), à Saint-Omer; 9 enfants.
François, née Macquet (Alphonsine), à Berck; 8 enfants.
Fournet, née Baugard (Marguerite, à Sangatte; 8 enfants.
Gammelin, née Poulet (Yvonne), à Grenay; 8 enfants.
Golliot, née Lenglet (Madeleine), à Boulogne; 8 enfants.
Guilbert, née Pattyn (Bernadette), à Longuenesse; 8 enfants.
Hanscotte, née Delahodde (Alfréda), à Saint-Folquin; 8 enfants.
Hermant, née Levray (Elise), à Saint-Omer; 8 enfants.
Hernout, née Segard (Andréa), à Saint-Omer; 8 enfants.
Hinaux, née Richard (Armande), à Maresquel; 8 enfants.
Hotier, née Segret (Marie), à Recquew-sur-Course; 8 enfants.
Hulot, née Pailleux (Mathilde), à Guarbecques; 8 enfants.
Leborgne, née Lesnes (Louise), à Calonne-Liévin; 8 enfants.
Leclercq, née Decrombecque (Jeanne), à Chocques; 9 enfants.
Lepretre, née Lecat (Désirée), à Etaples; 8 enfants.
Leroy, née Wilquin (Rosa), à Longuenesse; 8 enfants.
Leveleux, née Pavy (Pauline), à Rang-du-Fliers; 8 enfants.
Luchez, née Duponchel (Marie), à Guarbecques; 8 enfants.
Maison, née Lepretre (Hélène), à Outreau; 8 enfants.
Marin, née Fackeure (Céline), à Arras; 8 enfants.
Marson, née Cozette (Julia), à Cucq; 8 enfants.
Martel, née Hannoy (Marie), à Guarbecques; 9 enfants.
Mesurolle, née Vanwarreghem (Pauline), à Laventie; 8 enfants.
Meunise, née Broussin (Berthe), à Saint-Josse; 8 enfants.
Millien, née Verhaegen (Marguerite), à Calais; 8 enfants.
Mordacq, née Thiebaut (Olive), à Nedonchel; 9 enfants.
Pauchet, née Blangez (Céline), à Saint-Folquin; 8 enfants.
Petillon, née Lugeux (Jeanne), à Laventie; 9 enfants.
Philippe, née Allouchery (Malvina), Ruminghem; 8 enfants.
Picot, née Lepretre (Marie-Louise), à Cucq; 9 enfants.
Plée, née Feron (Pauline), à Cucq; 8 enfants.
Ratel, née Fardel (Clémence), à Guarbecques; 8 enfants.
Ravaux, née Caron (Angèle), à Saulty; 9 enfants.
Reant, née Rackelboom (Euphémie), à Guarbecques; 8 enfants.
Regnaut, née Tetu (Marthe), à Saint-Josse; 8 enfants.
Roux, née Debruyne (Augustine), à Bruay; 8 enfants.
Salon, née Boucly (Henriette), à Canettemont; 8 enfants.
Seillier, née Delatre (Berthe), à Boulogne; 8 enfants.

Bellier, née Dillaye (Louise), à Cucq; 9 enfants.
Bmeesters, née Janty (Marie-Louise), à Etaples; 8 enfants.
Taillez, née Vasseur (Jeanne), à Montigny-en-Gohelle; 8 enfants.
Tavernier, née Verlie (Sylvanie), à Noyelles-sous-Lens; 8 enfants.
Therouanne, née Dovergne (Fernande), à Méricourt; 9 enfants.
Therriez, née Cornu (Céline), à Houdain; 8 enfants.
Thibaut, née Lebrun (Eugénie), à Arras; 9 enfants.
Thuillier, née Bastien (Emma), à Saint-Josse; 8 enfants.
Thuilez, née Creton (Marie), à Guarbecques; 8 enfants.
Toursel, née Devez (Suzanne), à Guarbecques; 8 enfants.
Toursel, née Lancon (Françoise), à Vendin-lez-Béthune; 9 enfants
Trannin, née Dhoudain (Marie), à Vermelles; 8 enfants.
Trupin, née Dermont (Céline), à Berck-Plage; 8 enfants.
Vambre, née Becquelin (Juliette), à Etaples, 8 enfants.
Vancappel, née Vanuxem (Estelle), à Ruminghem; 9 enfants.
Vandomme, née Delbreuf (Reine), à Gosnay; 8 enfants.
Vasseur, née Cnokaert (Fernande), à Houdain; 8 enfants.
Verdun, née Vasseur (Simonne), à Arras; 8 enfants.
Wallois, née Pique (Suzanne), à Verchocq; 8 enfants

Médaille de bronze.

Mmes

Agez, née Lefran (Louise), à Blériot-Plage; 6 enfants.
Ancelet, née Meunier (Angèle), à Guarbecques; 6 enfants.
Allinckx, née Ramette (Edwige), à Arras; 5 enfants.
Andries, née Ringard (Claire), à Guarbecques; 5 enfants.
Bacquet, née Letocart (Marguerite), à Arras; 5 enfants.
Barde, née Horville (Marie-Louise), à Cucq; 5 enfants.
Basset, née Testart (Frida), à Vimy; 5 enfants.
Bavière, née Pottier (Rosa), à Hulluch; 7 enfants.
Beaucourt, née Jeames (Gabrielle), à Arras; 7 enfants
Becourt, née Mionnet (Marthe), à Cucq; 7 enfants.
Becquelin, née Maillart (Juliette), à Cucq; 5 enfants.
Beck, née Brehon (Léa), à Gosnay; 5 enfants.
Becquet, née Valembois (Julia), à Béthune; 6 enfants.
Beaurain, née Brassac (Gabrielle), à Maresquel; 5 enfants.
Belamiri, née Rosey (Yvonne), à Barlin; 5 enfants.
Benoit, née Lagache (Yvette), à Achicourt; 6 enfants.
Blanc, née Derambure (Albertine), à Arras; 7 enfants.
Blondel, née Masset (Anna), à Rumilly; 7 enfants.
Blouin, née Sellier (Marie), à Cavron-Saint-Martin; 6 enfants.
Boddaert, née Lamotte (Juliette), à Beaumont-en-Artois; 5 enfants.
Boidin, née Carre (Alice), à Ruminghem; 7 enfants.
Boidin, née Hermant (Geneviève), à Ruminghem; 5 enfants.
Bomble, née Senis (Elvire), à Annezin-lez-Béthune; 5 enfants.
Bon, née Parrot (Marthe), à Sains-en-Gohelle; 6 enfants.
Bonnet, née Ringot (Laurence), à Marck; 5 enfants.
Boucher, née Raveaux (Zulmé), à Barlin; 7 enfants.
Boudinel, née Lion (Céline), à la Loge; 6 enfants.
Boudoux, née Specque (Angèle), à Aix-en-Ergny; 6 enfants.
Boulenger, née Brogniart (Hélène), à Contes; 7 enfants.
Bontemps, née Paraart (Odette), à Marles-les-Mines; 5 enfants.
Boutillier, née Jumetz (Germaine), à Etaples; 5 enfants.
Brasseur, née Marella (Germaine), à Calais; 6 enfants.
Brunet, née Savaete (Suzanne), au Quesnoy-en-Artois; 5 enfants.
Bruyer, née Obert (Marie), à Recques-sur-Course; 6 enfants.
Buiche, née Delrue (Marie), à Verchocq; 5 enfants.
Butel, née Butel (Julie), à Cucq; 7 enfants.
Cabas, née Delepine (Clarisse), à Guisy; 7 enfants.
Caloin, née Chabry (Adelina), à Etaples; 5 enfants.
Calon, née Coste (Lucie), à Cucq; 5 enfants.
Caloin, née Roche (Hélène), à Etaples; 5 enfants.
Calonne, née Dauchelle (Georgette), à Isbergues; 6 enfants.
Cardon, née Godet (Julia), à Maresquel; 6 enfants.
Caron, née Fourrier (Léontine), à Saint-Josse; 7 enfants.
Caron, née Lheureux (Eugénie), à Noyelles-sous-Lens; 5 enfants.
Caron, née Modeste (Louise), à Cucq; 5 enfants.
Caron, née Poiret (Germaine), à Cucq; 7 enfants.
Caron, née Roussel (Hortense), à Maresquel; 5 enfants.
Caron, née Théophile (Andrée), à Cucq; 6 enfants.
Carre, née Bourgeois (Germaine), à Saint-Omer; 6 enfants.
Caudevelle, née Gouin (Louise), à Hesdin; 5 enfants.
Caux, née Lelièvre (Aimée), à Hocquinghem; 5 enfants.
Cazier, née Bedile (Hélène), à Frethun; 6 enfants.
Charpentier, née Pomart (Marie-Thérèse), à Vendin-lez-Béthune; 5 enfants.
Chevalier, née Caron (Alexina), à Quilen; 5 enfants.
Chombart, née Legillon (Angèle), à Verquin; 5 enfants.
Choquet, née Berloux (Suzanne), à Boulogne; 5 enfants.
Cocquempot, née Wissocq (Flore), à Ruminghem; 6 enfants.
Cornu, née Bourguignon (Suzanne); à Rang-du-Fliers; 5 enfants.
Cottrez (Juste), née Douillet (Mathilde); à Guarbecques; 6 enfants.
Coupet, née Beccart (Marie), à Guarbecques; 6 enfants.
Courquin (Antoine), née Magniez (Marie), à Boulogne; 6 enfants.
Cousin, née Caullez (Mireille), à Vendin-les-Béthune; 6 enfants.
Cousin, née Moutel (Marie), à Eleu-dit-Leauwette; 5 enfants.
Crepin, née Wacquet (Yvonne), au Touquet; 5 enfants.
Crepy (Adrien), née Croise (Léontine), à Frévent; 6 enfants.
Crestien, née Sueur (Angèle), à Berck; 6 enfants.
Creunet (Henri), née Lignier (Jeanne), à Maresquel; 5 enfants.
Cristallin, née Odul (Denise), à Isbergues; 6 enfants.
Dachicourt, née Guerville (Marthe), à Cucq; 5 enfants.
Dalibon (André), née Cazin (Cornélie), à Brêmes-lez-Ardres; 5 enfants.
Dambrune (Arthur), née Tissier (Germaine), à Guarbecques; 5 enfants.
Damie, née Godwin (Nélézia), à Saint-Folquin; 5 enfants.
Daniel, née Lucas (Zénobie), à Montreuil; 6 enfants.
Debergh, née Victoor (M.-Louise), à Longuenesse; 5 enfants.
Descamps, née Degremont (Marcelle), à Berck; 6 enfants.
Decocq, née Foulon (Madeleine), à Hocquinghen; 6 enfants.
Defer, née Heugue (Jeanne), à Guarbecques; 5 enfants.
Defurne, née Mercier (Louisa), à Frethun; 6 enfants.
Degardin, née Duhem (Berthe), à Eleu-dit-Leauwette; 5 enfants.
Dejong-Mayer, née Lefebvre (Maria), à Vitry; 5 enfants.
Delable, née Pruvost (Angèle), à Longuenesse; 6 enfants.
Delaine, née Dehavay (Alice), à Calais; 5 enfants.
Delaire, née Huyghe (Suzanne), à Guarbecques; 6 enfants.
Delannel, née Guilbert (Julienne), à Ruminghem; 5 enfants.
Delannoy, née Ballar (Angèle), à Penin; 7 enfants.
Delannoy, née Lebrun (Geneviève), à Saint-Folquin; 6 enfants.
Delannoy, née Trotin (Alphonsine), à Guarbecques; 6 enfants.
Delbe, née Delobel (Marie), à Loison-sur-Créquoise; 6 enfants.
Delcluze, née Grumelard (Louise), à Boulogne; 5 enfants.
Delebarre, née Leclercq (Berthe), à Laventie; 6 enfants.
Delenclos, née Driatte (Berthe), à Rang-du-Fliers; 6 enfants.
Deleplace, née Leroy (Gabrielle), à Barbure; 5 enfants.
Delfly, née Caron (Angèle), à Longuenesse; 7 enfants.
Deflol, née Hoyer (Florina), à Contes; 5 enfants.
Delotel, née Queste (Marguerite), à Guarbecques; 5 enfants.
Delplace, née Dehaine (Mathilde), à Guarbecques; 6 enfants.
Delrue, née Gourdin (Marcelle), à Berck; 5 enfants.
Demarcy, née Prudhomme (Flavie), à Cucq « Trépied »; 5 enfants.
Demey, née Dauchy (Clarisse), à Guarbecques; 6 enfants.
Descamps, née Lépine (Lætitia), à Bruay; 6 enfants.
Dethoor, née Lacompte (Madeleine), à Béthune; 5 enfants.
Dethoor, née Boddaert (Sidonie), à Saint-Venant; 6 enfants.
Deunette, née Cappelle (Julia), à Cucq « Trépied »; 6 enfants.
Dieu, née Molon (Angèle), à Billy-Montigny; 5 enfants.
Dournel, née Pecqueur (Cécile), à Burbure; 7 enfants.
Duboc, née Playez (Julie), à Berck; 7 enfants.
Dubuisson, née Dupetit (Marie), à Guarbecques; 6 enfants.
Duc, née Verdin (Céline), à Bruay; 6 enfants.
Duhamel, née Dannet (Clara), à Ham-en-Artois; 5 enfants.
Dujardin, née van de Ginste (Jeanne), à Lens; 5 enfants.
Dumont, née Debarge (Aline), à Ruminghem; 6 enfants.
Dumont, née Lamour (Céline-Clémence), au Touquet; 5 enfants.
Duplouy, née Desquesnes (Maria), à Guarbecques; 6 enfants.
Duponchel, née Desprez (Rose), à Guarbecques; 6 enfants.
Durlez, née Ducrocq (Léontine), à Aire-sur-la Lys « Saint-Quentin »; 6 enfants.

Duval, née Delrue (Justine), à Marenla; 6 enfants.
Duval, née Marquilly (Denise), à Saulty; 5 enfants.
Duwattez, née Chrétien (Marie), à Zutkerque; 6 enfants.
Evin, née Lemoine (Céline), à Béthune; 7 enfants.
Fasquel, née Sadon (Marcelle), à Cucq « Trépied »; 5 enfants.
Fasquel, née Lœuilliot (Maria), à Marck « Fort Vert »; 6 enfants.
Fauquet, née Dufrenne (Suzanne), à Outreau; 5 enfants.
Flajollet, née Rolland (Antoinette), à Longuenesse; 6 enfants.
Flauw, née Lavallée (Suzanne), à Béthune; 5 enfants.
Fleuet, née Jalu (Joséphine), à Bonningues-lès-Calais; 7 enfants.
Flocteil, née Holle (Oléma), à Béthune; 6 enfants.
Follet, née Dumont (Marie), à Saint-Omer; 5 enfants.
Fossier, née Goetcheluck (Germaine), à Saint-Omer; 7 enfants.
François, née Jamar (Jeanne), à Saint-Omer; 6 enfants.
Fristot, née Le Roux (Simone), à Sainte-Austreberthe; 5 enfants.
Goset, née Lefebvre (Hélène), à Aire-sur-la Lys (Saint-Martin); 6 enfants.
Goursay, née Libert (Marie), à Mazingarbe; 6 enfants.
Gourlet, née Dagbert (Hélène), à Hénin-Liétard; 6 enfants.
Geebant, née Boubet (Léa), à Saint-Josse; 6 enfants.
Guerville, née Ducrocq (Léonie), à Longvillers; 5 enfants.
Guilbert, née Pollet (Germaine), à Longuenesse; 7 enfants.
Guilion, née Martel (Marie), à Frethun; 5 enfants.
Haulicœur, née Lièvre (Emilienne), à Saulty; 5 enfants.
Hedin, née Guerville (Suzanne), à Béthune; 5 enfants.
Hennère, née Collier (Alice), à Brevillers; 5 enfants.
Herlange, née Menuge (Marie), à Cucq; 5 enfants.
Hermant, née Penet (Raymonde), à Longuenesse; 6 enfants.
Hermant, née Houziaux (Joachine), à Beaumont; 6 enfants.
Hidoux, née Cabaret (Isabelle), à Guarbecques; 5 enfants.
Hivart, née Douclin (Fernande), à Etaples; 5 enfants.
Hocq, née Berrier (Alsace), à Burbure; 5 enfants.
Houx, née Osseland (Héloïse), à Saint-Omer; 5 enfants.
Hoyez, née Brongniart (Berthe), à Vendin-le-Vieil; 7 enfants.
Humbert, née Deleau (Marie-Thérèse), à Longuenesse; 5 enfants.
Huyghe, née Delotel (Alfréda), à Guarbecque; 6 enfants.
Iabled, née Miest (Philomène), à Vendin-le-Vieil; 5 enfants.
Jacques, née Grivart (Eugénie), à Calais; 6 enfants.
Jennequin, née Manier (Madeleine), à Longuenesse; 5 enfants.
Joly, née Bigand (Eugénie), à Rang-du-Fliers; 7 enfants.
Joly, née Lefebvre (Célina), à Sains-en-Gohelle; 6 enfants.
Joly, née Debrabander (Madeleine), à Marles-les-Mines; 5 enfants.
Jourdain, née Creton (Hélène), à Cuinchy; 5 enfants.
Jourdant, née Lherbier (Maria), à Calonne-Ricouart; 5 enfants.
Judas, née Marolle (Ismérie), à Noyelles-sous-Lens; 6 enfants.
Kertrestel, née Pavy (Eugénie), à Arras; 6 enfants.
Ladsous, née Claye (Marie-Antoinette), à Carvin; 5 enfants.
Lagache, née Godet (Berthe), à Cucq « Trépied »; 5 enfants.
Lagache, née Muet (Marie), à Béthune; 5 enfants.
Lambert, née Jougleux (Henriette), à Lumbres; 5 enfants.
Landru, née Dufresne (Louise), à Avion; 7 enfants.
Lattaignant, née Gillon (Marguerite), à Boulogne; 7 enfants.
Laversin, née Laversin (Marie), à Guarbecques; 7 enfants.
Leblanc, née Bultel (Clorie), à Burbure; 5 enfants.
Lebran, née Lenoir (Louise), à Cucq; 6 enfants.
Lebrun, née Laurent (Léa), au Quesnoy-en-Artois; 5 enfants.
Lecoustre, née Wavran (Reine), à Esquerdes; 7 enfants.
Lecucq, née Defachelle (Anna), à Frethun; 5 enfants.
Ledoux, née Droit (Elisabeth), au Touquet; 5 enfants.
Lefèvre, née Pierru (Yvonne), à Outreau; 5 enfants.
Lefebvre, née Wacongne (Marie), à Cucq; 5 enfants.
Lejeune, née Joubel (Magdeleine), à Cucq « Trépied »; 5 enfants.
Lejeune, née Boudinel (Marine), à la Loge; 6 enfants.
Lemaire, née Douilly (Yvonne), à Ruminghem; 6 enfants.
Lemaitre, née Ratel (Florentine), à Lapugnoy; 5 enfants.
Lembre, née Laversin (Mathilde), à Guarbecques; 5 enfants.
Lepilliet, née Cailliez (Victoria), à Beugin; 7 enfants.
Leprêtre, née Plée (Germaine), à Cucq; 7 enfants.
Leprêtre, née Perrault (Léonie), à Etaples; 7 enfants.
Leprêtre, née Caron (Louise), à Etaples; 5 enfants.
Leprêtre, née Gosselin (Emélie), à Etaples; 7 enfants.
Leprêtre, née Gosselin (Emélie), à Etaples; 5 enfants.
Leprince, née Massemin (Thérèse), à Saint-Folquin; 5 enfants.
Lequien, née Magry (Raymonde), à Saint-Omer; 5 enfants.
Leroux, née Billet (Charlotte), à Boulogne; 6 enfants.
Leroy, née Morinet (Georgette), à Ruminghem; 5 enfants.
Lesage, née Delcroix (Anna), à Avion; 6 enfants.
Letellier, née Cabuzel (Céline), à Ruyaulcourt; 6 enfants.
Leveaux, née Lanier (Léonie), à Eleu-dit-Leauwette; 7 enfants.
Lheureux, née Way (Marthe), à Calais; 6 enfants.
Libert, née Labarre (Amélie), à Verchocq; 6 enfants.
Libert, née Quehen (Marie), à Outreau; 5 enfants.
Liboz, née Petit (Victorine), à Liévin; 5 enfants.
Loisel, née Cuvillier (Paule), à la Loge; 5 enfants.
Lozingue, née Beaujois (Marie), à Maresquel; 6 enfants.
Magrit, née Havart (Adèle), à Outreau; 5 enfants.
Maillard, née Lemaire (Irène), à Verchocq; 7 enfants.
Mailliot, née Bruchet (Zélie), à Montreuil; 5 enfants.
Malet, née Selos (Raymonde), à Bruay; 5 enfants.
Mallevaes, née Watelle (Irène), à Saint-Omer; 6 enfants.
Maniez, née Dehaudt (Raymonde), à Bruay; 5 enfants.
Marcq, née Lamour (Félicienne), à Cucq; 5 enfants.
Margolle, née Caron (Marie-Louise), à Etaples; 5 enfants.
Margolle, née Ansart (Emilienne), à Etaples; 6 enfants.
Marie, née Rogin (Albertine), à Aire-sur-la-Lys; 5 enfants.
Mariette, née Wamin (Madeleine), à Conty; 7 enfants.
Marmuse, née Loriaux (Clémentine), à Ognies; 5 enfants.
Marseille, née Sergent (Augustine), à Saint-Josse; 5 enfants.
Martel, née Colson (Berthe), à Guarbecques; 6 enfants.
Martel, née Beaudin (Emilienne), à Saint-Nicolas-lès-Arras; 6 enfants.
Martel, née Walle (Clotilde), à Guarbecques; 6 enfants.
Martin, née Mismer (Aline), à Boisleux-Saint-Marc; 5 enfants.
Masson, née Gaborieau (Andrée), à Cucq; 5 enfants.
Mercier, née Hanotte (Jeanne), à Ham-en-Artois; 5 enfants.
Meurot, née Valois (Fernande), au Quesnoy-en-Artois; 5 enfants.
Molon, née Chappe (Olive), à Guarbecques; 5 enfants.
Morel, née Moreau (Noémie), à Eleu-dit-Leauwette; 5 enfants.
Morchepont, née Blondel (Berthe), à Longuenesse; 5 enfants.
Motheron, née Cordier (Adrienne), à Longuenesse; 6 enfants.
Moutor, née Nempont (Alexandrine), à Cucq « Trépied »; 6 enfants.
Nempont, née Lamour (Zulma), à Cucq « Trépied »; 5 enfants.
Nempont, née Macquinghem (Juliette), à Cucq « Trépied »; 6 enfants.
Névejans, née Allaeys (Marie-Jeanne), à Verdin-le-Vieil; 5 enfants.
Noyelle, née Mahieu (Simonne), à Longuenesse; 5 enfants.
Ombreux, née Dufresne (Clémence), à Liévin; 6 enfants.
Omnès, née Devos (Henriette), à Boulogne; 6 enfants.
Oudin, née Mailly (Andrée), à Rang-du-Fliers; 5 enfants.
Patin, née Brabant (Léontine), à Outreau; 5 enfants.
Penet, née Derender (Raymonde), à Longuenesse; 7 enfants.
Péron, née Dusautoir (Marie), à Calais; 5 enfants.
Petit, née Hénocque (Marie-Jeanne), à Saint-Pol-sur-Ternoise; 5 enfants.
Petitpré, née Brassart (Léonie), à Guarbecques; 5 enfants.
Pichonnier, née Lesot (Julie), à Brimeux; 6 enfants.
Picot, née Grare (Marie), à Cucq « Trépied »; 6 enfants.
Picquart, née Lefèbvre (Suzanne), à Ruminghem; 7 enfants.
Pignon, née Fatoux (Zéphirine), à Vendin-lès-Béthune; 6 enfants.
Pinabiaux, née Lemort (Noëlla), à Houdain; 5 enfants.
Plichart, née Gamot (Elise), à Bruay; 5 enfants.
Pohier, née Botte (Joséphine), à Divion; 6 enfants.
Poignant, née Leprêtre (Lucie), à Etaples; 5 enfants.
Poiret, née Leblond (Aurélie), à Cucq; 6 enfants.
Ponche, née Truffier (Germaine), à Etaples; 5 enfants.
Poulain, née Evrard (Yvonne), à Ruminghem; 5 enfants

Poulet, née Verdure (Gabrielle), à Esquerdes; 7 enfants.
Pruvost, née Asselin (Léonie), à Berck; 7 enfants.
Quandalle, née Lavogez (Marthe), à Hucqueliers; 6 enfants.
Raoult, née Suiro (Jeanne), à Béthune; 5 enfants.
Rebena, née Holland (Marie-Louise), à Ruminghem; 5 enfants.
Richard, née Nicole (Angèle), à Avion; 6 enfants.
Rigaux, née Drouard (Augusta), à Frethun; 7 enfants.
Rivet, née Dubois (Yvette), au Touquet; 5 enfants.
Rouffe, née Sannier (Paule), à Outreau; 7 enfants.
Roussel, née Rémy (Marie), à Berck; 5 enfants.
Roussel, née Duriez (Clémence), à Cambrin; 5 enfants.
Roussel, née Fiolet (Albert), à Maresquel; 5 enfants.
Roussel, née Lebrun (Madeleine), à Bruay; 6 enfants.
Roussette, née Sylvain (Marie), à Beaumont; 7 enfants.
Routier, née Debroucker (Claire), à Cucq; 6 enfants.
Sailly, née Dupont (Virginie), à Cucq; 5 enfants.
Sailly, née Woussen (Jeanne), à Ruminghem; 7 enfants.
Saison, née Potier (Marie-Louise), à Saint-Omer; 5 enfants.
Saudemont, née Goubelle (Fernande), à Houdain; 6 enfants.
Scanner, née Mayeux (Julia), à Hénin-Liétard; 5 enfants.
Schynkel, née Gautier (Mathilde), à Houdain; 5 enfants.
Seillier, née Roux (Emilienne), à Cucq; 7 enfants.
Sénéchal, née Payen (Mathilde), à Boiry-Saint-Martin; 6 enfants.
Sénéchal, née Houbart (Maria), à Quarbecques; 5 enfants.
Sergent, née Sénéchal (Berthe), à Cucq; 7 enfants.
Sergent, née Lhullier (Louise), à Saint-Josse; 6 enfants.
Six, née Fauvergne (Agnès), à Grenay; 5 enfants.
Stoclin, née Mesmacque (Marie), à Saint-Martin-au-Laert; 5 enfants.
Stopin, née Vasseur (Marthe), à Bremes-lez-Ardres; 6 enfants.
Tagand, née Tirant (Julie), à Cucq; 7 enfants.
Tant, née Caron (Marie), à Guarbecques; 7 enfants.
Tavernier, née Coquerelle (Henriette), à Bremes-lez-Ardres; 5 enfants.
Tétu, née Petit (Irène), à Cucq «Trépied »; 5 enfants.
Theilliez, née Brunelle (Léa), à Beugin; 6 enfants.
Thillon, née Bigo (Paulette), à Bruay; 5 enfants.
Thomas, née Gueblez (Anne), à Cucq; 5 enfants.
Thomas, née Orcus (Marie-Madeleine), à Béthune; 6 enfants.
Tillier, née Giroutx (Augustine), à Saint-Josse; 5 enfants.
Toulotte, née Clerbout (Lucienne), à Burbure; 5 enfants.
Toupet, née Boutte (Julia), à Brevillers; 5 enfants.
Toupet, née Lafortune (Augustine), au Quesnoy-en-Artois; 5 enfants.
Toupiol, née Guilbert (Agnès), à Longuenesse; 5 enfants.
Treboute, née Vauquier (Germaine), à Contes; 5 enfants.
Turpin, née Noedt (Simone), à Verquin; 5 enfants.
Valentin, née Lepingle (Camilla), à Cucq « Trépied »; 5 enfants.
Vambre, née Sailly (Pierrette), à Etaples; 5 enfants.
Vandereyken, née Mouton (Marie), à Contes; 5 enfants.
Veret, née Daire (Marcelle), à Gosnay; 6 enfants.
Varetz, née Kydts (Emilienne), à Divion; 5 enfants.
Varlet, née Leurette (Zélie), à Boulogne; 5 enfants.
Verny, née Legru (Marie), à Souchez; 6 enfants.
Verons, née Delattre (Clémence), à Bremes-lez-Ardres; 6 enfants.
Vesiez, née Delalen (Georgette), à Saulty; 5 enfants.
Vetu, née Dewevre (Elise), à Ruminghem; 6 enfants.
Viseur, née Tanfin (Blanche), à Liévin; 5 enfants.
Wadoux, née Malahude (Louise), à Berck; 6 enfants.
Walle, née Treboute (Justine), à Contes; 6 enfants.
Warot, née Louvrie (Augusta), à Saint-Omer; 6 enfants.
Wedent, née Auger (Lucienne), à Longuenesse; 5 enfants.
Willaume, née Condette (Florentine), à Bremes-lez-Ardres; 7 enfants.

PUY-DE-DOME

Médaille d'or.

Mmes
Vermorel, née Fluteaux (Madeleine), à Riom; 11 enfants.
Villevaud, née Graciot (Marie), à Cébazat; 12 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Astier, née Chalembel (Edmée), à Clermont-Ferrand; 9 enfants.
Chatain, née Chatain (Pauline), à Effiat; 8 enfants.
Ferreyrolle, née Moreau (Lucie), à Clermont-Ferrand; 8 enfants.
Laurent, née Combe (Marie), à Saint-Bonnet-près-Riom; 9 enfants.
Roux, née Dufour (Henriette), à Clermont-Ferrand; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Bideau, née Courtadon (Odette), à Royat; 5 enfants.
Chassagne, née Prady (Germaine), à Chapluzat; 6 enfants.
Chaunier, née Fey (Juliette), à Saint-Alyre-d'Arlanc; 6 enfants.
Clément, née Vergne (Andrée), à Clermont-Ferrand; 5 enfants.
Couturier, née Vigier (Lucienne), à Lezoux; 5 enfants.
Crismanowich, née Mousnier (Louise), à Riom; 7 enfants.
Deplagne, née Dusson (Lucienne), à Saint-Alyre-d'Arlanc; 5 enfants.
Derozier, née Bourgeois (Louise), à Clermont-Ferrand; 5 enfants.
Desnoyer, née Chabanne (Marguerite), à Monlferrand; 5 enfants.
Fourtin, née Justine (Marcelle), à Clermont-Ferrand; 5 enfants.
Gannat, née Olagnon (Marcelle), à Maringues; 7 enfants.
Garidel, née Cellier (Claudia), à Peschadoires; 7 enfants.
Garnier de Labareyre, née Gaillard (Berthe), à Chamalières; 5 enfants.
Guérin, née Albaret (Alix), à Riom; 5 enfants.
Lajarge, née Courthiat (Marcelle), à Saint-Eloy-les-Mines; 5 enfants.
Magaud, née Oléon (Olga), à Aulnat; 6 enfants.
Michaut, née Blanc (Andrée), à Saint-Eloy-les-Mines; 7 enfants.
Michel, née Berthe (Marie), à Riom; 5 enfants.
Missiev, née Dosne (Marcelle), à Saint-Eloy-les-Mines; 5 enfants.
Monestier, née Chabaud (Maria), à Beaumont; 6 enfants.
De Moustier, née de Wavrechin (Gabrielle), à Constance (Allemagne); 6 enfants.
Rocque, née Charlet (Andrée), à Royat; 5 enfants.
Sokolsky, née Abelin (Antonine), à Clermont-Ferrand; 5 enfants.
Sieger, née Chavot (Andrée), à Saint-Eloy-les-Mines; 5 enfants.
Vellet, née Favier (Marie-Rose), à Riom; 6 enfants.
Villard, née Laroche (Elisabeth), à Ambert; 5 enfants.

PYRENEES (BASSES-)

Médaille d'or.

Mmes
Bedoure, née Cassen (Anna), à Sault-de-Navaille; 10 enfants.
Terren, née Garcia (Denise), à Moumour; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Bergeret, née Bernez-Vignolle (Madeleine), à Nousty; 8 enfants.
Horgue, née Prieu (Amélie), à Lucgarier; 8 enfants.
Lagière, née Huguet (Alice), à Denguin; 9 enfants.
Larrousse, née Cazaux (Marie), à Nousty; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Bedourède, née Mounacq (Anna), à Serres-Sainte-Marie; 5 enfants.
Bergeret, née Bernadet (Euphrasie), à Nousty; 6 enfants.
Birou, née Vergeron (Rosalie), à Labastide-Monrejau; 7 enfants.
Bourdieu, née Cazalou (Alice), à Labastide-Monrejau; 6 enfants.
Capendeguy, née Passicot (Jeanne), à Saint-Jean-de-Luz; 5 enfants.
Castaings, née Baccarrère (Julia), à Lucgarier; 7 enfants.
Castelbon, née Cassou, dite Silance (Jeanne-Marie-Anne), à Serres-Sainte-Marie; 6 enfants.
Cazenave, née Crampes (Jeanne-Marie), à Serres-Sainte-Marie; 6 enfants.
Cazenave-Tapie, née Gabaix (Victorine), à Nousty; 5 enfants.
Clos, née Murre-Troubet (Marie-Anastasie), à Nousty; 5 enfants.
Coustet, née Lamugue, veuve Pedelahore, à Serres-Sainte-Marie; 6 enfants.
Daubagna, née Ader (Ida), à Orthez; 6 enfants.
Ferran, née Ghedebau (Marie), à Labastide-Monrejau; 5 enfants.
Fezans, née Basta (Lucie), à Coublicq; 6 enfants.
Frechou, née Lacroix (Lucienne-Jeanne), à Nousty; 5 enfants.
Frossard, née Pouyanne (Marthe), à Orthez; 5 enfants.
Laborde, née Cassou (Clémence), à Pontacq; 5 enfants.
Laclau, née Prada (Jeanne), à Orthez; 5 enfants.
Lagarrue, née Bellocq (Marie), à Nousty; 5 enfants.
Lamoure, née Lanot (Marie), à Pontacq; 5 enfants.
Laraignou, née Hau (Marie), à Nousty; 5 enfants.
Lataste, née Dousseau (Renée), à Orthez; 5 enfants.
Laulhe, née Blaise (Janmine), à Labastide-Monrejau; 5 enfants.
Morin, née Caminade (Fernande), à Pau; 5 enfants.
Maury, née Guilhamet (Yvonne), à Orthez; 5 enfants.
Noguès, née Cazenave (Marie), à Labastide-Monrejau; 6 enfants.

Nougue, née Dauge (Henriette), à Pau; 6 enfants.

Nouquez, née Guichot (Catherine), à Nousty; 6 enfants.

Pecoste, née Pujo (Lucienne), à Serres-Sainte-Marie; 5 enfants.

Pedezert, née Cazerez (Thérèse), à Pardies-Monein; 5 enfants.

Rey, née Lavie-Liquet (Emma), à Serres-Sainte-Marie; 6 enfants.

Sarrabère, née Barrère (Marie-Louise), à Lacq; 5 enfants.

Sarthou, née Cazaban-Laguillon (Léontine-Jeanne), à Nousty; 5 enfants.

Vignau-Loustau, née Aubies-Trouilh (Lucienne), à Nousty; 5 enfants.

PYRENEES (HAUTES-)

Médaille de bronze.

Mme Henry, née Fochier (Suzanne), à Tarbes; 5 enfants.

PYRENEES-ORIENTALES

Médaille d'argent.

Mme Ouille, née Bonaventure (Marie-Louise), à Banyuls-sur-Mer; 9 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Birba, née Surjus (Thérèse), à Cerbère; 6 enfants.

Cabrol, née Calvet (Marie), à Rivesaltes; 5 enfants.

Clarimon, née Guisset (Dolorès), à Amélie-les-Bains; 6 enfants.

Decarsin, née Croux (Yvonne), à Cerbère; 5 enfants.

Fort, née Lévy (Angèle), à Rivesaltes; 5 enfants.

Grand, née Lafenêtre (Angèle), à Perpignan; 5 enfants.

Marsal, née Benavail (Yvonne), à Rivesaltes; 6 enfants.

Michel, née Roche (Marie), à Perpignann; 6 enfants.

Miquel, née Capdeville (Mathilde), à Perpignan; 5 enfants.

Olibo, née Simon (Paule), à Perpignan; 6 enfants.

Salve, née Marty (Marguerite), à Baho; 6 enfants.

Sire, née Crabie (Denise), à Cassagnes; 5 enfants.

Soler, née Artigue (Marguerite), à Perpignan; 5 enfants.

Tarrius, née Cautres (Marguerite), à Cerbère; 6 enfants.

Thomas, née Boyer (Françoise), à Cerbère; 6 enfants.

RHIN (BAS-)

Médaille d'or.

Mmes

Hirschmuller, née Goetz (Georgette), à Schiltigheim; 11 enfants.

Huffschmidt, née Simon (Louise), à Châtenois; 10 enfants.

Kocher, née Hoerdt (Marie-Hélène), à Schiltigheim; 10 enfants.

Meyer, née Kaltenbach (Louise), à Dorlisheim; 11 enfants.

Mrazeck, née Wolf (Hélène), à Reichstett; 10 enfants.

Muller, née Christmann (Joséphine), à Niederbronn-les-Bains; 12 enfants.

Riehl, née Konzett (Reinhilde), à Châtenois; 11 enfants.

Wahl, née Weber (Frieda), à Niederbronn-les-Bains; 15 enfants.

Walter, née Kurtz (Adèle), à Drulingen; 11 enfants.

Werner, née Hausser (Sophie), à Schiltigheim; 10 enfants.

Willm, née Ziebel (Emilie), à Barr; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Bauer, née Nagel (Rose), à Mertwiller; 9 enfants.

Elsaesser, née Frey (Louise), à Châtenois; 8 enfants.

Goerger, née Willmann (Georgette), à Sand; 8 enfants.

Krier, née Noirjean (Lucie), à Schiltigheim; 8 enfants.

Jehl, née Lamotte (Marie), à Hoenheim; 9 enfants.

Lunzenfichter, née Blaes (Josephine), à Niederbronn-les-Bains; 8 enfants.

Reisacher, née Roth (Antoinette), à Schiltigheim; 8 enfants.

Schiel, née Schmitzler (Marthe), à Niederhaslach; 8 enfants.

Strebler, née Erb (Berthe), à Mertzwiller; 9 enfants.

Strub, née Ulrich (Jeanne), à Strasbourg-Neudorf; 8 enfants.

Ziegler, née Bordmann (Marie), à Châtenois; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Bechtel, née Spitz (Elise), à Strasbourg-Neudorf; 6 enfants.

Berger, née Meyer (Thérèse), à Châtenois; 6 enfants.

Bindschedler, née Schlumberger (Jacqueline), à Strasbourg; 5 enfants.

Boesch, née Rauscher (Joséphine), à Châtenois; 5 enfants.

Bonn, née Elchinger (Caroline), à Strasbourg; 7 enfants.

Brunstein, née Bannwarth (Julie), à Châtenois; 6 enfants.

Chevalier, née Kugler (Jeanne), à Strasbourg; 5 enfants.

Conrath, née Roell (Marie), à Châtenois; 6 enfants.

Dillinger, née Fried (Lucie), à Strasbourg-Neudorf; 5 enfants.

Dolder, née Rosé (Jeanne), au Hohwald; 7 enfants.

Eibel, née Eyermann (Madeleine), à Schiltigheim; 6 enfants.

Elles, née Krieger (Lucie), à Oberschaeffolsheim; 5 enfants.

Engel, née Decker (Anne-Frieda), à Schiltigheim; 6 enfants.

Estner, née Schmidt (Jeanne), à Dinsheim; 6 enfants.

Firmery, née Garny (Julie), à Schiltigheim; 7 enfants.

Fritsch, née Martini (Jeanne), à Haguenau; 5 enfants.

Gleitz, née Oertel (Caroline), à Nothalten; 6 enfants.

Gebel, née Kuntz (Irène), à Hoenheim; 7 enfants.

Goepfert, née Keller (Berthe), à Strasbourg; 7 enfants.

Gries, née Gemmerle (Joséphine), à Steinbourg; 6 enfants.

Gsell, née Gerardy (Marie-Louise), à Strasbourg; 5 enfants.

Halter, née Koehl (Marie), à Steinbourg; 5 enfants.

Hamm, née Florian (Berthe), à Strasbourg-Neuhof; 6 enfants.

Hof, née Kempf (Marthe), à Schiltigheim; 5 enfants.

Huck, née Amberg (Emilie), à Nothalten; 7 enfants.

Jaeger, née Mosser (Anne), à Châtenois; 5 enfants.

Jenny, née Strubel (Catherine), à Niederhaslach; 7 enfants.

Kleinpeter, née Baechler (Marie), à Schiltigheim; 6 enfants.

Kuntz née Illig (Louise), à Munchhausen; 7 enfants.

Lehmann, née Heinrich (Sophie), à Schiltigheim; 7 enfants.

Lender, née Gully (Sophie), à Steinbourg; 7 enfants.

Lorentz, née Pfaltz (Caroline), à Niederbronn-les-Bains; 7 enfants.

Mambré, née Marandel (Emma), à Kehl-Strasbourg; 5 enfants.

Maurer, née Kuhn (Ernestine), à Châtenois; 5 enfants.

Merck, née Schmaltz (Marie), à Haguenau; 5 enfants.

Metz, née Obrecht (Joséphine), à Nothalten; 6 enfants.

Meyer, née Thirian (Marie), à Châtenois; 8 enfants.

Mollinet, née Schwaller (Joséphine), à Rosheim; 6 enfants.

Mondry, née Wilke (Yvonne), à Strasbourg-Meinau; 5 enfants.

Munio, née Messer (Emilie), à Strasbourg; 5 enfants.

Noss, née Fortmann (Catherine), à Wimmenau; 5 enfants.

Obri, né Laugner (Eugénie), à Chatenois; 6 enfants.

Régel, née Gramlich (Elisabeth), à Schiltigheim; 5 enfants.

Riedinger, née Stöhr (Marguerite), à Schiltigheim; 6 enfants.

Schaeffer, née Jacques (Antoinette), à Saverne; 5 enfants.

Schimtt, née Fuchs (Marie), à Chatenois; 7 enfants.

Schneider, née Genève (Marie), à Chatenois; 6 enfants.

Schweiger, née Wild (Marie), à Chatenois; 6 enfants.

Schweigert, née Gassman (Alice), à Chatenois; 6 enfants.

Sieffert, née Brombacher (Emilie), à Strasbourg; 6 enfants.

Spiz, née Durand (Paulette), à Sélestat; 5 enfants.

Staerle, née Dick (Adèle), à Niederbronn-les-Bains; 7 enfants.

Staub, née Staub (Anne), à Rosteig; 6 enfants.

Stemmer, née Steiner (Marie), à Bischwiller; 7 enfants.

Sur, née Durckel (Madeleine), à Sand; 6 enfants.

Trendel, née Borschneck (Marie), à Haguenau; 6 enfants.

Weber, née Humbert (Marguerite), à Strasbourg; 5 enfants.

Wegrich, née Thirian (Caroline), à Chatenois; 5 enfants.

Wintz, née Beyer (Elisa), à Chatenois; 5 enfants.

Witz, née Sablong (Joséphine), à Strasbourg; 6 enfants.

Woehrle, née Marcot (Marie), à Chatenois; 6 enfants.

RHIN (HAUT-)

Médaille d'or.

Mmes

Becher, née Maurer (Marie), à Mulhouse; 11 enfants.

Boespflug, née Probst (Eugénie), à Wittenheim; 12 enfants.

Burgard, née Schmidt (Suzanne), à Lutterbach; 12 enfants.

Christmann, née Auer (Marie), à Soultz; 11 enfants.

Eicher, née Zeugin (Charlotte), à Mulhouse; 12 enfants.

Fahr, née Koelhofer (Lucie), à Soultz; 10 enfants.

Hetsch, née Hauller (Anne), à Westhalten; 11 enfants.

Goetz, née Renno (Anne), à Rumersheim; 12 enfants.

Klen, née Renner (Albertine), à Mulhouse; 13 enfants.

Mura, née Vest (Anne), à Mulhouse; 11 enfants.

Sautebin, née Klen (Joséphine), à Bourtzwiller; 11 enfants.

Schneider, née Bernhard (Marie), à Soultz; 11 enfants.

Sommereisen, née Nast (Cécile), à Westhalten; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Althuser, née Rost (Anne-Marie), à Mulhouse; 9 enfants.
Antoine, née Jehel (Célestine), à Liépvre; 8 enfants.
Armbruster, née Krebs (Suzanne), à Mulhouse; 8 enfants.
Bergdoll, née Baehr (Eugénie), à Mulhouse, 8 enfants.
Bolthiot, née Husser (Marie), à Colmar; 9 enfants
Kieffer, née Walch (Marie-Jeanne), à Liépvre; 8 enfants.
Mure, née Meyer (Eugénie), à Westhalten; 8 enfants.
Schaeffel, née Bubendorf (Frieda), à Hagenthal-le-Bas; 8 enfants.
Schweitzer, née Dollmann (Hélène), à Blotzheim; 9 enfants.
Stoeg, née Dumoulin (Victorine), à Mulhouse; 6 enfants.
Vonfelt, née Grienenberger (Marie-Thérèse), à Mulhouse; 8 enfants.
Weber, née Rusch (Marie-Marguerite), à Ottmarsheim; 9 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Arnold, née Sifferlen (Marie-Joséphine), à Fellering; 5 enfants.
Backenstrass, née Flock (Henriette), à Blotzheim; 5 enfants.
Bauer, née Boschert (Madeleine), à Mulhouse; 7 enfants.
Baumann, née Haefflinger (Anne-Marie), à Colmar; 6 enfants.
Bayer, née Marchand (Madeleine), à Munster; 5 enfants.
Bedez, née Marchand (Marie-Claire), à Liépvre, 6 enfants.
Belizung, née Garnier (Rosalie), à Masevaux; 6 enfants.
Bouchwalder, née Hubler (Marie-Louise), à Levoncourt; 6 enfants
Dreyfus, née Gentzbourger (Yvonne-Berthe), à Mulhouse; 5 enfants.
Ehkirch, née Kauffmann (Maria), à Ottmarsheim; 6 enfants.
Ellerlen, née Munsel (Anna), à Fellering; 5 enfants.
Dietschy, née Biehler (Caroline), à Mulhouse-Dornach; 7 enfants.
Fuchs, née Studer (Marie), à Blotzheim; 6 enfants.
Grandgeorge, née Grandgeorge (Marie), à Liépvre, 5 enfants.
Haller, née Walter (Marie), à Jungholtz; 7 enfants.
heckner, née Kehres (Françoise), à Bourtzwiller; 5 enfants.
Heinrich, née Klee (Anna), à Colmar; 7 enfants.
Hugin, née Keller (Hermine), à Blotzheim; 6 enfants.
Huntziger, née Hannauer (Anne), à Westhalter; 5 enfants.
Jémoli, née Metzler (Anne), à Munster; 7 enfants.
Karrer, née Dunser (Thérèse), à Mulhouse-Dornach; 7 enfants.
Kauffmann, née Scheidler (Marie-Madeleine), à Mulhouse; 5 enfants.
Ketterer, née Loos (Cécile), à Colmar; 5 enfants.
Knaebel, née Iggert (Marie-Louise), à Munster; 5 enfants.
Kuhn, née Reiter (Marie-Madeleine), à Brunstatt; 6 enfants.
Kusiner, née Vonarb (Marie-Stéphanie), à Colmar; 5 enfants.
Lang, née Dauer (Anna-Marie), à Colmar; 6 enfants.
Lassiat, née Sichler (Joséphine), à Liepvre; 5 enfants.
Lihrmann, née Kankowsky (Marie), à Mulhouse; 5 enfants.
Meyer, née Walch (Madeleine), à Westhalten; 7 enfants.
Minet, née Bluem (Céline), à Mulhouse-Dornach; 7 enfants.
Moebel, née Weiss (Marie-Thérèse), à Blotzheim; 6 enfants.
Mure, née Zeller (Marie), à Westhalten; 5 enfants.
Mure, née Heymes (Anne), à Westhalten; 6 enfants.
Neurohr, née Hummel (Salomé), à Mulhouse; 7 enfants.
Pierre, née Payan (Mireille), à Fellering-Wesserling; 5 enfants.
De La Porte des Vaux, née Prévost (Jeanne), à Mulhouse; 6 enfants.
Reibel, née Straumann (Joséphine), à Dolleren; 6 enfants.
Schelcher, née Ringler (Jeanne), à Wickerschwihr; 5 enfants.
Schlegel, née Cade (Marie-Thérèse), à Westhalten; 6 enfants.
Schlick, née Bader (Henriette), à Mulhouse; 5 enfants.
Schneider, née Premper (Jeanne), à Wintzenheim; 5 enfants.
Schwertz, née Kieffer (Eugénie), à Mulhouse; 6 enfants.
Schweyer, née Wunenburger (Octavie), à Mulhouse; 5 enfants.
Weibel, née Hueber (Eugénie), à Westhalten; 5 enfants.

RHONE

Médaille d'or.

Mmes
Agier, née Brouty (Eugénie), à Lyon; 10 enfants.
Bonnamour, née Perroy (Marie), à Lyon; 10 enfants.
Bonnard, née Dumortier (Jeanne), à Saint-Martin-en-Haut; 10 enfants.
Bony, née Vidal (Agathe), au Pollène-Loire; 10 enfants.
Bresson, née Meunier (Françoise), à Villefranche-sur-Saône; 10 enfants.
Chaverot, née Bastion (Jeanne), à Ancy; 10 enfants.
Granjon, née Bador (Marie), à Messimy; 12 enfants.
Joassard, née Chatelan (Benoîte), à Sainte-Foy-l'Argentière; 10 enfants.
Lacour, née Lecher-Piron (Marie-Louise), à Francheville-le-Haut; 10 enfants.
Lamberet, née Depardon (Eugénie), à Lyon; 10 enfants.
Materat, née Rampon (Marie), à Lyon; 10 enfants.
Merlanchon, née Berry (Jeanne), à Condrieu; 11 enfants.
Picard, née Morel (Benoîte), à Lyon; 10 enfants.
Pluvy, née Thizy (Jeanne), à Saint-Martin-en-Haut; 13 enfants.
Pothier, née Court (Marie), à Sain-Bel; 10 enfants.
Prollère, née Dubanchet (Marie), à Brussieu; 10 enfants.
Radisson, née Rostaing (Gilberte), à Lyon; 10 enfants
Rosier, née Drivon (Adrienne), à Brussieu; 10 enfants.
De Saint-Jean, née Blanc (Marie), à Ancy; 10 enfants.
Seraille, née Crozier (Marguerite), à Thurins; 10 enfants.
Vericel, née Bourrat (Eugénie), à Lyon; 10 enfants.
Viricel, née Vercherain (Marie), à Brussieu; 11 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Allarousse, née Raban (Juliette), à Lyon; 8 enfants.
Audibert, née Bouchard (Marie-Louise), à Charbonnière-les-Bains.
Ayne, née Augris (Maria), à Limonest; 8 enfants.
Biard, née Mingas (Emma), à Lyon; 8 enfants.
Billon, née Vivion (Julie), à Grigny; 8 enfants.
Blanc, née Sénéclauze (Louise), à Lyon; 8 enfants.
Bruyas, née Gonon (Maria), à Thurins; 9 enfants.
Cade, née Cotte (Anne-Marie), à Lyon; 9 enfants.
Chavrier, née Bène (Madeleine), à Lyon; 8 enfants.
Clavel, née Clairon (Annette), à Thurins; 9 enfants.
Cognard, née Comte (Jeanne), à Lyon; 8 enfants.
Curis, née Legerot (Suzanne), à Lyon; 8 enfants.
Delorme, née Guyot (Marie-Louise), à Thurins; 8 enfants.
Denis, née Fahy (Perroline), à Brussieu; 8 enfants.
Desprat, née Dubost (Marie-Louise), à Anse; 8 enfants.
Dyon, née Vagner (Yolande), à Francheville; 8 enfants.
Ferlay, née Chazallet (Jeanne), à Brussieu; 8 enfants.
Foussadier, née Deschamps (Caroline), à Caluire; 9 enfants.
Georges, née Magat (Fanny), à Saint-Genis-l'Argentière; 8 enfants.
Guyard, née Chemarin (Eugénie), à Grigny; 8 enfants.
Guyon, née Vachon (Suzanne), à Lyon; 8 enfants.
Jacquemin, née Collet (Sylvie), à Sainte-Foy-lès-Lyon; 8 enfants.
Jaillet, née Dumont (Marie), à Saint-Pierre-la-Palud; 8 enfants.
Large, née Thiolairon (Joséphine), à Gleize; 8 enfants.
Leridon, née Pagliano (Gabrielle), à Lyon; 8 enfants.
Lhopital, née Bert (Léonie), à Tassin-la-Demi-Lune; 8 enfants.
Mabboux, née Briatta (Elisabeth), à Lyon; 8 enfants.
Millard, née Pupier (Marie-Antoinette), à Lyon; 8 enfants.
Moilard, née Laurencin (Marie), à Chaponost; 9 enfants.
Morellon, née Lobre (Jeanne), à Chaussan; 8 enfants.
Nicolas, née Civier (Claudine), à Brussieu; 8 enfants.
Parcel, née Gauthier (Jeanne), à Collonges-au-Mont-d'Or; 8 enfants.
Pardin, née Pupier (Jeanne), à Vaugneray; 8 enfants.
Peuble, née Batisse (Jeanne), à Ancy; 8 enfants.
Plaisantin, née Barbier (Germaine), à Lyon; 8 enfants.
Pollet, née Grand (Francine), à Sainte-Foy-lès-Lyon; 8 enfants.
Ressicaud, née Martin (Elisa), à Haute-Rivoire; 8 enfants.
Ricanet, née Vautenin (Paulette), à Givors; 8 enfants.
Rivoire, née Ville (Antoinette), à Saint-Martin-en-Haut; 8 enfants.
Savoye, née Gobet (Marie), à Chiroubles; 8 enfants.
Sureau, née Pellet (Marie), à Tassin-la-Demi-Lune; 9 enfants.
Vulpat, née Lepin (Jeanne), à Ancy; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Abeillon, née Bonnefoy (Philomène), à Loire; 5 enfants.
Augagneur, née Trouillet (Henriette), à Poule; 7 enfants.
Badey, née Chambon (Louise), à Villeurbanne; 5 enfants.
Badout, née Batignier (Antoinette), à Marcy-l'Etoile; 5 enfants.
Baratin, née Simonet (Olga), à Limas; 5 enfants.

Bassi, née Lombard (Marthe), à Lyon; 5 enfants.
Bally, née Romet (Mathilde), à Loire; 7 enfants.
Bélier, née Hiouze (Etiennette), à Saint-Fons; 5 enfants.
Bercerd, née Moiroud (Ludowine), à Chessy; 5 enfants.
Berger, née Poix (Marie), à Thurins; 5 enfants.
Bergery, née Verdant (Madeleine), à Lyon; 5 enfants.
Bernerd, née Gout (Gilberte), à Lyon; 5 enfants.
Beroud, née Peillon (Marie-Louise), à Lyon; 5 enfants.
Biessy, née Thévenin ((Marie-Louise), à Saint-Fons; 5 enfants.
Billan, née Bois (Anne-Marie), à Caluire-et-Cuire; 5 enfants.
Billioud, née Payet (Gabrielle), à Caluire; 5 enfants.
Blanc, née Bruyas (Jeanne), à Thurins; 6 enfants.
Blanc, née Girard (Stéphanie), à Thurins; 5 enfants.
Blanc, née Josserand (Marie-Françoise), à Thurins; 5 enfants.
Blanchard, née Theizen (Germaine),, à Loire; 7 enfants.
Boisson, née Raginel (Joséphine), à Givors; 5 enfants.
Bonnier, née Delorme (Marie), à Thurins; 7 enfants.
Bouillard, née Chanu (Marie-Antoinette), à Saint-Georges-de-Reneins; 5 enfants.
Brun, née Crozier (Claudia), à Messimy; 5 enfants.
Bouteille, née Guyot (Marie), à Larajasse; 7 enfants.
Bres, née Courrier (Jeanne), à Lyon; 6 enfants.
Brossard, née Subrin (Elisa), à Saint-Genis-l'Argentière; 6 enfants.
Brosse, née Bordat (Louise), à Lyon; 5 enfants.
Brottet, née Biston (Marie-Louise), à Oullins; 6 enfants.
Bruyère, née Chazalet (Jeannette), à Brussieu; 6 enfants.
Buet, née Hydre (Marie), à Villefranche-sur-Saône; 7 enfants.
Buisson, née Ardouin (Marie-Thérèse), à Villeurbanne; 5 enfants.
Carret, née Barcet (Maria), à Saint-Symphorien-sur-Coise; 6 enfants.
Chandesris, née Lagarenne (Marie), à Saint-Pierre-la-Palud; 5 enfants.
Chantre, née Bessenay (Alice), à Thurins; 6 enfants.
Chantre, née Guyot (Marie), à Thurins; 6 enfants.
Chartier, née Bouchut (Catherine), à Saint-Symphorien-sur-Coise; 5 enfants.
Charvet, née Frier (Marie-Louise), à Villeurbanne; 5 enfants.
Charvet, née Marti (Elise) à Tassin-la-Demi-Lune; 6 enfants.
Chenard, née Joanin (Marie), à Lyon; 5 enfants.
Chevallier, née Laque (Gabrielle), à Lyon; 5 enfants.
Chevrot, née Bruyas (Marie), à Loire; 5 enfants.
Clavel, née Thévenon (Jeanne), à Saint-Martin-en-Haut; 5 enfants.
Cognet, née Mangin (Jeanne), à Lyon; 5 enfants.
Colin, née Rongier (Marguerite), à Lyon; 5 enfants.
Combe, née Porte (Jeanne), à Saint-Maurice-sous-Dargoire; 6 enfants
Comtet, née Cretin (Marie), à Lyon; 5 enfants.
Cote, née Montagnier (Marie-Louise), à Loire; 5 enfants.
Couilliandeau, née Morel (Léa), à Condrieu; 5 enfants.
Courbière, née Crozier (Francine), à Thurins; 5 enfants.
Courbière, née Grataloup (Claudine), à Thurins; 6 enfants.
Courrier, née Terrier (Pauline), à Lyon; 5 enfants.
Cozic, née Nony (Marie-Louise), à Lyon; 5 enfants.
Crozier, née Mégret (Marie), à Brussieu; 5 enfants.
Crouzet, née Page (Jeanne), à Lyon; 5 enfants.
Delay, née Dussud (Bénédicte), à Lyon; 5 enfants.
Decker, née Céna (Thérèse), à Lyon; 6 enfants.
Delore, née Ribes (Simone), à Lyon; 7 enfants.
Delorme, née Jaricot (Claudia), à Thurins; 5 enfants.
Demonet, née Cérésa (Rose), à Brignais; 7 enfants.
Deries, née Perruchot de la Bussière (Yvonne), à Lyon; 6 enfants.
Desrayaud, née Monfray (Claudia), à Gleize; 5 enfants.
Dorieux, née Brun (Alphonsine), à Sain-Loup; 5 enfants.
Dubois, née Perlo (Léontine), à Pierre-Bénite; 5 enfants.
Dubost - Martin, née Pontet (Augustine), à Saint-Loup; 5 enfants.
Ducard, née Saillard (Marthe), à Lyon; 5 enfants.
Ducottet, née Thévenon (Geneviève), à Lyon; 6 enfants.
Ducrot, née Savigny (Claudia), à Saint-Georges-de-Reneins; 5 enfants.
Dufour, née Meunier (Angèle), à Villeurbanne; 5 enfants.
Dumas, née Blachère (Henriette), à Lyon; 5 enfants.
Dupont - Ferrier, née Bernardin (Anne), à Lyon; 5 enfants.
Duranton, né Pacquelet (Marie-Rose), à Limas; 5 enfants.
Dussud, née Bonnier (Louise), à Rontalon; 6 enfants.
Escoffier, née Roger (Germaine), à Lyon; 5 enfants.
Emiel, née Guillot (Francine), à Lyon; 5 enfants.
Eyrien, née Roux (Rose), à Lyon; 6 enfants.
Farjot, née Bonhomme (Jeanne), à Ancy; 6 enfants.
Favier, née Astier (Clotilde), à Thurins; 5 enfants.
Felber, née Weidmann (Juliette), à Lyon; 5 enfants.
Fernandez, née Balastegui (Maria), à Venissieux; 5 enfants.
Férréol, née Solitaire (Jeanne), à Grigny; 6 enfants.
Ferret, née Messin (Germaine), à Lyon; 5 enfants.
Fluchaire, née Guillot (Simone), à Lyon; 5 enfants.
Fournel, née Clavel (Françoise), à Saint-Martin-en-Haut; 5 enfants.
Fouillet, née Fayard (Germaine), à Tassin-la-Demi-Lune; 5 enfants.
Frédière, née Loison (Antonia), à Brussieu; 5 enfants.
Fréney, née Mathon (Jeanne), à Sain-Bel; 5 enfants.
Gaucher, née Mulot (Jeanne), à Lyon; 6 enfants.
Gaudin, née Vernay (Jeanne), à Thurins; 7 enfants.
Génin, née Masson (Germaine), à Lyon; 5 enfants.
Geoffroy, née Robin (Yvonne), à Chiroubles; 5 enfants.
Gilbert, née Bonin (Jeanne), à Avenas; 7 enfants.
Girard, née Michallet (Marie), à Ancy; 6 enfants.
Giraud, née Mulaton (Marie), à Jarnioux; 5 enfants.
Giroud, née Bayzelon (Eliane), à Lyon; 5 enfants.
Giroux, née Gauthier (Marie), à Lyon; 5 enfants.
Glattard, née Boissy (Nelly), à Lyon; 5 enfants.
Grandjean, née Marillet (Marguerite), à Lyon; 5 enfants.
Granjon, née Guyot (Jeanne), à Larajasse; 6 enfants.
Granjon née Chantre (Justine), à Thurins; 7 enfants.
Gron, née Ferry (Stéphanie), à Lyon; 5 enfants.
Guigon, née Vicaire (Marie-Louise), à Villeurbanne; 5 enfants.
Guillat, née Vachot-Pilat (Cécile), à Dardilly-le-Haut; 5 enfants.
Guilloux, née Desvigne (Louise), à Villeurbanne; 5 enfants.
Guinamard, née Champ (Marie-Louise), à Brindas; 6 enfants.
Guittard, née Terrasse (Annette), à Grandris; 5 enfants.
Guyon, née Trillat (Francine), à Loire; 5 enfants.
Guyot, née Poyard (Marie-Joséphine), à Saint-Martin-en-Haut; 5 enfants.
Henry, née Remilly (Charlotte), à Taluyers; 5 enfants.
Hostalier, née Dumay (Jeanne), à Lyon; 5 enfants.
Hugueny, née Rolland (Suzanne), à Tassin-la-Demi-Lune; 5 enfants.
Jaboulay, née Peyle (Suzanne), à Oullins; 5 enfants.
Jacob, née Nugues (Francine), à Saint-Georges-de-Reneins; 5 enfants.
Jacquemet, née Dorel (Yvonne), à Saint-Georges-de-Reneins; 5 enfants.
Jannucci, née Barrier (Jeanne), à la Mulatière; 5 enfants.
Jarrier, née Chatard (Jeanne), à Lyon; 5 enfants.
Jassaud, née Tartas (Marcelle), à Lyon; 6 enfants.
Jeandeaux, née Camus (Gabrielle), à Lyon; 5 enfants.
Joly, née Fargère (Jeanne), à Brindas; 5 enfants.
Journoud, née Bruyas (Marie), à Loire; 6 enfants.
Jullien, née Bonnier (Claudine), à Duerne, 5 enfants.
Lafaye, née Cheymol (Suzanne), à Lyon; 5 enfants.
Laforets, née Faure (Maria), à Pierre-Bénite; 6 enfants.
Lamure, née Amour (Marie), à Loire; 5 enfants.
Large, née Perrier (Jeanne), à Lacenas; 6 enfants.
Laurand, née Diebolt (Marie), à Lyon; 5 enfants.
Lépine, née Augerolles (Germaine), à Lyon; 5 enfants.
Levenq, née Lacroix (Marie), à Lyon; 5 enfants.
Loire, née Saudin (Alice), à Ecully; 5 enfants.
Lombard, née Issartel (Eudoxie), à Lyon; 5 enfants.
Lombardo, née Arnaud (Amélina), à Lyon, 5 enfants.
Loudot, née Desbrosse (Jeanne), à Oullins; 5 enfants.
Louis, née Las (Marie-Antoinette), à Saint-Georges-de-Reneins; 5 enfants.
Marchal, née Ract-Madoux (Françoise), à Lyon; 5 enfants.
Martel, née Vial (Blanche), à Lyon; 5 enfants.
Martin, née Touzet (Marie-Aimée), à Saint-Georges-de-Reneins; 6 enfants.
Martinière, née Crozier (Françoise), à Saint-Martin-en-Haut; 5 enfants.
Mayaud, née Aubert (Régina), à Grigny; 5 enfants.
Meilland, née Charreton (Francine), à Sain-Bel; 5 enfants.

Ménard, née Julien (Marguerite), à Caluire; 6 enfants.
Michaud, née Terrenoire (Marie), à Lyon; 5 enfants.
Michel, née Machabert (Rosalie), à Lyon; 5 enfants.
Michelon, née Armenier (Flavie), à Lyon; 5 enfants.
Michon, née Perraut (Denise), à Marcilly-d'Azergues; 5 enfants.
Michaud, née Dufour (Claudine), à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; 5 enfants
Miconnet, née Favergeon (Marcelle), à la Haute-Giraudière, Brussieu; 6 enfants.
Millot, née Bray (Marguerite), à Lyon; 6 enfants.
Mogenet, née Faure (Mauricette), à Lyon; 5 enfants.
Mollard, née Salsac (Jeanne), à Lyon; 5 enfants.
Mondelain, née Bailly (Antoinette), à Saint-Etienne-des-Oullières; 7 enfants.
Mons, née Richard (Denise), à Villeurbanne; 5 enfants.
Morat, née Peyron (Jeanne), à Lyon; 5 enfants.
Morel, née Lathuillière (Maria), à Saint-Pierre-la-Palud; 5 enfants.
Mourelion, née Michel (Antoinette), à Brindas; 5 enfants.
Mouscaz, née Guichon (Marie-Louise), à Lyon; 6 enfants.
Murigneux, née Rivoire (Perrine), à Rontalon; 7 enfants.
Musy, née Borne (Elise), à Lyon; 5 enfants.
Neally, née Charvolin (Antoinette), à Saint-Martin-en-Haut; 5 enfants
Neve, née Parel (Marguerite), à Marcy-l'Etoile; 5 enfants.
Padet, née Bachelard (Marie-Rose), à Lyon; 5 enfants.
Pallière, née Venard (Marguerite), à Lyon; 5 enfants
Passot, née Lyant (Marie), à Tassin-la-Demi-Lune; 5 enfants.
Pedrini, née Fontaine (Madeleine), à Villeurbanne; 5 enfants.
Perrache, née Poy (Maria), à Thurins; 5 enfants.
Perraton, née Rozier (Perrina), à Sainte-Consorce; 5 enfants
Perronnet, née Dussuyer (Marie), aux Mottes, Brussieu; 7 enfants.
Perrot, née Picard (Jeanne), à Lyon; 6 enfants.
Pelavy, née Chaumard (Marie), à Lyon; 5 enfants.
Plisier, née Goutaret (Jeanne), aux Pins, Chaponost; 7 enfants.
Philly, née Clavel (Marie), aux Plaines, Saint-Martin-en-Haut; 5 enfants.
Picot, née Garnier (Madeleine), à Villeurbanne; 5 enfants.
Piedferts, née Bauchez (Marie), à Oullins; 5 enfants.
Pillet, née Savoye (Marie), à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; 6 enfants.
Piot, née Furnion (Marie), à Saint-Martin-en-Haut; 5 enfants.
Pluvy, née Dubleternay (Anaïs), à Thurins; 6 enfants.
Poix, née Sarcey (Bénédicte), à Thurins; 5 enfants.
Poncet, née Froment (Marie-Antoinette), à Saint-Martin-en-Haut; 7 enfants.
Pralus, née Schaeffer (Alice), à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; 5 enfants.
Rade, née Benière (Marie), à Oullins; 5 enfants.
Rantonnet, née Basset (Marie), à Fontaines-sur-Saône; 5 enfants.
Ressicaud, née Vernay (Marie), à Brussieu; 5 enfants.
Reynard, née Poyard (Marie), à Thurins; 6 enfants.
Reynaud, née Beauverie (Marie-Antoinette), à Lyon; 5 enfants.
Rigottier-Gois, née Curtet (Maria), à Lyon; 5 enfants.
Rinuccini, née Olichon (Rachel), à Lyon; 5 enfants.
Rival de Rouville, née Royer de La Bastie (Hedwige), à Lyon; 5 enfants.
Robelin, née Poulat (Marie), à Taluyers; 5 enfants.
Rochon du Verdier, née Reynaud (Gabrielle), à Lyon; 5 enfants.
Roguier, née Bourgier (Benoite), à Oullins; 5 enfants.
Roux, née Geoffray (Marie-Antoinette), à Villefranche; 5 enfants.
Rubin, née Suissa (Raymonde), à Lyon; 5 enfants.
Ruiliat, née Bessenay (Marie-Antoinette), à Saint-Symphorien-sur-Coise; 5 enfants.
Saby, née Eustache (Suzanne), à Lyon; 5 enfants.
Salignat, née Payre (Elisa), à Thurins; 6 enfants.
Sarcey, née Poncet (Jeanne), à Beaulieu-Saint-Bel; 5 enfants.
Savet, née Auzolle (Marie), à Lyon; 5 enfants.
Simon, née Vagnoux (Marcelle), à Condrieu; 5 enfants.
Socchi, née Chevron (Jeanne), à Saint-Symphorien-sur-Coise; 5 enfants.
Socoro, née Navarro (Julie), à Villeurbanne; 5 enfants.
Soly, née Guillard (Eugénie), à Saint-Vérand; 5 enfants.
Stouffiet, née Kieffer (Thérèse), à Lyon; 5 enfants.
Suchet, née Galuchot (Ida), à Lyon; 7 enfants.
Sybord, née Vallet (Madeleine), à Lyon; 5 enfants.
Tatot, née Maire (Marthe), à Lyon; 5 enfants.
Tavernier, née Panhard (Geneviève), à Lyon; 5 enfants.
Thénoz, née Bocquet (Suzanne), à Lyon; 6 enfants.
Thivillon, née Jullien (Antoinette), à Chaussan; 5 enfants.
Thizy, née Véricel (Marie), à Larajasse; 5 enfants.
Thomas, née Janique (Marie), à Loire; 5 enfants.
Thomassin, née Poumerol (Félicie), à Tarare; 5 enfants.
Thouilleux, née Guyot (Etiennette), à Saint-Maurice-sur-Dargoire; 7 enfants.
Tissot, née Goin (Simone), à Villeurbanne; 5 enfants.
Tranchand, née Robert (Reine), à Lyon; 5 enfants.
Treillard, née Brisset (Charlotte), à Limas; 6 enfants.
Triboilet, née Brot (Elisabeth), à Loire; 7 enfants.
Vacheron, née Bevy (Yvonne), à Jarnioux; 5 enfants.
Vernay, née Besson (Marie), à Brindas; 5 enfants.
Villard, née Molin (Jeanne), à Saint-Martin-en-Haut; 5 enfants.
Villard née Vericel (Perroline), à Larajasse; 5 enfants.
Villard, née Guigon (Isabelle), à Lyon; 5 enfants.
Vincent, née Bonnier (Pierrette), à Duerne; 5 enfants.
Vincent, née Tardy (Hélène), à Lyon; 6 enfants.
Vioujas, née Cognat (Léonie), à Lieu-du Perrin-Loire; 7 enfants.
Viricel, née Seon (Claudia), à Thurins; 6 enfants.
Virissel, née Faure (Jeanne), à Duerne; 5 enfants.
Volay, née Mure (Jeanne), à Saint-Genis-l'Argentière; 6 enfants.

SAONE (HAUTE-)

Médaille d'or.

Mmes

Card, née Tourchot (Anne-Marie), à Bougey; 10 enfants.
Derrier, née Laurent (Adeleine), à Héricourt; 10 enfants.
Henriot, née Legendre (Germaine), à Esprels; 10 enfants.
Jacquemain, née Jeanmougin (Gabrielle), à Plancher-les-Mines; 10 enfants.
Perrin, née Haustete (Jeanne), à Demangevelle; 10 enfants.
Ruff, née Beaudrey (Marie), à Senargent; 11 enfants.
Simonin, née Rapenne (Germaine), à Senargent; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Bournon, née Loigerot (Jeanne), à Traves; 9 enfants.
Callier, née Bourgeois (Madeleine), à Luxeuil-les-Bains; 8 enfants.
Causeret, née Laurent (Laurence), à Gray-la-Ville; 8 enfants.
Denis, née Grandhaie (Louise), à Vauvillers; 8 enfants.
Dupin, née Jacquemain (Marguerite), à Plancher-les-Mines; 8 enfants.
Massinger, née Tattu (Marguerite), à Ronchamp; 9 enfants.
Mougin, née Jeambrun (Germaine), à Conans; 9 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Bonnet, née Grattepain (Julia), à Frotey-lès-Vesoul; 5 enfants.
Bolognesi, née Cotta (Paulette), à Ronchamp; 5 enfants.
Brandon, née Mongey (Gabrielle), à Vesoul; 5 enfants.
Cachot, née Dufit (Marie-Louise), à Dampierre-lès-Conflans; 6 enfants.
Ducornet, née Vacherot (Suzanne), à Vernois-sur-Mance; 5 enfants.
Fleury, née Hartmann (Simone), à Plancher-les-Mines; 5 enfants.
Fournot, née Deroche (Jeanne), à Amance; 5 enfants.
Garret, née Camuset (Marcelle), à Purgerot; 5 enfants.
Girardot née Mouge (Elise), à Comberjon; 6 enfants.
Grangier, née Vadot (Emma), à Dampierre-lès-Conflans; 7 enfants.
Henry, née Laroche (Henriette), à Pomoy; 6 enfants.
Klopfer, née Bondenet (Antoinette), à Senargent; 6 enfants.
Lenzi, née Magnien (Henriette), à la Basse-Vaivre; 5 enfants.
Marie, née Vautrin (Marie), à Dampierre-les-Conflans; 6 enfants.
Marroig, née Curien (Elisabeth), à Plancher-les-Mines; 5 enfants.
Miquet, née Beuchey (Jeanne), à Montseugny; 5 enfants.
Pertel, née Fevre (Denise), à Jussey; 5 enfants.
Pettetin née Lalune (Juliette), à Montagney; 5 enfants.
Pheulpin, née Richard (Marie), à Ronchamp; 5 enfants.
Pinot, née Gérard (Emilie), à Melisey; 7 enfants.
Thevenot, née Marie (Odette), à Dampierre-lès-Conflans; 5 enfants.
Vuillemin, née Festa (Louise), à Arc-les-Gray; 5 enfants.

SAONE-ET-LOIRE

Médaille d'or.

Mmes

Beney, née Pillot (Marie), à Epinac-les-Mines; 10 enfants.

Bourjon, née Convert (Charlotte), à Granges; 10 enfants.

Bretin, née Guichon (Jeanne), à Louhans; 12 enfants.

Buoro, née Gardenal (Adèle), à Montceau-les-Mines; 12 enfants.

Gandrey, née Riaux (Marie-Louise), à Saint-Marcel; 10 enfants.

Loisy, née Thielland (Denise), à Saint-Marcel; 11 enfants.

Page, née Plassard (Marie), à Savigny-sur-Seille; 11 enfants.

Perche, née Lapalus (Marie), à Montmélard; 10 enfants.

Petiot, née Henry (Mathilde), à Saint-Loup-de-la-Salle; 10 enfants.

Thomas, née Rémy (Hélène), à la Charmée; 10 enfants.

Volet, née Morin (Marie), à Juif; 11 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Allamando, née Colin (Joséphine), à Sainte-Croix; 9 enfants.

Badet, née Borne (Cécile), à Montceau-les-Mines; 8 enfants.

Barabil, née Meon (Constance), à Saint-Léger-du-Bois; 8 enfants.

Barnay, née Duchamp (Germaine), à Epinac-les-Mines; 8 enfants.

Bergue, née Dubois (Elisa), à Jalogny; 8 enfants.

Bony, née Guigue (Marie), à Ameugny; 8 enfants.

Chalumeau, née Petiot (Jeanne), à Dompierre-en-Bresse; 8 enfants.

Châteaux, née Philippe (Marie), à la Chapelle-Saint-Sauveur; 9 enfants.

Constant, née Rud (Marie-Françoise), à Mâcon; 8 enfants.

Euvrard, née Langlet (Lucie), à Ecuelles; 8 enfants.

Ferrières, née Laureau (Eugénie), à Sanvignes-les-Mines; 8 enfants.

François, née Servy (Cladie), à Chalon-sur-Saône; 9 enfants.

Jaillet, née Roy (Adrienne), à Saint-Jean-des-Vignes; 9 enfants.

Lagoute, née Pelletier (Célestine), à Bissey-sous-Cruchaud; 9 enfants.

Lesavre, née Clair (Eugénie), à Epinac-les-Mines; 9 enfants.

Martin, née Martin (Antoinette), à Chagny; 8 enfants.

Martinetti, née Andreani (Marie), à Matour; 9 enfants.

Nectoux, née Benas (Marie-Louise), au Creusot; 8 enfants.

Noirot, née Tillerot (Jeanne), à Chalon-sur-Saône; 8 enfants.

Pacaud, née Dorier (Hermance), à la Chapelle-Saint-Sauveur; 8 enfants.

Piffaut, née Surrel (Marie-Louise), à Chalon-sur-Saône; 9 enfants.

Rosain, née Moissonnier (Félicie), à Montpont; 9 enfants.

Syre, née Laborier (Jeanne-Marie), à Lugny; 8 enfants.

Tatot, née Gueffier (Marie-Louise), à Chalon-sur-Saône; 8 enfants.

Vidal, née Salin (Jeanne), à Montceau-les-Mines; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Albert, née Charles (Françoise), au Puley; 5 enfants.

Andrieux, née Bocquet (Marie), à Chalon-sur-Saône; 5 enfants.

Bavoux, née Pancy (Gabrielle), à Montceau-les-Mines; 5 enfants.

Beauchamp, née Dupont (Clémentine), à Anzy-le-Duc; 5 enfants.

Beaufaron, née Cannet (Jeanne), à Montchanin-les-Mines; 5 enfants.

Berger, née Valot (Georgette), à Champforgeuil; 7 enfants.

Bernard, née Villemin (Emilienne), à Montceau-les-Mines; 6 enfants.

Berthoud, née Reverchon (Paulette), à Matour; 5 enfants.

Bide, née Evrard (Marthe), à Mâcon; 5 enfants.

Biesse, née Bordat (Henriette), à Vindecy; 6 enfants.

Blanchard-Gaillard, née Mollard (Jeanne), à Mâcon; 5 enfants.

Boissard, née Boissard (Marie), à la Chapelle-Saint-Sauveur; 6 enfants.

Bolleteau, née Knepper (Claudine), à Saint-Laurent d'Andenay; 5 enfants.

Bonnet, née Gueugnon (Andrée), à Chatenoy-le-Royal; 5 enfants.

Bonnin, née James (Marguerite), à Sanvignes-les-Mines; 5 enfants.

Bonnot, née Renault (Charlotte), à Saint-Vallier; 5 enfants.

Bordat, née Dumont (Marie-Louise), à Montceaux-l'Etoile; 5 enfants.

Bouchy, née Decher (Céline), à Saint-Symphorien-d'Ancelles; 5 enfants.

Boulicaut, née Boussard (Catherine), à Saisy; 6 enfants.

Bourgeois, née Mary (Mélanie), à Saisy; 5 enfants.

Colas, née Dubois (Malvina), à Saint-Léger-du-Bois; 5 enfants.

Congy, née Patay (Marcelle), à Marcigny; 5 enfants.

Coron, née Pillot (Julie-Yvonne), à Epinac-les-Mines; 6 enfants.

Cornu, née Monvoisin (Marcelle), à Chalon-sur-Saône; 6 enfants.

Coureau, née Moreau (Yvonne), à Vitry-en-Charollais; 6 enfants.

Cureau, née Ravet (Madeleine), à Montpont; 6 enfants.

Denizot, née Deneple (Alice), à Chaudenay; 6 enfants.

Deschamps, née Guer (Marie), à Saint-Vallier; 5 enfants

Després, née Gaudry (Clémentine), à Chalon-sur-Saône; 5 enfants.

Desvignes, née Friedmann (Alice), à Autun; 5 enfants.

Dorier, née Goux (Jeanne), à Chalon-sur-Saône; 5 enfants.

Dornier, née Margot (Denise), à Chalon-sur-Saône; 5 enfants.

Druet, née Russe (Cladie), à Champforgeuil; 7 enfants.

Duband, née Lagoutte (Germaine), à Montchanin-les-Mines; 5 enfants.

Ducarouge, née Berger (Jeanne), à Haute-fond; 5 enfants.

Dufour, née Leuthreau (Camille), à Farges-les-Chalon; 5 enfants.

Falconieri, née Bertaux (Marie-Louise, à Epinac-les-Mines; 6 enfants.

Flatot, née Dard (Aimée), à Saint-Marcel; 6 enfants.

Flattot, née Renaud (Marie), à Champforgeuil; 6 enfants.

Fournier, née Courtot (Suzanne), à Champforgeuil; 7 enfants.

Gambey, née Freron (Flavie), à Sagy; 7 enfants.

Gandre, née Peynache (Lucie), à Genelard; 5 enfants.

Gaudillat, née Guyennon (Fernande), à Uchizy; 7 enfants.

Gauthey, née Grange (Marguerite), à Sennecey-le-Grand; 5 enfants.

Geoffroy, née Clère (Léontine), à Savigny-sur-Seille; 6 enfants.

Girard, née Gallet (Marie), à Sagy; 5 enfants.

Goudard, née Cas (Paulette), à Chalon-sur-Saône; 6 enfants.

Gravallon, née Gay (Marie), à Chalon-sur-Saône; 5 enfants.

Gueutal, née Labeaune (Jeanne), à Marcigny; 5 enfants.

Guy, née Champly (Suzanne), à Mâcon; 5 enfants.

Jacob, née Bartholomey (Marie), à Champforgeuil; 6 enfants.

Jacqueson, née Boussard (Marie), à Saisy; 6 enfants.

Jame, née Demont (Clotilde), à Vindecy; 6 enfants.

Jandeau, née Delay (Claudine), à Sanvignes-les-Mines; 6 enfants.

Lafouge, née Berthault (Jeanne), à Saisy; 5 enfants.

Lagoutte, née Gilot (Marie), à Saint-Vallier; 5 enfants.

Lebeau, née Nectoux (Raymondes), au Creusot; 5 enfants.

Leblanc, née Lordey (Jeanne), à Saisy; 5 enfants.

Maillard, née Cottin (Anne-Gabrielle), à Epinac-les-Mines; 5 enfants.

Mallet, née Chapey (Lazarette), à Chagny; 6 enfants.

Martin, née Rousseau (Marie), à Saint-Vallier; 6 enfants.

Mandiola, née Vermare (Catherine), à Fontaines; 5 enfants.

Mauguin, née Manceaux (Jeanne), à Sanvignes-les-Mines; 6 enfants.

Mazoyer, née Spechner (Germaine), à Varennes-le-Grand; 6 enfants.

Meillerand, née Bouffange (Marie-Antoinette), à Artaix; 6 enfants.

Michel, née Boully (Marie), à Sagy; 7 enfants.

Mignot, née Dareau (Jeanne), à Saisy; 5 enfants.

Millauvois, née Morel (Germaine), à Chalon-sur-Saône; 5 enfants.

Moine, née Doudet (Marie), à Savigny-sur-Seille; 7 enfants.

Monin, née Bouchard (Jeanne), à Dampierre-en-Bresse; 7 enfants.

Monin, née Guichard (Elise), à Champforgeuil; 5 enfants.

Montillet, née Troncy (Lucie), à Matour; 6 enfants.

Morin, née Olivier (Madeleine), à Genelard; 5 enfants.

Nesme, née Chaintreuil (Marie-Louise), à Matour; 5 enfants.

Pannetier, née Brisepierre (Cladie), à Epinac-les-Mines; 6 enfants.

Paquet, née Veuillez (Yvonne), à Mâcon; 5 enfants.

Péchet, née Meunier (Marcelle), à Digoin; 6 enfants.

Pépin, née Parnaland (Georgette), à Chalon-sur-Saône; 5 enfants.

Pernin, née Coulon (Marthe), à Louhans; 6 enfants.

Perrin, née Renaud (Reine), à Saint-Léger-du-Bois; 5 enfants.

Petiot, née Boissard (Pauline), à Saint-Bonnet-en-Bresse; 6 enfants.

Picard, née Gautheron (Marie), à la Chapelle-Saint-Sauveur; 6 enfants.

Pillot, née Chanliau (Jeanne), à Epinac-les-Mines; 5 enfants.

Prud'hon, née Dumont (Eugénie), à Torcy; 5 enfants.

Rageot, née Richard (Cladie), à la Chapelle-Saint-Sauveur; 7 enfants.

Rajaud, née Carne (Jeanne-Josèphe), au Creusot; 5 enfants.

Richard, née Gautheron (Clémentine), à Branges; 7 enfants.

Rocher, née Vouillon (Marie-Antoinette), à Matour; 5 enfants.

Roy, née Gonin (Léonie), à Chaudenay; 7 enfants.

Vincent, née Massot (Cécile), à Bantanges; 6 enfants.

Vincent, née Pouly (Anna), à Mâcon; 6 enfants.

Viotte, née Choulet (Berthe), à Louhans; 5 enfants.

Vollot, née Boulicaut (Jeanne), à Saisy; 5 enfants.

Vollot, née Mazet (Georgette), à Saint-Léger-du-Bois; 6 enfants.
Voyon, née Frison (Pierrette), à Saint-Léger-du-Bois; 5 enfants.
Vuillard, née Richard (Juliette), à Chalon-sur-Saône; 5 enfants.

SARTHE

Médaille d'or.

Mmes

Aubry, née Lehoux (Marie), à Mamers; 10 enfants.
Babin, née Gruau (Léontine), à la Bazoge; 12 enfants.
Brossé, née Jardin (Marie), à Courcebœufs; 11 enfants.
Bruneau, née Nicolas (Léa), à Savigné-l'Evêque; 10 enfants.
Galleron, née Mezenge (Marie-Thérèse), à Béthon; 13 enfants.
Freteau, née Leturmy (Eugénie), à Solesmes), 10 enfants.
Gandon, née Delaporte (Germaine), à Tennie; 11 enfants.
Goux, née Roger (Marguerite), au Lude, 10 enfants.
Hubert, née Penchet (Clémence), à Asnières-sur-Vègre; 10 enfants.
Huron, née Guérin (Marie-Thérèse), à Saint-Jean-d'Assé; 10 enfants.
Job, née Fleury (Marie), à Montaillé; 10 enfants.
Laudereau, née Bois (Eugénie), à Saint-Mars-sous-Ballon; 10 enfants.
Laumois, née Gaspard (Yvonne), au Mans; 10 enfants.
Monnier, née Coulon (Henriette), à Saint-Jean-d'Assé; 10 enfants.
Mousset, née Geslain (Lucie), à Tuffé; 10 enfants.
Peltier, née Minier (Germaine), à Valennes; 11 enfants.
Poupard, née Marmignan (Clémentine), à Saint-Jean-d'Assé; 10 enfants.
Prieur, née Saunier (Marie), à Précigné; 10 enfants.
Rideray, née Hatton (Modeste), au Mans; 10 enfants.
Roinet, née Lenoir (Emilienne), à Juigné; 12 enfants.
Rouland, née Guyot (Juliette), à Saint-Léonard-des-Bois; 11 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Autin, née Dugat des Allimes (Christiane), au Mans; 8 enfants.
Barbier, née Bodineau (Alice), à Marolles-lès-Saint-Calais; 9 enfants.
Beloin, née Allard (Constance), au Lude; 8 enfants.
Blin, née Labasle (Raymonde), au Mans; 8 enfants.
Bodin, née Benoit (Germaine), à Savigné-l'Evêque; 8 enfants.
Bourneuf, née Atane (Armande), au Mans; 8 enfants.
Chambrier, née Hémery (Isabelle), au Grez ; 9 enfants.
Champion, née Vuillet (Hélène), à Noyen; 9 enfants.
Chatelain, née Fournigault (Valentine), au Mans; 9 enfants.
Chopin, née Gilbert (Augustine), à Précigné; 8 enfants.
Cosnet, née Cribier (Madeleine), à Chaufour-Notre-Dame; 8 enfants.
David, née Guyon (Andrée), à Mézières-sur-Lavardin; 8 enfants.
Davoine, née Ouvrard (Amélie), à la Fontaine-Saint-Martin; 9 enfants.
Desprès, née Rottier (Germaine), à Sainte-Sabine; 8 enfants.
Douet, née Fouret (Maria), à Fyé; 8 enfants.
Dubray, née Dhuit (Yvonne), à Saint-Gervais-de-Vic; 9 enfants.
Epineau, née Papillon (Renée), à Champaissant; 9 enfants.
Etienne, née Dubois (Marie), à Sainte-Jeanne; 8 enfants.
Girardot, née Pradeau (Odette), au Mans; 8 enfants.
Gouffier, née Bruneau (Angèle), à Louailles; 9 enfants.
Grignon, née Plessis (Suzanne), à Tuffé; 8 enfants.
Guilmin, née Maiche (Marie), à Vouvray-sur-Huisne; 9 enfants.
Hague, née Chambrier (Angèle), à Dollon; 8 enfants.
Huard, née David (Gabrielle), à Tassillé; 8 enfants.
Hesnault, née Molière (Germaine), à Sillé-le-Guillaume; 9 enfants.
Landemaine, née Chausson (Marie), au Mans; 8 enfants.
Leduc, née Bretonnier (Marie-Louise), à Fillé; 8 enfants.
Le Flahec, née Chevreuil (Joséphine), à Asnières-sur-Vègre; 8 enfants.
Leguet, née Poirier (Georgette), à Solesmes; 8 enfants.
Leparc, née Jauneau (Georgette), à Courcemont; 9 enfants.
Mahérault, née Leterire (Marie-Louise), à Savigné-l'Evêque; 9 enfants.
Marteau, née Richard (Angèle), à Moncé-en-Saosnois; 8 enfants.
Mollière, née Orlard (Jeanne), à Saint-Germain-du-Val; 8 enfants.
Monceaux, née Maillard (Augustine), à Précigné; 8 enfants.
Oswalt, née Garaud (Léa), à Sablé; 8 enfants.
Paumier, née Foglietti (Flaviennès), au Mans; 8 enfants.
Pichon, née Blavette (Georgette), au Mans; 9 enfants.
Pontonnier, née Lemarchand (Louise), à Précigné; 8 enfants.
Roger, née Renaudin (Denise), au Mans; 8 enfants.
Rouget, née Leconte (Juliette), à Dangeul; 9 enfants.
Sauvage, née Dugué (Gabrielle), à Tennie; 8 enfants.
Simon, née Besland (Marguerite), à Fillé; 9 enfants.
Spring, née Vauthier (Charlotte), à Valennes; 9 enfants.
Taillebout, née Dabouineau (Berthe), au Mans; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

André, née Simon (Yvonne), à Beaumont-Pied-de-Bœuf; 7 enfants.
Aubert, née Cochard (Thérèse), à Saint-Calais; 5 enfants.
Autin, née Bègue (Madeleine), au Mans; 5 enfants.
Baillard, née Lhermenier (Renée), au Bailleul; 7 enfants.
Barbault, née Villard (Marie), à Challes; 5 enfants.
Bardoux, née Lorilleux (Marie), à Courtillers; 7 enfants.
Bataille, née Conard (Marie), à Valennes; 7 enfants.
Baune, née Rioux (Marie-Louise), à Louailles; 5 enfants.
Beaudrier, née Letessier (Marguerite), à la Chapelle-Saint-Fray; 7 enfants.
Béchu, née Hautheux (Marthe), à Villaines-sur-Malicorne; 6 enfants.
Beluin, née Moriceau (Renée), à Montabon; 5 enfants.
Besnier, née Jamin (Marie), à Courcemont; 6 enfants.
Bobet, née Blin (Aimée), à la Fontaine-Saint-Martin; 6 enfants.
Bonny, née Plotteau (Louise), au Mans; 5 enfants.
Bougeant, née Siminer (Germaine), à Arthezé; 5 enfants.
Boussard, née Briard (Juliette), à Saint-Gervais-en-Belin; 6 enfants.
Breton, née Galpin (Marcelle), à Valennes; 5 enfants.
Briant, née Hervé (Berthe), à Champaissant; 6 enfants.
Briffault, née Tricot (Marie), à la Chapelle-Saint-Fray; 6 enfants.
Briffault, née Tricot (Marie), à la Chapelle-Saint-Fray; 6 enfants.
Brunet, née Coutable (Marie), à Parigné-l'Evêque; 5 enfants.
Busson, née Langevin (Valentine), à Mézières-sur-Lavardin; 7 enfants.
Cahen, née Martineau (Marie), à la Flèche; 5 enfants.
Cartier, née Martin (Blanche), à Courtillers; 5 enfants.
Cepre, née Doiteaux (Denise), à la Chapelle-Saint-Fray; 5 enfants.
Chartier, née Guillot (Eveline), au Mans; 5 enfants.
Chasseray, née Rouillard (Augustine), à Tennie; 7 enfants.
Chateau, née Soyer (Louise), à Fyé; 5 enfants.
Chéreau, née Chaille (Albertine), à Asnières-sur-Vègre; 5 enfants.
Chevalier, née Tison (Simone), à Sainte-Jamme; 6 enfants.
Chevreuil, née Fertray (Eugénie), à Asnières-sur-Vègre; 7 enfants.
Choisnet, née Rolly (Marie-Louise), à Arthezé; 7 enfants.
Choplin, née Guibert (Reine), au Mans; 5 enfants.
Claudin, née Leclerc (Yvonne), à Nogent-sur-Loir; 7 enfants.
Compain, née Villatte (Marguerite), au Bailleul; 6 enfants.
Coudray, née Langlais (Ernestine), à Savigné-l'Evêque; 5 enfants.
Dagorcau, née Bouvet (Julienne), la Chapelle-Saint-Fray; 6 enfants.
Dennes, née Fouin (Louise), à Courtillers; 7 enfants.
Desprès, née Picard (Alice), à Beaumont-Pied-de-Bœuf; 5 enfants.
Domme, née Paroy (Marthe), à la Flèche; 5 enfants.
Dodier, née Launay (Georgette), à Asnières-sur-Vègre; 5 enfants.
Dubois, née Devoir (Lucie), à Louailles; 5 enfants.
Dugast, née Rèze (Gabrielle), à Sablé; 5 enfants.
Esnault, née Martin (Ernestine), à Souvigné-sur-Sarthe; 7 enfants.
Fouineau, née Perrot (Antoinette), à Bretteles-Pins; 5 enfants.
Foulard, née Dubuisson (Madeleine, à Saint-sur-Ballon; 6 enfants.
Fourreau, née Chailleux (Elise), à Arthezé; 5 enfants.
Foussier, née Bouteloup (Fernande), à Louailles; 5 enfants.
Gallet, née Le Garrec (Marie), à Saint-Calais; 5 enfants.
Garreau, née Viot (Marguerite), à Arthezé; 6 enfants.
Gasnier, née Chaussumier (Ernestine), à la Guierche; 7 enfants.
Gouet, née Pottier (Denise), à Fillé; 6 enfants.
Granger née Emmery (Denise), à Evaillé; 6 enfants.
Haquin, née Landry (Marguerite), à Sablé; 5 enfants.
Harrouet, née Pontvert (Berthe), à la Ferté-Bernard; 6 enfants.
Haudebourg, née Pasquier (Camille), à Valennes; 5 enfants.
Haudry, née Cochard (Yvonne), à Valennes; 7 enfants.
Havard, née Ragot (Emilienne), le Bailleul; 6 enfants.
Hayer, née Janvier (Célestine), à Asnières-sur-Vègre; 6 enfants.

Hervieu, née Le Floch (Marie-Louise), au Mans; 5 enfants.
Heuzard, née Le Ray (Andrée), à Oisseau-le-Petit; 6 enfants.
Janvier, née Desassures (Joséphine), au Mans; 6 enfants.
Jarfy, née Hayer (Marie), à Asnières-sur-Vègre; 6 enfants.
Jauneau, née Basille (Fernande), à la Chapelle-Saint-Augin; 6 enfants.
Kerrien, née Labous (Clotilde), à Juillé; 7 enfants.
Lanceleur, née Saucereau (Hélène), à Villaines-sur-Malicorne; 7 enfants.
Landais, née Taillebois (Marie-Louise), à la Flèche; 6 enfants.
Laurent, née Mauriceau (Yvonne), à Louailles; 6 enfants.
Lebert, née Beauplet (Paulette), au Mans; 5 enfants.
Leroy, née Germain (Georgette), à Saint-Mars-de-Locq; 6 enfants.
Levacher, née Lacroix (Henriette), à Courcemont; 7 enfants.
Leycure, née Guition (Alzire), au Mans; 7 enfants.
Letheu, née Loison (Augustine), à Courtillers; 6 enfants.
Maignan, née Brasseur (Blanche), à la Chapelle-Saint-Fray; 6 enfants.
Mallet, née Biard (Yvonne), au Mans; 5 enfants.
Malheuvre, née Le Coent (Marcelle), à Cherisay; 6 enfants.
Marguerite, née Pinel (Renée), au Mans; 6 enfants.
Marioneau, née Lavanier (Marguerite), à Ecommoy, 6 enfants.
Marius, née Mouette (Georgine), à Pirmil; 7 enfants.
Masquelin, née Leclercq (Marthe), à la Flèche; 6 enfants.
Mauboussin, née Jousse (Lucile), à la Fontaine-Saint-Martin; 5 enfants.
Mistouflet, née Lemonnier (Julienne), à Villaines-sur-Malicorne; 5 enfants.
Massire, née Doriry (Francine) au Lude; 7 enfants.
Nouet, née Apacle (Jeanine), à Saint-Calais; 5 enfants.
Ory, née Charles (Gabrielle), à Arthézé; 7 enfants.
Pain, née Derouard (Reine), au Lude; 7 enfants.
Pasquier, née Borde (Angèle), à Valennes; 5 enfants.
Peguy, née Fuget (Suzanne), à la Flèche; 5 enfants.
Perrot, née Chartier (Aimée), à Brette-les-Pins; 5 enfants.
Pichon, née Choplain (Eglantine), à Précigné; 6 enfants.
Pilon, née Jarrier (Germaine), au Mans; 5 enfants.
Plu, née Crie (Eugénie), à Tennie; 5 enfants.
Puchon, née Denechaud (Eva), à Montabon; 5 enfants.
Poirier, née Crye (Marie), au Mans; 5 enfants.
Pottier, née Bodereau (Liliane), au Mans; 7 enfants.
Regouin, née Lecomte (Bernadette), à Saint-Aignan; 6 enfants
Reiss (Alphonsine), divorcée, au Mans; 6 enfants.
Renaudin, née Humeau (Geneviève), à Saint-Jean-d'Assé; 7 enfants.
Richard, née Perrault (Félicienne), à Sablé; 5 enfants.
Riche, née Querangal des Essarts (Elisabeth), au Mans; 5 enfants.
Rondeau, née Bazoge (Simone), à Mézières-sur-Lavardin; 6 enfants.
Rouillard, née Bellanger (Alphonsine), à Saint-Georges-du-Bois; 7 enfants.
Roulin, née Chanteloup (Régina), à Mézières-sur-Lavardin; 5 enfants.
Rousselin, née Piniau (Madeleine), au Bailleul; 5 enfants.
Samson, née Laudier (Henriette), à Saint-Gervais-de-Vic; 5 enfants.
Saussereau, née Landron (Germaine), à Valennes; 7 enfants.
Savoye, née Royer (Albertine), à Fyé; 5 enfants.
Serot, née Huet (Raymonde), au Mans; 5 enfants.
De Tarle, née Lemonies de Sagalan (Clémence), au Mans; 6 enfants.
Texereau, née Berthe (Madeleine), au Mans; 5 enfants.
Thiebot, née Lhermitte (Jeanne), à Saint-Calais; 5 enfants.
Tireau, née Simon (Marguerite), à Asnières-sur-Vègre; 5 enfants.
Trouve, née Frainais (Suzanne), à Montbizot; 7 enfants.
Veau, née Rapicault (Augustine), à Sainte-Sabine; 7 enfants.
Viney, née Tenneson (Madeleine), au Mans; 6 enfants.

SAVOIE

Médaille d'or.

Mmes
Albertino, née Bizel-Bizellot (Olga), à Orelle; 10 enfants.
Duchosal, née Ollinet (Marie), à Tessens; 11 enfants.
Duchosal, née Richermoz (Rosine), à Tessens; 11 enfants.
Jay, née Sollier (Ambroisine), à Saint-Martin-de-Belleville; 10 enfants.
Marliot, née Prisset (Delphine), à Chambéry; 10 enfants.
Mollard, née Chinal (Marie), à Saint-André; 10 enfants.
Sorrel, née Simon-Chautemps (Marie), à Granier; 10 enfants.
Vaudey, née Sorrel (Marguerite), à Granier; 10 enfants.
Vaudey, née Sorrel (Agathe), à Granier; 12 enfants.
Vial, née Brun (Marcelle), à Saint-Jean-d'Arves; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Barrioz, née Jaccaz (Adélaïde), à Flumet; 8 enfants.
Belly, née Coulon (Marguerite), à Chambéry; 8 enfants.
Besson, née Ouvrier-Neyret (Marie), à Flumet; 9 enfants.
Bérard-Bergery, née Chenu (Vincente), à Tessens; 9 enfants.
Brunet, née Chenal (Christine), à Granier; 8 enfants.
Duc, née Sorrel (Rose), à Granier; 8 enfants.
Dutruc, née Angelloz-Pessey (Henriette), à Ayn; 8 enfants.
Fresnay, née Gœury (Germaine), à Planaise; 9 enfants.
Humbert, née Laissus (Caroline), à Saint-Martin-de-Belleville; 8 enfants.
Marin-Lamellet, née Marin-Pache (Marie), à Flumet; 9 enfants.
Michel, née Buthod-Cuan (Julie), à Granier; 9 enfants.
Molliex, née Pilloux (Aimée), à Albertville; 9 enfants.
Perret, née Blaix (Aline), à Orelle; 8 enfants.
Rey, née Ravier (Marie), à Flumet; 9 enfants.
Vaudey, née Chenal (Marie), à Granier; 8 enfants.
Vibert, née Battendier (Eugénie), à Tessens; 8 enfants.
Vibert, née Bérard-Delay (Augusta), à Tessens; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Albert, née Chenu (Joséphine), à Tessens; 6 enfants.
Arvin-Berod, née Pellissier (Anna), à Flumet; 5 enfants.
Bannay, née Marin-Pache (Marie), à Flumet; 5 enfants.
Baptendier, née Girod (Elise), à Tours; 5 enfants.
Bernard, née Mathieu-Daudé (Germaine), à Chambéry; 5 enfants.
Bérard, née Gontharet (Elodie), à Tessens; 5 enfants.
Bertin-Comte, née Bertrand (Julia), à Ayn; 5 enfants.
Berthet, née Bonnivard (Joséphine), à Ayn; 5 enfants.
Blaix, née Perret (Clémence), à Orelle; 5 enfants.
Blanc, née Dagand (Anna), au Châtelard; 5 enfants.
Blard, née Bottin (Marie), à Bassens; 5 enfants.
Burdin, née Brochet (Rose), à Saint-Jean-d'Arves; 5 enfants.
Burnet-Fauchez, née Rimbod-Pethiod (Henriette), à Flumet; 6 enfants.
Burnet-Merlin, née Reydet (Marie-Louise), à Flumet; 7 enfants.
Campagne, née Rigot (Andrée), à Chambéry; 5 enfants.
Chamoussin, née Bérard (Marie), à Tessens; 6 enfants.
Charrière, née Michel (Marie), à Granier; 7 enfants.
Chenal, née Michel (Agathe), à Granier; 7 enfants.
Chenal, née Jugand (Henriette), au Bois; 5 enfants.
Chenu, née Glatigny (Marie), à Valezan; 7 enfants.
Chenu, née Chenu (Ernestine), à Tessens; 7 enfants.
Chenu, née Battendier (Emma), à Tessens; 5 enfants.
Chinal, née Chinal (Jeanne), à Orelle; 5 enfants.
Collomb, née Chenal (Delphine), à Granier; 6 enfants.
Collomb, née Pellicier-Bal (Marie), à Valezan; 7 enfants.
Collomb, née Tantet (Marie), à Valezan; 7 enfants.
Contiero, née Bonaudo (Suzanne), à Albertville; 6 enfants.
Cressend, née Chenu (Clotilde), à Aime; 6 enfants.
Croisonnier, née Charlet (Emilienne), à Albertville; 6 enfants.
Damian, née Favrin (Rose), à Ayn; 5 enfants.
Daudens, née Bachelard (Marie), à Chambéry; 5 enfants.
David, née Buthod (Ludivine), à Valezan; 7 enfants.
Deschamps, née Damian (Marie), à Ayn; 6 enfants.
Deschamps, née Perrin (Marcelle), à Ayn; 5 enfants.
Doche, née Pellicier (Alexina), à Granier; 5 enfants.
Domenget, née Lespagne (Emma), à Bassens; 7 enfants.
Duc, née Excoffier (Florentine), à Villargondran; 5 enfants.
Dumorand, née Cathelin (Marie), à Ayn; 5 enfants.
Gailland, née Loridon (Adèle), à Saint-Christophe; 7 enfants.
Glatigny, née Vallet (Marie), à Valezan; 7 enfants.
Glatigny, née Pellicier-Bal (Julie), à Valezan; 7 enfants.
Grangeat, née Bouvet (Marie), à Saint-Jean-d'Arvey; 7 enfants.
Grangeat, née Roulier (Joséphine), à Saint-Jean-d'Arvey; 7 enfants.
Guicherd, née Girard-Menoud (Aimée), à Ayn; 7 enfants.
Guichonnet, née Morard (Jeanne), au Châtelard; 5 enfants.
Guinet, née Damian-Tissot (Jeanne), à Ayn; 5 enfants.

Budry, née Budry (Marie), à Saint-Martin-de-Belleville; 7 enfants.
Jarrin, née Vitte-Gallet (Jeanne), à Saint-Christophe; 5 enfants.
Jay, née Bal (Marie), à Saint-Martin-de-Belleville; 7 enfants.
Jiguet-Jiglairaz, née Clément-Berthet (Yvonne), à Flumet; 5 enfants.
Jond, née Deschamps (Marie), à Flumet; 5 enfants.
Jouty, née Beisson (Louise), au Châtelard; 5 enfants.
Juglair, née Chenal (Marie), à Granier; 7 enfants.
Lassiad, née Mercier-Ballaz (Marie), à Tours; 5 enfants.
Laissus, née Mugnier (Alice), à Saint-Martin-de-Belleville; 5 enfants.
Léger, née Guillot (Julie), à Notre-Dame-de-Briançon; 5 enfants.
Majo, née Garcin (Jeanne), à Bassens; 5 enfants.
Malot, née Cottin (Jeanne), à Ugine; 5 enfants.
Marcy, née Thibault (Anne), à Chambéry; 5 enfants.
Marin-Lamellet, née Jond (Marie), à Flumet; 6 enfants.
Melon, née Néel (Marie), à Notre-Dame-de-Briançon; 5 enfants.
Mollier, née Grosset-Curtet (Marie), à Flumet; 5 enfants.
Ouvrier-Buffet, née Marin-Cudraz (Raymonde), à Flumet; 6 enfants.
Ouvrier-Buffet, née Joly (Marie), à Flumet; 5 enfants.
Ouvrier-Neyret, née Bibollet (Marie), à Flumet; 6 enfants.
Ouzazna, née Ortolland (Clotilde), à Bassens; 6 enfants.
Perret, née Perret (Antoinette), à Orelle; 5 enfants.
Perret, née Vignoud (Claudine), à Orelle; 5 enfants.
Perrin, née Cathelin (Joséphine), à Ayn; 5 enfants.
Peronnier, née Vallet (Marie), à Valezan; 7 enfants.
Pichon, née Rubaud (Marie), à Ayn; 6 enfants.
Pichon, née César (Antoinette), à Ayn; 6 enfants.
Rechon-Reydet, née Morel-Frasse (Marie), à Flumet; 5 enfants.
Riguet, née Mignot (Augustine), à Notre-Dame-de-Briançon; 5 enfants.
Roch, née Pernoud (Reine), à Albens; 5 enfants.
Rollet, née Martin-Borret (Georgette), à Albertville; 5 enfants.
Rousset, née Rambaud (Marie), à Chambéry; 5 enfants.
Silvestre, née Gacon (Lucie), à Saint-Martin-de-Belleville; 7 enfants.
Sorrel, née Chenal (Eulalie), à Granier; 6 enfants.
Tantet, née Flandin (Blanche), à Valezan; 5 enfants.
Tissot, née Démontvignier-Monnet (Yvonne), à Challes-les-Eaux; 5 enfants.
Valomy, née Dimier-Chambet (Séraphine), à Tessens; 6 enfants.
Vibert, née Chenu (Léa), à Tessens; 7 enfants.
Viltipon, née Dutruc (Françoise), à Ayn; 5 enfants.

SAVOIE (HAUTE-)

Médaille d'or.

Mmes

Barithel, née Clerc (Yvonne), à Saint-Eustache; 10 enfants.
Berthoud, née Fournier (Alice), à Cruseilles; 10 enfants.
Golliet-Mercier, née Porret (Marie), à Frangy; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Barrucand, née Lafrasse (Francelina), à la Balme-de-Thuy; 8 enfants.
Birraux, née Vulliez (Célestine), à Margencel; 8 enfants.
Derivaz, née Fracheboud (Adélaïde), à Meillerie; 9 enfants.
Duclos, née Courlet (Jeanne), à Frangy; 9 enfants.
Egmann, née Barrucand (Alice), à Veyrier; 8 enfants.
Gallien, née Gallay (Marie-Louise), à Vacheresse; 8 enfants.
Gruffat, née Buttin (Rosa), à Moye; 8 enfants.
Mouchet, née Saillet (Anaïs), à Saxel; 8 enfants.
Rouge-Carrassat, née Romand (Clotilde), à Moye; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Baud, née Fillet (Léonie), à Annecy; 5 enfants.
Baulens, née Reverchon (Camille), à Margencel; 5 enfants.
Boinnard, née Rosset (Aline), à Seytroux; 7 enfants.
Bottollier, née Milleret (Emma), à Evires; 5 enfants.
Coutin, née Peron (Etiennette), à Hauteville-sur-Fier; 5 enfants.
Delerce, née Gay (Elise), à Seytroux; 7 enfants.
Delerce, née Mudry (Polyxène), à Seytroux; 5 enfants.
Depraz, née Frezier (Marie-Jeanne), à Margencel; 5 enfants.
Desigaud, née Moretau (Suzanne), à Evian; 5 enfants.
Domenge, née Daviet (Christine), à Annecy; 7 enfants.
Favre, née Dun (Rose), à Passy; 5 enfants.
Favre-Bonvin, née Mossière (Alexine), à Frangy; 6 enfants.
Gay, née Boinnard (Aimée), à Seytroux; 7 enfants.
Guillermin, née Gachet (Antoinette), à Annecy; 5 enfants.
Guyon, née Bourgeaux (Berthe), à Margencel; 5 enfants.
Huet, née Lantin (Louise), à Chamonix; 7 enfants.
Jaccoud, née Davoine (Jeanne), à Moye; 5 enfants.
Jaccoud, née Vibert (Maria), à Moye; 6 enfants.
Jacquier, née Perrin (Paulette), à Thonon; 5 enfants.
Jeannel de Thiersant, née Dieterlen (Yvonne), à Mégève; 5 enfants.
Josserand, née Avettand (Fénoël), à Moye; 6 enfants.
Lachenal, née Delajoud (Eugénie), à Veyrier; 6 enfants.
Mamet, née Desuzinge (Adèle), à Margencel; 6 enfants.
Manillier, née Reverchon (Marie), à Margencel; 6 enfants.
Masson, née Besson (Elisabeth), à Saint-Cergues; 6 enfants.
Menthon, née Lacroix (Bernadette), à Anthy; 5 enfants.
Miège, née Brave (Marie), à Veyrier; 5 enfants.
Mieusset, née Jacquier, à Cruseilles; 7 enfants.
Mollat, née Verney (Flavie), à Cruseilles; 5 enfants.
Morin, née Jordan (Julia), à Margencel; 5 enfants.
Mugnier, née Curtet (Alice), à Frangy; 5 enfants.
Pichon, née Briol (M.-Henriette), à Gaillard; 5 enfants.
Ramuz, née Reynaud (Joséphine), à Moye; 5 enfants.
Simond, née Couttet (Marie), à Chamonix; 5 enfants.
Tosetto, née Todesco (Marie), à Annecy; 7 enfants.
Veyrat, née Gojon (Maria), à Clarafond; 5 enfants.
Vibert, née Gros d'Aillon (Jeanne), à Moye; 7 enfants.
Villard, née Gallet (Angèle), à Moye; 6 enfants.
Viret, née Chavanel (Joséphine), à Moye; 7 enfants.
Vulliez, née Boinnard (Clarisse), à Seytroux; 6 enfants.

SEINE

Médaille d'or.

Mmes

Agasse, née Bochet (Georgette), à Romainville; 10 enfants.
Beati, née Wagon (Lucie), à Alfortville; 11 enfants.
Beaulieu, née Fourreau (Renée), à Colombes; 10 enfants.
Berteile, née Piffault (Jeanne), à Pantin; 10 enfants.
Billette de Villemeur, née Partiot (Marie-Louise), à Neuilly-sur-Seine; 10 enfants.
Boes, née Kuntz (Claire), à Paris; 10 enfants.
Bourgeois, née Renaudin (Marcelle), à Paris; 10 enfants.
Bouton, née Rochoux (Germaine), à Paris; 10 enfants.
Bouvet, née Hardouin (Anne-Marie), à Paris; 11 enfants.
Broussard, née Georges (Eugénie), à Paris; 10 enfants.
Brunet, née Paris (Odette), à Paris; 10 enfants.
De Cayeux de Senarpont, née de Lavenne de La Montoise (Anne), à Saint-Maur; 10 enfants.
Decelle, née Mine (Renée), au Rungis; 10 enfants.
Descoureaux, née Baulon (Emilie), à Boulogne-sur-Seine; 10 enfants.
Dubosc, née Hourdain (Nelly), à Paris; 11 enfants.
Gardelle, née Lavenir (Marguerite), à Neuilly-sur-Seine; 10 enfants.
George, née Regnault (Jeanne), à Saint-Denis; 10 enfants.
Grégoire, née Marcheri (Lucienne), à Saint-Ouen; 11 enfants.
Hallier, née Mignot (Marie-Louise), à Saint-Maur; 10 enfants.
Hermann, née Tissot (Suzanne), à Alfortville; 10 enfants.
Jacquin, née Brutte (Blanche), à Paris; 10 enfants.
Jonqueur, née Le Gall (Marie), à Paris; 10 enfants.
Laviron, née Emery (Adeline), à Saint-Denis; 11 enfants.
Luciani, née Luciani (Pasquine), à Paris; 10 enfants.
Perinelle, née Lefouin (Marie), à Sceaux; 10 enfants.
Perret, née Charignon (Marie-Madeleine), à Paris; 10 enfants.
Renet, née Damois (Désirée), à Colombes; 10 enfants.
Sanson, née Dumas (Marguerite), à Paris; 10 enfants.
Schwab, née Lemée (Marthe), aux Lilas; 11 enfants
Tollet, née Ritz (Joséphine), à Paris; 10 enfants.
Tronchet, née Meunier (Blanche), à Nogent-sur-Marne; 10 enfants.
Vatin, née Coulon (Pauline), à Paris; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Alline, née Vidal (Jeanne), Clichy; 9 enfants.
Avet, née Richard (Juliette), à Paris; 9 enfants.

Baudel, née Piat (Madeleine), à Paris; 9 enfants.

Benaaron, née Sacksick (Zaira), à Paris; 6 enfants.

Berducou, née Dupras (Céline), à Paris; 8 enfants.

Bérenger, née Desgrées du Lau (Marguerite), à Neuilly-sur-Seine; 8 enfants.

Blavet, née Mollier-Poupeloz (Marie), à Issy-les-Moulineaux; 8 enfants.

Bleurvacq, née Paquet (Marguerite), à Paris; 6 enfants.

Borghmans, née Froment (Henriette), à Paris; 8 enfants.

Boschet, née Champagnat (Violette), à Colombes; 8 enfants.

Bouet, née Bouchet (Renée), à Malakoff; 6 enfants.

Boutroue, née Lenormand (Charlotte), à Ivry; 9 enfants.

Briche, née Fleuriot (Marguerite), à Paris; 8 enfants.

Brot, née Logghe (Laura), à Chatenay-Malabry; 8 enfants.

Brulebois, née Chateau (Berthe), à Ivry; 6 enfants.

Candelot, née Albessard (Antoinette), à Issy-les-Moulineaux; 8 enfants.

Caron, née Fagot (Juliette), à Paris; 8 enfants.

Castelnau, née Petit (Simone), à Paris; 8 enfants.

Chevalier, née Le Curieux-Belfond (Honorée), à Créteil; 6 enfants.

Cœuret, née Marchand (Raymonde), aux Pavillons-sous-Bois; 9 enfants.

Colbert, née Martin (Marguerite), à Paris; 8 enfants.

Coorenaert, née Devynck (Florence), à Paris; 9 enfants.

Courau, née de Penfentenyo de Kervereguin (Anne), à Paris; 9 enfants.

Courtot, née Humbert (Marie), à Alfortville; 9 enfants.

Coussot, née Guérin (Madeleine), à Vanves; 8 enfants.

De Crespin de Billy, née Flury-Hérard (Marie), à Paris; 8 enfants.

Criels, née Chartier (Marie), à Stains; 8 enfants.

Descartine, née Paire (Georgette), à Orly; 9 enfants.

Desjars, née Carnot (Henriette), à Bois-Colombes; 9 enfants.

Després, née Paul-Dauphin (Marthe), à Paris; 8 enfants.

Dewaële, née Bernard (Hermance), à Choisy-le-Roi; 8 enfants.

Dezothey, née Quémeneur (Marie), à Alfortville; 8 enfants.

Douillé, née Parent (Jeanne), à Villeneuve-la-Garenne; 8 enfants.

Duchaussoir, née Dubus (Madeleine), à Montreuil; 8 enfants.

Dufort, née Orème (Suzanne), à Asnières; 9 enfants.

Dupeyrat, née de Vito (Candide), à Saint-Ouen; 9 enfants.

Durancer, née Salaun (Jeanne), à Saint-Denis; 9 enfants.

Taburel, née Fuzellier (Marguerite), à Paris; 8 enfants.

Faure, née Berry (Berthe), au Plessis-Robinson; 8 enfants.

Feydy, née Moreaud (Jeanne), à Pantin; 8 enfants.

Freis, née Baillon (Louise), à Bobigny; 9 enfants.

Frémont, née Boulard (Blanche), à Montreuil; 8 enfants.

Friedmann, née Dugourd (Paulette), à Bois-Colombes; 9 enfants.

Cadras, née Chiron (Marguerite), à Paris; 8 enfants.

Gaillard, née Burlot (Louise), à Paris; 9 enfants.

George, née Levant (Simone), à Maison-Alfort; 8 enfants.

Gervais, née Lemaréchal (Maria), à Bobigny; 8 enfants.

Giacinti, née Poggi (Marie), à Champigny; 8 enfants.

Girerd, née André de l'Arc (Jeanne), à Paris; 8 enfants.

Guéret, née Mary (Blanche), à Paris; 9 enfants.

Guyot, née Dexpert (Fernande), à la Courneuve; 9 enfants.

Hamel, née Veron (Marguerite), à Drancy; 8 enfants.

Huet, née Clouet (Isabelle), à Montreuil; 6 enfants.

Jarrot, née Laurent (Andrée), à Villeneuve-la-Garenne; 9 enfants.

Joussellin, née Massat (Berthe), à Paris; 8 enfants.

Karsenti, née Ettouati (Joséphine), à Paris; 8 enfants.

Koerber, née Degremont (Bernadette, à Paris; 9 enfants.

Labbé, née Vaudrée (Germaine), à Cachan; 8 enfants.

Lang, née Cassard (Suzanne), à Paris; 8 enfants.

De la Selle, née De Merona (Anne-Marie), à Paris; 8 enfants.

Lavoue, née Anjuère (Geneviève), à Paris; 9 enfants.

Le Boucher d'Hérouville, née Darodes de Tailly (Anne-Marie), à Paris; 8 enfants.

Leclerc, née Lebailly (Andrée), à Stains; 8 enfants.

Lecoq, née Kirsch (Renée), à Paris; 9 enfants.

Lecuyer, née Doré (Antoinette), à Alfortville; 8 enfants.

Lefèvre, née Jallier (Iram), à Paris; 8 enfants.

Lelezec, née Rescherelle (Augustine), à Malakoff; 8 enfants.

Le Peltier, née Delpierre (Adèle), à Saint-Denis; 9 enfants.

Lerenard, née Billaux (Yvonne), à Neuilly-sur-Seine; 8 enfants.

Liard, née Pillière (Andrée), à Suresnes; 8 enfants.

Loge, née Reller (Georgette), à Drancy; 8 enfants.

Maréschal de Charentenay, née Thome (Jacqueline), à Neuilly-sur-Seine; 8 enfants.

Martel, née Daguebert (Emma), à Suresnes; 9 enfants.

Meyer, née Savinaud (Germaine), à Fontenay-sous-Bois; 9 enfants.

Nexon, née Valette (Louise), à Paris; 8 enfants.

Oudet, née Duflos de Saint-Amand (Antoinette), à Paris; 8 enfants.

Pignard, née Risse (Maria), à Pantin; 8 enfants.

Pucci, née Quinotti (Alexandrine), à Paris; 8 enfants.

Renard, née Frechon (Solange), à Paris; 8 enfants.

Ribier, née Delaunay (Blanche), à Montreuil; 8 enfants.

Rivoir, née Rollin (Marie), à Alfortville; 8 enfants.

Rocher, née Lallier (Marie), à Paris; 8 enfants.

Bousselet, née Porrier (Reine), au Perreux; 9 enfants.

Serry, née Chayla (Anna), à Courbevoie; 8 enfants.

Sirot, née Perlot (Fernande), à Orly; 8 enfants.

Stern, née Santini (Lucette), à Paris; 8 enfants.

Taillebois, née Courtois (Solange), à Paris; 8 enfants.

Tardy, née Audebert (Marie), à Paris; 9 enfants.

Thibault, née Muguet (Madeleine), à Chatenay-Malabry; 8 enfants.

Thibault, née Schwinde (Yvonne), à Paris; 8 enfants.

Thieffine, née Duwat (Irénée), à Saint-Denis; 9 enfants.

Tillet, née Gérardin (Lucienne), à Asnières; 9 enfants.

Vanwesemaele, née Macquart (Marthe), à Montreuil; 9 enfants.

Varoteaux, née Proust (Fernande), à Paris; 8 enfants.

Viaud, née Calmus (Berthe), à Paris; 8 enfants.

Vionnet, née Blondel (Marie), à Paris; 8 enfants.

Warin, née Mascret (Armandine), à Bondy; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Abraham, née Chevrier (Marguerite), à Suresnes; 6 enfants.

Abramovici, née Fall (Elisabeth), à Paris; 5 enfants.

Ackermann, née Crouzeix (Eugénie), à Paris; 6 enfants.

Adam, née Léonard (Suzanne), à Paris; 5 enfants.

Aeris, née Gervais (Marguerite), à Paris; 5 enfants.

Agonie, née François (Georgette), à Montreuil; 5 enfants.

Albaret, née Node-Langlois (Denise), à Paris; 5 enfants.

Althamad Ouche, née Benamer (Malhra), à Boulogne-sur-Seine; 5 enfants.

Albaret, née Cœuillet (Renée), à Romainville; 6 enfants.

Alberti, née Villatte (Suzanne), à Vitry; 7 enfants.

Albrecht, née Bardin (Louise), à Paris; 5 enfants.

Allaert, née Vasseur (Eugénie), à Paris; 7 enfants.

Ama, née Lavigogne (Antoinette), à Clamart; 5 enfants.

Amouyal, née Kemoun (Zora), à Paris; 7 enfants.

Amram, née Barkat (Sarah), à Paris; 7 enfants.

André, née George (Thérèse), à Créteil; 5 enfants.

Andres, née Denouveaux (Georgette), à Nanterre; 7 enfants.

Andreucci, né Di Mascio, à Paris; 6 enfants.

Angot, née Masson (Jacqueline), à Paris; 5 enfants.

Appencourt, née Cornille (Marie), à la Courneuve; 7 enfants.

D'Archivio, née Lancia (Guiseppa), à Vitry-sur-Seine; 7 enfants.

Armand, née Caquineau (Françoise), à Drancy; 5 enfants.

Aubert, née Rouy (Marie), à Paris; 7 enfants.

Aucoin, née Gendre (Zélie), à Paris; 5 enfants.

Audinat, née Hautin (Eugénie), à Villejuif; 5 enfants.

Augier, née Gotendort (Eugénie), à Neuilly-sur-Seine; 5 enfants.

Augier, née Mautin (Catherine), à Neuilly-sur-Seine; 5 enfants.

Authier, née Hautier (Louise), à Pantin; 6 enfants.

Auzepy, née Alphand (Janine), à Paris; 6 enfants.

Bachelez, née Boulet (Georgette), à Saint-Denis; 7 enfants.

Baillieul, née Chapuis (Huguette), à Colombes; 5 enfants.

Baisadouli, née Daguet (Berthe), à Asnières; 7 enfants.

Bal, née Gayet (Monique), à Paris; 5 enfants.

Balat, née Heusch (Gisèle), à Stains; 6 enfants.

Balis, née Vallet (Jeanne), à Paris; 6 enfants.

Balloul, née Garson (Zlouna), à Paris; 7 enfants.

Barbier, née Moccand (Yvonne), à Paris; 5 enfants.

Baron, née Pennanguer (Jeanne), à Villejuif; 5 enfants.

Barraud, née Morand (Madeleine), à Paris; 6 enfants.

Barré, née Demolliens (Suzanne), à Paris; 5 enfants.
Barouh, née Moel (Sarah), à Paris; 5 enfants.
Bauer, née Parlier (Françoise), à Paris; 5 enfants.
Bazin, née Debrade (Marie), à Paris; 6 enfants.
Beaumont, née Boulinguet (Louise), à Cholsy-le-Roi; 6 enfants.
Beausse, née Baillot (Louise), à Rosny-sous-Bois; 7 enfants.
Bello, née Vauthier (Simone), à Paris; 5 enfants.
Ben Aiche, née Sayag (Djamila), à Paris; 6 enfants.
Ben Attar, née Benichou (Marie), à Paris; 5 enfants
Benayoum, née Lascar (Farahé), à Paris; 6 enfants.
Benoit, née Meffre (Renée), à Paris; 5 enfants
Benlekhiel Mohamed, née Guéneau (Louise), à Paris; 5 enfants.
Béranger, née Gramat (Marie-Rose), à Paris; 5 enfants.
Bernard, née Bullet (Louise), à la Varenne-Saint-Hilaire; 6 enfants.
Bernard, née Gody (Jeanne), à Champigny-sur-Marne; 6 enfants.
Bernard, née Lefèvre (Marthe), à Pierrefitte, 5 enfants.
Berny, née Brice (Jeanne), à Paris; 6 enfants.
Berthe, née Barbier (Suzanne), à Thiais; 5 enfants.
Bertolas, née Bertolas (Monique), à Villejuif; 7 enfants.
Bertrand, née Lallement (Marie-Madeleine), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.
Bessière, née Grimal (Victoria), à Asnières; 5 enfants.
Beztout, née Takhribet (Djekla), à Paris; 5 enfants
Biaggi, née Sebire (Marie), à Alforville; 6 enfants
Bigogne, née Thomas (Cécile), à Stains; 7 enfants.
Bizot, née Brunet (Marie), à Paris; 5 enfants
Bizot, née Gillet (Marguerite), à Paris; 5 enfants.
Blachet, née Kuntz (Antoinette), à Drancy; 5 enfants.
Blanchard, née Dujon (Henriette), à Montreuil; 5 enfants
Blatier, née Nadau (Yvonne), à Paris; 5 enfants
Blond, née Doyen (Germaine), à Boulogne-sur-Seine; 5 enfants.
Boitard, née Saunier (Suzanne), à Bondy; 7 enfants.
Bombre, née Clavery (Charlotte), à Suresnes; 5 enfants.
Bondoux, née Perron (Baptistine), à Alfortville; 5 enfants.
Bongrand, née Bellin (Alice), à Asnières; 5 enfants.
Bonnecarrère, née Terriet (Renée), à Paris; 5 enfants
Bonnelle, née Blavin (Clémentine), à Paris; 5 enfants.
Bonnet, née Bourgeois (Marie), à Paris; 5 enfants.
Bonnet, née Dubois (Berthe), à Nanterre; 5 enfants.
Bordarier, née Desportes (Françoise), à Montrouge; 5 enfants.
Bormens, née Dereymez (Juliette), à Paris; 7 enfants.
Boscher, née Aubin (Odette), à Paris; 5 enfants.
Bosser, née Riou (Augustine), à Paris; 5 enfants.
Bost, née Prugne (Marie-Louise), aux Lilas; 6 enfants.
Boubin, née Lasnot (Lucie), à Paris; 5 enfants.
Boudet, née Daures (Lucie), à Pantin; 6 enfants.
Boulain, née Connan (Yvonne), à Champigny-sur-Marne; 5 enfants.
Boulben, née Herviau (Jeanne), à Paris; 6 enfants.
Bouquerelle, née Baecke (Albertine), à Gennevilliers; 6 enfants
Bouquet, née Dupouy (Catherine), à Paris; 5 enfants.
Bourdiec, née Badezet (Anne-Marie), à Boulogne-sur-Seine; 5 enfants.
Bourgeois, née Dagneau (Carmen), à Alfortville; 5 enfants.
Boury, née Jeannier (Madeleine), à Saint-Denis; 5 enfants.
Boussiron, née Gire (Germaine), aux Lilas; 5 enfants.
Boyer, née Durnerin (Andrée), à Paris; 5 enfants.
Bramhall, née Migeon (Emilie), au Kremlin-Bicêtre; 7 enfants.
Briand, née Thouilot (Andréa), à Paris; 6 enfants.
Briant, née Klemann (Georgette), à Paris; 5 enfants.
Briard, née Letainturier (Georgette), à Paris; 5 enfants.
Brisset, née Barberousse (Denise), à Paris; 5 enfants.
Bron, née Raymond (Gabrielle), à Paris; 5 enfants.
Brossard, née Landois (Irma), à Paris; 5 enfants.
Bruet, née Cruel (Germaine), à Pantin; 5 enfants.
Bruhat, née Bolle (Suzanne), à Alfortville; 5 enfants.
Bruto, née Bret (Marie-Louise), à Arcueil ; 6 enfants.
Bujadoux, née Vigeon (Suzanne), à Nogent-sur-Marne; 5 enfants.
Cabantous, née Laloue (Alice), à la Courneuve; 7 enfants.
Cacciaguerra, née Alfonsi (Faustine), à Paris; 5 enfants.
Cagniart, née Bernady (Camille), à Fresnes; 7 enfants.
Calley Saint-Paul de Sinçay, née de Nerro (Geneviève), à Paris; 5 enfants.
Cam, née Tergny (Gabrielle), à Paris; 5 enfants.
Carbou, née Bénard (Madeleine), à Bourg-la Reine; 5 enfants.
Carion, née Fondary (Anne), à Montreuil; 5 enfants.
Carmichael, née Carmichael (Louise), à Paris; 7 enfants.
Caron, née Caron (Persévérance), aux Lilas; 5 enfants.
Cassassolles, née Bourdeau de Fontenay (Madeleine), à Paris; 5 enfants.
Cassier, née Grouffal (Catherine), à Paris; 7 enfants.
Casteleyn, née Valliez (Julienne), à Paris; 6 enfants.
Cayeux, née Lerouge (Geneviève), à Vitry; 6 enfants.
De Chaisemartin, née Lecomte (Germaine), à Paris; 5 enfants.
Chalumeau, née Jacquelin (Renée), à Maisons-Alfort; 6 enfants.
Chambon, née Monfort (Madeleine), à Paris. 5 enfants.
Champagnac, née Kayser (Hélène), à Gennevilliers; 6 enfants.
Chanet, née Sautrot (Irène), à Ivry; 5 enfants.
Chanraud, née Nicolas (Henriette), à Paris 5 enfants.
De Charette de La Contrie, née Giraud de Nolhac, à Paris; 5 enfants.
Charrière, née Carette (Emilie), à Paris; 5 enfants.
Charriot, née Chambard (Madeleine), à Paris; 7 enfants.
Charron, née Heinrich (Raymonde), à Montreuil; 5 enfants.
Chastang, née Pages (Marie), à Bondy; 5 enfants.
Chatillon, née de La Morisson Bassetière (Jeanne), à Bourg-la-Reine; 5 enfants.
Chauvaux, née Louvigny (Philomène), à Drancy; 6 enfants.
Chedoz, née Halder (Carmen), à Gentilly; 5 enfants.
Chellan, née Altavilla (Jeanne), à Paris; 5 enfants.
Chemtob, née Lambrex (Emilie), à Fontenay-sous-Bois; 7 enfants.
Chenou, née Gervoson (Berthe), à Paris; 5 enfants.
Chéron, née Chrétien (Sylviane), à Alfortville; 6 enfants.
Chrétien, née Jeanne (Marie-Madeleine), à Malakoff; 6 enfants.
Charebout, née Fouard (Juliette), au Kremlin-Bicêtre; 5 enfants
Classe, née Collet (Germaine), à Saint-Maur; 5enfants.
Cloup, née Begoz (Madeleine), à Paris; 5 enfants.
Clouzot, née Martin (Pauline), à Maisons-Alfort; 5 enfants.
Clozel, née Cadix (Yvonne), à Paris; 5 enfants.
Cochard, née Le Drogoff (Amélie), à Colombes; 5 enfants.
Coindre, née Rochereuil (Juliette), à Villejuif; 5 enfants.
Colin, née Challier (Renée), à Paris; 5 enfants.
Colomer, née Auricoste (Marie-Thérèse), à Sceaux; 5 enfants.
Cornelis, née Donneger (Léonie), à Montreuil; 6 enfants.
Cornet, née Mariamet (Georgette), à Rungis; 5 enfants.
De Cosnac, née Brugière de Barante (Charlotte), à Paris; 6 enfants.
Costellazione, née Fiore (Vincente), à Paris; 6 enfants.
Cottret, née Lebecq (Jeanne), à Vitry-sur-Seine; 5 enfants.
Coulombel, née Liebenguth (Augustine), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.
Coumes, née Gavard (Louise), à Paris; 5 enfants.
Couppe, née Lallie (Irma), à Créteil; 5 enfants.
Courtois, née Lambert (Marcelle), à Paris; 5 enfants.
Coutray de Pradel, née Collombier (Anne-Marie), à Paris; 6 enfants.
Crapoulet, née Conan (Marthe), à Gennevilliers; 5 enfants.
Creteur, née François (Marie), à Paris; 5 enfants.
Crochin, née Pasquier (Emilienne), à la Courneuve; 6 enfants.
Cresnier, née Leroy (Juliette), à Paris; 5 enfants.
Cuerel, née Juilliard (Louise), à Montreuil; 6 enfants.
Curel, née Meunier (Andrée), à Créteil; 6 enfants.
Daly, née Serrand (Louise), à Montreuil; 5 enfants.
Damez, née Moullec (Jeanne), à Nogent-sur-Marne; 5 enfants.
Dandre, née Gourdin (Lucienne), à Noisy-le-Sec; 7 enfants.
Daniel, née Courtine (Olga), à Bois-Colombes; 5 enfants.
Davy, née Lepetit (Simone), à Paris; 6 enfants.
Debril, née Laurenseau (Odette), à Bois-Colombes; 5 enfants.
Decroix, née Farge (Lucie), à Montreuil; 6 enfants.
Deglaire, née Meder (Paulette), à Paris; 5 enfants.
Delage, née Pagnoux (Marie), à Bobigny; 5 enfants.
Delattre, née Serre (Antoinette), à Saint-Ouen; 6 enfants.
Delcher, née Deberque (Gabrielle), au Plessis-Robinson; 5 enfants.
Delelain, née Sapin (Augustine), à Rosny-sous-Bois; 5 enfants.
Delcuze, née Bour (Simone), à Paris; 5 enfants.

Delfosse, née Delférière (Victorine), à Drancy; 7 enfants.

Delmas, née Berthelot (Simone), à Montreuil; 5 enfants.

Delorme, née Sarrey (Eugénie), au Plessis-Robinson; 5 enfants.

Delpalure, née Relot (Joséphine), à Saint-Ouen; 5 enfants.

Delsaux, née Justin (Raymonde), à Vanves; 5 enfants.

Depenne, née Cherdot (Léontine), à Clichy; 5 enfants.

Depolily, née Poldevin (Germaine), à Drancy; 5 enfants.

Desban, née Delville (Jeanne), à Montreuil; 5 enfants.

Desbois, née Jegou (Yvonne), à Choisy-le-Roi; 6 enfants.

Desbruyères, née Cordreaux (Jeanne), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.

Deschamps, née Gence (Paulette), à Paris; 6 enfants.

Descubes-Desgueraines, née Frappier (Renée), à Paris; 5 enfants.

Deslis, née Arnould (Lucie), à Paris; 6 enfants.

Desmartins, née Stintzy (Augustine), à Montreuil; 6 enfants.

Devaud, née François (Simone), à Gennevilliers; 5 enfants.

Dieuleveux, née Mathieu (Léa), à Issy-les-Moulineaux; 6 enfants.

Dillieu, née Dupuy (Pierrette), à Cachan; 5 enfants.

Distinguin, née Vasseur (Claire), à Montreuil; 5 enfants.

Doerflinger, née Grussi (Brigitte), à Saint-Denis; 6 enfants.

Dolley, née Schweitzer (Anne-Marie), à Paris; 5 enfants.

Donati, née Le Gouevec (Yvette), à Paris; 5 enfants.

Donge, née Victor Précop (Mad.), à Alfortville; 6 enfants.

Drouillon, née Valdis (Suzanne), à Nogent-sur-Marne; 5 enfants.

Drouin, née Farcy (Madeleine), à Paris; 5 enfants.

Dubail, née Bel (Lucie), à Montreuil; 5 enfants.

Dubois, née Bazaret (Josèphe), à Levallois; 6 enfants.

Duburque, née Darfin (Marie), à Paris; 5 enfants.

Duclos, née Simonot (Céline), à Paris; 7 enfants.

Duhamel, née Chastel (Marthe), à Paris; 5 enfants.

Dujardin, née Marie (Joséphine), à Paris; 5 enfants.

Dulac, née Michon (Thérèse), à Asnières; 5 enfants.

Dumas, née Nurdin (Anne-Marie), à Saint-Maurice; 5 enfants.

Dupont, née Marchand (Raymonde), à Paris; 6 enfants.

Dupuis, née Perrin (Maria), à Bondy; 5 enfants.

Durand, née Boutonnet (Odette), à Maisons-Alfort; 6 enfants.

Duval, née Frichot (Fernande), à Paris; 6 enfants.

Eche, née Mainguy (Marie), à Montreuil; 7 enfants.

D'Elgart, née Bouard (Louise), à Saint-Ouen; 6 enfants.

Emrot, née Barbiéri (Lucienne), à Pantin; 7 enfants.

Enouf, née Pellieux (Marcelle), à Paris; 5 enfants.

Etrillard, née Renard (Camille), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.

Falque-Pierrotin, née Dubois (Marie-Thérèse), à Paris; 5 enfants.

Farinaux, née Ultre (Germaine), à Paris; 5 enfants.

Faucon, née Fau (Léonie), à Paris; 5 enfants.

Faugeras, née Haas (Marie-Louise), à Paris; 6 enfants.

Faurel, née Sindic (Marguerite), à Paris; 5 enfants.

Fay, née Polu (Marie-Louise), à Paris; 5 enfants.

Felbacq, née Foucard (Blanche), à Boulogne-sur-Seine; 7 enfants.

Feyrabend, née Simeterre (Hélène), à Paris; 5 enfants.

Filot, née Victorine, à Saint-Ouen; 5 enfants.

Flande, née Mitsou (Lucienne), à Montreuil; 6 enfants.

Fleury, née Schlouck (Elisabeth), à Asnières; 6 enfants.

Fonbonne, née Marie (Juliette), à Paris; 6 enfants.

Fontaine, née Gabriel (Simone), à Créteil; 7 enfants.

Foucaud, née Léon (Blanche), à Malakoff; 6 enfants.

Fournier, née Blard (Michèle), à Paris; 5 enfants.

Fournier, née Houard (Marguerite), à Colombes; 5 enfants.

Fournier, née Lacour (Marie-Louise), au Rungis; 6 enfants.

Fournier, née Wannemacher (Georgette), aux Lilas; 6 enfants.

Franceschino, née Le Breton (Renée), à Gennevilliers; 5 enfants.

François, née Groux (Geneviève), à Ivry-sur-Seine, 5 enfants.

Franquart, née Legrand (Lucie), à Stains; 5 enfants.

Frénod, née Bessa (Marguerite), à Villemomble; 5 enfants.

Frey, née Laborde (Emilienne), à Paris; 5 enfants.

Froc, née Olivier (Cécile), à Paris; 5 enfants.

Froger, née Tourille (Henriette), à Paris; 5 enfants.

Fromageot, née Hennequin (Denise), à Antony; 6 enfants.

Froment, née Le Moal (Yvette), à Boulogne-sur-Seine; 5 enfants.

Gandemer, née Hanon (Andrée), la Garenne-Colombes; 5 enfants.

Gardelle, née Foucault (Lucienne), à Paris; 6 enfants.

Gasnier, née Leclerc (Renée), à Noisy-le-Sec; 5 enfants.

Gatin, née Haie (Madeleine), à Paris; 5 enfants.

Gaudin, née Charron (Simone), à Neuilly-sur-Seine; 6 enfants.

Gaufreteau, née Bernier (Marie), à Bourg-la-Reine; 7 enfants.

Gautier, née Richepin (André), à Paris; 5 enfants.

Gaven, née Houl (Henriette), à Vitry-sur-Seine; 6 enfants.

Georges-Picot, née Pellé (Angéline), à Paris; 5 enfants.

Georget, née Joyeau (Geneviève), à Pierrefitte; 5 enfants.

Gérard, née Vaillant (Hélène), à Orly; 5 enfants.

Géraud, née Le Grand (Georgette), à Paris; 5 enfants.

Gerondeau, née Cambournac (Elisabeth), à Pantin; 5 enfants.

Geslin, née Bernard (Simone), à Courbevoie; 6 enfants.

Giffaux, née Frocourt (Rémonde), à Saint-Denis; 7 enfants.

Gigault, née Dalby (Marie), à Villejuif; 5 enfants.

Gilbrin, née Leduc (Geneviève), à Paris; 5 enfants.

Gillonnier, née Havart (Aline), à Paris; 5 enfants.

Gillot, née Megel (Marcelle), à Paris; 5 enfants.

Ginet, née Hommey (Thérèse), à Paris; 5 enfants.

Gingast, née Doulet (Marcelle), à Bois-Colombes; 6 enfants.

Girardot, née Barrois (Claire), à Vanves; 5 enfants.

Girouille, née Neuilly (Marie-Rose), à Paris; 5 enfants.

Gobert, née Bussy (Isabelle), à Boulogne-sur-Seine; 7 enfants.

Gosselin, née Plée (Marie-Louise), à Puteaux; 6 enfants.

Goubern, née Dubois (Paule), à Alfortville; 5 enfants.

Goutherot, née Vila (Marie-Louise), à Bois-Colombes; 6 enfants.

Goutière, née Claes (Estelle), à Paris; 5 enfants.

De Gouvion Saint-Cyr, née Chevalier (Colette); 5 enfants.

Grandemange, née Mongeot (Marie-Madeleine), à Paris; 6 enfants.

Granget, née Chaix (Marguerite), à Alfortville; 6 enfants.

Gras, née Robert (Marcelle), à Pantin; 5 enfants.

Gréa, née Legros (Mathilde), à Maisons-Alfort; 6 enfants.

Gresset, née Desmeuzes (Julia), à Fresnes; 5 enfants.

Griffaton, née Doucerain (Madeleine), à Paris; 7 enfants.

Gros, née Mérigonde (Marie), à Paris; 5 enfants.

Grossier, née Boitel (Yvonne), à Choisy-le-Roi; 5 enfants.

Guénégo, née Stahl (Jeanne), à la Varenne-Saint-Hilaire; 5 enfants.

Guény, née Ducrettet (Adrienne), à Paris; 7 enfants.

Guérin, née Droin (Jeanne), à Paris; 5 enfants.

Guérin, née Hercelin (Reine), à Clichy; 5 enfants.

Guérin, née Jamelin (Augustine), à Paris; 5 enfants.

Guespereau, née Couturier (Simone), à Paris; 5 enfants.

Guétin, née Galichon (Monique), à Neuilly-sur-Seine; 5 enfants.

Guidicelli, née Hougron (Louise), à Paris; 6 enfants.

Guigue, née Duclaux (Simone), à Paris; 5 enfants.

Guillaume, née Van Lierde (Berthe), à Paris; 5 enfants.

Guilloret, née Chesneau (Alice), à Paris; 5 enfants.

Guillou, née Poitrasson (Huguette), à Boulogne-Billancourt; 6 enfants.

Guion, née Lesgue (Denise), à Clamart; 5 enfants.

Guyon, née Pillot (Simone), à Paris; 5 enfants.

Guyot, née Joyeux (Lucette), à Bondy; 5 enfants.

Habrekorn, née Plazanet (Jeanne), à Vanves; 5 enfants.

Hachin, née Leininger (Marie), à Saint-Ouen; 5 enfants.

Hallner, née Jouguet (Madeleine), à Paris; 5 enfants.

Hamamouche, néeAchour (Zoulikha), à Paris; 7 enfants.

Hannecart, née Piron (Henriette), à Saint-Denis; 7 enfants.

Hanoh, née Soustin (Elvire), à Paris; 5 enfants.

Hans, née Lopes (Salvina), à Bourg-la-Reine; 5 enfants.

Hays, née Guérin (Marcelle), à Montreuil; 7 enfants.

Hennequin, née Pondrai (Germaine), à Paris; 6 enfants.

Henrion, née Forestier (Aimée), à Clamart; 6 enfants.

Henry, née Bonnaire (Yvonne), à Courbevoie; 5 enfants.

Herlaut, née Vallet (Léonie), à Villetaneuse; 7 enfants.

Horbaut, née Fourmy (Lydie), à Saint-Denis; 5 enfants.

Houssin, née Elond (Georgette), à Cachan; 5 enfants.

Hubert, née Derogy (Marie), à Paris; 5 enfants.

Hue, née Isaac Dognin (Françoise), à Paris; 5 enfants.

Huguet, née Marie (Marie-Louise), à Villejuif; 5 enfants.
Humbert, née Vendryes (Suzanne), à Paris; 5 enfants.
Husson, née Chandelier (Madeleine), à Créteil; 5 enfants.
Immergout, née Nadanouwski (Jura-Rysska), à Paris; 6 enfants.
Isidor, née Falleh (Hermine), à Paris; 5 enfants.
Jaillet, née Santy (Anne-Marie), à Vanves; 5 enfants.
Jan, née Petitpas (Delphine), les Lilas; 6 enfants.
Janot, née Helferich (Violette), à Paris; 7 enfants.
Jaquet, née Thiney (Berthe), à Paris; 5 enfants.
Jean, née Baudin (Renée), à Paris; 6 enfants
Jessen, née Filaine (Elisa), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.
Joachin, née Rouayrenc (Rose), à Chatenay-Malabry; 5 enfants
Joubert, née Boire (Anne-Marie), à Bobigny; 7 enfants.
Joubert, née Paris (Germaine), à Paris; 5 enfants.
Jourdan, née Quintel (Henriette), à Malakoff; 7 enfants.
Joreux, née Lombard (Eugénie), à Fresnes; 5 enfants.
Juillet, née Hétée (Thérèse), à Levallois; 6 enfants.
Kaiser, née Bédiez (Germaine), à Alfortville; 6 enfants.
Kaminski, née Kosslakoff (Mindla), les Lilas; 5 enfants.
Kebiri, née Sadanou (Georgette), à Paris; 5 enfants.
Klein, née Gamichot (Blanche), à Saint-Maur; 5 enfants.
Kervran, née Poulain (Adrienne), aux Lilas; 7 enfants.
Knopes, née Lasalle (M.-Henriette), à Bois-Colombes; 5 enfants.
Kosiorowski, née Szajnbuks (Hélène), à Paris; 5 enfants.
De la Belleisne, née Letard de La Bourallière (Denyse), à Paris; 6 enfants.
Labesse, née Colombier (Henriette), à Paris; 5 enfants.
Labis, née Mercier (Philomène), aux Lilas; 5 enfants.
Laboureur, née Eretel (Marcelle), à Paris; 5 enfants.
Labriet, née Le Bras (Geneviève), à Fontenay-sous-Bois; 6 enfants.
Lacouture, née Perchec (Joséphe), à Gentilly; 5 enfants
Laferrière, née Delpuech (Jeanne), à Paris; 5 enfants.
Lahaye, née Baltala (Séverina), à Colombes; 5 enfants.
Laillier, née Riche (Clémentine), à Pierrefitte; 6 enfants.
Lair, née Evrevin (Ernestine), à Vitry-sur-Seine; 6 enfants.
Lamoureux, née Bourges (Angèle), à Paris; 5 enfants.
Lamy, née Marques (Joséphine), à Paris; 6 enfants.
Lang, née Madem (Louise), à Paris; 7 enfants.
Langevin, née Caze (Germaine), à Bois-Colombes; 5 enfants.
Langlois, née Roulland (Germaine), à Paris; 6 enfants.
Langlois, née Truit (Elise), à Clamart; 5 enfants.
Langeac, née Chénesseau (Louise), à Paris; 5 enfants.
Lamuza, née Joiron (Marcelle), aux Lilas; 6 enfants.
Lassalle, née Machicoine (Germaine), à Bagneux; 5 enfants.
De la Taille, née Rolland d'Estape (Elisabeth), à Paris; 5 enfants.
Latouche, née Gouezel (Jeanne), à Malakoff; 5 enfants.
Laurellard, née Nivat (Germaine), à Boulogne-sur-Seine; 5 enfants.
Lavalaye, née Steinmetz (Marie), à Nogent-sur-Marne; 6 enfants.
Le Berre, née Bruyneel (Valentine), à Nanterre; 6 enfants.
Le Bon, née Cabut (Madeleine), à Vanves; 5 enfants.
Le Bouguennec, née Poulain (Maria), à Bobigny; 5 enfants.
Lebrot, née Callot (Suzanne), à Paris; 6 enfants.
Lecande, née Cotin (Elise), à Alfortville; 5 enfants.
Lechevalier, née Musseau-Bideau (Jeanne), à Paris; 5 enfants.
Lecieux, née Metz (Albertine), à Paris; 5 enfants.
Lecler, née Marchat (Jeanne), à Malakoff, 5 enfants.
Lecot, née Pannier (Suzanne), à Nanterre; 6 enfants.
Lecourtois, née Cabasset (Marthe), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.
Lefas, née Jeandelize (Marthe), à Paris; 5 enfants.
Legay, née Gimbert (Augustine), à Saint-Denis; 6 enfants.
Léger, née Hauducœur (Madeleine), à Paris; 5 enfants.
Léglise, née Loppé (Jeanne), à Stains; 5 enfants.
Legrand, née Outhelin-Chalandre (Blanche), à Paris; 5 enfants.
Le Graverand, née Cadorne (Renée), à Villeneuve-la-Garenne; 6 enfants.
Legros, née Boquet (Marcelle), au Drancy; 5 enfants.
Legros, née Corvisier (Lucienne), à Neuilly; 5 enfants.
Leguern, née Cassayre (Marcelle), à Paris; 7 enfants.
Le Marec, née Dutilliet (Simone), à Colombes; 5 enfants.
Lépine, née Motte (Suzanne), à Montrouge; 5 enfants.
Lépine, née Thierry (Dojon-Claude), à Paris; 5 enfants.
Leplat, née Gauthier (Ernestine), à Paris; 5 enfants.
Lequesne, née Choquet (Marguerite), à Saint-Denis; 6 enfants.
Leray, née Rouault (Rosalie), à Paris; 5 enfants.
Leroy, née Jardin (Germaine), à Colombes; 5 enfants.
Leroy, née Masson (Paule), à Paris; 5 enfants.
Lesage, née Hugues (Rose), à Bourg-la-Reine; 5 enfants.
Le Saux, née Delaunay (Georgette), à Boulogne-Billancourt; 7 enfants.
Le Toudic, née Brachet (Marguerite), à Asnières; 5 enfants.
Letur, née Huille (Gabrielle), à Paris; 5 enfants.
Leveeque, née Pavlot (Félicie), à Paris; 6 enfants.
Le Vot, née Chanel (Germaine), à Paris; 5 enfants.
Loge, née Dorville (Augustine), au Drancy; 7 enfants.
Loizeau, née Duchaussoy (Raymonde), à Fresnes; 6 enfants.
Loizeau, née Galdier (Marie), à Suresnes; 7 enfants.
Louis, née Pagani (Catherine), à Paris; 5 enfants.
Lourdjane, née Mahfouf (Millia), à Paris; 7 enfants.
Mach, née Dupont (Juliette), à Paris; 5 enfants.
Madeline, née Fichet (Pierrette), à Clichy; 6 enfants.
Mader, née de Joussineau de Tourdonnet (Simone), à Paris; 5 enfants.
Magnier, née Demilly (Cécile), à Saint-Ouen; 5 enfants.
Magnier, née Friscourt (Marie-Louise), au Drancy; 5 enfants.
Maillard, née Aoustin (Marie-Claire), à Champigny-sur-Marne; 5 enfants.
Malafosse, née Berriot (Adèle), à Asnières; 5 enfants.
Mally, née Caillon (Jeanne), à Alfortville; 5 enfants.
Manighetti, née Pezzali (Emilia), à Rosny-sous-Bois; 5 enfants.
Mandon, née Boulon (Marie), aux Lilas; 5 enfants.
Marcelot, née Guillard (Alice), à Paris; 5 enfants.
Marchal, née Marcilhacy (Simone), à Paris; 5 enfants.
Marchal, née Diot (Alphonsine), à Bondy; 5 enfants.
Marcille, née Gellot (Odette), à Paris; 5 enfants.
Marcovici, née Jakolowski (Rachel), à Paris; 5 enfants.
Marguerie, née Landa (Jeanne), à Paris; 5 enfants.
Marignan, née Varennes (Henriette), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.
Marjoulet, née Barral de Montauvrau (Anne-Marie), à Paris; 5 enfants.
Marolleau, née Cougnon (Henriette), à Saint-Ouen; 6 enfants.
Martial, née Javanaud (Maria), à Paris; 5 enfants.
Martigny, née Paillet (Denise), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.
Maubert, née Pechinez (Suzanne), à Boulogne-sur-Seine; 5 enfants.
Mauchien, née Robert (Jeanne), à Nogent-sur-Marne; 7 enfants.
Maugendre, née Jamet (Augustine), à Paris; 5 enfants.
Maupaté, née Le Miere (Jeanne), à Paris; 5 enfants.
Maurice, née Beaugard (Marie-Célina), à Paris; 5 enfants.
Maurice, née Charpentier (Fernande), aux Lilas; 5 enfants.
Meirsman, née Paupardin (Marguerite), à Paris; 5 enfants.
Mercurot, née Chéry (Anne-Marie), à Paris; 5 enfants.
Merrien, née Dumont (Laurentine), aux Lilas; 7 enfants.
Meyer, née Collet (Georgette), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.
Michel, née François (Marie), à Paris; 5 enfants.
Michels, née Fontanier (Marcelle), à Paris; 5 enfants.
Michiel (de), née Fabrici (Maria), à Alfortville; 6 enfants.
Miermont, née Bisson (Germaine), à Pierrefitte; 5 enfants.
Minet, née Delcourt (Yvonne), à Boulogne-sur-Seine; 5 enfants.
Miriel, née Duchesnes (Magdeleine), à Paris; 5 enfants.
Moineau, née Silvestre de Sacy (Madeleine), à Paris; 6 enfants.
Monfroy, née Bevierre (Andréa), à Saint-Ouen; 5 enfants.
Moura, née Perruchot (Henriette), à Montreuil; 5 enfants.
De Moustier, née Ponton d'Amecourt (Alice), à Neuilly-sur-Seine; 5 enfants.
Neff, née Beraudy (Jeanne), à Maisons-Alfort; 5 enfants
Noël, née Majeune (Louise), à Noisy-le-Sec; 6 enfants.
Oudart, née Saal (Jacqueline), à Paris; 5 enfants.
Oustalet, née Lavigne (Marguerite), à Paris; 5 enfants.
Pageault, née Bernard (Hélène), à Paris; 5 enfants.
Parbot, née Darrouaux (Marguerite), à Boulogne-Billancourt; 5 enfants.
Paris, née Picart (Catherine), à Paris; 5 enfants.
Paroux, née Maigne (Adrienne), au Kremlin-Bicêtre; 5 enfants.

Pavie, née Touchard (Françoise), à Paris; 5 enfants.
Payeur, née Delattre (Julia), à Pantin; 5 enfants.
Pellier, née Jeannenez (Marie), à Paris; 5 enfants.
Pernollet, née Ellvant (Geneviève), à Paris; 5 enfants.
Perras, née Corriol (Lucienne), à Paris; 5 enfants.
Perrier, née Gentil (Marie), à Colombes; 7 enfants.
Perrin, née Morand (Blanche), à Paris; 5 enfants.
Pétard, née Mauvais (Léontine), à Paris; 7 enfants.
Petit, née Falaize (Marie), à Paris; 6 enfants.
Peutin, née Bouvier (Jeanne), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.
Peyrefort, née Lucas (Marie), à Gennevilliers; 5 enfants.
Philippe, née Cottard (Irène), à Paris; 6 enfants.
Phillipe, née Houzelle (Lucie), à Créteil; 6 enfants.
Philippe, née Teller (Marguerite), à Saint-Denis; 6 enfants.
Picard, née Pillé (Geneviève), à Paris; 5 enfants.
Picou, née Parmentier (Marie), à Champigny-sur-Marne; 5 enfants.
Pierrard, née Girod (Berthe), à Saint-Ouen; 5 enfants.
Pierre, née Tixhour (Marie), à Paris; 5 enfants.
Pierson, née Gavinet (Henriette), à Rosny-sous-Bois; 5 enfants.
Pierret, née Langlet (Anne), à Paris; 5 enfants.
Pierson, née Delbor (Suzanne), à Paris; 5 enfants.
Piguet, née Leroy (Hélène), à Paris; 5 enfants.
Pilet, née Javelle (Marguerite), à Paris; 7 enfants.
Pinson, née Billot (Berthe), à Bondy; 5 enfants.
Pinta, née Lafon (Brigitte), à Paris; 5 enfants.
Pitiot, née Gibernau (Jeanne), à Boulogne-sur-Seine; 6 enfants.
Pitois, née Barbotte (Marcelle), à Nogent-sur-Marne; 5 enfants.
Pitot, née Delhalle (Georgette), à Romainville; 7 enfants.
Plat, née Le Ball (Solange), à Paris; 5 enfants.
Plus, née Bruneau (Denise), à Paris; 7 enfants.
Pochon, née Bremard (Germaine), à Paris; 5 enfants.
Pollaert, née Bertein (Yvonne), à Saint-Denis; 6 enfants.
Pont, née Boier (Edmonde), à Gennevilliers; 6 enfants.
Potier, née Chevalier (Célinie), à Alfortville; 7 enfants.
Poulain, née Brancquart (Georgette), à Fontenay-sous-Bois; 6 enfants.
Premel, née Mingant (Marguerite), à Nanterre; 5 enfants.
Prioux, née Durr (Mélanie), à Saint-Denis; 7 enfants.
Proux, née Plagellat (Anné), à Paris; 5 enfants.
Puech, née Hermes (Yvonne), à Paris; 6 enfants.
Puisset, née Dupuy (Jeanne), à Asnières; 6 enfants.
Rabeuf, née Rollot (Marguerite), à Malakoff; 5 enfants.
Ransant, née Kilion (Marthe), à Bobigny; 5 enfants.
Rassent, née Ponsot (Andrée), à Asnières; 6 enfants.
Rault, née Martin (Odette), à Orly; 5 enfants.
Rault, née Daubail (Madeleine), à Paris; 5 enfants.
Raymond, née Duclus (Marie), à Vincennes; 6 enfants.
Réa, née Cavaioli (Madeleine), à Vitry; 7 enfants.
Rebillard, née Moine (Catherine), à Paris; 6 enfants.
Regnier, née Briot (Jeanne), à Saint-Denis; 7 enfants.
Rémy, née Vaslot (Marie), à Paris; 5 enfants.
Renaud, née Benoist (Geneviève), à Paris; 5 enfants.
Renaud, née Roosens (Augustine), à Vitry; 5 enfants.
Richard, née Gatineau (Claire), à Alfortville; 6 enfants.
Richard, née Decroix (Marie), à Ivry-sur-Seine; 7 enfants.
Richard, née Salomon (Honorine), à Pantin; 6 enfants.
Rivière, née Soriet (Jeanne), à Paris; 6 enfants.
Roberge, née Delbos (Raymonde), à Vitry-sur-Seine; 6 enfants.
Robert, née Cocheteux (Adrienne), à Paris; 6 enfants.
Robin, née Colifard (Marie-Thérèse), à Vitry-sur-Seine; 5 enfants.
Robin, née Daniel (Marie), à Colombes; 5 enfants.
Rohan-Chabot, née de Mun (Edwige), à Paris; 5 enfants.
Roi, née Crinon (Emilia), à Paris; 6 enfants.
Rollet, née Asselin (Marthe), à Drancy; 7 enfants.
Romand, née Le Garrec (Suzanne), à Paris; 5 enfants.
Rooy, née Danrée (Simone), à Neuilly; 5 enfants.
Roquet, née Fever (Eugénie), à Pavillons-sous-Bois; 7 enfants.
Rouget, née Prod'homme (Germaine), à Paris; 5 enfants.
Rouillec, née Renaud (Marie), à Paris; 6 enfants.
Rousset, née Casamayou (Anne), à Paris; 5 enfants.
Roux, née Ducommun (Betty), à Paris; 5 enfants.
Roy, née Besson (Claudia), à Paris; 6 enfants.
Royer, née Durpaire (Valentine), à Paris; 6 enfants.
Ruelle, née Lemaire (Léa), à Paris; 5 enfants.
Ruyssen, née Duval (Jacqueline), à Paris; 5 enfants.
Sainctelette, née Burton (Aimée), à Paris; 5 enfants.
Santillan, née Legoin (Augustine), à Paris; 5 enfants.
Sauvage de Brantes, née Faucigny-Lucinge et Colligny (Marie), à Paris; 5 enfants.
Sauvel, née Lambert (Luce), à Neuilly-sur-Seine; 5 enfants.
Scelles, née Mirand (Denise), à Saint-Mandé; 6 enfants.
Schaeffer, née Leclercq (Simone), à Paris; 5 enfants.
Schartle, née Logerot (Léa), à Bondy; 5 enfants.
Scheffer, née Maturana (Marguerite), à Choisy-le-Roi; 6 enfants.
Scheibling, née Bohn (Ernestine), à Saint-Ouen; 5 enfants.
Scheid, née Maze (Yvonne), à Paris; 5 enfants.
Schneider, née Gravier (Paulette), à Paris; 5 enfants.
Seguy, née Véron (Marcelle), à Paris; 5 enfants.
Sellie, née Fleurant (Yvonne), à Paris; 5 enfants.
Semeteys, née Muratet (Mathilde), à Charenton; 5 enfants.
Serinet, née Cosson (Simone), aux Lilas; 6 enfants.
Solassier, née Delbecq (Lucienne), à Alfortville; 7 enfants.
Soreau, née Haussonne (Suzanne), à Neuilly; 6 enfants.
Souchay, née Phebut (Charlotte), à Courbevoie; 5 enfants.
Starke, née Chenue (Marie), à Clichy; 5 enfants.
Suquet, née Gabriel (Odette), à Neuilly; 5 enfants.
Tabart, née Coulet (Nathalie), aux Lilas; 5 enfants.
Taillet, née Finot (Clémence), à Paris; 5 enfants.
Taisne, née Miclet (Lucienne), à Paris; 6 enfants.
Tandeau de Marsac, née Le Boucher d'Hérouville (Henriette), à Neuilly; 6 enfants.
Tanesy, née Schoepen (Rose), aux Lilas; 5 enfants.
Tarrier, née Sirette (Pauline), à Paris; 5 enfants.
Tavenetat, née Galland (Marie-Louise), aux Lilas; 5 enfants.
Tellier, née Barre (Victorine), à Ivry-sur-Seine; 5 enfants.
Terrier, née Archer (Hélène), à Paris; 5 enfants.
Thaury, née Gailliot (Jacqueline), à Paris; 5 enfants.
Thibleroz, née Peyronnet (Marie), à Neuilly-sur-Seine; 6 enfants.
Thomas, née Collemant (Suzanne), à Bry-sur-Marne; 6 enfants.
De Thomas de Labarthe, née de La Barre de Nanteuil, à Paris; 5 enfants.
Thoquet, née Duchemin (Jeanne), à Paris; 5 enfants.
Thoumazet, née Proust (Yvonne), à Gentilly; 5 enfants.
Torrilhon, née Camus (Anne-Marie), à Paris; 5 enfants.
Trembleau, née Mervillo (Roberte), à Clichy; 5 enfants.
Trividic, née Boyer (Simone), à Paris; 5 enfants.
Trupin, née Chochoy (Zoé), à Paris; 7 enfants.
Uriet, née Poidvin (Louise), à Antony; 5 enfants.
Vachon, née Villette (Clémence), à Paris; 7 enfants.
Vaillant, née Barbier (Denise), à Paris; 5 enfants.
Vaillant, née Abgrall (Marie), à Courbevoie; 5 enfants.
Vaillant, née Villemartin (Marie), aux Lilas; 6 enfants.
Vaissié, née Loup (Louise), à Villeneuve-la-Garenne; 6 enfants.
Valdelièvre, née Colinet de Labeau, à Paris; 5 enfants.
Vallette, née Robin (Solange), à Boulogne; 5 enfants.
Vallon, née Guiramand (Marie), à Neuilly-sur-Seine; 5 enfants.
Valois, née Laurent (Henriette), à Neuilly; 6 enfants.
Van Brakell, née Foucher (Christiane), à Vanves; 5 enfants.
Vandeweege, née Garnier (Claire), à Paris; 7 enfants.
Vande, née Le Fé (Louise), à Paris; 5 enfants.
Vénard, née Derkenne (Jeanne), à Clamart; 5 enfants.
Verdier, née Bertois (Alice), à Paris; 5 enfants.
Vérité, née Mouton (Simone), à Fontenay-sous-Bois; 5 enfants.
Verne, née Magnat (Marie-Thérèse), à Neuilly-sur-Seine; 5 enfants.
Verstraten, née Augier (Marguerite), aux Lilas; 5 enfants.
Verstraeten, née Van Herreweghe (Julienne), à Colombes; 5 enfants.
Vertefois, née Palavit (Virginie), à Saint-Ouen; 5 enfants.
Verven, née Kerrenneur (Marie), à Saint-Mandé; 5 enfants.

(*Supplément.*)

Vialle, née Vérité (Marcelle), à Vanves; 5 enfants.
Viau (veuve), née Monnier (Charlotte), à Pantin; 6 enfants.
Victorion, née Signoud (Simone), à Paris; 5 enfants.
Vignal, née Roulet (Reine), à Paris; 7 enfants.
Vignel, née Joseph (Suzanne), à Alfortville; 5 enfants.
Villain, née Hezon (Renée), à Nanterre; 5 enfants.
Villemenot, née Henry (Maria), à Paris; 6 enfants.
Villeronge, née Le Floch (Marie), à Montrouge; 5 enfants.
Villette, née Dekinder (Suzanne), à Paris; 5 enfants.
Vincent, née Blanc (Elisa), à Paris; 5 enfants.
Vincent, née Morin (Lina), à Saint-Denis; 7 enfants.
Vinciguerra, née Mezzadri (Adèle), à Clichy, 6 enfants.
De Warren, née Mabon de Beaulieu (Elisabeth), à Paris; 5 enfants.
Wauquier, née Evrard (Maria), à Paris; 5 enfants.
Werlé (André), née Mainbourg (Louise), à Boulogne-sur-Seine; 6 enfants.
Wibail, née Genet (Suzanne), à Paris; 5 enfants.
Winckel, née Muralti (Denise), à Champigny-sur-Marne; 6 enfants.
D'Yturbide, née Colonieu (Alice), à Paris; 5 enfants.
Zblinden, née Olive (Suzanne), à Paris; 5 enfants.

SEINE-INFERIEURE

Médaille d'or.

Mmes
Auguste, née Levasseur (Claire), à Ferrières-en-Bray; 10 enfants.
Auguste, née Poyer (Anastasie), à Lucy; 10 enfants.
Berthelot, née Godard (Albertine), à Saint-Eustache-la-Forêt; 10 enfants.
Brulin, née Duvallet (Yvonne), à Fécamp; 10 enfants.
Canhan, née Buquet (Madeleine), à Barentin; 10 enfants.
Canu, née Denis (Juliette), à Harfleur; 10 enfants
Cave, née Hée (Germaine), à Rouen; 11 enfants
Cordier, née Legrand (Marguerite), à Réalcamp; 12 enfants.
Doutreleau, née Fontaine (Emilienne), à Angerville-la-Martel; 10 enfants.
Dumont, née Mainka (Simonne), à Rouen; 11 enfants.
Faucon, née Pigache (Rachel), à Barentin, hameau de Campeaux; 11 enfants.
Hauchecorne, née Lavoisière (Marie-Madeleine), à Bolbec; 10 enfants.
Hébert, née Racine (Rachel), à Autretot; 10 enfants.
Jourdain, née Groult (Virginie), à Fécamp; 10 enfants.
Harlout, née Follet (Odette), à Catenay; 10 enfants.
Laine, née Bellière (Jeanne), à Saint-Pierre-Lavis; 11 enfants.
Lecointre, née Mouquet (Georgette), à Nolléval; 11 enfants.
Lemarcis, née Lecoutre (Madeleine), à Montivilliers; 10 enfants.
Letourneau, née Vesque (Léa), à Petit-Quevilly; 10 enfants.
Mainnemare, née Laurence (Raymonde), à Forge-les-Eaux; 10 enfants
Morisse, née Hauchecorne (Germaine), au Tilleul; 11 enfants.
Planquais, née Delépine (Marie), à Flocques; 11 enfants.
Poulain, née Dumesnil (Berthe), à Mont-Saint-Aignan; 10 enfants.
Quéval, née Langlais (Agnès), au Havre; 11 enfants.
Renault, née Clatot (Louise), à la Houssaye-Béranger; 11 enfants.
Roulland, née Boisaingue (Alice), à Tourville-la-Chapelle; 10 enfants.
Sorel, née Picavet (Yvonne), à Neuville-les-Dieppe; 10 enfants.
Tassery, née Petit (Laurentine), à Isneauville; 15 enfants.
Thiollent, née Pontillon (Suzanne), à Veulettes-sur-Mer; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Argentin, née Barbay (Marie-Thérèse), à Sainte-Hélène-Bondeville; 9 enfants.
Baron née Fremaux (Simonne), à Gonfreville-l'Orcher; 8 enfants.
Batte, née Letalleur (Julienne), à Compainville; 8 enfants.
Bellemère, née Fromentin (Marie), à Yvetot; 8 enfants.
Blondel, née Mauger (Paule), à Harfleur; 8 enfants.
Bonafous, née Levasseur (Marthe), à Sanvic; 8 enfants
Brachais, née Bourdon (Albertine), à Rouen; 8 enfants
Brunéau, née Chevreul (Emilienne), à Ferrières-en-Bray; 8 enfants.
Cahard, née Alix (Madeleine), à Gonfreville-l'Orcher; 8 enfants.
Chirois, née Deloris (Marie), à Fécamp; 8 enfants.
Courtois, née Duchaussoy (Marguerite), à Criel-sur-Mer; 8 enfants.
Cramesnil, née Boutel (Georgette), à Saint-Etienne-du-Rouvray; 8 enfants.
Deseaumarchais, née Le Piver (Amélie), au Havre; 8 enfants.
Dechamps, née Pruvost (Simone), à Vatierville; 8 enfants.
Degremont, née Guéret (Albertine), à Héberville; 8 enfants.
Delaunay, née Sauvé (Germaine), à Bosc-le-Hard; 8 enfants.
Delobeau, née Chevallier (Léontine), au Petit-Quevilly; 8 enfants.
Deporte, née Gomez (Antonia), à Montivilliers; 8 enfants.
Germain, née Degargeaux (Suzanne), à Dieppe; 9 enfants.
Goude, née Durand (Henriette), à Sotteville; 8 enfants.
Grignoux, née Bonte (Roberte), à Oissel; 8 enfants.
Guerpin, née Blondel (Marguerite), à Angerville-la-Martel; 8 enfants.
Henry, née Boisaingue (Germaine), à Tourville-la-Chapelle; 8 enfants.
Lartisien, née Bachelier (Lucie), à Tourville-la-Chapelle; 9 enfants.
Lebrun, née Folliot (Lucienne), à Montivilliers; 8 enfants
Lefrançois, née Lemoine (Delphine), à Ferrières-en-Bray; 8 enfants.
Lemire, née Dubois (Andrée), à Neuville-lès-Dieppe; 8 enfants.
Leprieur, née Guichard (Victoria), à Rouen; 8 enfants.
L'Hostis, née Lerond (Léontine), au Havre; 9 enfants.
Martin, née Engrand (Simone), à Réalcamp; 9 enfants.
Miellet, née Bogaert (Madeleine), à Gournay-en-Bray; 8 enfants.
Monchaux, née Sisse (Marguerite), à Rouen; 8 enfants.
Ollivier, née Corbollou (Marie), au Havre; 9 enfants.
Ouin, née Denis (Alexandrine), à Angerville-la-Martel; 8 enfants.
Pruvost, née Bloquel (Georgette), à Fresles; 9 enfants.
Rabouille, née Bellengreville (Marthe), à Tourville-la-Chapelle; 8 enfants.
Robberechts, née Duvernois (Madeleine), à Sanvic; 8 enfants.
Tardif, née Victoire (Raymonde), au Havre; 9 enfants.
Tillard, née Lelong (Alfrédine), à Mesnil-Esnard; 9 enfants.
Vaude, née Tournière (Marguerite), à Rouen; 8 enfants.
Tyl, née de Lesquen du Plessis (Casse-Marie-Josèphe), à Sainte-Adresse; 8 enfants
Vilain, née Godfroy (Angèle), à Mesnil-Esnard; 8 enfants.
Vimbert, née Lesueur (Georgette), à Montivilliers; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Alexandre, née Monnier (Germaine), au Havre; 5 enfants
Allain, née Desjardins (Fernande), à Fécamp; 5 enfants.
Allais, née Tubeuf (Louise), à Saint-Eustache-la-Forêt; 5 enfants.
Auger, née Doutreleau (Elisabeth), à Fécamp; 5 enfants.
Auvage, née Plednoël (Suzanne), à Barentin; 7 enfants.
Bachelet, née Rillet (Simonne), au Havre; 5 enfants.
Baillet, née Roart (Marcelle), à Criel-sur-Mer; 5 enfants.
Bailleul, née Duc (Simonne), à Confreville-l'Orcher; 5 enfants.
Barbier, née Coremat (Louise), à Rouen; 5 enfants.
Baudu, née Gambet (France), à Rouen; 5 enfants.
Bénard, née Denis (Ernestine), à Angerville-la-Martel; 6 enfants.
Bénard, née Torchy (Louise), à Angerville-la-Martel; 5 enfants.
Benoits, née Verin (Marie), à Fécamp; 5 enfants.
Bernard, née Brillaud (Louise), au Havre; 6 enfants.
Bernet, née Rivière (Marie), au Havre; 5 enfants.
Berregarre, née Valençon (Cécile), à Villers-Ecalles; 5 enfants.
Bertin, née Pannier (Germaine), à Rouen; 5 enfants.
Bibard, née Mouchard (Madeleine), à Boisguillaume; 5 enfants.
Bideau, née Fessard (Charlotte), à Autretot; 5 enfants.
Binette, née Wagner (Geneviève), au Havre; 5 enfants.
Blondeau, née Boulogne (Marthe), au Havre; 6 enfants.
Bosquain, née Poulain (Joséphine), à Notre-Dame-de-Bondeville; 7 enfants.
Bovin, née Denis (Arsine), à Tourville-la-Chapelle; 5 enfants.
Bras, née Foucard (Denise), à Rouen; 5 enfants.
Breton, née Renoult (Madeleine), à Rouen; 5 enfants.
Brisset, née Bérenguier (Simonne), au Havre; 5 enfants.
Brocard, née Mallet (Simonne), à Réacamp, 7 enfants.
Brulin, née Guillaume (Alice), à Saint-Etienne-du-Rouvray; 7 enfants.
Burel, née Rabiau (Madeleine), à Angerville-la-Martel; 6 enfants.
Burgot, née Benesville (Suzanne), à Mesnil-Esnard; 5 enfants.
Capron, née Bouquet (Denise), à Sauchay; 5 enfants.
Chaix, née Lecacheur (Henriette), à Fécamp; 5 enfants.
Chéron, née Jeanne (Agnès), à Fécamp; 6 enfants.
Chevalier, née Bruneton (Elisabeth), à Yainville; 6 enfants.
Chleq, née Rebut (Françoise), à Mont-Saint-Aignan; 6 enfants.
Clère, née Frère (Marie), à Dieppe; 5 enfants.
Codron, née Nost (Simonne), à Mesnil-Esnard; 5 enfants.
Colin, née Leblanc (Marie-Françoise), au Havre; 5 enfants
Compiègne, née Théronde (Justine), la Londe; 6 enfants.
Cordonnier, née Viande (Marthe), à Fécamp; 5 enfants.
Cornette, née Boucher (Germaine), à Tourville-la-Chapelle; 7 enfants.
Couillard, née Paillette (Olga), à Harfleur; 5 enfants.
Courvalet, née Lenfant (Alfrédine), à Criel-sur-Mer; 5 enfants.
Cousin, née Noel (Eugénie), à Angerville-la-Martel; 6 enfants.
Créton, née Vivet (Berthe), à Mesnil-Esnard; 5 enfants.

(Supplément. — Fin.)

Debraize, née Hangard (Caroline), à Ménonval; 7 enfants.
Deschamps, née Coquin (Madeleine), à Fécamp; 6 enfants.
Deschamps, née Gilles (Germaine), à Notre-Dame-de-Bondeville; 6 enfants.
Dehais, née Gavelier (Georgette), à Saint-Eustache-la-Forêt; 5 enfants.
Delabos, née Letailleur (Rolande), à Boisguillaume; 6 enfants.
Delahays, née Avenel (Fernande), à Fécamp; 5 enfants.
Delestre, née Labroni (Antoinette), au Havre; 5 enfants.
Deschamps, née Eudier (Blanche), à Montvilliers; 6 enfants
Deshayes (veuve), née Bouteleux (Louise), au Havre; 6 enfants.
Desormeaux (veuve), née Lancette (Jeanne), à Criel-sur-Mer; 5 enfants.
Dewagenaere, née Coquet (Suzanne), à Mesnil-Esnard; 5 enfants.
Didon, née Grincourt (Suzanne), à Rouen; 5 enfants.
Ducroq, née Blondel (Geneviève), à Quièvrecourt; 6 enfants.
Dudomaine, née Tranel (Simone), à Saint-Léger-aux-Bois; 6 enfants.
Dufosse, née Jourdier (Hélène), à Saint-Riquier-en-Rivière; 5 enfants.
Dupont, née Gallais (Charlotte), au Havre; 6 enfants.
Dupuis, née Lemesle (Joséphine), à Rouen; 6 enfants.
Duthil, née Constantin (Louise), à Rouen; 5 enfants.
Duval, née Edou (Anne), à Mont-Saint-Aignan, 6 enfants.
Duval (veuve), née Le Berre (Yvonne), à Rouen; 7 enfants.
Duval, née Paviot (Jeanne), à Neuville-Ferrières, 6 enfants.
Ely, née Simon (Anne), au Havre; 5 enfants.
Fagan, née Le Risbe (Marie), au Havre; 5 enfants
Farcy, née Deporte (Marie), à Angerville-la-Martel; 6 enfants.
Fauvel, née Isaac (Catherine), à Angerville-la-Martel; 5 enfants.
Fiquet, née Legras (Louise), à Angerville-la-Martel; 5 enfants.
Fiquet, née Vidal (Marthe), à Fécamp; 6 enfants.
Fiquet, née Quéval (Marguerite), à Fécamp; 7 enfants.
Foloppe, née Bachelet (Marcelle), à Barentin; 6 enfants.
Fosse, née Masson (Juliette), à Tourville-la-Chapelle; 6 enfants.
Gaudray, née Romy (Marie), au Havre; 6 enfants.
Girard, née Blum (Elisa), à Mesnil-Esnard; 6 enfants.
Gittinger, née Lenoir (Paulette), à Rouen, 5 enfants.
Golard, née Foucard (Simonne), à Harfleur; 5 enfants.
Golder, née Larger (Marie), à Saint-Eustache-la-Forêt; 6 enfants.
Gosse, née Follain (Georgette), à Réalcamp; 5 enfants.
Gosset, née Bellonnet (Alfréda), à Aubermesnil; 5 enfants.
Gourdon, née Elie (Gilberte), à Quevillon; 6 enfants.
Gouriou, née Hochard (Louise), au Havre; 5 enfants.
Grenier, née Mouquet (Geneviève), à Grémonville; 7 enfants.
Grieu, née Godard (Germaine), à Fécamp; 5 enfants.
Groscaux, née Bertaux (Antoinette), à Montivilliers; 5 enfants.
Groscaux, née Brument (Odette), à Montivilliers; 5 enfants.
Guilloux, née Dion (Cécile), à Barentin; 5 enfants.
Halley, née Thevenet (Angéline), à Rouen; 6 enfants.
Hallot, née Hemet (Florence), au Havre; 5 enfants
Hardy, née Varnière (Marie), à Dieppe; 5 enfants.
Hébert, née Delahays (Victorine), à Fécamp; 5 enfants

Hericher, née Thieullent (France), à Harfleur; 6 enfants.
Hernandez, née Huchra (Eulalia), à Harfleur; 7 enfants.
Herouard (veuve), née Catelain (Alice), au Havre; 7 enfants.
Horlaville, née Durel (Emilienne), à Barentin; 5 enfants.
Hue, née Portier (Madeleine), à Mesnil-Esnard; 5 enfants.
Joly, née Bonay (Alphonsine), à Montérollier; 6 enfants.
Ladire, née Jourdain (Aline), à Fécamp; 5 enfants.
Lanfant, née Binay (Marie-Thérèse), au Havre; 5 enfants.
Langaney, née Lefrançois (Eugénie), à Angerville-la-Martel; 6 enfants.
Latiste, née Laurence (Sarah), à Réalcamp; 7 enfants.
Lebel, née Ancenay (Céline), à Rouen; 5 enfants.
Lebourg, née Canu (Joséphine), à Barentin; 5 enfants.
Lecerf, née Grenier (Marcelle), à Rouen; 6 enfants.
Leclerc, née Dupuis (Eugénie), à Sotteville-lès-Rouen; 6 enfants.
Leconte, née Pimont (Eugénie), au Havre; 5 enfants.
Lecu, née Lebreton (Irène), au Havre; 7 enfants.
Lefebvre, née Girard (Jeanne), à Fécamp; 5 enfants.
Lefebvre, née Lelièvre (Denise), à Sanvic; 5 enfants.
Lefèvre (Robert), née Maquenehen (Eugénie), à Criel-sur-Mer; 5 enfants.
Lefresne, née Gérard (Andrée), à Dieppe; 6 enfants.
Le Gall, née Lecorre (Mélanie), à Neuville-lès-Dieppe; 7 enfants.
Legrand, née Gambier (Marguerite), à Tourville-la-Chapelle; 5 enfants.
Lemarchand, née Royer (Suzanne), à Saint-Aubin-lès-Elbeuf; 6 enfants.
Lemesle, née Levaray (Marie-Louise), à Fécamp; 6 enfants.
Leplay, née Lecointre (Germaine), à Angerville-la-Martel; 6 enfants.
Lepont, née Brognard (Julienne), à Harfleur; 6 enfants.
Leroux, née Denizot (Georgette), à Réalcamp; 6 enfants.
Lesueur, née Caillet (Yvonne), à Neufchâtel-en-Bray; 7 enfants.
Levacher, née Lefrançois (Christiane), au Val-de-la-Haye; 5 enfants.
Levaray, née Gervais (Almée), au Havre; 5 enfants.
Levasseur, née Gruel (Célestine), à Criel-sur-Mer; 7 enfants.
Levasseur, née Rolland (Fernande), à Montérollier; 5 enfants.
Levesque, née Crochemore (Louise), à Montivilliers; 6 enfants.
Limare, née Cacheleux (Louise), à Darnétal; 6 enfants.
Maquin, née Sévelin (Yvonne), à Criel-sur-Mer; 7 enfants.
Martot, née Millet (Blanche), à Fécamp; 5 enfants.
Marye, née Surget (Lucette), à Elbeuf, le Buquet; 5 enfants.
Mauger, née Artur (Juliette), à Rouen; 5 enfants.
Mauger, née Blanchard (Augustine), à Barentin; 6 enfants.
Mauger (Adrien), née Blanchard (Olive), à Barentin; 6 enfants.
Mauger, née Crevel (Emilia), à Barentin; 7 enfants.
Michel, née Hacher (Simone), à Fécamp; 6 enfants.
Morel, née Bouvier (Blanche), à Angerville-la-Martel; 7 enfants.
Mortoire, née Legrand (Marthe), à Criel-sur-Mer; 6 enfants.
Octau, née Renaux (Hélène), à Esclavelles; 6 enfants.
Olivey, née Moret (Louise), à Fécamp; 5 enfants.
Omont, née Gallais (Armandine), au Havre; 5 enfants.

Oursel, née Durel (Henriette), à Saint-Eustache-la-Forêt; 7 enfants.
Palin, née Renard (Suzanne), à Mesnil-Esnard; 5 enfants.
Papaureille, née Niel (Louise), au Havre; 5 enfants.
Pépin, née Dropsit (Marie-Louise), à Rétonval; 5 enfants.
Perche, née Adam (Marie-Henriette), à Rouen; 5 enfants.
Périnelle, née Marullie (Georgette), à Barentin; 6 enfants.
Permentier, née Bataille (Gilberte), à Bretteville-Saint-Ouen; 6 enfants.
Pernotte, née Poullar (Jeanne), à Dieppe; 5 enfants.
Petit, née Manoury (Gabrielle), au Havre; 7 enfants.
Pétrement, née Legout (Marguerite), à Ribarel; 5 enfants.
Pierrain, née Julien (Alice), à Rouen; 5 enfants.
Plusquellec, née Omont (Madeleine), à Gonfreville-l'Orcher; 3 enfants.
Poilpot, née Delas (Jeanne), au Havre; 6 enfants.
Poirel, née Aubin (Marie-Louise), à Rouen; 6 enfants.
Prouet, née Pasquier (Yvonne), à Mont-Saint-Aignan; 5 enfants
Provins, née Villefroy (Emilienne), à Neuville-lès-Dieppe; 5 enfants.
Quéval, née Cavelier (Odette), à Fécamp; 6 enfants.
Basse, née Duvivier (Germaine), à Montérollier; 6 enfants.
Riot, née Marin (Colette), à Fécamp; 5 enfants.
Rivette, née Prévost (Marie-Louise), à Elbeuf; 6 enfants.
Rivière, née Darré (Adolphine), à Rouen; 5 enfants.
Robert, née Barthe-Dejean (Françoise), à Elbeuf; 5 enfants.
Roubertie, née Gruss (Josette)fl à Petit-Quevilly; 5 enfants.
Ruby, née Bagnos (Paule), à Harfleur; 6 enfants.
Sannier née Delrue (Andrée), à Rouen; 6 enfants.
Sautreuil, née Gallais (Yvonne), à Fécamp; 7 enfants.
Ségur, née Pate (Andrée), à Fécamp; 6 enfants.
Sénécal, née Poussard (Louise), à Luneray; 5 enfants.
Simon, née Levasseur (Thérèse), à Criel-sur-Mer; 5 enfants.
Soublin, née Cazenave (Madeleine), à Fécamp; 6 enfants.
Souday, née Fauvel (Lucienne), à Angerville-la-Martel; 5 enfants.
Soudey, née Lapel (Hélène), à Angerville-la-Martel; 5 enfants.
Tabouillot, née Loriot (Marie), au Havre; 6 enfants.
Thomas, née Picot (Marie), au Tilleul; 6 enfants
Thomassin, née Guéret (Lucienne), à Saint-Etienne-du-Rouvray; 5 enfants.
Tiermat, née Larcher (Régina), à Angerville-la-Martel; 6 enfants.
Tuloup, née Fosse (Charlotte), à Mesnil-Esnard; 5 enfants.
Vallée, née Grassin (Jeanne), à Rouen; 6 enfants.
Vasselin, née Morel (Marthe), à Rouen; 6 enfants.
Vaudry, née Blondel (Marie), à Fécamp; 5 enfants.
Vieuble, née Ledos du Désert (Simonne), au Havre; 5 enfants.
Villis, née Boisgontier (Solange), à Mesnil-Esnard; 6 enfants
Williatte, née Morel (Lucienne), à Harfleur; 6 enfants.

SEINE-ET-MARNE

Mmes

Feutre, née Grigout (Andrée), à Chelles; 10 enfants.
Gasparini, née Sauvage (Andrée), à Saint-Soupplets; 10 enfants.

Mariage, née Renault (Julie), à Mitry-le-Neuf; 11 enfants.
Pottier, née Boda (Camille), à Lagny; 10 enfants.
Profit, née Ninonnet (Rose), à Chartronges, 11 enfants

Médaille d'argent.

Mmes
Aubert, née Delancre (Hélène), à Fontenay Trésigny; 9 enfants.
Couenon, née Vignot (Renée), à Amillis; 8 enfants.
Desfourneaux, née Demailly (Alice), à Melun; 8 enfants.
Lagneau, née Bienluivienne (Marcelle), à Varenne-sur-Seine; 8 enfants.
Mage, née Tonus (Virginie), à Meilleray; 8 enfants.
Marchand, née Rousseau (Yvonne(, à Meaux; 8 enfants.
Martin, née Naeyo (Julienne), à Barcy; 8 enfants.
Pajot, née Mignot (Hélène), la Varenne-sur-Seine; 9 enfants.
Petit, née Petit (Marie), à Saint-Barthélémy, 9 enfants.
Racle, née Fay (Marie), à Vaires-sur-Marne; 8 enfants.
Renaud, née Michenon (Rosa), à Montolivet; 8 enfants.
Sciboz, née Corvisier (Marie), à Dammartin en-Goële; 9 enfants.
Vandenbossche, née Marland (Reine), à Charmentray; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Alard, née Deguerne (Marcelle), à Saint-Soupplets; 5 enfants.
Beucher, née Germain (Eugénie), à Vaires-sur-Marne; 5 enfants.
Blanstier, née Delalande (Germaine), à Montereau-Faut-Yonne; 6 enfants.
Boileux, née Gaudry (Augustine), à Dammartin-en-Goële; 5 enfants.
Briard, née Cochet (Colombe), à Thenisy; 6 enfants.
Brunet, née Julien (Georgina), aux Ecrennes; 5 enfants.
Carre, née Ménard (Solange), à Esbly; 5 enfants.
Chauffour, née Langny (Armande), à Juilly; 6 enfants.
Chéhanier, née Coutellier (Jeanne), à Machelin, commune de Saint-Martin-en-Bière; 6 enfants.
Chicouard, née Mauvet (Yvonne), à Salins; 6 enfants.
Cluis, née Soulas (Simone), à Villiers-sur-Morin; 5 enfants.
Courteaux, née Louis (Marie-Rose), à Dammartin-sur-Tigeaux; 5 enfants.
Dalvard, née Billard (Georgette), à Chelles, 6 enfants
Datlée, née Delaplanche (Suzanne), à Melun; 6 enfants.
Delahaye, née Grand (Simone), à Jouy-le-Chatel; 5 enfants.
Deloye, née Grunnenvald (Marthe), à Chelles; 6 enfants.
Desoudin, née Schouppe (Catherine), à Villiers-sur-Morin; 6 enfants.
Desplanques, née Benoist (Jeanne), à Ferrières-en-Brie; 7 enfants.
Desviaines, née Remonte (Berthe), à Marles-en-Brie; 6 enfants
Douchy, née Aduin (Claire), à Amillis; 6 enfants.
Gager, née Poinsignon (Christianne), à Melun; 5 enfants.
Gobier, née Gentil (Marie-Rose), à Meaux, 5 enfants.
Combault, née Kempeneers (Virginie), à Jouy-sur-Morin; 5 enfants.
Graffin, née Langlois (Germaine), à Lagny; 6 enfants.
Grenier, née Legrand (Jacqueline), à Coulommiers; 5 enfants.
Hurey, née Collerey (Raymonde), à Chalmaison; 6 enfants.
Jérôme, née Thominet (Lucienne), à Vieux Maisons; 5 enfants.
Le Boedec, née Riou (Maria), à Pontcarré; 5 enfants.
Leclerc, née Ludmann (Germaine) à Lagny; 6 enfants.
Levasseur, née Bailly (Lucienne), à la Ferté-Gaucher; 6 enfants
Levraux, née Forret (Irma), à Montolivets; 7 enfants
Lhommé, née Robert (Marie), à Montereau-Faut-Yonne; 5 enfants.
Lierval, née Mariette (Madeleine), au Bertrand, commune de Pommeuse; 7 enfants.
Martin, née Boehm (Raymonde), à Chelles: 5 enfants.
Métier, née Saurel (Adèle), à Vaires-sur-Marne; 5 enfants.
Pajot, née de La Vergne de Tessan (Françoise), à Montereau-Faut-Yonne; 5 enfants.
Perault, née Janvier (Alice), à Ecuelles; 7 enfants.
Petit, née Charpentier (Madeleine), à Vaux le-Penil; 5 enfants.
Plisson, née Angot (Marie), à Meaux; 5 enfants.
Rousseau, née Allewaert (Simone), à Moret-sur-Loing; 5 enfants
Roy, née Couturier (Cécile), à Torcy; 7 enfants.
Saudron, née Cullet (Marie), à Vaires-sur-Marne; 6 enfants.
Savary, née Marie (Albertine), à Thorigny; 6 enfants.
Soiron, née Jumelle (Juliette), à Pontcarré, 5 enfants.
Sola, née Batlat (Isabelle), à Noyen-sur-Seine; 7 enfants.
Ternard, née Leroy (Lucienne), à Tresmes, commune de Pommeuse; 5 enfants.
Thominet, née Munerat (Juliette), à Vieux-Maisons; 5 enfants.

SEINE-ET-OISE

Médaille d'or.

Mmes.
Bonnefoy, née Gilleron (Georgette), à Pontoise; 10 enfants.
Clavaud, née Kopp (Elise), à Taverny; 10 enfants.
Coppin, née Vannier (Juliette), à Auvers-sur-Oise; 10 enfants.
Fagot, née Duchaussoy (Marie), à Herblay; 10 enfants.
Fontaine, née Fleury (Fernande), à Elancourt; 10 enfants.
Fouassier, née Rigault (Renée), à Poissy; 12 enfants
Ginfray, née Gambier (Suzanne), à Trappes; 10 enfants.
Guéry, née Thiébault (Yvonne), à Saint Cloud; 10 enfants.
Leroy, née Godart (Germaine), à Livry-Gargan; 12 enfants
Lorinet, née Fouchet (Andrée), à Quincy-sous-Sénart; 11 enfants.
Morand, née Lambert (Clémence), à Massy; 11 enfants.
Séguin, née Evans (Nellie), à Ableiges; 10 enfants.

Médaille d'argent

Mmes
Boissy, née Duval (Aimée), à Auvers-sur-Oise; 8 enfants.
Bonnard, née Bonglbault (Lucienne), à Villepreux; 8 enfants.
Cambron, née Tifine (Suzanne), à Ville-d'Avray; 8 enfants.
Chateau, née Radoult (Henriette), à Bel-Air, par Brils-sous-Forges; 8 enfants.
Chanson, née Bernard (Denise), à Dourdan; 8 enfants.
Dominois, née Anstett (Ernestine), à Rocquencourt; 9 enfants.
Dufour, née Ridoux (Camille), à Franconville; 8 enfants.
Groussin, née Ichier (Marie), à Montfort-l'Amaury; 9 enfants
Guymard, née Guyot (Joséphine), à Rennemoulin; 9 enfants.
Hibon, née Blanc (Suzanne), à Auvers-sur Oise; 8 enfants.
Jourdan, née Simon (Marie-Thérèse), à Franconville; 8 enfants.
Larroque, née Morteau (Marie-Louise), à Viry-Châtillon; 8 enfants.
Lefaucheux, née Bruaud (Léonie), à Elancourt; 8 enfants.
Lemarchand, née Vangraesschepe (Germaine), à Villepinte; 8 enfants.
Magnat, née Courtois (Suzanne), à Soisy-sous-Montmorency; 8 enfants.
Maine, née Bonnet (Germaine), à Corbeil; 9 enfants.
Nottelet, née Demazure (Yvonne), au Vésinet; 9 enfants.
Paris, née Colleter (Yvonne), à Pontoise; 8 enfants.
Patin, née Barbier (Berthe), à Villeneuve-le-Roi; 8 enfants.
Trébeux, née Ferrieux (Jeanne), à Franconville; 8 enfants.
De Vaugirard, née Aubert de Vincelles (Marie-Josèphe), à Saint-Germain-en-Laye; 9 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Auduoin, née Pelletier (Léontine), à Saint-Prix; 6 enfants.
Barbier, née Pommard (Cécile), à Saint-Germain-en-Laye; 6 enfants.
Bellin, née Goldberg (Marthe), au Raincy; 5 enfants.
Berger, née Rousselet (Jacqueline), à Herblay; 5 enfants.
Bertrand, née Bourdelle (Isabelle), à Persan; 7 enfants.
Blériot, née Tiquet (Julia), à Yerres; 6 enfants.
Bobbera, née Déal (Irma), à Villennes-sur-Seine; 6 enfants.
Bourdon, née Georges (Yolande), à Nointel par Presles; 6 enfants.
Bouvet, née Musset (Blanche), à Sèvres; 7 enfants.
Breton, née Ramel (Jeanne), à Elancourt; 5 enfants.
Briand, née Bodiger (Marie), à Conflans-Sainte-Honorine; 5 enfants.
Buret, née Beguin (Yvette), aux Mureaux; 5 enfants.
Burger, née Meusy (Germaine), à Villepinte; 6 enfants.
Castel, née Plat (Simone), à Vaux-sur-Seine; 5 enfants.
Chapard, née Rouget (Georgette), à Orgeval; 5 enfants.
Chenivesse, née Schneider (Georgette), à Vauresson; 5 enfants.
Cippolina, née Bugo (Noélie), à Herblay; 6 enfants.
Cornet, née Courvoisier (Marie), à Ris-Orangis; 5 enfants
Coutlenier, née Duluc (Marie-Hélène), à Chaville; 5 enfants.
Crosnier, née Le Gac (Yvonne), à Saint-Germain-lès-Arpajon; 5 enfants.
Croullebois, née Laubier (Marie), à Fontenay-lès-Briis; 6 enfants.
Daireaux, née Eudes (Ginette), à Soisy-sous-Montmorency; 5 enfants.
Dambreville, née Matissart (Emma), à Sartrouville; 5 enfants.
Dejardin, née Vitut (Jeanne), à Beauchamp; 5 enfants.
Delouche, née Bizeux (Anne-Marie), au Peco; 5 enfants.
Demilly, née Couturier (Madeleine), à Goussainville; 6 enfants.
Duval, née Romain (Geneviève), au Vésinet; 5 enfants.
Denquin, née Rémy (Aline), à Auvers-sur-Oise; 5 enfants.
Fabrel, née Flamengt (Marie), à Persan; 5 enfants
Fanet, née Gravereaux (Jacqueline), à Croissy-sur-Seine; 5 enfants.
Fillon, née Bizouard (Simone), à Franconville; 6 enfants.
Fisanne, née Sadorge (Danielle), à Marly-le-Roi; 6 enfants.
Froment, née Landrin (Colette), à Viroflay; 5 enfants.
Gilardot, née Cartegnie (Raymonde), à Montmagny; 5 enfants.
Girardot, née Lucas (Maria), à Gonesse; 5 enfants
Gregorius, née Feige (Zoé), à Montmagny; 6 enfants.
Guérin, née Raison (Marie), à Ermont; 7 enfants.

Guéront, née Godinot (Renée), à Conflans-Sainte-Honorine; 5 enfants.
Gunard, née Vienne (Marcelle), à Sèvres; 5 enfants.
Haie, née Marlaix (Pauline), à Villepinte; 5 enfants.
Heuze, née Monier (Jeanne), à Rueil-Malmaison; 5 enfants.
Hubert, née Grisselin (Jeanne), au Raincy; 5 enfants.
Huberl, née Tétart (Marie-Louise), à Bezons; 7 enfants.
Jaffre, née Kerfers (Anne-Marie), à Fontenay-lès-Briis; 5 enfants.
Jourdain, née Thévenon (Blanche), à Elancourt; 7 enfants.
Lamain, née Adin (Madeleine), au Vésinet; 5 enfants.
Laporte, née André (Agnès), à Monfort-l'Amaury; 5 enfants.
Landre, née Loizeau (Marie), à Viry-Châtillon; 5 enfants.
Laporte, née Legros (Désirée), à Poissy; 5 enfants.
Lasnier, née Gautre (Louise), à Soisy-sur-Seine; 5 enfants.
Le Fournis, née Polly (Raymonde), à Taverny; 5 enfants.
Le Gallé, née Hellio (Marie), à Carrières-sur-Seine; 5 enfants.
Legrand, née Mocquet (Emilie), à Achères; 5 enfants.
Lejoncour, née Dafniet (Joséphine), à Trappes; 5 enfants.
Le Moël, née Mamou (Suzanne), à Franconville; 5 enfants.
Le Noach, née David (Angèle), à Sevran; 5 enfants.
Leroy, née Dubuisson (Eugénie), à Auvers-sur-Oise; 5 enfants.
Levard, née Pineau (France), à Livry-Gargan; 6 enfants.
Lezeau, née Marcellot (Léonie), à Persan; 5 enfants.
Louvet, née Aubourg (Geneviève), à Sarcelles; 6 enfants.
Magnier, née Cherrier (Germaine), à Persan; 5 enfants.
Marcellaud, née Demars (Yvonne), à Villepinte; 6 enfants.
Martin, née Lardon (Jeanne), à Poissy; 6 enfants.
Martin, née Barbier (Lina), au Raincy; 5 enfants.
Mathieu, née Quérou (Augustine), à Villepreux; 5 enfants.
Melin, née Cabrol (Antoinette), à Villabé; 5 enfants.
Mellion, née Legrand (Lucie), à Franconville; 6 enfants.
Mongillon, née Heitz (Marie), à Elancourt; 5 enfants.
Monnereau, née Belondrade (Emilie), à Juvisy-sur-Orge; 5 enfants.
Morize, née Garnat (Jeanne), à Franconville; 5 enfants.
Muiret, née Mary (Louise), à Saint-Brice-sous-Forêt; 5 enfants.
Nazard, née Leroy (Odette), à Sevran; 5 enfants
Patissier, née Hudde (Henriette), à Sarcelles; 5 enfants.
Payen, née Basselier (Lucienne), à Brières-lès-Scelles; 6 enfants.
Petit, née Dufour (Camille), à Leuville-sur-Orge; 6 enfants.
Perny, née Mouthet (Marie), à Villepinte; 5 enfants.
Pillet, née Nau (Madeleine), à Villecresnes; 5 enfants.
Rameau, née Denis (Renée), à Saint-Brice-sous-Forêt; 5 enfants.
Randon, née Crosson (Henriette), à Lardy; 5 enfants.
Raye, née Sebert (Rose), à Montmagny; 5 enfants.
Revert, née Soreau (Marie), à Saint-Brice-sous-Forêt; 5 enfants
Roger, née Simon (Marie-Louise), à Mère; 6 enfants.
Sacquet, née Trouiller (Jeanne), à Persan; 5 enfants.
Savoile, née Cotte (Marie-Thérèse), à Ris-Orangis; 5 enfants
Serain, née Picard (Rose-Marie), à Marly-le-Roi; 6 enfants.
Sommereux, née Teil (Germaine), à Montmagny; 5 enfants.
Tison, née Vacher (Alice), à Gonesse. 5 enfants.
Valbaire, née Pellerin (Jeanne), à Athis-Mons; 7 enfants.
Vanhatten, née Philisot (Honorine), à Villepinte; 5 enfants.
Watrin, née Barthel (Henriette), à Savigny-sur-Orge; 5 enfants.

SEVRES (DEUX-)

Médaille d'or

Mmes
Cailleau, née Buchet (Madeleine), à Bressuire; 10 enfants.
Fleury, née Barreau (Ernestine), à Chiche; 11 enfants
Gelineau, née Géron (Thérèse), à Chiche; 10 enfants.
Girardeau, née Blanchard (Alice), à Neuil-sous-les-Aubiers; 10 enfants.
Mallereau, née Betin (Augustine), à Souche; 10 enfants.
Minoza, née Vergnault (Marie), à Chiche; 10 enfants.
Molton, née Millet (Madeleine), à Saint-Loup-sur-Thouet; 10 enfants
Pin, née Motard (Marie-Louise), à Saint-Martin-du-Fouilloux; 10 enfants.
Porchaire, née Enselme (Olympe), à Chiche; 10 enfants.
Sénéchaud, née Pilot (Noémie), à Saint-Martin-du-Fouilloux, 11 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Baloge, née Sabourcau (Henriette), à Cherveux; 8 enfants.
Blanchard, née Mimeault (Clémentine), à Tessonnière; 8 enfants.
Boulaire, née Montagne (Marie), à Brioux-sur-Boutonne; 8 enfants.
Cailleaud, née Moricet (Gilberte), à Bressuire; 8 enfants.
Charles, née Sauzeau (Marie), à Rigné; 8 enfants.
Coquet, née Bevin (Juliette), à Niort; 9 enfants.
Deblois, née Archambaud (Berthe), à Niort. 8 enfants.
Doublet, née Devanne (Euphrosine), à Bretignolles; 9 enfants.
Geffard, née Bustreau (Blanche), à Tessonnière; 8 enfants.
Gerbeau, née Maria (Gabrielle), à Tessonnière; 8 enfants.
Giroire, née Gourdon (Célestine), à Chiché. 9 enfants.
Gourdon, née Fazilleau (Aimée), à Chiché; 8 enfants.
Hulin, née Bertaud (Marthe), à Cerizay; 9 enfants.
Jouneau, née Robert (Madeleine), à la Peyratte; 8 enfants.
Maingret, née Bacle (Angéline), à la Tessonnière; 8 enfants.
Morin, née Corvesier (Urbanie), à Chiché 8 enfants.
Persan, née Schaeller (Blanche), à Thouars. 9 enfants.
Rambault, née Raoul (Juliette), à Chiché. 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Aime, née Migaud (Gilberte), à Saint-Florent; 7 enfants.
Ballereau, née Bentenau (Yvonne), à Sainte Pezenne; 6 enfants.
Baud, née Bouldron (Juliette), à Niort; 5 enfants.
Baufreton, née Fillion (Hermine), à Cerizay 5 enfants.
Beaudouin, née Jincheleau (Honorine), à Sanzay; 6 enfants.
Benay, née Le Barh (Alphonsine), à Cherveux; 5 enfants.
Blais, née Veillon (Marie-Thérèse), à Cherveux; 5 enfants.
Bodin, née Bonin (Henriette), à Niort; 6 enfants.
Bouffard, née Giroird (Suzanne), à Saint-Maixent-l'Ecole; 5 enfants.
Bouquet, née Paulin (Alice), à Niort; 7 enfants.
Brégeon, née Leloup (Jeanne), à Cersay; 7 enfants.
Brisset, née Leroux (Renée), à Saint-Maixent-l'Ecole; 6 enfants.
Caillon, née Bordage (Eva), à Sainte-Eanne; 6 enfants.
Cailton, née Billaud (Suzanne), à Cerizay; 6 enfants.
Cousinot, née Garnier (Jacqueline), à Niort; 6 enfants.
Couteleau, née Barreau (Marie-Louise), à Sanzay; 5 enfants.
Delahaye, née Godet (Berthe), à Sanzay; 5 enfants.
Delumeau, née Guénard (Léone), à Cherveux; 5 enfants.
Denis, née Fillion (Joséphine), à Cerizay; 5 enfants.
Dupe, née Bourdier (Simone), à Cersay; 6 enfants
Fortin, née Pedeau (Marie), à Cerizay (l'Ermitage); 5 enfants.
Giraud, née Guéry (Claudine), à Cerizay (Le Vigneau); 5 enfants.
Giraud, née Chabauty (Suzanne), à Bressuire; 5 enfants
Guérin, née Largeau (Léa), à Niort; 5 enfants.
Guillaud, née Deborde (Marie), à Bressuire; 6 enfants.
Guillaudeau, née Daguise (Berthe), à Thouars; 5 enfants.
Guillet, née Thibaudeau (Edith), à la Chapelle-Baton; 5 enfants.
Guillet, née Martin (Marie-Louise), à Cerizay Bel-Air); 5 enfants.
Jeu, née Pairault (Alice), à Saint-Maixent-l'Ecole; 5 enfants.
Mareau, née Mie (Edwige), à Tessonnière (La Maucarrière); 5 enfants.
Martineau, née Bernard (Marie-Louise), à Sanzay (La Barangerie); 7 enfants
Menu, née Giret (Georgette), à Cherveux; 6 enfants.
Métayer, née Rivault (Juliette), à Niort; 6 enfants.
Mézières, née Veillon (Marie), à Saint-Georges-de-Noisne; 7 enfants.
Morin, née Yannic (Madeleine), à Saint-Liguaire (La Plante); 5 enfants.
Nespoux, née Vezin (Adrienne), à Cherveux; 7 enfants.
Papin, née Gliot (Simone), à Sanzay; 5 enfants.
Pied, née Gauffreteau (Marie), à Faye-l'Abbesse; 5 enfants.
Rambault, née Rambault (Anne-Marie), à Boisme; 5 enfants.
Roussel, née Fadat (Albertine), à Niort; 6 enfants.
Savaneau, née Ruault (Eugénie), à Airvault; 5 enfants.
Thinevez, née Ameye (Yvonne), à Niort; 5 enfants.
Viault, née Lavault (Denise), à Sanzay; 5 enfants.

SOMME

Médaille d'or.

Mmes
Caplier, née Flallet (Florida), à Frans; 10 enfants.
De Sainte-Maresville, née Lemaitre (Denise), à Belloy-sur-Somme; 10 enfants.
Douchet, née Delelolile (Julienne), à Moufliers; 10 enfants.
Dubois, née Labbé (Jeanne), à Abbeville; 10 enfants.
Fourdrinier, née Decaudain (Gabrielle), à Amiens; 11 enfants.
Leclercq, née Margry (Berthe), à Bernaville; 10 enfants.
Le Roy, née Duhaze (Simone), à Gamaches; 11 enfants.
Leteve, née Bouchez (Simone), à Bouzincourt; 12 enfants.
Modeste, née Ladent (Claire), à Hérissart; 10 enfants.
Peze, née Barbier (Marie), à Marcelcave; 11 enfants.
Prud'homme, née Leroy (Marcelle), à Gamaches; 10 enfants.

Vendron, née Verstraete (Marie), à Auchonvillers; 11 enfants.
Vue, née Maurel (Gabrielle), à Arrest; 11 enfants.
Vue, née Villetroy (Juliette), à Pende; 10 enfants.
Walet née Dheilly, à Puchevillers; 11 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Auguet, née Pecron (Victorine), à Languevoisin; 8 enfants.
Becquerelle, née Robert (Marguerite), à Marche-Allouarde; 9 enfants.
Bellegueule, née Chandelier, à Forceville-en-Vimeu; 9 enfants.
Boubert, née Bailleul (Germaine), à Pende; 8 enfants.
Boudin, née Henry (Hélène), à Gamaches; 9 enfants.
Devillers, née Brasseur (Marthe), à Flenvillers; 8 enfants.
Dheilly, née Boulanger (Juliette), à Villers-Bretonneux; 8 enfants.
Druel, née Boufflers (Alzire), à Candas; 8 enfants.
Dupont, née Mouret (Germaine), au Mesge; 8 enfants.
Fauquembergue, née Hernu (Eugénie), à Ailly-le-Haut-Clocher; 9 enfants.
Guerin, née Denel (Léa), à Lucheux; 8 enfants.
Guibaut, née Labonde (Mauricette), à Abbeville; 9 enfants.
Leclercq, née Compère (Marie), à Eramécourt; 9 enfants.
Lejeune, née Nourtier (Laure), au Mazis; 9 enfants.
Leuridan, née Leplat (Claire), à Meharicourt; 8 enfants.
Mini, née Vérité (Léa), à Aigneville; 8 enfants.
Montardier, née Lodien (Hortensia), à Neuville-sur-Lœuilly; 8 enfants.
Montel, née Lepage (Marie), à Sains-en-Amiénois; 8 enfants.
Morgand, née Joubineaux (Georgette), à Poix; 8 enfants.
Pellier, née Petit (Angèle), à Cambron; 8 enfants.
Petit, née Lefebvre (Jeanne), à Crecy-en-Ponthieu; 8 enfants.
Plessier, née Venet (Juliette), à Thenancourt; 9 enfants.
Poiret, née Sallval (Henriette), à Pont-de-Metz; 9 enfants.
Poncet, née Charpentier (Fernande), à Sains-en-Amiénois; 8 enfants.
Prugnon, née Jacque (Madeleine), à Amiens; 9 enfants.
Seguin, née Caudière (Georgette), à Amiens; 9 enfants.
Somont, née Beaugré (Lauria), à Vaudricourt; 8 enfants.
Spicher, née Malbant (Renée), à Ailly-sur-Somme; 9 enfants.
Tattegrain, née Dupire (Madeleine), à Mangy-Tronville; 9 enfants.
Vanzwaelmen, née François (Gisèle), à Amiens; 9 enfants.
Vasseur, née Toussain (Adélina), à Amiens; 8 enfants.
De Wavrechin, née Genet de Châtenay (Geneviève), à Cerisy-Buleux; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Abadie, née Lemaître (Simone), à Haïu; 6 enfants.
Anselin, née Dubois (Germaine), à Bouvaincourt-sur-Bresle; 7 enfants.
Becquet, née Chivot (Cécile), à Cahon-Gouy; 5 enfants.
Boucher, née Hurtelle (Raymonde), à Gamaches; 6 enfants.
Boucher, née Isambart (Militine), à Candas; 6 enfants.
Bourgoin, née Dauchain (Marie-Louise), à Marche-Allouarde; 7 enfants.
Brunet, née Cresson (Georgette), à Mers-les-Bains; 5 enfants.
Buigny, née Roy (Gabrielle), à Chepy; 8 enfants.
Cahagne, née Leroy (Thérèse), à Villers-Bretonneux; 6 enfants.
Caron, née Lejosne (Sylvie), à Lucheux; 5 enfants.
Caron, née Stalin (Marie), à Grattepanche; 5 enfants.
Catel, née Caillot (Marthe), à Feuquières-en-Vimeu; 7 enfants.
Caudron, née Jourdain (Elise), à Arrest; 5 enfants.
Caudron, née Lorier (Marcelle), à Amiens; 5 enfants.
Caux, née Baron (Hélène), à Brucamps; 5 enfants.
Censier, née Galland (Marie), à Arvillers; 5 enfants.
Censier, née Leclercq (Lucienne), à Arvillers; 6 enfants.
Compère, née Fauchez (Madeleine), à Candas; 7 enfants.
Couaillet, née Caikeux (Marie), à Vaudricourt; 5 enfants.
Courbet, née Jourdain (Georgette), à Amiens; 5 enfants.
Crochu, née Rone (Marguerite), à Lœuilly; 5 enfants.
Dalle, née Legrand (Anne-Marie), à Candas; 7 enfants.
Davergne, née Brunet (Marthe), à Mers-les-Bains; 5 enfants.
Delaire, née Hembert (Hélène), à Havernas; 7 enfants.
Delannoy, née Fouquemberg (Théod.), à Arrest; 7 enfants.
Delattre, née Delannoye (Admira), à Pende; 6 enfants.
Delienne, née Branlant (Marie), à Rambures; 7 enfants.
Demarquois, née Flamant (Andrée), à Plequigny; 5 enfants.
Denis, née Sueur (Amélie), à Villers-Bretonneux; 7 enfants.
Dennetière, née Deprez (Marthe), à Gamaches; 7 enfants.
Dequen, née Lefèvre (Albertine), à Cagny; 7 enfants.
Desjardins, née Lescureux (Germaine), à Hangest-en-Santerre; 6 enfants.
Desmarquest, née Carpentier (Gabrielle), à Guillaucourt; 6 enfants.
Desormière, née Saint-Germain (Luc.), à Mers-les-Bains; 5 enfants.
Despretz, née Schvenairer (Marie), à Mesnil-Martinsart; 7 enfants.
Devillers, née Cornet (Marthe), à Flenvillers; 6 enfants.
Devillier, née Monborgne (Gabrielle), à Amiens; 5 enfants.
Dheilly, née Vilbert (Marie), à Amiens; 6 enfants.
Dieu, née Herouard (Madeleine), à Longpré-les-Corps-Saints; 7 enfants.
Dorion, née Hodencq (Rose), à Saleux; 6 enfants.
Douay (Marcel), née Bétourne (Palmyre), à Amiens; 6 enfants.
Duchaussoy, née Roussel (Zilda), à Pys; 7 enfants.
Dufossé, née Colin (Rolande), à Rambures; 6 enfants.
Duval, née Floquet (Emilie), à Amiens; 5 enfants.
Farcy, née Dupré (Geneviève), à Saint-Maxent; 7 enfants.
Flament, née Bourdon (Laurence), à Arvillers; 5 enfants.
Fontaine, née Duval (Andrée), à Pierrepont; 7 enfants.
Gourdain, née Tiennot (Prudence), à Mers-les-Bains; 6 enfants.
Gamain, née Pont (Louise), à Escarbotin; 5 enfants.
Guérin, née Boucheron (Madeleine), à Neuville-sur-Lœuilly; 5 enfants.
Henin, née Foure (Amélie), à Gamaches; 5 enfants.
Herbet, née Roussel (Eugénie), à Pys; 7 enfants.
Houbart, née Maison (Adrienne), à Beauval; 5 enfants.
Houle, née Delignières (Fernande), à Aigneville; 7 enfants.
Isambart, née Carden (Léone), à Dreuil-lès-Amiens; 5 enfants.
Isèbe, née Ricaux (Marcelle), à Bernes; 7 enfants.
Kerbrat, née Choquart (Georgette), à Coullemelle; 5 enfants.
Jolibois, née Fournier (Marie), à Candas; 5 enfants.
Jourdan, née Grult (Renée), à Marcelcave; 5 enfants.
Jouy, née Pochet (Marie-Paule), à Amiens; 5 enfants.
Lainé, née Becquet (Suzanne), à Renancourt; 5 enfants.
Lamarche, née Flandre (Berthe), à Longueau; 5 enfants.
Lebel, née Lebrun (Madeleine), à Amiens; 5 enfants.
Leclercq, née Pointier (Flora), à Pende; 7 enfants.
Lefebvre, née Dubois (Rose-Marie), à Revelles; 5 enfants.
Lefebvre, née Encel (Fernande), à Candas; 5 enfants.
Lefebvre, née Leclercq (Georgette), à Marcelcave; 5 enfants.
Lefebvre, née Massuy (Cécile), à Candas; 6 enfants.
Lefèvre, née Ducrocq (Paule), à Rethonvillers; 7 enfants.
Lefèvre, née Morel (Fernande), à Amiens; 5 enfants.
Lemaître, née Delamour (Augusta), à Marche-Allouarde; 5 enfants.
Lenain, née Jumel (Marceline), à Allery; 7 enfants.
Lento, née Nogent (Odette-Georgette), à Hombleux; 6 enfants.
Leroy, née Demazure (Marguerite), à Amiens; 6 enfants.
Lève, née Doual (Yvette), à Saint-Riquier; 7 enfants.
Leullier, née Vandemoortele (Marie), à Tronchoy; 5 enfants.
Liénard, née Duhamel (Julienne), à Guillaucourt; 5 enfants.
Mellier, née Leullier (Odette), à Saint-Riquier; 5 enfants.
Mention, née Deloubrière (Marie), à Arrest; 5 enfants.
Mittet, née Laffilez (Germaine), à Amiens; 5 enfants.
Monsigny, née Noël (Marie-Antoinette), à Chipilly; 6 enfants.
Morchain, née Lion (Jacqueline), à Amiens; 5 enfants.
Muraine, née Dinouart (Jeanne), à Meaulte; 7 enfants.
Nathène, née Legry (Lydie), à Sorel-en-Vimeu; 7 enfants.
Nourtier, née Tillois (Charlotte), à Vadencourt; 7 enfants.
Oger, née Trunet (Lucienne), à Brucamps; 6 enfants.
Outurquin, née Verdy (Elisabeth), à Cottenchy; 6 enfants.
Paquet, née Boyaval (Denise), à Hangest-sur-Somme; 5 enfants.
Patat, née Alexandre (Emilienne), à Longueau; 6 enfants.
Poiret, née Vilmant (Lucie), à Amiens; 6 enfants.
Ponchel, née Dupuis (Alice), à Crécy-en-Ponthieu; 6 enfants.
Ponchel, née Léger (Gisèle), au Boisle; 6 enfants.
Poulain, née Duc (Nelly), à Amiens; 6 enfants.
Prince, née Caulo (Louise), à Grivillers; 7 enfants.
Puchois, née Bottel (Madeleine), à Contay; 5 enfants.
Richy, née Delaporte (Elise), à Bayonvillers; 7 enfants.
Riffiet, née Dufour (Jeanne), à Ribémont-sur Ancre; 6 enfants.
Segard, née Dumont (Emilienne), à Amiens 5 enfants.
Sellier, née Fromentin (Marcelle), à Forceville-en-Vimeu; 6 enfants.
Sergent, née Bériot (Marie), à Boves; 6 enfants.
Soyer, née Coppe (Thérèse), à Poix; 5 enfants.
Speeckens, née Marchand (Maria), à Breuil; 6 enfants.

Tassart, née Plotin (Germaine), à Grivillers; 6 enfants.
Tavernier, née Fréville (Judith), au Boisle; 5 enfants.
Thomas, née Boucher (Claire), à Candas; 5 enfants.
Thorel, née Compagnon (Fernande), à Marcelcave; 5 enfants.
Trupin, née Hennuyer (Simone), à Marcelcave; 5 enfants.
Urruty, née Ternois (Jeanne), à Gamaches; 5 enfants.
Vanicat, née Hubert (Louise), à Villers-Bretonneux; 6 enfants.
Vasseur, née Louette (Yvonne), à Havernas; 6 enfants.
Vast, née Legris (Thérèse), à Amiens; 5 enfants.
Vicart, née Braux (Irène), à Guillaucourt; 5 enfants.
Vicart, née Sergent (Gabrielle), à Marcelcave; 6 enfants.
Vilmont, née Quentin (Marthe), à Arvillers; 5 enfants.
Vivot, née Vivot (Marie), à Hangest-en-Santerre; 6 enfants.
Wathot, née Joly (Marcelle), à Vaudricourt; 6 enfants.

TARN

Médaille d'or.

Mmes
Astie, née Sers (Marthe), à Lavaute, Albi; 11 enfants.
Bruant, née Pendrié (Marie), à Graulhet; 11 enfants.
Farenc, née Julien (Marie), à Vabre; 14 enfants.
Rayssac, née Durand (Marie), à Couffouleux-Rabastens; 10 enfants.
Vernhes, née Panis (Marie), à Trébas; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Carel, née Barthe (Louisa), à Graulhet; 8 enfants.
Cros, née Malhe (Marie), à Paulinet; 9 enfants.
Daures, née Jany (Augustine), à Albi; 8 enfants.
Enjalbal, née Courrech (Marie), à Lacaune; 8 enfants.
Guiraud, née Albert (Marie-Thérèse), à Mazamet; 8 enfants.
Maligc, née Deltour (Germaine), à Florentine, Saint-Amans-Valthoret; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Albert, née Gondelbert (Virginie), à Lescure; 7 enfants.
Alezais, née Audebaud (Lucie), à Rabastens; 5 enfants.
Bernadou, née Andrieu (Germaine), à Fontlabour, Albi; 5 enfants.
Bertrand, née Galonnier (Gabrielle), à Fréjairolles, Albi; 5 enfants.
Debailleux, née L'Espérance (Victoria), à Montbrésil, Castres; 5 enfants.
Farenc, née Fabriès (Aurélie), à Séquestre, Albi; 5 enfants.
Granier, née Suc (Ida), à Albi; 7 enfants.
Guignard, née Costes (Berthe), à l'Albarède; 5 enfants.
Montaud, née Ricardou (Anna), à Saint-Amans-Soult; 6 enfants.
Nouvian, née Meunier (Jacqueline), à Albi; 5 enfants.
Payrastre née Monlas (Fernande), au Fraysse; 5 enfants.
Rigal, née Cadilhac (Lucienne), à Fontgrande, Saint-Benoît-de-Carmaux; 5 enfants.
Sartre, née Pouzene (Antoinette), à Aussillon; 5 enfants.
Taillefer, née Roumec (Denise), à Albi; 6 enfants.

TARN-ET-GARONNE

Médaille d'or.

Mmes
Crais, née Derramond (Marie), à Auty; 13 enfants.
Geria, née Combebiac (Marie), à Montech; 10 enfants.
Roos, née Dupnat (Marthe), à Saint-Nazaire-de-Valentane; 10 enfants.
Souillé, née Souillé (Marie-Louise), à Caylus; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Cousiou, née Alpinien (Marie-Louise), à Castelsarrasin; 8 enfants.
Péchabadens, née Boudet (Marie), à Montaigu-de-Quercy; 9 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Baly, née Vignol (Marie-Louise), à Savenes; 6 enfants.
Carmantrand, née Queilles (Emma), au Carreyrat par Montauban; 5 enfants.
Circch, née Prudor (Marie-Louise), à Moissac; 5 enfants.
Finaud, née Devaux (Antonine), à Montauban; 5 enfants.
Fontanié, née Joly (Suzanne)), à Reynies; 5 enfants.
Mieulet, née Dauch (Maria), à Lacourt-Saint-Pierre; 6 enfants.
Tardy-Joubert, née de Galzain (Jeanne), à Montauban; 5 enfants.
Valette, née Causse (Marie-Rose), à Castelsarrasin; 5 enfants.
Verdier, née Champie (Noélie), à Montpezat-de-Quercy; 7 enfants.

VAR

Médaille d'or.

Mmes
Allegre, née Troin (Yvonne), à Flayosc; 10 enfants.
Cusentino, née Bichler (Madeleine), à Toulon; 11 enfants.
Moretti, née Paoli (Marianne), à Toulon; 10 enfants.
Salvadori, née Desideri (Anne), à Toulon; 10 enfants.
Stefani, née de Valmalete du Coustel (Thérèse), à Toulon; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Baragatti, née Casanova (Dévotte), à la Seyne; 8 enfants.
Emme, née Ferrari (Pellegrina), à Toulon; 9 enfants.
Fauquet, née Bain (Jeanne), à Cuers; 8 enfants.
Grazi, née Fiocconi (Angèle), à Ollioules; 9 enfants.
Maunier, née Flachet (Mariette), à Saint-Tropez; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Ambroggi, née Benedetti (Marie), à Toulon; 6 enfants.
Ami, née Guerin (Madeleine), à Toulon; 5 enfants.
Agnelly, née Artaud (Julie), à Fox-Amphoux; 7 enfants.
Augustin, née Deplerre (Aurélie), à Carces; 5 enfants.
Barbier, née Laboirie (Germaine), à Toulon; 5 enfants.
Besset, née Ayrinhac (Yvonne), à Toulon; 5 enfants.
Bellioux, née Denamiel (Marguerite), à Sainte-Maxime; 5 enfants.
Blamonte, née Portal (Yvonne), à Toulon, 5 enfants.
Bourdon, née Mauguen (Marie-Louise), à Toulon; 6 enfants.
Casanova, née Raphali (Alexandrine), à Toulon; 6 enfants.
Champel, née Pison (Marie), à Toulon; 6 enfants.
Coutal, née Jonnet (Marguerite), à Sanary; 5 enfants.
Veuve Demandolx-Debons, née Cabissol (Marie-Thérèse), à la Seyne; 5 enfants.
Descamp, née Bouchard (Suzanne), au Lavandou; 6 enfants.
Dionisi, née Fuselier (Emilie), à Toulon; 5 enfants.
Duny, née Canolle (Rose), à Toulon; 5 enfants.
Fagni, née Costrago (Thérèse), à la Seyne; 5 enfants.
Fernandez, née Surrogato (Marie), à Toulon; 5 enfants.
Ferrari, née Rossi (Marie), à Toulon; 5 enfants.
Froyburger, née Vincensini (Louise), à Toulon; 5 enfants.
Garnier, née Ferrari (Marie-Anne), à Toulon; 5 enfants.
Gaussen, née Pignatel (Suzanne), à la Cadière-d'Azur; 5 enfants.
Gelinot, née Zangrillo (Aurélie), à la Seyne; 5 enfants.
Genevrier, née Bonnet (Elise), au Pradet; 5 enfants.
Georges, née Cure (Louise), à Toulon; 6 enfants.
Guidoni, née Guidoni (Toussainte), à Toulon; 6 enfants.
Guiol, née Venel (Madeleine), à Toulon; 6 enfants.
Joessel, née Hasenclever (Claude), à Toulon; 6 enfants.
Lambert, née Lambert (France), à Vidauban; 5 enfants.
Laplane, née Maffone (Joséphine), à Vidauban; 6 enfants.
Le Gall, née Julien (Marie-Claude), à Toulon; 6 enfants.
Maineri, née Consolin (Félicie), à Toulon; 7 enfants.
Manaudier, née Ogier (Yvonne), à Hyères; 5 enfants.
Maraninchi, née Emmanuelli (Jeanne), à Toulon; 6 enfants.
Martin, née Guérin (Valérie), à la Cadière; 6 enfants.
Massoni, née Mariani (Augustine), à Toulon; 7 enfants.
Motte, née Gillo (Simone), à Six-Fours; 6 enfants.
Oberti, née Betta (Marie), à Vidauban; 5 enfants.
Peroz, née German (Anna), à Carnoules; 5 enfants.
Pierron, née Le Bris (France), à la Seyne; 5 enfants.
Pourcelly, née Benet (Victorine), à Toulon; 6 enfants.
Puel, née Croizier (Claire), veuve Raybon, à Toulon; 5 enfants.
Raffi, née Ambar (Marie), à Toulon; 6 enfants.
Richard, née Legier (Noélie), à Brignoles; 6 enfants.
Roubaud, née Coste (Marie-Claire), à Saint-Raphaël; 5 enfants.
Salicetti, née Pietri (Daria), à Toulon; 5 enfants.
Scias, née de Soye (Amélie), à Toulon; 5 enfants.
Torre, née Joguin (Jeanne), à Toulon; 5 enfants.
Tracol, née Dominique (Louise), à Toulon; 5 enfants.
Viaud, née Loigne (Antoinette), à Toulon; 5 enfants.
Vignaud, née Larroude (Marie), à Toulon; 5 enfants.

VAUCLUSE

Médaille d'or.

Mmes
Pascal, née Pascal (Madeleine), à Carpentras; 11 enfants.
Pourpe, née Moussier (Augusta), à la Tour-d'Aigues; 10 enfants.
Roux, née Sappe (Lucienne), à la Tour-d'Aigues; 11 enfants.

Secchiaroli, née Agard (Marie-Louise), à Sorgues; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Aurard, née Massot (Marie), à l'Isle-sur-Sorgue; 9 enfants.

Baude, née Gleyze (Wilhemine), à Valréas; 8 enfants.

Benivady, née Colombe (Alice), à Orange; 9 enfants.

Bezert, née Bouvet (Noélie), à Velleron; 8 enfants.

Chavasse, née de Berteroche de Menditte (Catherine), au Pontet; 8 enfants.

Combe, née Latour (Louisa), à Violes; 8 enfants.

Delanzy, née Collomb (Marie), à Entraigues; 8 enfants.

Gonnet, née Peyre (Marguerite), à Caromb; 8 enfants.

Urcelle, née Agnes (Jeanne), à Avignon (Montfavet); 9 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

André, née Illy (Emma), à l'Isle-sur-Sorgue; 5 enfants.

Barjavel, née Lombard (Hélène), à Caromb; 7 enfants.

Bastian, née Rodopie (Suzanne), à Valréas; 5 enfants.

Bastide, née Rassier (Eléonore), à Orange; 5 enfants.

Bérard, née Culleyrier (Marie), à Séguret; 5 enfants.

Bérard, née Jugy (Marie-Rose), à la Tour-d'Aigues; 5 enfants.

Boinet, née Bernard (Joséphine), à Avignon; 5 enfants.

Bonnaventure, née Autard (Marianne), à Caromb; 5 enfants.

Bonnet, née Guilhaumond (Catherine), à Visan; 5 enfants.

Brun, née Bauer (Juliette), à Sorgues; 5 enfants.

Capoduro, née Rey (Julia), à la Tour-d'Aigues; 5 enfants.

Champ (Paul), née Lignot (Antonia), à Piolenc; 5 enfants.

Clément, née Berdin (Charlotte), à la Tour-d'Aigues; 5 enfants.

Derbes, née Bouledin (Thérèse), à Brantes; 6 enfants.

Esparron, née Genty (Yolande), à la Tour-d'Aigues; 7 enfants.

Espitallier, née Martin (Léoncie), à la Tour-d'Aigues; 5 enfants.

Faure, née Bonot (Marie), à Avignon; 5 enfants.

Fereng, née Roux (Germaine), à Sorgues; 6 enfants.

Ferrier, née Boyer (Marthe), à Avignon; 5 enfants.

Fovis, née Laurans (Marie), à Lauris; 5 enfants.

Genéston, née Charles (Lucienne), à Valréas; 5 enfants.

Goumarre, née Mathieu (Gabrielle), à Sainte-Cécile-les-Vignes; 5 enfants.

Gourret, née Tutelaire (Maria), à Piolenc; 6 enfants.

Isoird, née Lecomple (Suzanne), à Châteauneuf-du-Pape; 5 enfants.

Jourdan, née Vialis (Andréa), à l'Ile-sur-Sorgue; 6 enfants.

Julien, née Reynaud (Juliette), à la Tour-d'Aigues; 7 enfants.

Kinoo, née André (Baptistine), à Courthezon; 5 enfants.

Laubancy, née Escullier (Pauline), à Bédarrides; 6 enfants.

Laugier, née Reynier (Elise), à la Tour-d'Aigue; 5 enfants.

Laugier, née Rougier (Yvonne), à la Tour-d'Aigues; 5 enfants.

Lichière, née Gey (Alice), à Avignon; 5 enfants.

Maffait, née Tardieu (Emma), à Valréas; 5 enfants.

Marlignoni, née Manon (Joséphine), à Caumont; 5 enfants.

Maurizi, née Jaffre (Marcelle), à Avignon; 5 enfants.

Monier, née Chauvin (Jeanne), à Vaison; 6 enfants.

Parmentier, née Gorge (Louisa), à Avignon; 5 enfants.

Revoul, née Tarjon (Yvonne), à Valréas; 5 enfants.

Reynaud, née Eyraud (Marie), à L'Isle-sur-Sorgue; 6 enfants.

Riefa, née Armand (Marthe), à Avignon; 5 enfants.

Rini, née Pecoul (Jeanne), à la Tour-d'Aigues; 6 enfants.

Roux, née Joly (Anna), à Valréas; 6 enfants.

Roux, née Langlet (Christiane), à Cavaillon; 5 enfants.

Sève, née Point (Rose), à Piolenc; 5 enfants.

Tempier, née Groulier (Euphrasie), au Pontet; 6 enfants.

Théry, née Ravel (Sylvie), à la Tour-d'Aigues; 5 enfants.

Thibaud, née Carichon (Léonce), à Monteux; 5 enfants.

Thomas, née Boutellie (Elise), à Orange; 5 enfants.

Vaysse, née Richard (Denise), à Villedieu; 5 enfants.

Verdoulet, née Lejeune (Emilienne), à Valreas; 5 enfants.

VENDEE

Médaille d'or.

Mmes

Barre, née Fillaudeau (Appoline), à Evrunes; 10 enfants.

Baudon, née Caillet (Françoise), à Boissière-de-Montaigu; 10 enfants.

Billaud, née Maudet (Marie), à Epesses; 12 enfants.

Bossard, née Herbreteau (Marie), à Girouard; 10 enfants.

Bourcier, née Alain (Eugénie), à Beaurepaire; 10 enfants.

Brochoire, née Landreau (Célestine), à Evrunes; 10 enfants.

Charrier, née Godreau (Madeleine), à Epesses; 11 enfants.

Clairand, née Bodin (Adélina), à Saint-Pierre-du-Chemin; 10 enfants.

Cornuaud, née Vrignaud (Célina), à Saint-Pierre-du-Chemin; 11 enfants.

Fradet, née Reculeau (Louise), à Saint-Urbain; 11 enfants.

Landreau, née Meunier (Joséphine), à Evrunes; 10 enfants.

Martin, née Desfontaines (Marie), à Boissières-de Montaigu; 10 enfants.

Merlet, née Jobard (Suzanne), à Saint-Germain-Prinçay; 10 enfants.

Pasquier, née Migne (Marie), à Mothe-Achard; 10 enfants.

Reigner, née Chaignaud (Marie), à Charzais; 10 enfants.

Vende, née Garreau (Alix), à Saint-Germain-le-Prinçay; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Babarit, née Tessier (Laurence), à la Flocellière; 9 enfants.

Beneteau, née Pharoux (Marie), à l'Ile d'Yeu; 9 enfants.

Bernard, née Auguin (Marie), à Vouvant; 9 enfants.

Bizet, née Drapeau (Marie), à Saint-Florent-des-Bois; 8 enfants.

Boisselier, née Linouzin (Joséphine), à Boissière-de-Montaigu; 9 enfants.

Bolteau, née Pineau (Léontine), à Bazoges-en-Paillers; 8 enfants.

Bonnet, née Godreau (Marie), à Epesses; 9 enfants.

Boureau, née Aubineau (Marthe), à la Pommerale; 8 enfants.

Brillanceau, née Bodin (Ernestine), à la Pommerale; 8 enfants.

Brochard, née Guéry (Marie), à Boissière-de-Montaigu; 9 enfants.

Chaigneau, née Belaud (Lucienne), à Vouvant; 8 enfants.

Chaigneau, née Zfaizeau (Angélina), à Saint-Pierre-du-Chemin; 8 enfants.

Charrier, née Pondevy (Alexandrine), à Mothe-Achard; 8 enfants.

Chevallier, née Girard (Claire), à Langon; 8 enfants.

Chiron, née Pavageau (Marie), à Herbiers; 8 enfants.

Gaborieau, née Soulard (Marie), à Beaurepaire; 8 enfants.

Gauvrit, née Martin (Isabelle), à Clouzeaux; 8 enfants.

Girard, née Cantin (Marthe), à l'Ile d'Yeu; 8 enfants.

Guicheteau, née Gallot (Clémentine), à Copechagnière; 9 enfants.

Guilloteau, née Bauffreton (Marie), à la Pommerale; 8 enfants.

Joyeux, née Garreau (Lucie), à Maillé; 8 enfants.

Mercier, née Garnier (Maryvonne), à Saint-Médard-des-Prés; 9 enfants.

Morand, née Guerry (Madeleine), à Saint-Germain-le-Prinçay; 8 enfants.

Poupin, née Jarrion (Marie), à Montournais; 9 enfants.

Rabaud, née Boisseau (Cécile), à Boissière-de-Montaigu; 9 enfants.

Rabaud, née You (Philomène), à Copechagnière; 8 enfants.

Racaud, née Gazeau (Angeline), à la Pommerale; 8 enfants.

Rondeau, née Billaud (Célestine), à Epesses; 9 enfants.

Sachot, née Retailleau (Philomène), à Beaurepaire; 8 enfants.

Soulard, née Jolireau (Clémentine), à Epesses; 8 enfants.

Texier, née Connil (Francine), à la Gaillère; 8 enfants.

Tubbe, née Lecorf (Yvonne), à l'Ile d'Yeu; 9 enfants.

Vergereau, née Marchand (Pauline), à Saint-André-d'Ornay; 9 enfants.

Vincendeau, née Girard (Cécile), à Saint-Germain-le-Prinçay; 8 enfants.

Vincendeau, née Sellier (Madeleine), à Saint-Germain-le-Prinçay; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Airieau, née Chaillou (Marie), à Copechagnière; 5 enfants.

Alain, née Landreau (Maria), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.

Albert, née Augeron (Marie), à la Pommerale; 5 enfants.

Albert, née Gourmaud (Suzanne), à Montournais; 7 enfants.

Albert, née Reveau (Marie), à la Pommerale; 5 enfants.

Alletru, née Manseau (Isabelle), à Montournais; 6 enfants.

Antoine, née Martin (Yvette), à Maillé; 5 enfants.

Artaud, née Lhérileau (Marcelline), à Mothe-Achard; 5 enfants.

Audoire, née Boursier (Madeleine), à Copechagnière; 5 enfants.

Audureau, née Brochoire (Marie), à Beaurepaire; 5 enfants.

Auguin, née Giraud (Henriette), à Montournais; 5 enfants.

Babarit, née Guicheteau (Marie), à la Pommerale; 5 enfants.

Baffreau, née Guédon (Marie), à la Copechagnière; 7 enfants.

Barre, née Poupelin (Marie), à Evrunes; 5 enfants.

Baudillon, née Girard (Marie), à Saint-Médard-des-Prés; 6 enfants.

Baudry, née Mouille (Simone), à Beaurepaire; 5 enfants.

Berleau, née Paillat (Radégonde), à la Pommeraie; 7 enfants.
Berthommeau, née Giraud (Hélène), à Montournais; 6 enfants.
Betard, née Raffeneau (Sylvie), à la Tardière; 7 enfants.
Bitard, née Pousson (Gabrielle), à Fontenay-le-Comte; 5 enfants.
Bodin, née Brémand (Adéline), à Montournais; 6 enfants.
Bodin, née Daguze (Elise), à Montournais; 5 enfants.
Boisseau, née Baudon (Octavie), à Boissière-de-Montaigu; 5 enfants.
Boisseau, née Mechineau (Eugénie), à Boissière-de-Montaigu; 6 enfants.
Boissinot, née Palard (Mélina), à Saint-Pierre-du-Chemin; 6 enfants.
Boissinot, née Reverseau (Alida), à la Tardière; 5 enfants.
Bonnet, née Braud (Jeanne), à Doix; 6 enfants.
Bouancheau, née Favreau (Marie), à Copechagnière; 6 enfants.
Bouard, née Betou (Agnès), à Saint-Florent-des-Bois; 6 enfants.
Boudaud, née Merlet (Anne-Marie), à Beaurepaire; 5 enfants.
Boudeau, née You (Marie), à Boissière-de-Montaigu; 7 enfants.
Bouet, née Rédais (Lucienne), à Girouard; 6 enfants.
Bouron, née Rabiller (Jeanne), à Mothe-Achard; 5 enfants.
Bousseau, née Bouchlaire (Léontine), à Beaurepaire; 5 enfants.
Brachet, née Dillet (Marie), à Beaurepaire; 5 enfants.
Brechoteau, née Vexiau (Yvonne), à la Roche-sur-Yon; 5 enfants.
Bremand, née Guérry (Philomène), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.
Bretaud, née Pelon (Elise), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.
Brochoire, née Chupin (Angéline), à Evrunes; 5 enfants.
Brunelière, née Baffreau (Marie), à la Copechagnière; 5 enfants.
Brunelière, née Dousset (Maria), à la Copechagnière; 7 enfants.
Chabot, née Deligne (Angèle), à la Roche-sur-Yon; 6 enfants.
Chaillou, née Pequin (Lydie), à Saint-Germain-le-Prinçay; 5 enfants.
Challet, née Murzeau (Caroline), à Evrunes; 6 enfants
Champain, née Baudry (Marie-Louise), à Boissières-de-Montaigu; 7 enfants.
Charon, née Cornuau (Emilienne), à Montournais; 6 enfants.
Charon, née Gaboriau (Eugénie), à Montournais; 6 enfants.
Charrier, née Paillat (Marie-Louise), à Montournais; 6 enfants.
Chauvet, née Borny (Renée), à Ile-d'Yeu; 7 enfants
Chauvet, née Siro (Marie-Louise), aux Herbiers; 7 enfants.
Chene, née Mormière (Marie-Josèphe), à Montaigu; 5 enfants.
Chessebœuf, née Clément (Fernande), à la Tardière; 6 enfants.
Chevallier, née Guinot (Geneviève), à Charzais; 7 enfants.
Chevillon, née Richard (Marie), à la Mothe-Achard; 7 enfants.
Choy, née Verdon (Gabrielle), à la Tardière; 6 enfants.
Clairand, née Poibleaud (Germaine), à Saint-Pierre-du-Chemin; 7 enfants.
Cornu, née Bonnin (Marie), à la Pommeraie; 5 enfants.
Crepineau, née Bonnenfant (Madeleine), à Saint-Pierre-du-Chemin; 5 enfants.
Dreillard, née Baudry (Angélina), à Doix; 5 enfants.
Falaizeau, née Brémand (Berthe), à la Pommeraie; 5 enfants.
Fardin, née Foucaud (Adeline), à Champagné-les-Marais; 5 enfants.
Ferre, née Graizeau (Marie), à la Motte-Achard; 7 enfants.
Fillaudeau, née Richard (Marie), à Boissière-de-Montaigu; 5 enfants.
Fonteneau, née Ferchaud (Adrienne), à Evrunes; 5 enfants.
Fouionneau, née Bossard (Eugénie), à Beaurepaire; 5 enfants.
Frimaudeau, née Charge (Madeleine), à la Roche-sur-Yon; 6 enfants.
Gaborit, née Morin (Louise), à la Tardière; 7 enfants.
Gaillard, née Heraud (Marie), à Saint-Germain-le-Prinçay; 7 enfants.
Garreau, née Garreau (Irène), à Maillé; 5 enfants.
Gatineau, née Morisseau (Henriette), à Montournais; 6 enfants.
Gautron, née Girardeau (Marie), à Bazoges-en-Pailiers; 5 enfants.
Girard, née Rauturier (Marguerite), à Saint-Pierre-du-Chemin; 6 enfants.
Girard, née Tandron (Denise), à Gué-de-Velluire; 6 enfants.
Girard, née Taraud (Honorine), à Ile-d'Yeu; 7 enfants.
Giraud, née Guicheteau (Marie), à Boissière-Montaigu; 7 enfants.
Giret, née Gaudin (Eglantine), à Saint-Médard-des-Prés; 5 enfants.
Godet, née Brousseau (Clotilde), aux Epesses; 7 enfants.
Godreau, née Vende (Marie), à Montournais; 5 enfants.
Gozeon, née Pelon (Marie), à Bourg-sur-la-Roche; 6 enfants.
Gonnord, née Bonnin (Marie), à Saint-Mesmin; 5 enfants.
Gousseau, née Mechin (Thérèse), à Maillé; 5 enfants.
Griffon, née Audureau (Marie), à Boissière-de-Montaigu; 5 enfants.
Grit, née Deau (Marie), à Girouard; 5 enfants
Grolleau, née Brochoire (Véronique), à Beaurepaire; 6 enfants.
Grollier, née Chaillot (Florence), à Mothe-Achard; 6 enfants.
Guedon, née Heraud (Marie), à Montournais; 5 enfants.
Guerry, née Boivineau (Louise), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.
Guilloteau, née Soulard (Thérèse), à la Pommeraie; 5 enfants.
Guinet, née Chevallereau (Marie), à Saint-Pierre-du-Chemin; 6 enfants.
Guillot, née Malidin (Victorine), à Saint-Florent-des-Bois; 6 enfants.
Herault, née Chambiron (Simone), à Saint-Laurent-sur-Sèvre; 7 enfants.
Hillairet, née Chevillon (Odette), à Mothe-Achard; 6 enfants.
Janière, née Girard (Marie), à Saint-Germain-le-Prinçay; 5 enfants.
Jaunet, née Murzeau (Alice), à Evrunes; 6 enfants.
Jeannière, née Herbreteau (Germaine), à Chantonnay; 5 enfants.
Jourdain, née Daviaud (Marie), à Vouvant; 6 enfants.
Journaud, née Gouillaud (Yvonne), à Saint-Germain-le-Prinçay; 5 enfants.
Loiret, née Pain (Marie), à Mesnard-la-Barotière; 6 enfants.
Loiseau, née Parant (Emma), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.
Loizeau, née Gousseau (Marie), à Maillé; 5 enfants.
Mace, née Rautureau (Octavie), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.
Maquigneau, née Vinet (Armande), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.
Marquois, née Rimbert (Marie), à Charzais; 6 enfants.
Martineau, née Morin (Marie), à Evrunes; 5 enfants.
Menard, née Billaud (Marie), à Montournais; 7 enfants.
Meriau, née Charrier (Albertine), à Pommeraie; 5 enfants.
Mignen, née Mallard (Jeanne), à Mothe-Achard; 6 enfants.
Morin, née Cébrand (Geneviève), à Saint-Médard-des-Prés; 5 enfants.
Morisset, née Brebion (Marie), à la Pommeraie; 6 enfants.
Mousseau, née Merceron (Jeanne), à la Tardière; 7 enfants.
Murzeau, née Barre (Denise), à Evrunes; 6 enfants.
Murzeau, née Ferchaud (Marie), à Evrunes; 5 enfants.
Nourrisson, née Tallon (Anne-Marie), à Saint-Pierre-du-Chemin; 6 enfants.
Oiry, née Pomarat (Marie), à Copechagnière; 5 enfants.
Paillah, née Genais (Louise), à Montournais; 5 enfants.
Paillat, née Robert (Clémentine), à Montournais; 6 enfants.
Pannetier, née Chasserieau (Brigitte), à Saint-Germain-le-Prinçay; 7 enfants.
Papin, née Chasseriau (Marie), à Charzais; 6 enfants.
Paquereau, née Bely (Marie-Louise), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.
Paris, née Brizard (Jeanne), à Champagné-les-Marais; 5 enfants.
Pasquier, née Brachet (Ozéline), à Boissière-de-Montaigu; 5 enfants.
Pelletier, née Bouchereau (Marguerite), à Doix; 7 enfants.
Pervier, née Jaud (Jeanne), à Copechagnière; 5 enfants.
Picot, née Gaborieau (Angélina), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.
Pifeteau, née Sourisseau (Emélie), à Beaurepaire; 7 enfants.
Pineau, née Sourisseau (Rosalie), à Beaurepaire; 5 enfants.
Pinet, née Bodin (Cécilia), à la Pommeraie; 5 enfants.
Poirier, née Bodin (Marie), à Montournais; 7 enfants.
Poupelin, née Brochoire (Marie), à Evrunes; 5 enfants.
Poupin, née Vincendeau (Marie), à Montournais; 5 enfants.
Pouplin, née Roy (Eugénie), à la Pommeraie; 6 enfants.
Pouvreau, née Bourreau (Marguerite), à Doix; 7 enfants.
Pouzet, née Nouallet (Alexandrine), à Doix; 5 enfants.
Proteau, née Lamy (Marie), à Boissière-de-Montaigu; 7 enfants.
Puaud, née Bourasseau (Marie), à Beaurepaire; 5 enfants.
Puaud, née Gaborit (Marie), à la Flocellière; 7 enfants.
Quintard, née Maugis (Jeanne), à Champagné-les-Marais; 5 enfants.
Raffin, née Garnier (Germaine), aux Sables-d'Olonne; 6 enfants.
Raimbault, née Guintard (Louise), à Saint-Germain-le-Prinçay; 7 enfants.
Rampillon, née Gaborit (Marie), à la Pommeraie; 6 enfants.
Remigereau, née Paquereau (Denise), à Saint-Germain-le-Prinçay; 7 enfants.
Rezeau, née Drochon (Alice), à la Tardière; 6 enfants.
Richard, née Retailleau (Florina), à Evrunes; 5 enfants.
Riffaud, née Barbier (Béatrix), à Charzais; 6 enfants.
Rochais, née Grimaud (Berthe), à Saint-Pierre-du-Chemin; 6 enfants.
Rocheteau, née Bouffandeau (Marie), à Bazoges-en-Paillers; 7 enfants.
Rousseau, née Gaborit (Yvonne), à Saint-Médard-des-Prés; 5 enfants.
Rousseau, née Preau (Marie), à la Pommeraie; 5 enfants.
Roux, née Rotureau (Albertine), à la Flocellière; 5 enfants.
Sauffisseau, née Rondeau (Yvette), aux Sables-d'Olonne; 7 enfants.

Sicard, née Giraud (Renée), à Saint-Médard-des-Prés; 6 enfants.
Souchet, née Pinet (Denise), à la Pommeraie; 5 enfants.
Soulard, née Cauneau (Armande), à Beaurepaire; 6 enfants.
Sourisseau, née Gagnie (Bernadette), à la Pommeraie; 7 enfants.
Suaud, née Verdon (Alice), à Montournais; 6 enfants.
Tessier, née Burneleau (Alphonsine), à la Mothe-Achard; 6 enfants.
Tessier, née Devaux (Andrée), à Maillé; 5 enfants.
Tessier, née Gautron (Marie), à Saint-Florent-des-Bois; 6 enfants.
Tesson, née Martineau (Adeline), à la Mothe-Achard; 6 enfants.
Thibault, née Devineau (Marie), au Perrier; 7 enfants.
Thomas, née Preau (Marie), à la Pommeraie; 7 enfants.
Vincendeau, née Augeron (Jeanne), à la Pommeraie; 6 enfants.
Vinet, née Godet (Marie), à Saint-Germain-le-Prinçay; 6 enfants.

VIENNE

Médaille d'or.

Mmes

Biraud, née Thouvenin (Nathalie), à Lhommaize; 12 enfants.
David, née Bernard (Marie-Angèle), à Voulon; 10 enfants.
Emery, Foucher (Eugénie), à l'Epine par la Trimouille; 10 enfants.
Engeammes, née Brechet (Madeleine), à Naintre-les-Barres; 12 enfants.
Lavenac, née Proust (Marie-Louise), à Smarves; 11 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Ardouin, née Rateau (Aimée), à Laverré, commune d'Aslonnes; 8 enfants.
Bossebœuf, née Bourchenin (Albertine), à Couhé-Verac; 9 enfants.
Bouyat, née Arlot (Jeanne), à Buxerolles; 8 enfants.
Bouzat, née Brunet (Charlotte), à la Trimouille; 9 enfants.
Declercq, née Marissal (Louise), à Châtellerault; 8 enfants.
Menuet, née Robineau (Esther), à Savigny-sous-Faye; 9 enfants.
Moreau, née Guyonnet (Marie), à Preuilly par Saint-Germain; 8 enfants.
Plumereau, née Berton (Germaine), à Vendeuvre; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Bouteau, née Fradet (Marthe), à Châtellerault; 5 enfants.
Chabroux, née Jouhanneau (Marie), à Poitiers; 6 enfants.
Chanteau, née Cluze (Lucienne), à Vivonne; 5 enfants.
Charbonnier, née Robin (Lucienne), à Forges par la Trimouille; 5 enfants.
Chebassier, née Bouchet (Madeleine), à Poitiers; 5 enfants.
Debelle, née Grillas (Aimée), à Poitiers; 5 enfants.
Delargarde, née Ardouin (Suzanne), à Monts-sur-Guesnes; 5 enfants.
Dionnet, née Camus (Claire), la Trimouille; 5 enfants.
Dolin, née Damy (Yvonne), à Civry; 6 enfants.
Doucelin, née Vieilletoile (Simone), à Smarves; 6 enfants.
Dormes, née Augros (Marie-Elise), à Lathus; 5 enfants.
Dumonteil, née Brouard (Andrée), à Paizay-le-Sec; 7 enfants.
Estevenet, née Pain (Aline), à Saint-Léomer; 6 enfants.
Garreau, née Guiraud (Radegonde), à Aslonnes; 5 enfants.
Godard, née Château (Louise), à Châtellerault; 5 enfants.
Gourdon, née Savarit (Juliette), à Curzay; 7 enfants.
Grandon, née Ragnaud (Madeleine), à Mignaloux-Beauvoir; 5 enfants.
Grateau, née Avril (Eglantine), à Nevuille-du-Poitou; 6 enfants.
Guillemain, née Auger (Jeanne), à la Trimouille; 6 enfants.
Guillemot de Liniers, née Mayaud (Elisabeth), à Réguier-la-Trimouille; 7 enfants.
Guilloteau, née Pépin (Antoinette), à Châtellerault; 5 enfants.
Hovine, née Doyen (Geneviève), à Ingrandes-sur-Vienne; 5 enfants.
Laurin, née Mercier (Germaine), à Curzay; 5 enfants.
Madronet, née Billerot (Yvette), à Quinçay; 7 enfants.
Martin, née Jacquet (Denise), à Antigny; 5 enfants.
Montaufier, née Boisson (Simone), à Civray; 5 enfants.
Moreau, née Dion (Alice), à Poitiers; 5 enfants.
Neliat, née Petit (Yvonne), à Civray; 7 enfants.
Pouget, née Demay (Renée), à la Trimouille; 5 enfants.
Rocher, née Barro (Emilie), à Civray; 5 enfants.
Saumonneau, née Coulombeau (Marie-Louise), à Bonnes; 6 enfants.
Tartarin, née Riguet (Laurence), à Archigny; 5 enfants.
Treillard, née Robert (Marguerite), à Poitiers; 5 enfants.
Tourancheau, née Quintard (Françoise), à Civray; 6 enfants.
Wintrebert, née Lavallée (Marie), à Châtellerault; 7 enfants.

VIENNE (HAUTE-)

Médaille d'or.

Mmes

Baury, née Perot (Marguerite), à Ambazac; 10 enfants.
De Bruchard, née Allouveau (Jeanne), à Limoges; 11 enfants.
Faurie, née Chassagne (Marguerite), à Nedde; 10 enfants.
Petavy, née Peyrault (Hélène), à Droux; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Dauriac, née de Beauvoir (Jeanne), à Limoges; 8 enfants.
Hériard, née de Cadoudal (Madeleine), à Limoges; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes

Beaussant, née Charre (Augustine), à Magnac-Laval; 5 enfants.
Bonnet, née Dupic (Marie), à Verneuil-sur-Vienne; 7 enfants.
Boulesteix, née Fidèle (Marie), à Rochechouart; 6 enfants.
Boumeziou, née Deguillon (Louise), à Limoges; 6 enfants.
Chazelas, née Vauzelle (Marguerite), à Saint-Victurnien; 5 enfants.
Christou, née Bardet (Marguerite), à Rilhac-Rancon; 5 enfants.
Dugeay, née Chazelas (Maria), à Aixe-sur-Vienne; 6 enfants.
Faye, née Vigneron (Marie), au Vigen; 6 enfants.
Gady, née Raynaud (Marie), à Rochechouart; 5 enfants.
Hervy, née Delor (Camille), à Limoges; 5 enfants.
Javet, née Coulant (Lucette), à Limoges; 7 enfants.
Léger, née Lavergne (Marie), à Saint-Léger-Magnazeix; 6 enfants.
Mathieu, née Ricoux (Suzanne), à Magnac-Laval; 7 enfants.
Mondon, née Lapeyre (Yvonne), à Razes; 5 enfants.
Lanourrice, née Beljas (Marie-Jeanne), à Ambazac; 5 enfants.
Montellier, née Mesmin (Germaine), à la Bazeuge; 7 enfants.
Penicault, née Fay (Jeanne), à Limoges; 7 enfants.
Perinet, née Dhuicque (Jacqueline), à Aixe-sur-Vienne; 5 enfants.
Picoux, née Lether (Marie-Célestine), à Magnac-Laval; 7 enfants.
Turmel, née Borne (Maria), à Peyrat-le-Château; 6 enfants.

VOSGES

Médaille d'or.

Mmes

Brignatz, née Houot (Jeanne), à Hadol; 10 enfants.
Briswalter, née André (Laurence), à Senones; 10 enfants.
Duchaino, née Thouvenot (Lucie), à Moriville; 10 enfants.
Durupt, née Richard (Augustine), à Val-d'Ajol; 10 enfants.
Georges, née Rulet (Suzanne-, à Arches; 10 enfants.
Hodel, née Kern (Marie), à Thaon-les-Vosges; 14 enfants.
Lamoise, née Ruellet (Marie), à Arches; 10 enfants.
Mansuy, née Grosjean (Marthe), à Sapois « Centre »; 10 enfants.
Mathieu, née Cornu (Marie), à Raon-aux-Bois; 10 enfants.
Mulot, née Genin (Marguerite), à Derbamont; 10 enfants.
Poussot, née Crouy (Félicie), à Jeuxey; 10 enfants.
Thiebaut, née Volff (Marie), à Saint-Laurent; 13 enfants.
Thouvenot, née Perrin (Denise), à Vincey; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes

Arnould, née Stahl (Hélène), à Uxegney; 8 enfants.
Balland, née Richard (Irma), à Laval-sur-Vologne; 8 enfants.
Baumeister, née Demangeon (Paulette), à Epinal; 9 enfants.
Begel, née Gravier (Léa), à Laveline-du-Houx; 9 enfants.
Bellot, née Claudel (Lucie), à Uxegney; 8 enfants.
Bragard, née David (Eugénie), à Archettes; 8 enfants.
Chapelle, née Voinquel (Marguerite), à Epinal « Saut-le-Cerf »; 9 enfants.
Chevalier, née Durand (Julienne), à Vittel; 9 enfants.
Chevrier, née Cunat (Marie), à Fresse-Moselle « les Lesses »; 8 enfants.
Claudel, née Jacquot (Cécile), à Rochesson; 9 enfants.
Colin, née Bernardin (Camille), à Bellefontaine; 8 enfants.
Cuny, née Desaulx (Marie), à Domptail; 8 enfants.
Delon, née Poirot (Henriette), à Rochesson; 8 enfants.
Deschasaux, née Courdier (Suzanne), à Vittel; 8 enfants.
Didierlaurent, née Claudel (Marie-Louise), à Rochesson; 8 enfants
Fresse, née Febvay (Marie), à Fresse-Moselle « les Lesses »; 8 enfants.
Gautrot, née Monceau (Andrée), à Damblain; 8 enfants
Gérard, née Aubry (Marcelle), à Rochesson; 8 enfants.
Gérard, née Demange (Marie), à Golbey; 8 enfants.
Gérard, née Lecompte (Marie), à Morelmaison; 9 enfants.

Grandclère, née Boissy (Paulette), à Senones; 8 enfants.

Jacquot, née Rémy (Marie-Jeanne), à Gérardmer « les Gouttridos »; 8 enfants.

Lacaille, née Laurent (Julia), à Domptail; 9 enfants.

Lambotte, née Charton (Florentine), à Raon-aux-Bois; 8 enfants.

Mangel, née Pinault (Marcelle), à Dommartin-les-Remiremont; 9 enfants.

Mangin, née Devincey (Marguerite), à Isches; 8 enfants.

Mathieu, née Durand (Jeanne), à Sapois; 8 enfants.

Perry, née Claudel (Marthe), au Thillot; 9 enfants

Protin, née Michel (Marie-Louise), à Thaon-les-Vosges; 8 enfants.

Viard, née Lang (Marie), à Darnieulles; 8 enfants.

Viard, née Oge (Lucie), à Nomexy; 8 enfants.

Vincent, née Jacques (Rose), à Golbey; 8 enfants.

Vincent, née Vaxelaire (Marie), à Fresse-Moselle; 9 enfants.

Virion, née Parisot (Marie), à Damas-et-Bettegney; 8 enfants.

Voirin, née Maire (Marie), à Vaudéville; 9 enfants.

Wambst, née Marc (Liliane), à Senones; 8 enfants.

Weber, née Gauvain (Marie), à Saint-Laurent; 8 enfants.

Médaille de bronze.

D'Alguerre, née Kiffel (Suzanne), à Epinal; 6 enfants.

Andreux, née Bombarde (Denise), à Thaon-les-Vosges; 5 enfants.

Andreux, née Brenière (Régine), au Clerjus; 5 enfants.

Antoine, née Tisserand (Marie), à Bellefontaine; 5 enfants.

Arnaud, née Godard (Suzanne), à Saint-Julien; 7 enfants.

Auberdon, née Guyot (Marie-Juliette), à Archettes; 5 enfants.

Aubert, née Lejal (Angèle), à Charmois-devant-Bruyères; 5 enfants.

Bagait, née Jeanvoine (Marie-Louise), à Bayecourt; 5 enfants.

Bailly, née Bonnard (Marthe), à Bellefontaine; 5 enfants.

Barbe, née Michel (Jeanne), à Saint-Léonard; 5 enfants.

Bargeot, née Viry (Gilberte), à Epinal; 5 enfants.

Beaudoin, née Marchand (Lucienne), à Dinozé; 6 enfants.

Beldicot, née Balthazard (Marie-Eugénie), à Uxegney; 6 enfants.

Benoit, née Mougin (Marie), à Vaudéville; 5 enfants.

Bertrand, née Jacquot (Madeleine), à Grand; 6 enfants.

Besançon, née Roche (Jeanne), à Domfaing; 5 enfants.

Blaudez, née Duchêne (Lucienne), à Bellefontaine; 6 enfants.

Blaudez, née Lhote (Yvonne), à Hadol; 6 enfants.

Borne, née Bedel (Berthe), à Uxegney; 7 enfants.

Braunn, née Viry (Jeanne), à Moyenmoutier; 5 enfants.

Breton, née Renaud (Marie-Thérèse), à Bonvillet; 5 enfants.

Briot, née Mourot (Marie-Lucie), à Fresse-sur-Moselle; 5 enfants.

Brocard, née Denis (Marguerite), à Uxegney; 5 enfants.

Brouillard, née Romelot (Madeleine), à Rambervillers; 5 enfants.

Choserot, née Demange (Marie), à Nomexy; 7 enfants.

Clevenot, née Claudel (Augustine), à Moyenmoutier; 6 enfants.

Colle, née Félix (Charlotte), à Fresse-sur-Moselle; 5 enfants.

Collin, née Duplessis (Marie), au Clerjus; 6 enfants.

De Contet, née Guillot (Marie-Joséphine), à Bazoilles-sur-Meuse; 7 enfants.

Courreux, née Pluche (Madeleine), à Chantraine, 5 enfants.

Cousot, née Simonin (Alice), à Derbamont; 5 enfants.

Crette, née Feltre (Emélie), à Uxegney; 7 enfants.

Creusot, née Etienne (Pauline), à Nomexy; 5 enfants.

Dausque, née Vogel (Mariette), à Brouvelieures; 5 enfants.

Decoux, née Thomas (Eugénie), à Nomexy; 5 enfants.

Demange, née Petitdemange (Marie-Louise), à Brouvelieures; 7 enfants.

Demangel, née Mattenet (Marie), à Derbamont; 5 enfants.

Demarche, née Bérard (Georgette), à Hautmougey; 5 enfants.

Demesy, née Colin (Marie), à Saint-Laurent; 7 enfants.

Desclaude, née Giroux (Jeanne), à Tollaincourt; 5 enfants.

Didier, née Marchal (Marie-Aline), à Laveline-du-Houx; 6 enfants.

Didier, née Mariet (Marcelle), à Laveline-du-Houx; 5 enfants.

Didier, née Thiébaut (Henriette), à Ferdrupt; 5 enfants.

Duchêne, née Richard (Marie), à Bellefontaine; 5 enfants.

Duchêne, née Thirion (Clémence), à Bellefontaine; 6 enfants.

Dumont, née Henriot (Marie), à Derbamont; 6 enfants.

Duval, née Urguette (Marie), à Maxey-sur-Meuse; 5 enfants.

Eple, née Larrère (Julie), à Uxegney; 5 enfants.

Essemilaire, née Poirel (Madeleine), à Saint-Dié; 6 enfants.

Faline, née Loret (Simonne), à Pompierre; 5 enfants.

Febvay, née Benoit (Marie), à Nomexy; 7 enfants.

Ferrazzini, née Finance (Marie), à Nomexy; 7 enfants.

Florence, née Petitjean (Suzanne), à Chenimenil; 7 enfants.

Florentin, née Jacquemin (Marie), à Archettes; 5 enfants.

Forini, née Vincent (Constance), à Bellefontaine; 5 enfants.

François, née Berg (Yvonne), à Nomexy; 5 enfants.

François, née Etienne (Marie-Julie), à Hadol; 5 enfants.

Franoux, née Jacquinot (Marie-Marguerite), à Epinal; 5 enfants.

Frère, née Conroux (Marie), à Nomexy, 6 enfants.

Frère, née Hairaye (Yvonne), à Thaon-les-Vosges; 6 enfants.

Gand, née Lhuillier (Alice), à Vaubexy; 7 enfants.

Gaudel, née Gérard (Maria), à Rochesson; 6 enfants.

Georges, née Seguin (Eugénie), à Sapois; 7 enfants.

Gérard, née Mougel (Jeanne), à Sapois; 5 enfants.

Grandjean, née Legrand (Marie), à Fresse-sur-Moselle; 5 enfants.

Gros, née Bonjour (Marie-Madeleine), à Pompierre; 5 enfants.

Grosgeorges, née Viry (Marie-Julienne), à Brouvelieures; 5 enfants.

Grosjean, née Lachat (Hélène), à Valleroy-le-Sec; 6 enfants.

Guiot, née Gérardin (Gilberte), à Pompierre; 5 enfants.

Gury, née Dusseux (Geneviève), à Damas-et-Bettegney; 6 enfants

Heissat, née Parisse (Marthe), à Senones; 6 enfants.

Herzog, née Garnier (Charlotte), à Uxegney; 6 enfants.

Hocquaut, née Mangel (Henriette), à Laveline-du-Houx; 7 enfants.

Hof, née Hof (Yvonne), à Epinal; 5 enfants.

Hollard, née Cremel (Marie), à Moyenmoutier; 6 enfants.

Houot, née Coinchelin (Marie-Louise), à Domèvre-sur-Durbion; 6 enfants.

Houot, née Michel (Lucie), à Girmont-Val-d'Ajol; 5 enfants.

Humbertclaude, née Pomard (Mathilde), à Epinal; 6 enfants.

Jeannel, née Eugenio (Octavie), à Fraize; 7 enfants.

Jeanmichel, née Brule (Marie), à Epinal; 5 enfants.

Joly, née Bonmarchand (Germaine), à Raon-aux-Bois; 5 enfants.

Joly, née Mauffrey (Lucie), à Archettes; 5 enfants.

Kreupp, née Royer (Jeanne), à Senones; 6 enfants.

Labe, née Parisot (Marie), à Fréville; 5 enfants.

Lacaille, née Weber (Céline), à Domptail; 5 enfants.

Ladonet, née Februnet (Clémentine), à Offroicourt; 6 enfants.

Lahache, née Lothammer (Odette), à Archettes; 5 enfants.

Lalloue, née Pernot (Clémence), à Hadol; 5 enfants.

Lambert, née Bernardin (Henriette), à Bellefontaine; 6 enfants.

Lambert, née Boileau (Yvonne), à Fresse-sur-Moselle; 6 enfants.

Lambiot, née Comte (Victorine), à Fresse-sur-Moselle; 5 enfants.

Lapp née Mougeot (Léontine), à Nomexy; 6 enfants.

Laurensot, née Prevot (Clotilde), à Noncourt; 5 enfants.

Laurent, née Joly (Maria), à Arches; 5 enfants.

Leclerc, née Jérome (Maria), à Raon-aux-Bois; 5 enfants.

Lemarquis, née Houot (Marcelle), à Laveline-du-Houx; 7 enfants.

Leveque, née Toussaint (Marthe), à Saint-Maurice-sur-Moselle; 5 enfants.

Luttrer, née Jacquot (Adèle), à Plombières; 5 enfants.

Maillefer, née Léonard (Juliette), à Chenimenil; 5 enfants.

Maire, née Bocquet (Marie), à Pompierre; 5 enfants.

Mangin, née Dupont (Marie), à Pompierre; 5 enfants.

Marchal, née Loculliet (Madeleine), à Damas-et-Bettegney; 5 enfants.

Marchand, née Vautrin (Marie), à Domptail; 5 enfants.

Mathias, née Charron (Marcelle), à Damas-et-Bettegney; 6 enfants.

Mathieu, née Daval (Paulette), à Saint-Laurent; 7 enfants.

Mathieu, née Didier (Georgette), à Raon-aux-Bois; 5 enfants.

Mathieu, née Fleurot (Hélène), à Raon-aux-Bois; 6 enfants.

Mathieu, née Lemasson (Marie-Yvonne), à Fremifontaine; 5 enfants.

Mazurier, née Creusot (Marie-Thérèse), à Rupt-sur-Moselle; 5 enfants.

Medy, née Kleindienst (Suzanne), à Gérardmer; 5 enfants.

Michel, née Guizot (Marie), à Brouvelieures; 5 enfants.

Michel, née Goerg (Maria), à Tollaincourt; 6 enfants.

Mougenot, née Cuny (Marguerite), à Domptail; 5 enfants.

Mougenot, née Husson (Jeanne), à Domptail; 6 enfants.

Mougin, née Pierre (Marguerite), à Raon-aux-Bois; 5 enfants.
Mouhot, née Erny (Suzanne), à Thaon-les-Vosges; 5 enfants.
Muller, née Charton (Suzanne), à Thaon-les-Vosges; 5 enfants.
Munier, née Collignon (Marie), à Hadol; 6 enfants.
Nicolas, née Vaillant (Marie-Louise), à Derbamont; 6 enfants.
Noël, née Rolin (Julie), à Moyenmoutier; 5 enfants.
Nurdin, née Thockler (Marcelle), à Epinal; 5 enfants.
Perrin, née Prud'homme (Elise), à Monthureux-sur-Saône; 6 enfants.
Pernot, née Prevost (Maria), à Hadol-Haute; 6 enfants.
Petit, née Petitjean (Valentine), à Moyenmoutier; 6 enfants.
Petot, née Tisserand (Marie), aux Forges; 6 enfants.
Pierrat, née Jacquot (Maria), à Moyemont; 5 enfants.
Pierre, née Houot (Marie), à Domèvre-sur-Durbion; 5 enfants.
Pierre, née Petit (Lucie), à Moyenmoutier; 5 enfants.
Pierre, née Tuaillon (Jeanne), au Clerjus; 5 enfants.
Pierron, née Mansuy (Paulette), à Mattaincourt; 5 enfants.
Pierron, née Meline (Yvonne), à Nomexy; 5 enfants.
Poirot, née Demangeon (Germaine), à Dinozé; 5 enfants.
Pretot, née Harroue (Jeanne), à Bains-les-Bains; 5 enfants.
Rambeau, née Audinot (Marie), à Gironcourt-Vraine; 5 enfants.
Riblet, née Labreuche (Louise), à Ferdrupt; 5 enfants.
Rietsch, née Meyer (Anna), à Saint-Laurent; 5 enfants
Roliand, née Bellin (Madeleine), à Epinal; 5 enfants.
Romary, née Froehly (Marie-Louise), à Epinal; 5 enfants.
Saint-Dizier, née Herry (Marie), à Moyenmoutier; 6 enfants.
Sayer, née Mary (Marie-Jeanne), à Senones; 5 enfants.
Souvay, née Chevrier (Marie), à Fresse-sur-Moselle; 5 enfants.
Stequert, née Brignon (Marie), au Mont; 7 enfants.
Stouls, née Montagne (Cécile), à Darney; 5 enfants.
Thibaut, née Thuriot (Marie), à Brouvelieures; 5 enfants.
Thiriet, née Adam (Marie), à Archettes; 5 enfants.
Thomas, née Thomas (Marie-Louise), à Valleroy-le-Sec; 6 enfants.
Thorner, née Lequet (Marie), à Doncières; 6 enfants.
Thouvenin, née Bonville (Marie), à Maxey-sur-Meuse; 5 enfants.
Thouvenot, née Gentilhomme (Louise), à Nomexy; 5 enfants.
Thouvenot, née Logerot (Lucie), à Tollaincourt; 6 enfants.
Toussaint, née Jeandemange (Régina), à Belfontaine; 5 enfants.
Valence, née Laroche (Madeleine), à Fresse-sur-Moselle; 6 enfants.
Vallon, née Blanchard (Geneviève), à Damblain; 5 enfants.
Valroff, née Clair (Hélène), à Vagney; 5 enfants.
Viard, née Ponscarme (Elisabeth), à Epinal; 6 enfants.
Villaume, née Christophe (Jeanne), à Epinal; 5 enfants.
Villaume, née Louis (Marie-Louise), à Nomexy; 7 enfants.
Villemin, née Jacques (Marie), à Laveline-du-Houx; 7 enfants.
Viry, née Baradel (Jeanne), à Brouvelieures; 5 enfants.
Vuillemin, née Houillon (Victoire), à Raon-aux-Bois; 5 enfants.

YONNE

Médaille d'or.

Mmes
Blot, née Gentilt (Camille), à Festigny; 10 enfants.
Paulin, née Arnoux (Thérèse), à Lordonnois, commune de Ligny-le-Châtel; 10 enfants.

Médaille d'argent.

Mmes
Bourgeade, née Perreau (Clémentine), à Argenteuil; 8 enfants.
Gaudois, née Menel (Fernande), à Fontenouilles; 8 enfants.
Gilet, née Pimoule (Fernande), à Saints; 9 enfants.
Journeau, née Loiseau (Germaine), à Crain; 8 enfants.
Laurent, née Deschamps (Raymonde), à Migennes; 8 enfants.
Millour, née Le Goff (Marie-Jeanne), à Joigny; 8 enfants.
Perrichon, née Fleury (Germaine), à Arméau; 8 enfants.
Pichon, née Dufour (Marguerite), à Ouanne; 9 enfants.
Roy, née Laurent (Lucienne), à Festigny; 8 enfants.
Roy, née Bourgeois (Gabrielle), à Saints; 8 enfants.
Selliebert, née Sautreau (Raymonde), à Chamoux; 8 enfants.
Sauvignon, née Gaudelet (Blanche), à Courgenay; 9 enfants.
Venot, née Mignon (Ezilda), à Semmecaise; 8 enfants.

Médaille de bronze.

Mmes
Adrian, née Cotton (Suzanne), à Joigny; 6 enfants.
Boiron, née Fable (Clara), à Junay; 5 enfants.
Barberis, née Lefebvre (Marie-Thérèse), à Auxerre; 5 enfants.
Baudoin, née Coste (Marie-Louise), à Cézy; 6 enfants.
Billebaut, née Barre (Jeanne), à Ligny-le-Châtel; 6 enfants.
Blosse, née Pion (Berthe), à Varennes; 5 enfants.
Bourgeois, née Le Mée (Eugénie), à Saints; 6 enfants.
Buat, née Bouclet (Juila), à Villeneuve-l'Archevêque; 6 enfants.
Chevi, née Gagner (Lucienne), à Cravant; 5 enfants.
Durlot, née Bonnard (Angèle), à Migennes; 5 enfants.
Etienne, née Arents (Marie), à Avallon; 6 enfants.
Fildier, née Barbier (Marie-Louise), à Treigny; 6 enfants.
Garraut, née Blas (Charlotte), à l'Isle-sur-Serein; 7 enfants.
Genlis, née Denis (Louise), à Commissey; 7 enfants.
Gueners, née Carteau (Marcelle), à Châblis; 5 enfants.
Guinet, née Dumet (Catherine), à Migennes; 6 enfants.
Lelu, née Précaudot (Juliette), à Migennes; 5 enfants.
Le Moal, née Bousquet (Hélène), à la Ferté-Loupière; 5 enfants.
Luciano, née Mortureux (Anne-Marie), à l'Isle-sur-Serein; 5 enfants.
Mobs, née Lamy (Anaïs), à Nuits-sous-Ravières; 5 enfants.
Ollivier, née Rault (Marie), à Auxerre; 5 enfants.
Paule, née Cointat (Camille), à Saint-Florentin; 5 enfants.
Pautrat, née Cuisinier (Marie), à Lavau; 7 enfants.
Poitou, née Bachelet (Hélène), à Ancy-le-Franc; 6 enfants.
Polette, née Murat (Marie-Louise), à Cerisiers; 5 enfants.
Prêtre, née Lebrech (Paulette), à Auxerre; 5 enfants.
Robin, née Savard (Marcelle), à Festigny; 5 enfants.
Roncière, née Auburtin (Marthe), à Brion; 5 enfants.
Quantin, née Garnier (Ernestine), à Pacy-sur-Armançon; 5 enfants.
Renault, née Prince (Fernande), à Villiers-Louis; 6 enfants.
Richardot, née Marquet (Suzanne), à la Chapelle-Vieille-Forêt; 7 enfants.
Sengeisen, née Philbert (Jacqueline), à Avallon; 5 enfants.
Sellier, née Esteban (Emanuela), à Saint-Julien-du-Sault; 5 enfants.
Thuillier, née Gorget (Maria), à Villeperrot; 6 enfants.
Verrier, née Corniot (Madeleine), à Lezinnes; 5 enfants.

Qualification des médecins spécialistes prévue par l'article 2 de la nomenclature générale des actes professionnels.

Le ministre de la santé publique et de la population et le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles;

Vu l'arrêté du 29 octobre 1945 portant publication de la nomenclature des actes professionnels;

Vu l'arrêté du 23 août 1947 concernant la qualification des médecins spécialistes prévue par l'article 2 de la nomenclature générale des actes professionnels;

Sur la proposition du directeur général de la santé et du directeur général de la sécurité sociale,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le deuxième alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 23 août 1947 est modifié comme suit:

« Un président, médecin spécialiste de la discipline intéressée et membre du corps enseignant de la faculté de médecine ou de l'école de médecine de plein exercice qui se trouve au siège de la région de sécurité sociale, à défaut de faculté de médecine ou d'école au siège de la région, il peut être fait appel soit à un médecin spécialiste, membre du corps enseignant d'une école préparatoire située dans la région, s'il n'y a pas d'école préparatoire ou si le corps enseignant des écoles préparatoires ne comporte pas de spécialistes de la discipline intéressée, à une spécialiste, membre du corps enseignant de la faculté dans le ressort de laquelle se trouve le siège de la région. Ce médecin est proposé, à la désignation du ministre de la santé publique, par le ministre de l'éducation nationale ».

Art 2. — Des suppléants seront désignés suivant la même procédure et en même nombre. Les suppléants siégeront en l'absence des titulaires.

Art. 3. — Le directeur général de la santé et le directeur général de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 janvier 1948.

Le ministre de la santé publique et de la population,
GERMAINE POINSO-CHAPUIS.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur de cabinet,
FERNAND SAMSON.

Laboratoires d'analyses médicales enregistrés par le ministère de la santé publique et de la population.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi du 18 mars 1946 portant statut des laboratoires d'analyses médicales, et notamment l'article 1er;

Vu le décret du 18 mai 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 18 mars 1946 et spécialement l'article 3;

Vu l'avis du conseil supérieur des laboratoires d'analyses médicales,

Arrête:

Art. 1er. — Sont inscrits avec les numéros ci-dessous, sur la liste des laboratoires d'analyses médicales enregistrés par le ministère de la santé publique et de la population:

812. — Le laboratoire de M. Francke Georges, pharmacien, 21, rue Amelot, Paris (Labo-cooper).

813. — Le laboratoire de M. Albert Froissant, pharmacien, 5, rue Damonville, Melun (Seine-et-Marne) (Labo-cooper).

814. — Le laboratoire de M. Jacques Eteve, docteur en médecine, 11, rue d'Assas, Paris.

815. — Le laboratoire de M. Joseph Chetaille, 52, rue de la République, Tarare (Rhône).

816. — Le laboratoire de M. Merieux, docteur en médecine et de M. Dubreuil, pharmacien, 17, rue Rougelat, à Lyon (Rhône).

817. — Le laboratoire municipal et départemental de Chambéry (Savoie), directeur Mme Anselme (Suzanne), docteur en médecine.

818. — Le laboratoire de M. Valetas (Jean), pharmacien, 1, quai A. de Chamard, à Tulle (Corrèze).

819. — Le laboratoire départemental de la Nièvre, directeur M. Wahl, docteur en médecine, rue Charles-Roy, à Nevers.

820. — Le laboratoire de Mlle Blanchard (Jeanne), pharmacien, 18, rue Saint-Hilaire, la Varenne (Seine-et-Oise).

821. — Le laboratoire départemental de la Vendée, à la Roche-sur-Yon, directeur provisoire M. Paulet, docteur en médecine.

822. — Le laboratoire départemental du Tarn, à Albi, directeur provisoire Mme Mirouilet, docteur en médecine.

823. — Le laboratoire départemental des Pyrénées-Orientales, à Perpignan, directeur provisoire M. Beckerich, docteur en médecine.

824. — Le laboratoire de M. Nolnski (André), pharmacien, 1, rue Gambetta, à Mont-de-Marsan (Landes).

825. — Le laboratoire de l'hôpital privé Lenval, à Nice (Alpes-Maritimes), directeur M. Saionne, docteur en médecine.

826. — Le laboratoire de Mlle Moritz (Micheline), pharmacien, 41, rue de la République, à Issoudun (Indre).

827. — Le laboratoire de M. Drouet (Maurice), pharmacien, 1, rue des Roses, à Dijon (Côte-d'Or).

828. — Le laboratoire de M. Vanhoute (Paul), pharmacien, 51, Grand'-Place, Hazebrouck (Nord).

829. — Le laboratoire de M. Darras (Michel), docteur en médecine, 26, rue Saint-Bertal, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

830. — Le laboratoire de M. Bardelly, pharmacien, à Orchamps (Jura).

831. — Le laboratoire de M. Rey (Pierre), pharmacien, 175, rue de Paris, à Taverny (Seine-et-Oise).

832. — Le laboratoire de Mlle Morel (Victorine), pharmacien, 35, route de Fontainebleau, à Athis-Mons (Seine-et-Oise).

833. — Le laboratoire de Mlle Perrier (Edith), pharmacien, 65, rue des Blanches, à Houilles (Seine-et-Oise).

834. — Le laboratoire de M. Moreaud (Robert), pharmacien, 6, rue La Fayette, à Châtellerault (Vienne).

835. — Le laboratoire de l'hôpital privé américain de Neuilly, 63, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine (Seine), directeur Mlle Velti (Elisabeth), pharmacien.

836. — Le laboratoire du dispensaire privé de Brou-sur-Chantereine, 1, rue de Paris (Seine-et-Marne), directeur M. Roddier (Georges), docteur en médecine.

837. — Le laboratoire de Mme Battesti (Laudyce), pharmacien, 7, rue Manuel, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

838. — Le laboratoire de M. Hénon (Léon), pharmacien, place de l'Obélisque, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

839. — Le laboratoire de l'hôpital de Bayonne (Basses-Pyrénées), directeur: M. Taillandier (Jean), pharmacien.

840. — Le laboratoire de l'hôpital de Vesoul (Haute-Saône), directeur: M. Chiclet (André), docteur en médecine.

841. — Le laboratoire de M. Dufoort (Charles), pharmacien, 41, Grande-Rue, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

842. — Le laboratoire de M. Audebert (Yves), pharmacien, boulevard Victor-Hugo, à la Roche-Posay (Vienne).

843. — Le laboratoire de l'hôpital de Valenciennes (Nord), directeur: M. Baudry (Michel), docteur en médecine.

844. — Le laboratoire de M. Gondard (Pierre), pharmacien, 3, place Dupont-de-l'Eure, à Evreux (Eure).

845. — Le laboratoire de M. Froidevaux (Etienne), pharmacien, 29, rue de Jouy, à Chaville (Seine-et-Oise).

846. — Le laboratoire de M. d'Huitreau (A.), pharmacien, 9, rue Thiers, à Château-Gontier (Mayenne).

847. — Le laboratoire de M. Vandanceon (Paul), pharmacien à Martigne-Briand (Meurthe-et-Moselle).

848. — Le laboratoire de M. Février, pharmacien, 46, rue de Paris, à Gonesse (Seine-et-Oise).

849. — Le laboratoire de M. Payard, docteur en médecine, 1 *bis*, rue de la Tranchée, à Poitiers (Vienne).

850. — Le laboratoire de M. Hirtz (Georges), pharmacien, 13, rue Mercière, à Erstein (Bas-Rhin).

851. — Le laboratoire de M. Brisacq (R.), pharmacien, 8, rue de Béthune, à Douai (Nord).

852. — Le laboratoire de Mme Rougier, pharmacien, 23, avenue de Genève, à Annecy.

853. — Le laboratoire de M. Rousson (Claude), pharmacien, 9, rue de Lyon, à Saint-Etienne (Loire).

854. — Le laboratoire de M. Delainzy (Pierre), pharmacien, 24, rue d'Alsace, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

855. — Le laboratoire de M. Piette (Marcel), pharmacien, 25, rue du Général-de-Gaulle, à Etréaupont (Aisne).

856. — Le laboratoire de M. Senez (Jacques), docteur en médecine (activité limitée à l'anatomo-pathologie), 9, rue Dragon, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

857. — Le laboratoire de M. Ladulque (Jean), pharmacien, 43, rue de la Cordonnerie, à Provins (Seine-et-Marne).

858. — Le laboratoire de Mme Thibault (André), pharmacien, à la Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres).

859. — Le laboratoire de M. Boissel (Maurice), pharmacien, 52, Grande-Rue, à Montélimar (Drôme).

860. — Le laboratoire de M. Bernard, pharmacien, 1, rue de Besançon, à Montbéliard (Doubs).

861. — Le laboratoire de M. Pfaff, pharmacien, 37, boulevard Anatole-France, le Mans (Sarthe).

862. — Le laboratoire de M. Gautier, pharmacien, Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

863. — Le laboratoire de M. Crinon (Félix), pharmacien, 19, centre commercial du marché, à Abbeville (Somme).

864. — Le laboratoire de M. Suchard, pharmacien, 3, rue de Montreuil, à Versailles (Seine-et-Oise).

865. — Le laboratoire de Mme Bruyet-Laporte, pharmacien, 67, Grande-Rue, à Chaville (Seine-et-Oise).

866. — Le laboratoire de M. Jolivet (Roger), pharmacien, à Graçay (Cher).

867. — Le laboratoire de M. Pinte (Pierre), pharmacien, 31, rue de la Gare, à Bailleul (Nord).

868. — Le laboratoire de l'hôpital hospice de Coulommiers (Seine-et-Marne), directeur, M. Gillard (Pierre), pharmacien.

869. — Le laboratoire de M. Polge (Urbain), pharmacien, rue Lafayette, à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

870. — Le laboratoire de M. Boucaret (R.), pharmacien à Saint-Tropez (Var).

871. — Le laboratoire de M. Martineau, docteur en médecine, 41, rue Fortuny, à Paris (16e).

872. — Le laboratoire de M. Thouvenin (Robert), pharmacien à Saint-Loup-Semouse (Haute-Saône).

873. — Le laboratoire de M. D'dillon (Roger), pharmacien, 34, rue Thiers, à Gray (Haute-Saône).

874. — Le laboratoire de M. Grojean (Michel), pharmacien, 138, rue Nationale, à Longeville-les-Metz (Moselle).

875. — Le laboratoire de M. de La Bruyère (Louis), pharmacien, 1, place de la République, à Draveil (Seine-et-Oise).

876. — Le laboratoire de M. Gay (Joseph), pharmacien, 1, rue Colonel-Tétart, à Rue (Somme).

877. — Le laboratoire de M. Fabre (Yvon), pharmacien, rue des Augustins, à Limoux (Aude).

878. — Le laboratoire de M. Ehrwein (Roger), pharmacien, à Thaon-les-Vosges (Vosges).

879. — Le laboratoire de Mlle Barnai (Alice), pharmacien, avenue Colbert, à Seignelay (Yonne).

880. — Le laboratoire de M. Tournilhat (Louis), pharmacien, 1, rue du Pont, à Cheny (Yonne).

881. — Le laboratoire de M. Beas (Joseph), pharmacien, à Matignon (Côtes-du-Nord).

882. — Le laboratoire de M. Jack (Eric), pharmacien, place de la Halle, à Valençay (Indre).

883. — Le laboratoire de M. Tixier, pharmacien, 8, rue Croix-Belle-Porte, à Saint-Quentin (Aisne).

884. — Le laboratoire de M. Ranque (Alexandre), docteur en médecine, 16, rue Dragon, à Marseille (Bouches-du-Rhône), directeur adjoint: M. Ranque (Jacques).

885. — Le laboratoire de M. Milliet (Georges), pharmacien, à Sézanne (Marne).

886. — Le laboratoire de M. Sabatier, pharmacien, 8, rue Pierre-Filliat, à Privas (Ardèche).

887. — Le laboratoire de M. François (Edouard), pharmacien, 155, boulevard Aristide-Briand, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

888. — Le laboratoire de M. Desodt (Charles), pharmacien, 10, rue du Musée-de-Puydt, à Bailleul (Nord).

889. — Le laboratoire de M. Gabarra, docteur en médecine, 16, rue Marengo, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

890. — Le laboratoire de M. Popis (Jean), pharmacien, 8, rue de Rohan, à Mirande (Gers).

Art. 2. — Le laboratoire de M. Caye (Marc), pharmacien, anciennement 4, rue de la Ferme, à Saint-Denis (Seine), enregistré sous le no 280, est transféré 19, rue Franklin, et 2, rue Scheffer, Paris (16e).

Art. 3. — Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 février 1948.

Le ministre,

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur général de la santé,
CAVAILLON.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er février 1948:

Page 1093, troisième colonne, n° 709, au lieu de: « M. Lepuaille », lire: « M. Lapouille »; n° 713, au lieu de: « M. Grandelier », lire: « M. Chandelier ».

Page 1094, première colonne, n° 735, au lieu de: « Le laboratoire départemental, 14, rue du Prêche », lire: « Le laboratoire départemental de la Charente-Maritime ».

Page 1094, deuxième colonne, n° 787, au lieu de: « M. Tarnic », lire: « M. Tamic ».

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 17 février 1948 portant nomination d'un directeur honoraire au ministère de l'industrie et du commerce.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'article 139 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu l'arrêté du 5 novembre 1941 admettant M. Trautner (Gilbert), administrateur civil de classe exceptionnelle, à faire valoir ses droits à la retraite;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Trautner (Gilbert), administrateur civil de classe exceptionnelle, admis à faire valoir ses droits à la retraite, est nommé directeur honoraire au ministère de l'industrie et du commerce.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'industrie et du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 février 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
SCHUMAN.
Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Régie d'avances du centre national de la cinématographie.

Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi n° 46-2360 du 25 octobre 1946 portant création d'un centre national de la cinématographie;

Vu le décret du 28 décembre 1946 portant règlement d'administration publique relatif aux modalités générales d'application de la loi du 25 octobre 1946;

Vu l'article 91 du décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;

Vu l'arrêté du 22 mai 1947 portant création d'une régie d'avances au centre national de la cinématographie,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 3 de l'arrêté du 22 mai 1947 est modifié ainsi qu'il suit:

« Le montant maximum des avances pouvant être consenties à chacun des régisseurs est fixé à 30.000 F. »

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 février 1948.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
L'inspecteur général,
DREYFUS.
Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
MAURICE CRUCHON.

Office central de répartition des produits industriels.

Par arrêté du 13 février 1948, M. Pilloy (Jean) est nommé répartiteur chef de la section du pétrole et des carburants de l'office central de répartition des produits industriels, en remplacement de M. Majorelle.

L'arrêté du 17 novembre 1940 est et demeure abrogé.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 22 décembre 1947, M. Varin (Alfred) a été nommé expéditionnaire de 7e classe à l'administration centrale, à compter du 27 juin 1941.

Par arrêté en date du 22 décembre 1947, M. Dubilly (Roger) a été nommé homme d'équipe permanent de 7e classe à l'administration centrale, à compter du 5 novembre 1945.

Par arrêté en date du 29 décembre 1947, M. Rasmussen (René) a été nommé commis d'ordre et de comptabilité de 3e classe à l'administration centrale, à compter du 1er septembre 1939.

Par arrêté en date du 3 janvier 1948, M. Lasseron (Maurice) a été nommé commis d'ordre et de comptabilité de 3e classe à l'administration centrale, à compter du 1er septembre 1939.

Par arrêté en date du 3 janvier 1948, M. Julliot (Antoine) a été nommé expéditionnaire de 7e classe à l'administration centrale, à compter du 1er septembre 1945.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Conditions d'application de la loi du 26 octobre 1946 relative à la législation sur les emplois réservés.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et le ministre des forces armées,

Vu l'article 10 de la loi du 18 juillet 1924 réservant des emplois aux anciens militaires de carrière;

Vu la loi n° 46-2368 du 26 octobre 1946 remettant en vigueur la législation sur les emplois réservés;

Vu le décret n° 47-1297 du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour l'application de l'article 10 de la loi du 18 juillet 1924, les militaires de carrière sont classés, en tenant compte:

De la durée de leurs services effectifs sans toutefois que ceux-ci puissent être comptés pour plus de quinze ans;

De leur ancienneté de grade de sous-officier ou d'officier marinier, de caporal, de brigadier ou de quartier maître;

Des enfants à leur charge;

Des notes obtenues aux examens;

Des campagnes, des décorations, des citations.

Pour l'application de ces dispositions, il conviendra de se conformer aux prescriptions suivantes:

Nombre de points à attribuer à chaque candidat.

I. — Ancienneté de service.

Pour l'ancienneté de service (tout mois commencé est compté comme fait): 1 point par mois jusqu'à quinze ans (maximum 180 points).

II. — Majorations militaires.

A. — Service comme sous-officier, officier marinier avant quinze ans (les nombres fractionnaires sont retenus pour éviter les *ex æquo*): 1 point par trois mois.

B. — Service comme caporal, brigadier ou quartier maître (les nombres fractionnaires sont retenus comme ci-dessus): 1 point par six mois.

C. — Campagnes de guerre: 1 point par campagne simple, 2 points par campagne double. Les campagnes sont comptées même après quinze ans.

D. — Décorations et citations:

Légion d'honneur: 10 points;

Médaille militaire: 5 points;

Croix de la Libération: 10 points;

Médaille de la résistance avec rosette: 3 points;

Médaille de la résistance: 2 points;

Croix de guerre et citations (guerre 1914-1919, guerre 1939-1945 et T.O.E.).

Croix de guerre avec palme (citation à l'ordre de l'armée): 5 points;

Croix de guerre avec étoile de vermeil (citation à l'ordre du corps d'armée): 4 points;

Croix de guerre avec étoile d'argent (citation à l'ordre de la division): 3 points;

Croix de guerre avec étoile de bronze (citation à l'ordre de la brigade): 2 points;

Croix de guerre avec étoile de bronze (citation à l'ordre du régiment ou du bataillon): 1 point.

Les décorations et citations obtenues après quinze ans doivent être comptées.

III. — Majorations d'enfants.

5 points pour chaque enfant mineur de 18 ans ou infirmes à la charge du candidat.

IV. — Aptitude professionnelle.

Total des points obtenus par le candidat aux épreuves de l'examen.

Les décomptes des services des candidats doivent être arrêtés au dernier jour du trimestre.

Constitution des dossiers.

Art. 2. — Les pièces qui doivent constituer les dossiers des demandes d'emplois réservés émanant des militaires de carrière des armées de terre, de l'air ou de mer engagés, rengagés et commissionnés ou appartenant au cadre de maistrance en activité de service, sont les suivantes:

1° Mémoire de proposition établi par l'autorité militaire;

2° Le consentement du conseil de régiment pour les militaires de l'armée de terre, le consentement du conseil de base pour les militaires de l'armée de l'air, le consentement du conseil d'administration pour les marins;

3° La demande d'emplois indiquant par ordre de préférence les départements où le candidat désire être nommé;

4° L'état signalétique et des services;

5° Le relevé des punitions accompagné d'une copie du carnet de notes;

6° Une déclaration du candidat, dont l'exactitude sera certifiée par le chef de corps ou de service, faisant connaître le nombre et l'âge des enfants légitimes ou reconnus mineurs, ou infirmes ou recueillis à sa charge au sens de la législation sur les allocations familiales;

7° Le cas échéant, une copie certifiée par le chef de corps ou de service des décrets ou décisions ayant conféré les décorations au candidat et une copie de la notification de pension d'invalidité temporaire ou définitive délivrée au titre de la loi du 31 mars 1919 ou de la loi du 24 juin 1919 (victime civile);

8° Pour les militaires visés par l'article 4 de la loi du 18 juillet 1924, un certificat délivré par le commandant du bureau régional de recrutement attestant que l'intéressé est soit réformé n° 1 soit retraité par suite de blessures ou d'infirmités contractées au service en dehors d'une campagne de guerre.

Le dossier ainsi constitué sera transmis sans retard au directeur départemental des anciens combattants et victimes de la guerre, à charge par ce dernier de faire subir aux candidats les examens d'aptitudes physique et professionnelle conformément aux prescriptions du décret du 10 juillet 1947.

Art. 3. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et le ministre des forces armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 février 1948.

Pour le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre:

Le directeur du cabinet,
ROBERT MITTERRAND.

Le ministre des forces armées,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Requêtes concernant des militaires, marins et civils disparus pendant la période comprise entre le 3 septembre 1939 et la date de cessation légale des hostilités.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Le Hir (René-Marie), militaire S. R. I. C. C. A., à Lang-Son (Tonkin), né à Coat-Méal, le 15 novembre 1908, domicilié à Coat-Méal, disparu le 12 mars 1945 à Phu-Doan (Tonkin).

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Kerhoas (Charles-Pierre), agent des lignes aux P. T. T., né à Port-Launay (Finistère), le 10 mai 1909, domicilié à Brest, 250, rue Anatole-France, disparu le 7 août 1944, date à laquelle il a quitté, en convoi, la prison de Pontaniou, à Brest, où il avait été incarcéré par les Allemands.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Blineau (Robert-Ghislain-Yves), caporal-chef au 2e R. I. C., né à Loches (Indre-et-Loire), le 4 avril 1908, domicilié au bourg de Guipavas (Finistère), disparu le 17 avril 1941, en Libye, dans la région de Derna.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Le Meur (Yves-Marie), né à Châteaulin (Finistère), le 2 décembre 1922, domicilié à Brest, 86, rue Jules-Guesde, disparu en déportation le 30 avril 1945.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Abjean-Uguen (Edouard-Eusèbe-Marie), prisonnier de guerre au stalag VI à Dortmund, né à Plounéour-Trez, le 22 mai 1913, célibataire, domicilié à Coat-Premeur en Plounéour-Trez, disparu le 22 décembre 1944.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Fave (Auguste-Yves-Marie), né à Guissény, le 1er juin 1914, demeurant au bourg de Guissény, disparu le 5 août 1944.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Le Bot (René), né à Plougastel-Daoulas, le 29 août 1895, domicilié à Brest, Saint-Marc, 70, rue Guynemer, disparu le 1er janvier 1945, au camp de Dora (Allemagne), où il avait été déporté.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Mazeas (Joseph-Marie), né à Lagonnas-Daoulas (Finistère), le 15 août 1911, célibataire, domicilié à Lagonnas-Daoulas, disparu le 15 juillet 1944, au camp de Buchenwald (Allemagne), où il avait été déporté.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Uguen (Albert), né à Treglonou (Finistère), le 22 janvier 1916, célibataire, domicilié à Guissény, disparu le 7 août 1944, date à laquelle il fut évacué par convoi automobile de la prison de Pontaniou, à Brest, où il avait été incarcéré par les Allemands.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Brest en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Monot (Thénénan-Marie), né au Relecq-Kerhuon (Finistère), le 13 avril 1896, domicilié à Brest, rue Charles-Le-Goffic, disparu en déportation à Bergen-Belsen (Allemagne), le 31 mai 1944.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal d'Alençon en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Melun (Tscou), docteur en médecine à Sées (Orne), né le 12 mars 1903 à Bucarest (Roumanie), de nationalité roumaine, arrêté sur l'ordre des autorités allemandes en sa qualité de juif, le 4 juin 1943, déporté au camp de Drancy, et dont on est sans nouvelle depuis le 22 décembre 1943.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Vesoul en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Rousselet (Jean-Philomen-Simon), né le 12 février 1913 à Faverney (Haute-Saône), domicilié à Jussey (Haute-Saône), prisonnier de guerre I. A., 506e bataillon de chasseurs à Besançon, disparu le 1er février 1945 en Prusse Orientale.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal d'Arras en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Caillerelz (Noël-Alfred-Joseph), né le 25 avril 1921 à Hermaville, mineur à l'abattoir d'Arras, membre de la Résistance, disparu dans la région du Tréport à la Noël 1943, non rentré à ce jour.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Lyon en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Herbet (Julien-Evariste), né le 18 janvier 1912 à Pallial (Ain), ayant demeuré à Villeurbanne, 93, rue Louis-Guérin, disparu de son domicile, le 16 juin 1940.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Chartres en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Jeanne-Julia Coulon, veuve de François-Marie Billard, née le 11 février 1881 à Tôtes (Seine-Inférieure), réfugiée chez son fils, François-Jean-Marcel Billard, employé à la Société nationale des chemins de fer français, demeurant à Chartres, 16, cité de Rechèvres, disparue depuis le 5 avril 1943.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Castres, en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de: 1° Deutsch (Ignace), né à Baden (Autriche), le 20 octobre 1890, domicilié Hôtel central, à Lacaune (Tarn); 2° Fischmann (Elisabeth), épouse Deutsch, née à Trnava (Tchécoslovaquie), le 10 septembre 1902, domiciliée Hôtel central, à Lacaune (Tarn); 3° Deutsch (Renée), née à Vienne (Autriche), le 13 janvier 1931, domiciliée Hôtel central, à Lacaune (Tarn), disparus depuis le 9 septembre 1942 par suite de faits de guerre.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Thionville en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Majcherzyk (Joseph), né le 22 février 1899 à Przytkowice (Pologne), ouvrier mineur, domicilié à Algrange, 4, rue des Alliés, disparu depuis mars 1944 au camp de Buchenwald.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Valenciennes en vue de faire déclarer judiciairement l'absence d'Allart (Georges-Emile-Hippolyte), né à Bavay (Nord), le 3 mars 1900, domicilié à Valenciennes, 122, rue Fagel, disparu depuis le 23 juillet 1944 par suite de faits de guerre.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du vendredi 20 février 1948.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Débat sur la demande de discussion d'urgence, en deuxième lecture, du projet de loi tendant à relever le salaire servant de base au calcul des prestations familiales (nos 3123, 3169. — M. Segelle, rapporteur).

2. — Suite de la discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi portant organisation de la marine marchande (nos 673, 2598, 3119, 3350, 3419, 3440, 3453. — M. Colin, rapporteur).

A quatorze heures trente. — RÉUNION DANS LES BUREAUX

1. — Nomination d'une commission de dix membres chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (n° 3215).

2. — Nomination d'une commission de dix membres chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (n° 3318 rectifié).

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de loi de M. Lhuissier et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi n° 46-2196 du 11 octobre 1946 créant une caisse nationale des lettres (nos 968, 2113, 3272. — M. Deixonne, rapporteur). (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote: 1° du projet de loi portant modification de la législation des caisses d'épargne; 2° des propositions de loi: *a*) de M. Gabelle et plusieurs de ses collègues tendant au relèvement du minimum et du maximum des versements et des dépôts dans les caisses d'épargne; *b*) de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant au relèvement du maximum des dépôts dans les caisses d'épargne; *c*) de M. Paumier et plusieurs de ses collègues tendant à augmenter le plafond des dépôts dans les caisses d'épargne (nos 3125, 2806, 2812, 2914, 3322. — M. Gabelle, rapporteur). (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote du projet de loi tendant à approuver un 4e avenant à la convention du 26 novembre 1929, approuvée par la loi du 4 mars 1933, passée entre l'Etat et la Société générale des chemins de fer économiques pour l'exploitation des lignes secondaires d'intérêt général de Châteaumeillant à la Guerche et de Sancoins à Lapeyrouse. (Nos 1473, 3258. — M. Charles Benoist, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote de la proposition de loi de M. Aubry portant extension de l'allocation de grand mutilé de guerre aux aveugles qui se sont enrôlés dans la résistance. Nos 2289, 2572. — M. Mouton, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Vote du projet de loi relatif à la taxe pour frais de chambres de métiers applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. (Nos 2351, 2878. — M. Meck, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

6. — Vote des conclusions du rapport de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée. (Nos 2097, 2542. — M. Silvandre, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

7. — Réponses des ministres aux dix questions orales suivantes:

1. M. Pierre Chevallier signale à M. le ministre de la justice la situation des membres

des tribunaux paritaires d'arrondissement qui sont souvent obligés de parcourir de 15 à 30 kilomètres pour venir exercer leurs fonctions; et demande s'il envisage de leur attribuer à chaque session une petite allocation d'essence (3e appel).

2. M. Albert Gazier expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques que les consommations de gaz d'éclairage sont facturées au tarif en vigueur à la date du relevé; qu'il en résulte que des consommations effectuées dans les derniers mois de l'année 1946 sont facturées à des tarifs différents selon qu'elles ont été relevées avant ou après le 1er janvier 1947; que certains consommateurs sont donc victimes d'une rétroactivité des augmentations de tarifs absolument exceptionnelle dans notre législation des prix; et demande s'il n'est pas possible de trouver un procédé de facturation qui tienne compte des époques où les consommations ont été réellement effectuées (2e appel).

3. M. Jules Ninine demande à M. le ministre de la France d'outre-mer si un citoyen de l'Union française a les droits du citoyen français dans les territoires dont il est originaire (2e appel).

4. M. Albert Petit expose à M. le ministre de l'intérieur que les services d'incendie des communes suburbaines de la Seine ont été retirés, en 1940, des attributions des municipalités de ce département. Cette situation devait se terminer avec la cessation des hostilités. Or, il n'en est rien et, en 1947, les communes continuent à payer un contingent annuel pour les services du régiment de Paris en banlieue; et lui demande s'il envisage le rétablissement des services d'incendie de 1939, ce qui ne manquerait pas d'alléger les finances communales et correspondrait à l'opinion unanime des maires, exprimée au cours des assemblées des maires de la Seine et de l'association des maires de France.

5. M. Albert Petit demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il entre toujours dans les intentions de son ministère de procéder à la création d'un centre universitaire sur les territoires des communes de Gentilly et d'Arcueil dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 45-2493 du 24 octobre 1945

6. M. Henri Lespes expose à M. le ministre de l'industrie et du commerce que la société Citroen vient de réduire au cinquième les attributions de pièces détachées réparties à son réseau de vente; que le pourcentage de voitures neuves réservé au marché français est très faible et notoirement insuffisant; que, dans ces conditions la réparation des véhicules usagés est d'une importance capitale tant pour l'activité économique du pays que pour les services médicaux et sociaux; et lui demande quelles mesures il compte prendre afin de permettre à la société Citroen de reprendre une activité normale quant à la fourniture des pièces détachées.

7. M. Pierre Garet demande à M. le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme à quel moment sera déposé sur le bureau de l'Assemblée le projet déterminant les conditions dans lesquelles seraient indemnisés les sinistrés renonçant à la reconstitution de leurs dommages et sollicitant une indemnité d'éviction; et lui signale l'urgence de ces dispositions en faveur des personnes âgées et nécessiteuses.

8. M. Ambroise Croizat demande à M. le ministre du travail et de la sécurité sociale s'il est exact qu'à la date du 10 janvier 1948, par une ordonnance de payement portant le numéro 18054, une somme de 30 millions de francs, prélevée sur le fonds de la « Charte du travail » en cours de liquidation, a été versée au compte de « Force ouvrière », n° 151606, à la Société générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris, et, dans l'affirmative: 1° en vertu de quels textes et règlements il s'est cru autorisé à prendre une telle décision en faveur d'un groupement qui n'a pas encore tenu son congrès constitutif et qui, par conséquent, ne possède pas de statuts et n'est pas une organisation syndicale légalement reconnue et représentative; 2° si cette décision, qui est entachée d'illégalité flagrante, a reçu l'agrément du directeur des domaines et du contrôleur des dépenses engagées, qui relèvent tous deux du ministre des finances et des affaires économiques; 3° si un dossier a été établi à l'appui de sa décision, si des enquêtes réglementaires ont été faites pour justifier la légitimité de celle-ci et si, par ailleurs, les devis des dépenses ont été fournis et ont fait l'objet des études et enquêtes réglementaires concernant le groupement qui aurait sollicité ladite subvention; 4° pour quelles raisons il a cru devoir prélever sur le fonds de la « Charte du travail » cette importante subvention pour l'octroyer à un groupement qui ne remplit aucune des conditions fixées et établies par le législateur lors de la discussion du budget de 1945, qui précisait que cette liquidation devait être faite au profit de deux centrales syndicales existant avant la guerre et, pendant l'occupation, dans la clandestinité, pour leurs œuvres sociales et, éventuellement, pour celles des comités d'entreprise.

9. M. Georges Coudray demande à M. le ministre de l'intérieur quelles mesures il compte prendre pour mettre un terme aux incendies qui se développent en chaîne à travers le pays depuis plusieurs mois et qui, après s'être attaqués aux récoltes en automne dernier, paraissent menacer maintenant les divers stocks d'aliments et de mobiliers destinés à la population sinistrée ou sinistrée.

10. M. Joseph Dumas demande à M. le ministre de la justice quelles mesures il compte prendre pour obtenir le jugement rapide des fabriquants et trafiquants de titres de rationnement arrêtés depuis plusieurs semaines.

8. — Discussion du projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier: 1° l'accord franco-danois du 16 juillet 1947; 2° l'accord complémentaire franco-américain du 28 octobre 1947, relatifs à la restauration de certains droits de propriété industrielle atteints par la deuxième guerre mondiale (nos 3270-3412. — M. Palewski, rapporteur).

9. — Discussion du projet de loi relatif à l'organisation judiciaire en Sarre (nos 3118-3167. — M. Vendroux, rapporteur).

10. — Suite de la discussion des interpellations:

1° De M. de Chambrun sur les conditions dans lesquelles a été signé l'accord du 2 janvier 1948 avec le gouvernement des Etats-Unis;

2° De M. Bardoux sur la politique étrangère du Gouvernement au lendemain de l'assemblée annuelle de l'O. N. U. et après l'échec de la conférence à quatre de Londres;

3° De M. Etienne Fajon sur la politique étrangère du Gouvernement et notamment sur ses intentions au sujet de la réouverture éventuelle de la frontière franco-espagnole, qui compromettrait l'indépendance française et l'organisation d'une paix démocratique;

4° De M. de Moustier sur la politique générale de M. le ministre des affaires étrangères;

5° De M. Bentounes sur la politique du Gouvernement vis-à-vis du monde musulman;

6° De M. Mezerna sur la politique du Gouvernement à l'égard du problème palestinien.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des interpellations:

1° De M. de Chambrun sur les conditions dans lesquelles a été signé l'accord du 2 janvier 1948 avec le gouvernement des Etats-Unis;

2° De M. Bardoux sur la politique étrangère du Gouvernement au lendemain de l'Assemblée annuelle de l'O. N. U. et après l'échec de la conférence à quatre de Londres;

3° De M. Etienne Fajon sur la politique étrangère du Gouvernement, et notamment sur ses intentions au sujet de la réouverture de la frontière franco-espagnole, qui compromettrait l'indépendance française et l'organisation d'une paix démocratique;

4° De M. de Moustier sur la politique générale de M. le ministre des affaires étrangères;

5° De M. Bentounes sur la politique du Gouvernement vis-à-vis du monde musulman;

6° De M. Mezerna sur la politique du Gouvernement à l'égard du problème palestinien.

Séance du vendredi 20 février 1948.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Schmitt (Albert), jusques et y compris M. Simonnet.

Tribunes. — Depuis M. Goulin jusques et y compris M. Guilbert.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 20 février 1948.

N° 3337. — Proposition de loi de M. Levindrey tendant à majorer le montant des prêts consentis aux artisans (renvoyée à la commission du travail).

N° 3338. — Proposition de loi de M. Segelle étendant le bénéfice de l'assurance invalidité aux fonctionnaires placés en position de disponibilité pour maladie (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 3339. — Proposition de loi de M. Cordonnier relative à l'allocation mensuelle payée aux aveugles et grands infirmes (renvoyée à la commission du travail).

N° 3356. — Proposition de loi de M. Rousseau tendant à la liberté des investissements de capitaux (renvoyée à la commission des finances).

N° 3357. — Proposition de résolution de M. Vée relative aux prisonniers et déportés des administrations et services publics (renvoyée à la commission des pensions).

N° 3361. — Rapport, par M. Airoldi, au nom de la commission de l'éducation nationale sur les propositions de résolution relatives au développement de l'éducation physique, des sports et des activités de plein air.

N° 3365. — Proposition de loi de M. Crouzier tendant à indemniser les victimes de ventes à vil prix (renvoyée à la commission de la reconstruction).

N° 3383. — Proposition de résolution de M. le général Joinville (Alfred Malleret) relative à l'incorporation des jeunes gens omis de la classe 1948 (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 3387. — Proposition de résolution de M. Cherrier tendant à établir d'urgence la nomenclature des formations militaires combattantes au cours de la guerre 1939-1945 (renvoyée à la commission des pensions).

N° 3388. — Proposition de résolution de Mme Denise Bastide relative au remboursement des billets de 5.000 F (renvoyée à la commission des finances).

N° 3389. — Proposition de résolution de Mme Denise Bastide tendant à indemniser les travailleurs des heures de travail perdues pour cause du dépôt et du remboursement des billets de 5.000 F (renvoyée à la commission des finances).

N° 3417. — Rapport, par M. Defos du Rau, au nom de la commission du suffrage universel, sur la proposition de loi relative au régime général des élections municipales.

N° 3435. — Proposition de loi de M. Maurice Frédet tendant à établir les coefficients applicables au commerce de produits en provenance ou à destination de l'agriculture (renvoyée à la commission des finances).

N° 3440. — Avis de M. Palewski, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi et les lettres rectificatives au projet de loi portant organisation de la marine marchande.

N° 3443. — Proposition de résolution de Mr Max Brusset tendant à modifier la loi du 7 janvier 1948 instituant le prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation (renvoyée à la commission des finances).

N° 3145. — Projet de loi portant déclassement d'une partie des fortifications de la place d'Orléansville (Algérie) (renvoyé à la commission de la défense nationale).

N° 3151. — Avis par M. Alfred Coste-Floret, au nom de la commission de la presse, sur les propositions de loi relatives à la législation actuelle sur la fabrication et la consommation des boissons alcooliques et à la lutte contre l'alcoolisme.

N° 3155. — Projet de loi tendant à accorder aux petits cheminots retraités, tributaires de la caisse autonome mutuelle des retraites, le bénéfice des majorations de retraites accordées aux fonctionnaires de l'Etat par les décrets du 16 janvier 1947 et du 24 juillet 1947 (art. 6) et modifiant ou complétant certaines dispositions de la loi du 22 juillet 1922 et de l'ordonnance du 2 décembre 1944 (renvoyé à la commission des moyens de communication).

N° 3156. — Projet de loi concernant la distribution dans les hôtels et agences de voyage des objets recommandés ou avec valeur déclarée (renvoyé à la commission des moyens de communication).

N° 3157. — Projet de loi tendant à l'ouverture au ministre de l'intérieur d'un crédit de 200 millions de francs applicable au chapitre 6012: « Secours d'extrême urgence aux victimes du cyclone de l'île de la Réunion (renvoyé à la commission des finances).

N° 3158. — Rapport supplémentaire par M. Charles Barangé, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi portant ouverture de crédits et autorisation d'engagement de dépenses (dépenses civiles de reconstruction et d'équipement) au titre du budget général et des budgets annexes pour l'exercice 1948.

N° 3159. — Proposition de loi de M. Pierre Montel tendant à interdire aux établissements bancaires de décompter des intérêts de découvert aux commerçants et industriels devenus débiteurs du fait du retrait des billets de 5.000 F (renvoyée à la commission de la justice).

N° 3163. — Proposition de loi de M. Jacques Bardoux tendant à intéresser les fonctionnaires aux économies (renvoyée à la commission des finances).

N° 3167. — Rapport par M. Vendroux au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi relatif à l'organisation judiciaire en Sarre.

N° 3168. — Rapport par M. Charles Barangé, au nom de la commission des finances, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant ouverture et annulation de crédits au titre des dépenses militaires de l'exercice 1947.

Commission des affaires économiques.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Barel, Bergasse, Cartier (Marcel) (Drôme), Catrice, Cerclier, Mme Degrond, MM. Errecart, Girardot, Guérin (Maurice) (Rhône), Julian (Gaston) (Hautes-Alpes), Mme Le Jeune (Hélène) (Côtes-du-Nord), M. Mauroux, Mme Nédelec, MM. Palewski, Poimbœuf, Villard.

Excusés. — MM. Faraud et Leenhardt.

Commission des finances.

1re séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Aubry, Auguet, Barangé (Charles), Bétolaud, Blocquaux, Burlot, Dagain, Daladier (Edouard), Denais (Joseph), Faure (Edgar), Gabelle, Gozard, Gresa (Jacques), Guesdon, Guillant (André), Guyon (Jean-Raymond), Lamps, Maurice-Petsche, Monthon (de), Meunier (Pierre), Paumier, Prigent (Robert), Ramadier, Reynaud (Paul), Rigal (Eugène), Taillade, Tinguy (de), Truffaut.

Excusés. — MM. Robert Buron, Pierre Mendès-France.

Suppléant. — M. Simonnet (de M. Robert Buron).

2e séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Aubry, Auguet, Barangé (Charles), Bétolaud, Blocquaux, Burlot, Cogniot, Dagain, Daladier (Edouard), Denais (Joseph), Duclos (Jacques), Dupuy (Marc), Faure (Edgar), Gabelle, Garcia, Gozard, Gresa (Jacques), Guesdon, Guillant (André), Guyon (Jean-Raymond), Lamps, Laniel (Joseph), Maurice-Petsche, Monthon (de), Meunier (Pierre), Paumier, Pinet, Pleven (René), Prigent (Robert), Pronteau, Ramadier, Ramette, Reynaud (Paul), Rigal (Eugène), Taillade, Tinguy (de), Truffaut, Viollette (Maurice).

Excusés. — MM. Robert Buron, Pierre Mendès-France.

Suppléants. — MM. Simonnet (de M. Robert Buron); Waldeck Rochet (de M. Tourtaud), Brault (de Mme Duvernois).

Commission de la justice et de législation.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — M. Angeletti, Mlle Archimède, MM. Chamant, Charpin, Chautard, Citerne, Defos du Rau, Desjardins, Dominjon, Gallet, Garet, Grimaud, Jules-Julien (Rhône), Kriegel-Valrimont, Llante, Marcellin, Minjoz, Mondon, Montillot, Petit (Guy) (Basses-Pyrénées), Rollin (Louis), Tinaud (Jean-Louis), Valentino, Wasmer.

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séances du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Bergasse, Bianchini, Cance, Cayol, Cermolacce, Colin, Coudray, Courant, Defferre, Fayet, Félix-Tchicaya, Gaborit, Gavini, Gervolino, Giacobbi, Gouge, Guigen, Guilbert, Hamon (Marcel), Laurelli, Mazier, Michaud (Louis) (Vendée), Monteil (André) (Finistère), Pierrard, Pleven (René), Ramarony, Reeb, Mme Reynaud, MM. Rousseau, Schmitt (René) (Manche), Siefridt, Yvon.

Suppléants. — MM. Cartier (de M. Duveau), Beauquier (de M. Fouyet).

Assistait en outre à la séance. — M. Palewski, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques.

Commission de la presse.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Astier de La Vigerie (d'), Bacon, Barel, Bichet, Borra, Bouhey (Jean), Mme Madeleine Braun, MM. Brusset (Max), Chevallier (Louis) (Indre), Desson, Félix (colonel), Grenier (Fernand), Mme Guérin (Rose) (Seine), MM. Hutin-Desgrées, Jouve (Géraud), Lefèvre-Pontalis, Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Mont, Noël (Marcel) (Aube), Pierrard, Rivet, Schmidt (Robert) (Haute-Vienne), Temple, Thibault, Thuillier, Verneyras, Wagner.

Excusés. — MM. Bourdan, Alfred Coste-Floret.

Commission du ravitaillement.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. André (Pierre), Cerclier, Coffin, Mme Degrond, MM. Dixmier, Dumet (Jean-Louis), Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Farine (Philippe), Farinez, Genest, Kir, Mme Le Jeune (Hélène) (Côtes-du-Nord), M. Mauroux, Mme Méty, M. Mouchet, Mlle Prévert, MM. Roulon, Small, Thamier, Thoral, Vée.

Excusés. — MM. Asseray, Chautard, Minjoz, Sigrist.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Amiot (Octave), André (Pierre), Auban, Bacon, Mme Bastide (Denise) (Loire), MM. Besset, Beugniez, Bonnet, Boutavant, Capitant (René), Chassaing, Mme Darras, MM. Degoutte, Delachenal, Duprat (Gérard), Duquesne, Fayet, Gau, Gazier, Joubert, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Levindrey, Mazier, Meck, Moynet, Ninine, Paul (Gabriel) (Finistère), Renard, Segelle, Viatte.

Suppléants. — Mlle Prévert (de M. Béranger), MM. Bessac (de M. Moisan), Savard (de M. Musmeaux), Vuillaume (de M. Asseray) nomso eM

Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945.

Séance du jeudi 19 février 1948.

MEMBRES PARLEMENTAIRES

Présents. — MM. Beauquier, Binot, Clemenceau (Michel), Dhers, Guesdon, Hutin-Desgrées, Marin (Louis), Pinay, Scherer, Sarre.

Excusés. — MM. Gosset, Jaquet, Louvel, Métayer, Viollette.

MEMBRES NON PARLEMENTAIRES

Présents. — MM. Paul Benoit, le colonel Ginas, Justin Godart, Yvon Gouet, Emile Kahn, Pallieux, Jean-Albert Sorel.

Excusés. — MM. Henri Aubry, de Barral.

Commission chargée d'enquêter sur les problèmes du vin.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Bas, Bocquet, Boulet (Paul), Cerclier, Coffin, Delcos, Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Farinez, Lalle, Maillocheau, Mme Méty, MM. Thamier, Vée.

Excusé. — M. Gros.

Convocations de commissions.

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le vendredi 20 février 1948, à neuf heures (local du 2e bureau):

Examen des amendements à la lettre rectificative au projet de loi (n° 673) portant organisation de la marine marchande.

Rectificatif.

M. Biondi, secrétaire d'Etat, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, étant retenu par ses fonctions au Conseil de la République, la réunion de la commission de la réforme administrative, prévue pour le vendredi 20 février 1948, à dix heures, est reportée au mercredi 25 février 1948, à dix-sept heures (local n° 263):

Même ordre du jour.

Réunions de commissions du vendredi 20 février 1948.

Commission de l'agriculture, à neuf heures trente. — Local n° 242.

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions, à dix-huit heures. — Local n° 249.

Commission des territoires d'outre-mer, à neuf heures trente. — Local n° 254.

Commission de la marine marchande, à neuf heures. — Bureau n° 2.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1948

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Armengaud, Bardon-Damarzid, Brizard, Charles-Cros, Duclercq, (Paul), Gargominy, Gautier (Julien), Le Contel (Corentin), Liénard, Novat, Rochereau, Sauer, Soldani, Mme Vialle, M. Walker (Maurice).

Excusés. — MM. Longchambon, Siaut.

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — M. Borgeaud, Mme Devaud, MM. Doumenc, Dujardin, Mme Eboué, MM. Léo Hamon, Larribère, Lemoine, Marrane, Rogier, Tubert (Général), Vanrullen, Vignard (Valentin-Pierre).

Excusé. — M. Dorey.

Suppléants. — M. Borgeaud (de M. Dumas [François]), M. Gatuing (de M. Rehault), M. Rogier (de M. Marintabouret).

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

1re *séance du jeudi 19 février 1948.*

Présents. — MM. Bardon-Damarzid, Carcassonne, Chaumel, Cherrier (René), Courrière, Fourré, Giacomoni, Mme Girault, MM. Hauriou, Laurenti, Maire (Georges), Mammonat, Molle (Marcel), Georges Pernot, Pialoux, Rausch (André), Simard (René), Willard (Marcel).

2e *séance du jeudi 19 février 1948.*

Présents. — MM. Aussel, Bardon-Damarzid, Carcassonne, Chaumel, Cherrier (René), Courrière, de Félice, Fournier, Fourré, Giacomoni, Mme Girault, MM. Hauriou, Laurenti, Maire (Georges), Mammonat, Molle (Marcel), Georges Pernot, Pialoux, Rausch (André), Sablé, Simard (René), Vittori, Willard (Marcel).

Excusés. — MM. Boivin-Champeaux, Bordeneuve, Carles, Colardeau.

Assistait en outre à la séance. — M. Armengaud, au titre de la commission des affaires économiques.

Commission de la marine et des pêches.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Abel-Durand, Bocher, Defrance, Denvers, Etifier, Franceschi, Jaouen (Yves), Le Contel (Corentin), Le Diuz, Montier (Guy), Renaison, Siabas, Vignard (Valentin-Pierre), Vourc'h.

Excusés. — MM. Claireaux, Léonetti, Paul Simon, Ousmane Socé.

Suppléant. — M. Charles Cros (de M. Ferracci).

Commission des moyens de communication et des transports (postes, télégraphes et téléphones, chemins de fer, lignes aériennes, etc.).

1re *séance du jeudi 19 février 1948.*

Présents. — MM. Baratgin, Barré (Henri), Bechir Sow, Bocher, Boyer (Jules), Brunhes (Julien), Buffet (Henri), Chambriard, Dubois (Célestin), Duhourquet, Dujardin, Glauque, Grimaldi, Jouve (Paul), Masson (Hippolyte), de Montgascon, Montier (Guy), Rochette, Satonnet.

Excusés ou en congé. — MM. Lagarrosse, Maïga, Quessot, Salah.

2e *séance du jeudi 19 février 1948.*

Présents. — MM. Baratgin, Barré (Henri), Bocher, Boyer (Jules), Brunhes (Julien), Buffet (Henri), Cayrou (Frédéric), Chambriard, Dubois (Célestin), Duhourquet, Dujardin, Glauque, Grimaldi, Jouve (Paul), Masson (Hippolyte), de Montgascon, Montier (Guy), Prévost, Rochette, Satonnet.

Excusés ou en congé. — MM. Bechir Sow, Maïga, Quessot, Salah.

Suppléant. — M. Lafay (de M. Lagarrosse).

Commission de comptabilité.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — MM. Baratgin, Boulieux, Brizard, Hyvrard, Reverbori, Thomas (Jean-Marie).

Excusés. — Mme Roche, M. Vignard.

Convocation de commission.

La commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale se réunira le vendredi 20 février 1948, à seize heures (local n° 202):

Examen des amendements éventuels présentés sur le projet de loi (n° 106, année 1948), adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à la répression des hausses de prix injustifiées.

Réunions du vendredi 20 février 1948.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à seize heures. — Local n° 202.

INFORMATIONS

RELATIVES A

L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du vendredi 20 février 1948.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1° Discussion du rapport de M. Juge au nom de la commission des affaires politiques et administratives sur la proposition (n° 22, année 1947) adressant le salut de l'Assemblée aux nations et peuples de l'Union française et exprimant le vœu que les Etats associés puissent prendre part à ses travaux;

2° Discussion du rapport de M. d'Arboussier au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition (n° 23, année 1948) tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures utiles pour assurer aux producteurs des pays et des territoires d'outre-mer une plus juste rémunération par l'établissement d'un rapport plus équitable entre les prix à la production et les prix à la consommation des produits des territoires d'outre-mer;

3° Discussion du rapport de M. Léon, au nom de la commission des affaires financières, sur la demande d'avis transmise par le Gouvernement sur le projet de loi relatif à la date d'entrée en vigueur de certaines délibérations des assemblées des territoires d'outre-mer en matière fiscale.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 20 février 1948.

N° 61 (1). — Rapport de M. Razac, au nom de la commission des affaires politiques et administratives, sur la proposition de résolution n° 4 (année 1948) tendant à inviter l'Assemblée nationale à compléter la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale en ce qui concerne le territoire de la Haute-Volta.

N° 64. — Rapport de M. Juge, au nom de la commission des affaires politiques et administratives, sur la proposition n° 22 (année 1947) adressant le salut de l'Assemblée aux nations et peuples de l'Union française et exprimant le vœu que les Etats associés puissent prendre part à ses travaux, présentée par M. Rosenfeld et les membres du groupe socialiste S.F.I.O.

NOTA. — (1) Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française le 19 février 1948.

Nominations de membres de commissions.

Dans sa séance du 19 janvier 1948, l'Assemblée de l'Union française a nommé:

M. Mitterrand, membre de la commission des affaires extérieures, en remplacement de Mme Simone Bertrand.

M. Sousatte, membre de la commission des affaires économiques, en remplacement de M. Vauthier.

M. Sousatte, membre de la commission des affaires sociales, en remplacement de M. Griaule.

Commission des affaires économiques.

Séance du mercredi 18 février 1948.

Présents. — Mme Allemandi, MM. Antonini, Arnault, Aubert, Mmes Autissier, Bory (Marie), MM. Boussenot, Chassiot, Curabet, Parlan, Delmas, Dumas, Estebe, Giard, Gueye Momar Djim, Henault, René Moreux, Piéri, Themia, Vendenboomgaerde.

Excusés. — MM. d'Arboussier, Egretaud, Montrat, Périer, Savi de Tove, Schmitt, Soppo Priso.

Suppléants. — M. Piéri (de M. Tétau), M Rosfelder (de M. de La Vasselais), M. Sousatte (de M. Vauthier).

Assistaient à la séance. — M. Rosfelder, rapporteur pour avis de la commission de l'agriculture, M. Savary, rapporteur pour avis de la commission des affaires extérieures.

Commission du règlement et de la comptabilité.

Séance du jeudi 19 février 1948.

Présents. — M. André (Max), Mme Autissier, MM. Boussenot, Dour (Alfred), Cazelles, Coquart, Denis, Ebodé, Estèbe, Juge (Alphonse), Léon (Robert), Merigier, Mitterrand, Monnet, Schmitt, Sylvestre, F. Vandenboomgaerde.

Excusés. — MM. Diop Babakar, Lapart, Montrat, Saidou Djermakoye, Barbé.

Suppléants. — Mme Autissier (de M. Dumongo-dit Dadet), M. Cazelles (de M. Vivier), M. Estèbe (de MM. Delorme et Baretaud), M. Monnet (de M. le général Chevance-Bertin), M. Schmitt (de M. de Peretti), M. Sylvestre (de M. Polycarpe).

Convocations de commissions.

La commission des affaires extérieures se réunira le 24 février 1948, à quatorze heures trente (local n° 217):

Compte rendu de la démarche effectuée par le bureau de la commission auprès de M. le président du conseil.

La commission de l'agriculture se réunira le 25 février 1948, à quatorze heures trente (local n° 217):

Discussion au fond du rapport de M. Rosfelder sur l'incidence probable des unions douanières actuellement en cours de négociations sur l'écoulement des produits de certaines régions de la France métropolitaine et d'outre-mer.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur-économe de l'hôpital-hospice d'Embrun (Hautes-Alpes).

Est déclaré vacant le poste de directeur-économe de l'hôpital-hospice d'Embrun (Hautes-Alpes).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur-économe et sous-directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret provisoirement applicable du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande dans un délai d'un mois à compter de la parution du présent avis, à M. le directeur départemental de la population des Hautes-Alpes, à Gap.

Avis de vacance du poste de directeur-économe de l'hôpital-hospice de Barbezieux (Charente).

Est déclaré vacant le poste de directeur-économe de l'hôpital-hospice de Barbezieux (Charente).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur-économe et sous-directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande dans un délai d'un mois à compter de la parution du présent avis, à M. le directeur départemental de la population de la Charente, à Angoulême.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Sociétés étrangères.

La société The British Motor Cab Company Limited, ayant son siège à Londres, a cessé d'être abonnée au timbre à partir du 24 mars 1947, pour: 1° 283.500 actions preferred Ordinary d'une valeur nominale de £ 4, n°s 1 à 99625 et 99626 à 283500; 2° 90.000 actions deferred d'une valeur nominale de 1 shilling, n°s 1 à 30000 et 30001 à 90000.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la cinquante et unième tranche de la loterie nationale 1947 a eu lieu à Suresnes, le 18 février 1948, à 20 heures 30.

Les numéros se terminant par:

		Série A.	Série B.
4	gagnent	300 fr.	300 fr.
0	—	300 fr.	400 fr.
84	—	500 fr.	1.000 fr.
33	—	300 fr.	1.500 fr.
404	—	1.500 fr.	2.500 fr.
845	—	1.500 fr.	2.500 fr.
994	—	1.500 fr.	2.500 fr.
129	—	2.000 fr.	3.000 fr.
301	—	2.000 fr.	3.000 fr.
375	—	2.500 fr.	3.500 fr.
524	—	2.500 fr.	3.500 fr.
924	—	2.500 fr.	3.500 fr.
1.803	—	4.000 fr.	10.000 fr.
6.673	—	4.000 fr.	10.000 fr.
8.366	—	4.000 fr.	10.000 fr.
8.457	—	4.000 fr.	10.000 fr.
8.906	—	4.000 fr.	10.000 fr.
2.903	—	10.000 fr.	15.000 fr.
8.305	—	10.000 fr.	15.000 fr.
1.421	—	30.000 fr.	50.000 fr.
34.125	—	200.000 fr.	80.000 fr.
44.316	—	200.000 fr.	80.000 fr.
68.508	—	200.000 fr.	80.000 fr.
74.705	—	200.000 fr.	80.000 fr.
90.607	—	200.000 fr.	80.000 fr.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
105.977	gagnent	600.000 fr.	120.000 fr.
128.661	—	600.000 fr.	120.000 fr.
143.137	—	600.000 fr.	120.000 fr.
185.626	—	600.000 fr.	120.000 fr.
288.952	—	600.000 fr.	120.000 fr.
200.101	—	1.000.000 fr.	200.000 fr.
216.102	—	1.000.000 fr.	200.000 fr.
216.969	—	2.000.000 fr.	1.000.000 fr.
062.124	—	8.000.000 fr.	4.000.000 fr.

PAYEMENT DES LOTS

(Extrait de l'article 14 du règlement.)

Les billets gagnants non présentés dans un délai de six mois à compter du tirage sont annulés (règlement du 29 mai 1947).

Le prochain tirage aura lieu le 25 février 1948.

Avis relatif au tirage de la cinquante-deuxième tranche de la loterie nationale 1947.

Le tirage de la cinquante-deuxième tranche de la loterie nationale 1947 aura lieu le mercredi 25 février 1948, à vingt heures trente, en présence du public.

Avis aux importateurs et exportateurs de marchandises en provenance ou à destination de la zone française d'occupation en Allemagne.

I. — Importations en France.

A. — A dater du 20 février 1948, les importations de marchandises en provenance de la zone française d'occupation en Allemagne sont subordonnées à la production d'une licence établie dans les conditions réglementaires et délivrée par l'Office des changes.

Avant d'établir et de déposer sa demande d'autorisation d'importation, l'importateur rédigera une fiche de spécifications en six exemplaires du modèle n° 1 annexé au présent avis et destinée à l'Office du commerce extérieur du gouvernement militaire de la zone française d'occupation (Oficomex), ou à son représentant à Paris, 2, rue de Bassano.

Dans tous les cas où l'importation ne devra pas être suivie d'une réexportation, cette fiche sera présentée à l'enregistrement de la direction ministérielle compétente en ce qui concerne le produit à importer, qui examinera si celui-ci figure sur la liste des articles pouvant être achetés en Allemagne; cet enregistrement ne constituera aucun engagement de la part de ladite direction de viser la demande d'autorisation d'importation qui serait ultérieurement soumise à son examen.

L'Oficomex, saisi de la fiche de spécifications ainsi enregistrée, adressera à l'importateur une facture *pro forma* libellée en dollars et donnera toutes indications possibles sur les délais de livraison.

Cette facture *pro forma* sera fournie à l'appui de la demande d'autorisation d'importation, laquelle sera, à titre exceptionnel, et sauf dans le cas des opérations devant être réalisée suivant la procédure Imex, adressée au représentant à Paris de l'Oficomex, qui la fera parvenir à l'Office des changes.

Il est rappelé que la correspondance commerciale non transactionnelle entre commerçants et industriels français et allemands restant libre, l'importateur pourra à l'occasion de sa demande d'importation se faire préciser les spécifications techniques des marchandises et les possibilités de fabrication par son fournisseur en Allemagne.

Cependant, tous renseignements donnés par ce fournisseur sur le prix et les délais de livraison ne sauraient avoir qu'une valeur indicative et ne pourraient engager les autorités de la zone française d'occupation.

B. — Les dispositions ci-dessus s'appliquent aux importations qui doivent être réalisées à partir de la mise en application du plan d'importations de l'année 1948 et à celles qui doivent être effectuées sur les crédits restés disponibles du programme 1947, mais qui n'auront pas encore donné lieu à la date du 20 février 1948 à l'établissement de fiches de spécifications visées par les directions techniques et destinées à la mission commerciale française en Allemagne (M. C. F. A.).

Les crédits du programme d'importations en provenance de la zone française d'occupation en Allemagne de l'année 1947, non engagés à la date du 30 avril 1948, seront annulés.

C. — Une autorisation d'importation délivrée par l'Office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris, sera également exigée pour les marchandises pour lesquelles les fiches de spécifications auront été visées par les directions ministérielles responsables de la ressource, et adressées à la M. C. F. A., sans que, toutefois, les commandes aient reçu l'agrément des services du commerce extérieur du gouvernement militaire à la date de publication du présent avis.

Dans ce cas, les demandes d'autorisation d'importation seront établies et déposées dans les conditions indiquées ci-après:

Après entente sur le prix en dollars, entre l'importateur français et l'Office du commerce extérieur du gouvernement militaire (Oficomex), les intéressés établiront une demande d'autorisation d'importation, laquelle sera, à titre exceptionnel, adressée au représentant à Paris de l'Oficomex, qui la fera parvenir à l'Office des changes.

Cette demande portera référence de la fiche de spécifications précédemment adressée à la mission commerciale et sera accompagnée de

la lettre de l'Oficomex ou de la facture *pro forma* indiquant le prix en dollars auquel la marchandise sera facturée.

D. — Les dispositions des avis aux importateurs des 25 novembre 1945 et 30 mai 1946 relatifs aux opérations effectuées suivant la procédure Imex restent applicables aux importations en provenance de la zone française d'occupation en Allemagne pour ce qui concerne les modalités suivant lesquelles sont demandées les autorisations d'importation.

E. — Lorsque les fiches de spécifications visées par les directions techniques auront été déposées à la mission commerciale à la date du 20 février 1948 et que les commandes auront reçu l'agrément des services du commerce extérieur du gouvernement militaire à la date de publication du présent avis, la procédure définie par l'avis aux importateurs du 11 décembre 1947 restera provisoirement applicable (licence de sortie de zone délivrée par le service des licences du gouvernement militaire).

F. — Continueront dans tous les cas à être dispensées de la formalité de la licence:

a) Les importations de matériel récupéré en Allemagne pris en charge par la Société nationale de vente des surplus, qui feront l'objet de lettres de voiture modèle C à bande bleue;

b) Les importations non commerciales faites à titre exceptionnel par des particuliers dans les conditions qui seront fixées par l'administration des douanes françaises;

c) Les importations de biens spoliés qui seront accompagnées d'un certificat spécial délivré par l'office des biens et intérêts privés.

II. — Exportations de France.

G. — Toutes les exportations de marchandises françaises à destination de la zone française d'occupation en Allemagne, qu'elles appartiennent au non à une catégorie prohibée à la sortie par la réglementation du commerce extérieur, sont subordonnées à la production d'une licence délivrée par l'office des changes.

L'acheteur unique en France des marchandises destinées à la zone française d'occupation en Allemagne est l'office du commerce extérieur du gouvernement militaire (OF.CO MEX) ou son représentant à Paris, 2, rue de Bassano; la vente directe de produits à des acheteurs allemands est et demeure interdite.

Les demandes d'autorisation d'exportation seront, à titre exceptionnel, adressées au représentant à Paris de l'OFICOMEX qui les fera parvenir à l'office des changes.

Elles seront obligatoirement accompagnées d'un engagement de commande délivré par l'OFICOMEX qui portera notamment le prix en dollars que cet organisme acceptera de payer la marchandise.

H. — Ces dispositions ne visent pas les exportations effectuées pour le compte de ressortissants ou d'organismes français établis en zone, lesquelles continueront à être réalisées dans les conditions antérieures.

I. — Continueront en outre à être dispensées de toute formalité à l'exportation, les exportations non commerciales faites à titre exceptionnel par des particuliers dans les conditions qui seront fixées par l'administration des douanes françaises.

III. — Dispositions communes aux importations et exportations.

J. — En ce qui concerne les marchandises importées prises en charge par la Société nationale de vente des surplus, ainsi que les marchandises autres que celles qui sont dispensées de licences conformément aux dispositions des paragraphes F, H et I ci-dessus, le déclarant en douanes devra remettre en outre à l'appui de sa déclaration au service des douanes françaises, un relevé des marchandises établi sur une formule conforme au modèle n° 2 ou 3 selon le cas, annexés au présent avis; les relevés de l'espèce devront être établis en un seul exemplaire pour les importations prises en charge par la Société nationale de vente des surplus, et en double exemplaire dans les autres cas.

Un relevé analogue devra être également établi en double exemplaire pour toutes les marchandises expédiées de l'Algérie, des territoires de l'Union française ou de l'étranger à destination de la zone française d'occupation en Allemagne, en transit à travers le territoire français, et *vice versa*.

K. — Les dispositions de l'avis aux importateurs paru au *Journal officiel* du 11 décembre 1947 qui seraient contraires à celles du présent texte sont abrogées.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

FICHE DE SPECIFICATION

destinée à l'office du commerce extérieur de la zone française d'occupation, S. P. 50443, B. P. M. 507, délégation à Paris, 2, rue de Bassano (8e).

(A établir en six exemplaires.)

A remplir par l'Administration.

Ministère répartiteur ..... N° d'ordre de la demande.....

Direction responsable .....

A remplir par le demandeur.

Raison sociale du demandeur et adresse du siège social.....

Registre du commerce..... Syndicat professionnel.....

Lieu de livraison .....

Désignation sommaire du matériel demandé.....

.....

Nom du transitaire à la frontière choisi par l'importateur.....

.....

Fournisseurs allemands proposés..... Délais de livraison demandés.....

.....

SPECIFICATIONS DETAILLEES

Numéro d'ordre des articles.	Désignation des articles.	Quantités.	Unités.	Poids net.	Poids brut.

(1) La présente fiche de spécifications enregistrée par la direction responsable de la ressource ne peut en aucun cas constituer engagement de livrer de la part de l'office du commerce extérieur avant que celui-ci l'ait revêtue de son acceptation ou ait établi une facture *pro forma* au nom de l'importateur.

(2) L'enregistrement de la présente fiche par la direction responsable constitue une simple indication de la part de cette direction que le produit à importer figure sur la liste des articles pouvant être achetés en Allemagne, et ne l'engage aucunement à viser la demande de licence qui lui serait ultérieurement présentée.

(3) Le postulant peut indiquer en outre les suggestions particulières qu'il aurait à présenter pour l'exécution de la fourniture (participation de ses agents à la prospection, à la surveillance de fabrication, aux épreuves de réception); l'administration n'est pas tenue de se conformer aux suggestions dont l'inobservation ne peut donner lieu à aucune réclamation de la part du postulant.

DIRECTION DES DOUANES
de .....

BUREAU DE .....

Déclaration n° .....

MODÈLE N° 2

(Marchandises prises en charge par la S. N. V. S. : formule blanche rayée d'une bande bleue. Autres marchandises : formule blanche.)

FICHE STATISTIQUE D'IMPORTATION

en France de marchandises en provenance de la zone française d'occupation en Allemagne.

DATE du passage de la frontière.	NUMÉRO des licences (1).	NUMÉRO et dates des contrats (2).	NATURE des marchandises.	VALEURS en francs (3).	QUANTITÉS (poids ou volumes) (3).	NUMÉRO des wagons.	GARE expéditrice en zone.	GARE destinataire en France.	NOM et adresse du destinataire.	NUMÉRO de la nomenclature française (4).	RÉGIME douanier (5).

(1) Licences de sortie de zone, s'il s'agit de contrats passés au titre des plans d'importation antérieurs à 1948, licences d'importation en France délivrées par l'office des changes dans le cas contraire. L'indication du numéro des licences de sortie de zone doit être suivie sur la présente fiche, de la lettre (Z) ; l'indication du numéro des licences d'importation délivrées par l'office des changes doit être suivie, sur la présente fiche, de la lettre (F).

(2) Ces indications doivent être portées sur les licences.

(3) Indiquer le total des quantités importées et leur valeur *par licence* et *par nature des marchandises* reprises sur les licences. Ces indications doivent être rectifiées, le cas échéant, par le service des douanes, suivant les résultats de la vérification.

(4) Colonne à remplir par l'administration.

(5) Consommation : C. — Administration temporaire : AT. — Transit : T.

Vu au bureau des douanes de..... *Le receveur des douanes,*

(Cachet.)

DIRECTION DES DOUANES
de .....

BUREAU DE .....

Déclaration n° .....

MODÈLE N° 3

Formule rose.

FICHE STATISTIQUE D'EXPORTATION

de France vers la zone française d'occupation en Allemagne.

DATE du passage de la frontière.	NUMÉRO des licences.	NUMÉRO et dates des contrats (1).	NATURE des marchandises.	VALEURS en francs (2).	QUANTITÉS (poids ou volumes) (2).	NUMÉRO des wagons.	GARE expéditrice en France.	GARE destinataire en zone.	NOM et adresse du destinataire.	NUMÉRO de la nomenclature française (3).	RÉGIME douanier (4).

NOTA. — Dans le cas de marchandises expédiées de l'Algérie, des territoires de l'Union française ou de l'étranger à destination de la zone française d'occupation en Allemagne en transit à travers le territoire français, indiquer ici le pays d'origine.....

(1) Les indications doivent être portées sur les licences.

(2) Indiquer le total des quantités exportées et leur valeur *par licence* et *par nature* des marchandises reprises sur les licences. Ces mentions doivent être rectifiées, le cas échéant, par le service des douanes, suivant les résultats de la vérification.

(3) Colonne à remplir par l'administration.

(4) Exportation simple : E. — Exportation temporaire : E. T. — Transit : T.

Vu au bureau des douanes de..... *Le receveur des douanes,*

(Cachet.)

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels :* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Caisse nationale d'équipement de l'Electricité et du Gaz
68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

Union électrique du Centre.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 105.262.500 F, DONT LE SIÈGE EST A PARIS (8e), 3, RUE DE MESSINE

In liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).

OBLIGATIONS DE 500 F 5 0/0 1922
DE
l'Electrique du Blésois.

Tirage du 28 novembre 1947.

Liste numérique des 134 obligations sorties au huitième tirage et remboursables à partir du 1er janvier 1948 à 500 F avec le coupon 1er juillet 1948 attaché.

1 et 2 — 53 à 55 — 58 à 60 — 156 à 160 — 483 à 490 — 811 à 820 — 931 à 940 — 1.061 à 1.070 — 1.091 à 1.100 — 1.221 à 1.227 — 1.229 et 1.230 — 1.241 à 1.250 — 1.251 à 1.260 — 1.341 à 1.346 — 1.381 à 1.390 — 1.481 à 1.490 — 1.541 à 1.550 — 1.571 à 1.580.

Liste numérique des obligations 5 0/0 1922 de 500 F, amorties aux tirages antérieurs à 1947 et non encore remboursées.

Tirage novembre 1946.

311 — 581 à 590 — 601 à 610 — 661 à 670 — 761 à 770 — 831 à 840 — 851 à 860 — 1.021 à 030 — 1.171 à 180 — 1.451 à 460 — 1.581 à 590 — 1.801 à 809 — 1.912 à 920.

Tirage novembre 1945.

171 à 174 — 178 — 217 et 218 — 491 à 500 — 701 à 710 — 871 à 880 — 941 à 950 — 1.011 à 020 — 1.151 à 160 — 1.561 à 570 — 1.591 à 598 — 1.721 à 730 — 1.751 à 759 — 1.872 à 877 — 1.879 et 880.

Tirage novembre 1944.

91 — 961 à 970 — 981 à 990 — 1.041 à 050 — 1.181 à 190 — 1.281 à 290 — 1.311 à 320 — 1.331 à 338 — 1.611 à 620 — 1.661 à 670 — 1.681 à 690 — 1.711 à 720.

Tirage décembre 1943.

631 à 640 — 721 à 730 — 731 à 740 — 911 à 920 — 1.131 à 140 — 1.228 — 1.351 à 360 — 1.431 à 440.

Tirage décembre 1942.

1.031 à 040 — 1.121 à 130 — 1.301 à 306 — 1.309 à 310 — 1.391 à 400 — 1.411 à 420 — 1.441 à 450 — 1.461 à 470 — 1.491 à 500 — 1.531 à 540.

Tirage novembre 1941.

611 à 620 — 1.291 à 300 — 1.621 à 630 1.701 à 710 — 1.929 — 1.981 à 990.

Tirage février 1941.

1.881 — 1.991 et 992

Caisse nationale d'équipement de l'Electricité et du Gaz
68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

OBLIGATIONS DE 500 F 4 0/0 1907
DE LA
Société versaillaise de tramways électriques et de distribution d'énergie.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 31.500.000 F DONT LE SIÈGE SOCIAL EST A VERSAILLES (SEINE-ET-OISE), 43, RUE COLBERT

En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).

Tirage du 5 décembre 1947.

Liste numérique des 164 obligations sorties au quarante et unième tirage et remboursables à partir du 1er janvier 1948 à 479,60 F avec le coupon 1er juillet 1948 attaché.

54	313	319	382	418	429	475	512
554	564	592	603	605	673	693	834
843	847	877	903	916	945	960	967
975	1.012	1.043	1.023	1.058	1.075	1.078	1.106
1.140	1.144	1.182	1.259	1.291	1.303	1.335	1.338
1.358	1.411	1.413	1.432	1.497	1.537	1.540	1.607
1.614	1.623	1.645	1.650	1.687	1.692	1.717	1.748
1.766	1.785	1.834	1.871	2.076	2.096	2.094	2.119
2.190	2.276	2.303	2.368	2.373	2.391	2.396	2.397
2.411	2.453	2.464	2.483	2.518	2.539	2.567	2.600
2.637	2.657	2.768	2.792	2.802	2.826	2.850	2.894
2.931	2.947	3.006	3.056	3.087	3.096	3.098	3.159
3.238	3.245	3.247	3.278	3.309	3.368	3.371	3.415
3.464	3.476	3.493	3.511	3.564	3.584	3.588	3.620
3.621	3.623	3.688	3.770	3.800	3.810	3.857	3.897
3.985	4.038	4.042	4.043	4.054	4.099	4.271	4.368
4.416	4.447	4.506	4.541	4.526	4.566	4.595	4.636
4.650	4.662	4.663	4.709	4.735	4.745	4.771	4.853
4.883	4.928	4.931	4.933	4.998	4.977	4.995	5.001
5.020	5.064	5.104	5.110	5.113	5.125	5.129	5.145
5.155	5.161	5.190	5.196				

Liste des obligations 4 0/0 1907 amorties aux tirages antérieurs à 1947 et non encore remboursées.

Tirage du 15 novembre 1946.

75	99	370	411	412	486	510	535
547	556	558	573	578	601	635	664
722	1.060	1.072	1.261	1.273	1.319	1.323	1.330
1.333	1.448	1.471	1.496	1.690	1.713	1.822	1.851
1.860	1.865	1.895	2.865	3.026	3.167	3.363	3.366
3.430	3.463	3.531	3.533	3.573	3.611	3.685	3.758
3.826	3.833	3.836	3.951	3.967	4.010	4.047	4.071
4.141	4.231	4.295	4.320	4.600	4.622	4.623	4.722
4.728	4.729	4.756	4.870	4.873	4.914	5.022	5.053
5.126	5.169	5.173					

Tirage du 20 novembre 1945.

67	87	91	95	158	246	251	325
1.362	1.587	1.588	1.750	1.813	1.824	1.941	1.956
1.979	1.984	2.899	3.194	3.295	3.330	3.381	3.449
3.455	3.555	3.638	3.728	3.778	3.779	3.829	3.906
3.966	4.030	4.067	4.087	4.149	4.502	4.523	4.543
4.557	4.763	4.781	4.795	4.846	4.952	5.070	5.114
5.182							

Tirage du 20 novembre 1944.

85	326	334	2.932	3.200	3.334	3.342	3.471
3.543	3.544	3.550	3.560	3.608	3.763	3.884	4.020
4.089	4.200	4.360	4.363	5.153			

Tirage du 19 novembre 1943.

367 1.031 1.893 3.306 4.129 4.446 4.924 5.112

Tirage du 20 novembre 1942.

2.849 4.123 4.317 4.371 4.951

Tirage du 20 novembre 1941.

734 2.931 3.005 4.420 5.028

Tirage du 20 novembre 1940.

1.022 4.385

Tirage du 20 novembre 1939.

4.372

Tirage du 21 novembre 1938.

2.846

Etablissements Lambiotte frères

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.157.000 F
SIÈGE SOCIAL: A PREMERY (NIÈVRE)
Registre du commerce: Cosne (Nièvre) n° 263.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT
en 10 ans des 5.000 bons 5 1/4 0/0 de 5.000 F, émis en 1948.

NUMÉROS d'ordre des tirages.	DATES des remboursements.	NOMBRE DE TITRES en circulation.	NOMBRE DE TITRES à amortir.
1	2 janvier 1949....	5.000	393
2	— 1950....	4.607	414
3	— 1951....	4.193	435
4	— 1952....	3.758	458
5	— 1953....	3.300	482
6	— 1954....	2.818	507
7	— 1955....	2.311	534
8	— 1956....	1.777	562
9	— 1957....	1.215	592
10	— 1958....	623	623
	Total		5.000

Le tirage au sort s'effectuera de la manière suivante: un numéro sera tiré au sort. Les bons à amortir seront appelés au remboursement à partir de ce numéro, suivant la suite naturelle des nombres, compte tenu des bons amortis ou rachetés antérieurement, jusqu'à concurrence du nombre de bons dont l'amortissement est à effectuer. Pour l'application de ces dispositions le numéro un sera considéré comme succédant au dernier numéro.

GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE

EMPRUNT ALGERIEN 4 % 1931

(Lois des 5 août 1920, 23 juillet 1921 et 30 mars 1922, décret du 16 novembre 1931.)

Erratum. — Liste d'obligations du 31e tirage d'amortissement du 5 mai 1947: au lieu de: « 724.151 724.159 », lire: « 724.151 à 724.155 ».

Liste des obligations sorties au 32e tirage d'amortissement du 5 novembre 1947.

8.551 à 8.579 — 8.586 à 8.600 — 11.806 à 11.813 — 11.816 à 11.818 — 11.841 à 11.850 — 15.501 à 15.504 — 15.511 à 15.522 — 15.525 à 15.539 — 15.543 — 15.545 à 15.550 — 16.751 et 16.752 — 16.755 à 16.774 — 16.781 à 16.800 — 16.951 à 17.000 — 18.601 à 18.650 — 20.161 à 20.192 — 21.401 à 21.419 — 21.429 à 21.450 — 22.301 à 22.350 — 22.851 à 22.883 — 22.888 à 22.900 — 25.501 à 25.550 — 27.001 à 27.019 — 27.027 et 27.028 — 27.037 à 27.042 — 27.501 à 27.531 — 27.544 à 27.550 — 28.901 à 28.950 — 29.101 à 29.106 — 29.127 à 29.136 — 29.139 — 29.147 à 29.150 — 29.853 à 29.856 — 29.858 et 29.859 — 29.895 à 29.900 — 34.151 à 34.163 — 34.168 à 34.200 — 35.309 à 35.316 — 35.348 à 35.350 — 35.601 à 35.605 — 35.609 à 35.612 — 35.614 à 35.616 — 35.619 à 35.623 — 35.625 à 35.628 — 35.630 — 35.646 à 35.650 — 37.101 à 37.150 — 40.625 à 40.650 — 47.104 à 47.114 — 47.116 à 47.131 — 48.607 à 48.640 — 48.645 à 48.650 — 52.551 à 52.556 — 52.562 à 52.566 — 52.572 à 52.600 — 54.801 à 54.824 — 54.826 à 54.849 — 58.601 à 58.631 — 58.641 à 58.650 — 61.451 à 61.461 — 61.472 à 61.476 — 61.499 et 61.500 — 63.001 à 63.012 — 63.016 à 63.050 — 71.957 à 71.981 — 71.999 et 72.000 — 72.151 à 72.200 — 73.101 à 73.107 — 73.111 à 73.118 — 73.150 — 78.451 à 78.473 — 78.479 à 78.483 — 78.494 à 78.500 — 79.801 à 79.810 — 79.815 — 79.820 à 79.847 — 80.201 à 80.231 — 80.239 à 80.244 — 80.247 à 80.250 81.451 à 81.500 — 86.901 à 86.950 — 87.751 à 87.767 — 87.770 à 87.795 — 87.797 à 87.800 88.664 à 88.100 — 88.401 — 88.403 à 88.406 — 88.410 à 88.414 — 88.427 à 88.430 — 88.433 à 88.450 — 89.751 à 89.679 — 89.682 à 89.700 — 90.751 à 90.780 — 90.783 à 90.785 — 90.792 à 90.800 — 92.851 à 92.850 — 93.401 à 93.403 — 93.405 à 93.414 — 93.419 et 93.420 — 93.422 — 93.428 à 93.450 — 95.601 à 95.650 — 96.751 à 96.770 — 96.773 à 96.776 — 96.791 à 96.795 — 101.252 à 101.261 — 101.265 à 101.271 — 101.273 à 101.279 — 106.553 à 106.586 — 106.589 à 106.592 — 113.253 à 113.276 — 113.284 à 113.295 — 113.299 et 113.300 — 114.351 à 114.360 — 114.362 à 114.374 — 114.379 à 114.400 — 115.301 — 115.305 à 115.350 — 116.251 à 116.267 — 116.269 et 116.270 — 116.279 à 116.283 — 116.296 à 116.300 — 116.751 — 116.755 à 116.758 — 116.760 — 116.774 à 116.778 — 117.851 à 117.900 — 119.960 à 119.988 — 120.007 à 120.050 — 127.811 à 127.822 — 127.828 à 127.842. 135.551 — 135.554 à 135.557 — 135.560 à 135.580 — 135.582 à 135.600 — 136.712 — 136.719 à 136.724 — 136.727 et 136.728 — 136.732 à 136.740 — 136.743 à 136.750 — 137.372 à 137.380 — 137.382 à 137.384 — 137.386 à 137.392 — 145.501 à 145.505 — 145.515 à 145.532 — 145.543 et 145.544 — 145.546 et 145.547 — 148.603 à 148.608 — 148.612 à 148.650 — 150.051 à 150.061 — 150.068 à 150.100 — 153.701 à 153.750 — 155.251 à 155.300 — 156.501 à 156.547 — 156.523 à 156.542 — 157.151 et 157.152 — 157.158 à 157.161 — 157.163 à 157.187 — 157.190 à 157.200 — 158.601 à 158.638 — 158.640 à 158.650 — 166.751 à 166.800 — 167.417 à 167.423 — 167.438 — 168.051 à 168.072 — 172.401 à 172.450 — 173.652 à 173.668 — 173.682 à 173.700 — 175.663 — 175.725 à 175.739 — 175.744 à 175.749 — 180.306 et 180.307 — 180.339 à 180.337 — 182.653 à 182.700 — 183.851 à 183.891 — 183.900 — 184.251 à 184.258 — 184.262 et 184.263 — 184.277 à 184.286 — 184.290 à 184.300 — 188.301 à 188.305 — 188.309 — 188.318 à 188.338 — 191.351 et 191.352 — 191.354 — 191.356 à 191.371 — 191.373 à 191.388 — 191.390 à 191.394 — 192.122 à 192.146 — 196.451 à 196.469 — 196.471 à 196.482 — 196.487 à 196.490 — 196.493 à 196.500 — 196.601 à 196.611 — 196.616 à 196.650 — 198.051 à 198.056 — 198.063 à 198.070 — 198.073 à 198.085 — 198.089 à 198.091 — 198.213 à 198.248 — 203.051 à 203.053 — 203.058 — 203.070 à 203.071 — 203.097 à 203.100 — 204.251 à 204.255 — 204.295 et 204.296 — 205.351 à 205.356 — 205.367 à 205.388 — 205.397 à 205.400 — 207.052 à 207.074 — 207.102 à 207.118 — 207.131 — 207.147 à 207.150 — 208.502 — 208.504 à 208.521 — 208.524 à 208.526 — 208.533 à 208.550 — 209.251 à 209.265 — 209.267 à 209.269 — 209.272 à 209.281 — 209.284 à 209.288 — 209.293 — 209.295 à 209.300 — 211.201 à 211.211 — 211.213 à 211.250 — 211.851 à 211.859 — 211.870 à 211.900 — 216.101 à 216.111 — 216.113 à 216.119 — 216.125 à 216.150 — 219.701 — 219.722 à 219.731 — 219.745 à 219.750 — 223.561 à 223.569 — 223.574 à 223.600 — 223.651 à 223.689 — 223.693 à 223.700 — 224.120 à 224.132 — 224.146 à 224.150 — 225.001 — 225.005 à 225.029 — 225.035 à 225.050 — 227.541 à 227.550 — 229.409 à 229.425 — 229.431 et 229.432 — 230.603 et 230.604 — 230.616 à 230.621 — 230.623 à 230.627 — 230.632 à 230.639 — 230.642 à 230.650 — 233.006 à 233.030 — 233.047 à 233.050 — 233.051 et 233.052 — 233.057 — 233.060 à 233.082 — 233.084 à 233.100.

235.451 à 235.456 — 235.458 à 235.480 — 235.491 à 235.500 — 235.551 et 235.552 — 235.577 à 235.580 — 235.597 à 235.600 — 237.954 et 237.955 — 237.962 à 237.973 — 239.201 à 239.211 — 239.213 et 239.214 — 239.219 à 239.226 — 239.229 à 239.231 — 239.240 à 239.250 — 240.870 et 240.871 — 240.877 à 240.899 — 241.651 à 241.654 — 241.685 — 241.689 à 241.700 — 242.301 à 242.323 — 242.325 et 242.326 — 242.333 à 242.349 — 246.804 à 246.807 — 246.810 à 246.814 — 246.818 à 246.824 — 246.827 à 246.829 — 246.831 à 246.834 — 246.840 à 246.843 — 250.601 à 250.650 — 254.401 à 254.410 — 254.412 à 254.426 — 254.429 à 254.450 — 258.201 à 258.206 — 258.250 — 258.401 à 258.403 — 258.416 à 258.420 — 258.441 à 258.450 — 260.353 à 260.364 — 260.367 à 260.400 — 262.803 et 262.804 — 262.815 à 262.829 — 262.836 à 262.838 — 262.847 — 264.801 à 264.810 — 264.835 à 264.841 — 265.101 à 265.107 — 265.118 à 265.150 — 270.201 à 270.203 — 270.210 à 270.211 — 270.217 — 270.230 — 270.232 à 270.236 — 270.238 — 270.245 — 270.247 à 270.250 — 274.101 à 274.150 — 279.201 à 279.250 — 282.151 à 282.167 — 282.172 à 282.190 — 282.197 à 282.200 — 282.601 — 282.603 à 282.637 — 282.642 à 282.650 — 283.301 à 283.350 — 284.001 à 284.026 — 284.028 à 284.050 — 286.051 à 286.054 — 286.057 à 286.068 — 286.070 à 286.073 — 286.089 à 286.100 — 289.351 et 289.352 — 289.387 — 289.398 à 289.400 — 289.652 — 289.655 à 289.659 — 289.661 à 289.668 — 289.671 à 289.686 — 289.689 et 289.700 — 290.451 à 290.455 — 290.458 à 290.461 — 290.464 à 290.485 — 290.489 à 290.498 — 290.901 à 290.922 — 290.925 à 290.927 — 290.929 à 290.950 — 292.401 à 292.406 — 292.408 à 292.424 — 292.427 et 292.428 — 292.435 à 292.447 — 293.451 à 293.454 — 293.458 à 293.492 — 293.495 à 293.500 — 293.601 à 293.604 — 293.620 à 293.650 — 295.159 et 295.160 — 295.162 à 295.166 — 295.170 à 295.172 — 295.183 à 295.186 — 295.191 à 295.200 — 297.101 à 297.150 — 298.201 à 298.250 — 298.305 — 298.309 et 298.310 — 298.321 à 298.350 — 299.651 à 299.700 — 299.901 à 299.937 — 299.940 à 299.950 — 302.563 à 302.600 — 304.301 à 304.332 — 304.334 — 304.347 — 305.751 à 305.778 — 312.001 à 312.050 — 313.201 à 313.228 — 313.230 à 313.239 — 313.241 à 313.250 — 318.708 à 318.750 — 321.101 à 321.133 — 321.135 à 321.150 — 322.053 à 322.076 — 322.081 à 322.083 — 322.086 à 322.100 — 329.915 à 329.943 — 329.945 à 329.950 — 330.051 à 330.100 — 333.001 — 333.011 à 333.013 — 333.016 — 333.036 à 333.038 — 334.851 à 334.883 — 336.357 à 336.362 — 336.370 à 336.372 — 336.378 à 336.400 — 336.551 à 336.556 — 336.561 à 336.600 — 337.302 à 337.305 — 337.310 à 337.335 — 337.339 à 337.350 — 340.751 à 340.776 — 340.782 à 340.800 — 340.801 à 340.850 — 341.851 à 341.878 — 341.888 à 341.894 — 345.751 à 345.800 — 346.001 à 346.015 — 346.021 — 346.024 à 346.027 — 346.031 à 346.039 — 346.042 à 346.050 — 346.603 à 346.607 — 346.610 à 346.650 — 347.751 à 347.763 — 347.770 et 347.771 — 347.773 à 347.775 — 347.781 à 347.786 — 348.201 à 348.205 — 348.207 à 348.231 — 348.233 à 348.250 — 348.401 à 348.450 — 353.052 à 353.096 — 353.098 à 353.100.

355.051 et 355.052 — 355.054 à 355.100 — 355.751 à 355.753 — 355.756 à 355.800 — 355.902 à 355.932 — 355.998 à 356.050 — 358.101 à 358.120 — 358.125 à 358.128 — 358.133 à 358.135 — 358.139 à 358.150 — 358.251 à 358.257 — 358.262 à 358.290 — 358.296 à 358.300 — 359.151 à 359.180 — 359.183 à 359.200 — 361.551 à 361.569 — 361.589 à 361.595 — 361.597 à 361.600 — 366.801 à 366.850 — 368.051 à 368.063 — 368.065 à 368.086 — 368.089 à 368.093 — 368.451 à 368.455 — 368.462 à 368.478 — 368.483 — 368.494 à 368.500 — 370.951 à 370.954 — 370.960 à 371.000 — 371.701 à 371.706 — 371.717 à 371.722 — 371.725 à 371.750 — 374.701 à 374.726 — 374.737 à 374.750 — 375.969 à 375.986 — 375.993 à 376.000 — 376.201 à 376.205 — 376.208 à 376.236 376.247 à 376.250 — 380.151 à 380.169 — 380.180 à 380.189 — 384.301 à 384.350 — 387.352 — 387.354 — 387.356 — 387.364 à 387.381 — 387.386 à 387.400 — 390.751 à 390.767 — 390.769 à 390.791 — 390.794 à 390.800 — 395.001 — 395.007 à 395.014 — 395.020 à 395.033 — 395.036 à 395.041 — 396.751 à 396.792 — 399.351 à 399.400 — 399.751 à 399.800 — 400.305 et 400.306 — 400.309 à 400.322 — 400.338 — 400.349 et 400.350 — 402.001 à 402.006 — 402.043 à 402.047 — 402.059 et 402.060 — 402.551 à 402.556 — 402.562 à 402.600 — 407.151 à 407.192 — 407.194 — 407.199 et 407.200 — 407.701 à 407.750 — 411.251 à 411.300 — 414.651 à 414.680 — 414.683 à 414.700 — 416.008 à 416.022 — 416.049 et 416.050 — 418.951 à 418.959 — 418.962 à 419.000 — 423.241 à 423.250 — 424.851 à 424.866 — 424.871 424.900 — 426.401 à 426.418 — 426.422 — 426.424 à 426.435 — 430.101 à 430.139 — 430.301 et 430.302 — 430.309 à 430.325 — 430.334 à 430.348 — 431.801 à 431.850 — 432.751 à 432.800 — 434.851 à 434.857 — 434.859 à 434.863 — 434.866 à 434.869 — 434.873 à 434.900 — 435.401 à 435.406 — 435.428 à 435.440 — 435.441 à 435.450 — 438.852 — 438.857 à 438.871 — 438.873 à 438.900 — 441.601 à 441.650 — 441.951 à 441.969 — 441.971 à 442.000 — 447.551 à 447.554 — 447.556 et 447.557 — 447.559 à 447.562 — 447.568 à 447.600 — 449.351 à 449.360 — 449.362 à 449.366 — 449.368 à 449.400 — 451.401 à 451.411 — 451.419 à 451.435 — 451.437 à 451.440 — 451.442 à 451.470 — 452.418 à 452.450 — 453.721 et 453.722 — 453.727 à 453.750 — 469.451 à 469.466 — 469.468 à 469.500 — 471.851 à 471.890 — 471.898 à 471.900 — 473.280 à 473.300 — 474.551 à 474.564 — 474.573 — 474.575 à 474.600 — 477.051 à 477.100 — 477.201 à 477.223 — 477.229 à 477.250 — 479.251 à 479.300 — 481.674 et 481.675 — 481.680 à 481.700 — 482.801 — 482.803 à 482.818 — 482.835 à 482.850 — 483.102 — 483.105 à 483.111 — 483.115 à 483.150 — 487.905 à 487.915 — 487.929 à 487.950 — 489.751 à 489.800 — 493.701 à 493.734 — 493.745 — 494.401 à 494.405 494.411 à 494.450 — 495.151 à 495.200 — 496.501 à 496.539 — 496.548 à 496.550 — 497.951 à 497.984 — 497.985 à 498.000.

503.101 à 503.116 — 503.122 à 503.150 — 505.051 et 505.052 — 505.201 à 505.202 — 505.205 — 505.210 à 505.248 — 505.351 à 505.380 — 505.391 à 505.400 — 508.401 à 508.414 — 508.416 à 508.418 — 508.422 à 508.450 — 510.151 à 510.200 — 510.751 à 510.777 — 510.786 à 510.789 — 510.800 — 511.901 à 511.922 — 511.925 — 511.930 à 511.939 — 511.945 à 511.950 — 512.801 à 512.803 — 512.820 et 512.821 — 512.839 — 512.847 à 512.850 — 513.451 à 513.455 — 513.480 à 513.494 — 513.509 à 513.512 — 513.517 à 513.550 — 516.601 à 516.612 — 516.618 à 516.650 — 517.701 à 517.719 — 517.724 à 517.726 — 517.730 à 517.734 — 520.201 à 520.350 — 521.401 à 521.439 — 521.445 à 521.450 — 523.451 à 523.458 — 523.460 à 523.500 — 523.951 à 523.999 — 524.601 à 524.650 — 527.001 à 527.021 — 527.032 à 527.050 — 529.651 à 529.691 — 529.693 à 529.700 — 532.326 à 532.347 — 540.251 à 540.263 — 540.289 à 540.293 — 540.300 — 540.301 à 540.303 — 540.307 et 540.308 — 540.311 et 540.312 — 540.318 et 540.319 — 540.323 à 540.338 — 541.651 à 541.680 — 541.695 à 541.700 — 550.394 à 550.400 — 551.151 — 551.157 à 551.163 — 551.165 — 551.170 et 551.171 — 551.173 — 551.179 — 551.181 à 551.184 — 551.186 à 551.188 — 551.192 à 551.199 — 555.801 à 555.804 — 555.807 à 555.850 — 555.851 et 555.852 — 555.854 à 555.879 — 555.883 à 555.900 — 555.901 à 555.906 — 555.908 — 555.911 à 555.947 — 560.101 à 560.115 — 560.123 à 560.127 — 560.131 à 560.133 — 560.135 — 560.141 à 560.150 — 565.101 à 565.150 — 565.651 à 565.700 — 565.768 à 565.800 — 567.651 à 567.657 — 567.660 à 567.698 — 567.801 à 567.817 — 567.835 à 567.850 — 568.653 à 568.668 — 568.671 et 568.672 — 568.676 — 568.678 à 568.686 — 568.691 à 568.699

— 568.695 à 568.700 — 570.751 à 570.761 — 570.782 à 570.800 — 576.752 à 576.756 — 576.762 à 576.769 — 576.776 à 576.793 — 576.795 — 578.951 à 579.009 — 579.248 à 579.284 — 579.801 à 579.838 — 579.849 et 579.850 — 581.601 à 581.617 — 581.620 à 581.623 — 581.635 à 581.676 — 583.201 à 583.250 — 586.001 à 586.008 — 586.015 à 586.018 — 586.023 à 586.026 — 586.032 à 586.034 — 586.037 et 586.038 — 586.151 à 586.168 — 586.196 à 586.199 — 586.651 — 586.657 — 586.667 à 586.682 — 586.696 — 586.698 à 586.699 — 586.697 à 586.699 — 588.303 à 588.350 — 588.862 à 588.877 — 588.884 à 588.893 — 589.251 à 589.300 — 591.801 à 591.839 — 592.151 — 592.156 et 592.157 — 592.161 à 592.189 — 592.200 — 594.051 à 594.082 — 594.086 à 594.093 — 594.096 — 594.100 — 594.101 à 594.113 — 594.139 à 594.150.

595.401 à 595.417 — 595.428 et 595.429 — 595.438 à 595.446 — 601.526 à 601.533 — 601.655 à 601.659 — 601.672 à 601.675 — 601.677 à 601.700 — 601.751 à 601.757 — 601.761 à 601.770 — 601.778 à 601.794 — 602.776 et 602.777 — 602.790 — 602.794 à 602.800 — 604.001 à 604.016 — 604.027 à 604.030 — 604.032 et 604.033 — 604.035 à 604.050 — 608.862 à 608.881 — 608.259 à 609.000 — 609.351 à 609.366 — 609.392 à 609.400 — 611.901 à 611.950 — 613.508 — 613.522 à 613.526 — 613.535 à 613.547 — 615.851 à 615.900 — 616.851 à 616.862 — 616.864 à 616.878 — 616.884 à 616.900 — 620.352 à 620.376 — 620.387 à 620.397 — 622.301 à 622.339 — 622.346 à 622.350 — 624.450 et 624.500 — 628.101 à 628.117 — 628.128 à 628.147 — 628.150 — 628.501 à 628.508 — 628.510 à 628.530 — 628.806 à 628.809 — 628.811 et 628.812 — 628.823 à 628.850 — 629.101 à 629.107 — 629.115 à 629.127 — 629.141 — 629.143 à 629.149 — 630.101 à 630.108 — 630.113 à 630.137 — 630.144 à 630.150 — 631.251 à 631.266 — 631.270 — 631.275 à 631.292 — 631.295 à 631.298 — 631.651 à 631.668 — 631.670 à 631.675 — 631.680 à 631.695 — 632.823 à 632.847 — 634.301 à 634.320 — 634.343 à 634.350 — 635.101 à 635.138 — 635.140 à 635.150 — 640.301 — 640.312 à 640.350 — 641.651 à 641.653 — 641.665 à 641.668 — 641.670 et 641.671 — 641.688 à 641.691 — 642.851 à 642.866 — 642.870 à 642.881 — 642.886 à 642.900 — 645.351 à 645.374 — 645.501 à 645.509 — 645.518 et 645.519 — 645.522 à 645.532 — 645.538 à 645.541 — 647.901 à 647.921 — 647.932 à 647.950 — 651.465 à 651.500 — 652.409 à 652.413 — 652.419 à 652.450 — 652.901 à 652.922 — 652.926 à 652.944 — 654.051 à 654.070 — 654.077 à 654.081 — 654.090 à 654.092 — 654.099 et 654.100 — 656.657 à 656.685 — 656.691 à 656.700 — 662.304 à 662.320 — 662.322 — 662.327 à 662.337 — 662.342 et 662.350 — 662.701 à 662.724 — 662.728 à 662.750 — 663.227 — 663.245 à 663.250 — 666.955 — 666.958 à 666.978 — 666.983 à 666.992 — 666.995 à 667.000 — 672.201 à 672.204 — 672.206 et 672.207 — 672.210 à 672.231 — 672.240 et 672.241 — 672.245 à 672.250 — 672.401 à 672.404 — 672.406 à 672.411 — 672.413 — 672.416 à 672.437 — 672.441 à 672.450 — 673.402 à 673.410 — 675.105 à 675.133 — 675.135 à 675.150 — 680.251 à 680.257 — 680.259 à 680.262 — 680.294 à 680.360 — 681.873 à 681.900 — 683.351 à 683.370 — 683.372 et 683.373 — 683.382 à 683.400 — 684.355 et 684.356 — 684.358 à 684.363 — 684.366 à 684.380 — 684.382 à 684.397 — 686.151 à 686.166 — 686.168 à 686.180 — 687.351 à 687.400

691.653 à 691.655 — 691.657 à 691.667 — 691.683 — 691.685 — 691.691 et 691.692 — 691.710 à 691.730 — 691.835 à 691.839 — 691.847 et 691.848 — 691.850 — 693.401 à 693.421 — 693.435 à 693.440 — 693.444 à 693.449 — 697.758 à 697.773 — 697.775 à 697.787 — 697.789 à 697.800 — 698.352 — 698.354 et 698.355 — 698.358 et 698.359 — 698.366 à 698.400 — 700.101 à 700.106 — 700.110 à 700.147 — 702.901 à 702.913 — 702.923 à 702.937 — 702.941 à 702.950 — 705.601 à 705.626 — 705.630 et 705.631 — 705.633 — 705.636 à 705.650 — 706.101 à 706.132 — 706.141 et 706.142 — 706.148 à 706.150 — 712.901 à 712.950 — 712.951 à 713.000 — 713.251 à 713.269 — 714.438 à 714.441 — 714.444 à 714.446 — 715.026 à 715.050 — 715.176 à 715.187 — 715.189 à 715.200 — 716.451 à 716.478 — 719.201 à 719.203 — 719.207 à 719.250 — 719.751 à 719.800 — 720.601 à 720.630 — 723.551 à 723.574 — 724.156 à 724.159 — 724.168 à 724.200 — 730.201 à 730.249 — 731.351 à 731.400 — 732.553 à 732.578 — 732.599 et 732.600 — 732.901 et 732.902 — 732.920 à 732.950 — 732.951 à 732.960 — 732.963 à 732.965 — 732.994 à 733.000 — 733.856 à 733.883 — 733.898 à 733.896 — 737.401 à 737.448 — 737.601 à 737.633 — 737.639 à 737.650 — 739.001 à 739.021 — 739.023 à 739.045 — 740.651 à 740.683 — 740.688 et 740.689 — 740.695 à 740.700 — 741.151 à 741.193 — 741.451 à 741.500 — 749.751 à 749.800 — 750.351 à 750.000 — 750.951 à 751.000 — 751.351 à 751.400 — 752.351 à 752.000.

La présente liste porte à 372.927 le nombre d'obligations sorties depuis l'origine des tirages et réduit à 383.373 le nombre de titres restant à rembourser jusqu'à l'amortissement définitif de l'emprunt.

Le remboursement des obligations et le payement des coupons auront lieu à partir du 1er janvier 1948 aux caisses des établissements ci-après:

Comptoir national d'escompte de Paris;
Banque de Paris et des Pays-Bas;
Crédit lyonnais;
Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France;
Crédit algérien;
Compagnie algérienne;
Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie;
Société marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts;
Banque industrielle de l'Afrique du Nord;
Caisse de la trésorerie générale de l'Algérie.

CARTONNERIES DE LA ROCHETTE

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 153 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 31, RUE DE CONSTANTINE, PARIS
R. C.: Seine 100985.

OBLIGATIONS 4 1/4 0/0 1938

Cinquième amortissement.

Liste des obligations sorties au deuxième tirage du jeudi 5 février 1948, pour un montant nominal de 1.380.000 F et formant la totalité du montant à amortir au 1er mars 1948.

COUPURES DE 2.000 F

5.050	5.053	5.090	5.145	5.169	5.176	5.179
5.195	5.217	5.230	5.262	5.263	5.298	5.363
5.395	5.421	5.428	5.431	5.453	5.478	5.547
5.580	5.595	5.606	5.613	5.620	5.689	5.718
5.723	5.734	5.762	5.777	5.860	5.940	5.984
6.015	6.087	6.112	6.119	6.140	6.147	6.164
6.200	6.283	6.313	6.408	6.443	6.492	6.590
6.700	6.707	6.726	6.737	6.777	6.788	6.807
6.845	6.833	6.839	6.868	6.869	6.887	7.046
7.093	7.098	7.109	7.334	7.336	7.389	7.400
7.408	7.445	7.470	7.509	7.524	7.527	7.672
7.677	7.716	7.758	7.821	7.964	8.083	8.105
8.196	8.242	8.249	8.328	8.358	8.389	8.450
8.526	8.587	8.599	8.713	8.742	8 812	8.813
8.829	8.838	8.934	8.992	9.008	9.017	9.059
9.163	9.168	9.191	9.286	9.369	9.395	9.431
9.458	9.509	9.542	9.562	9.577	9.580	9.608
9.621	9.633	9.721	9.727	9.728	9.752	9.794
9.855	9.868	9.887	9.985	10.028	10.043	10.090
10.112	10.217	10.288	10.292	10.319	10.463	10.487
10.510	10.524	10.548	10.602	10.668	10.714	10.717
10.719	10.741	10.776	10.825	10.866	10.870	10.920
10.960	11.032	11.058	11.077	11.092	11.142	11.163
11.239	11.261	11.313	11.341	11.418	11.447	11.494
11.495	11.513	11.706	11.746	11.832	11.849	11.892
11.974	11.977	11.984	12.077	12.079	12.168	12.183
12.227	12.236	12.356	12.460	12.491	12.499	12.581
12.608	12.614	12.622	12.644	12.686	12.704	12.766
12.800	12.807	12.836	12.846	12.895	12.953	12.996
13.039	13.087	13.092	13.099	13.106	13.110	13.137
13.171	13.216	13.222	13.260	13.273	13.360	13.363
13.390	13.501	13.716	13.753	13.804	13.835	13.855
13.908	14.012	14.043	14.069	14.101	14.168	14.203
14.227	14.278	14.371	14.516	14.844	14.860	14.880
14.890	14.891	14.892	14.936	15.045	15.062	15.091
15.116	15.222	15.335	15.339	15.471	15.475	15.479
15.539	15.556	15.601	15.631	15.651	15.691	15.705
15.752	15.753	15.757	15.772	15.860	15.864	15.865
15.870	15.891	15.900	15.945	15.956	16.038	16.052
16.053	16.072	16.074	16.118	16.198	16.407	16.466
16.551	16.563	16.647	16.667	16.677	16.723	16.762
16.785	16.787	16.801	16.809	16.867	16.886	16.913
17.122	17.164	17.165	17.309	17.322	17.425	

COUPURES DE 5.000 F

37	102	122	154	200	215	232	273
324	330	339	473	499	550	552	563
589	595	686	708	719	742	794	801
829	836	848	892	1.053	1.057	1.070	1.078
1.142	1.209	1.213	1.321	1.323	1.402	1.416	1.505
1.513	1.524	1.535	1.553	1.568	1.628	1.663	1.668
1.728	1.731	1.732	1.736	1.781	1.850	1.855	1.876
1.922	2.006	2.033	2.052	2.092	2.104	2.107	2.123
2.164	2.167	2.190	2.222	2.258	2.287	2.368	2.381
2.384	2.446	2.451	2.548	2.550	2.583	2.700	2.745
2.751	2.788	2.878	2.907	2.975	2.988	3.028	3.065
3.068	3.079	3.087	3.091	3.204	3.249	3.260	3.288
3.307	3.320	3.335	3.338	3.397	3.407	3.445	3.453
3.471	3.485	3.499	3.508	3.527	3.536	3.553	3.557
3.578	3.609	3.627	3.663	3.666	3.757	3.810	3.826
3.908	3.917	3.956	3.974	2.978	3.995	4.011	4.022
4.024	4.115	4.155	4.168	4.193	4.202	4.218	4.250
4.276	4.343	4.387	4.423	4.584	4.602	4.622	4.630
4.631	4.673	4.781	4.790	4.814	4.821	4.823	4.835
4.869	4.875	4.927	4 948				

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à 2.000 F et 5.000 F, selon les catégories, à partir du 1er mars 1948, aux guichets:

De la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, à Paris, ainsi que dans ses succursales et agences. En application des décrets des 25 et 26 octobre 1934, les dossiers d'obligations nominatives amorties devront être déposés ou adressés à cet établissement, service « Guichet agents et banquiers », 16, boulevard des Italiens, à Paris;
De la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, à Paris;
Du crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris;
Du Crédit commercial de France, 103, avenue des Champs-Elysées, à Paris,

et dans leurs succursales et agences de Paris et de province.

Liste des titres sortis au tirage antérieur et non encore présentés au remboursement.

Année 1941.

COUPURES DE 5.000 F

455 3.906 4.160

COUPURES DE 2.000 F

5.935	6.793	9.982	13.740	14.617	14.600	14.762
14.815	15.238	16.049	17.395			

Les amortissements des années 1945, 1946 et 1947 ont été effectués par rachats en Bourse.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au « Journal officiel de l'Etat français » du 19 mars 1943.*)

Etablissements Charles Coquillard

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL ET USINE: A FROGES (ISÈRE)

Obligations de 5.000 F 4 0/0 1943.

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les obligataires que, conformément aux conditions générales de l'émission, la société a utilisé entièrement en rachats en Bourse la totalité de la quatrième annuité d'amortissement prévue par le tableau pour l'année 1947-1948, venant à échéance le 1er avril 1948.

En conséquence, il n'y a pas lieu cette année à tirage au sort sur les obligations de 5.000 F 4 0/0 1943 des Etablissements Charles Coquillard.

L'amortissement des premières annuités ayant été effectué par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas de numéros restant à rembourser.

Le conseil d'administration.

(*Le tableau d'amortissement concernant cet emprunt a été publié au « Journal officiel de l'Etat français » du 14 mai 1943.*)

Société des Immeubles de France

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: 15.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 34, RUE MONTPENSIER, PARIS

R. C.: Seine n° 139179.

Cinquante-deuxième tirage du 15 janvier 1948.

Obligations de 400 F 6 0/0 1895 remboursées au pair.

8.783 à 8.787 — 8.790 — 8.792 à 8.797 — 8.801 à 8.804 — 8.806 à 8.816 — 8.825 à 8.827 — 8.830 à 8.851 — 8.872 et 8.873 — 18.775 — 18.790 — 18.794 — 18.796 et 18.797 — 18.825 à 18.853 — 18.856 à 18.864 — 18.875 — 18.877 à 18.886 — 28.775 à 28.779 — 28.781 à 28.785 — 28.801 à 28.809 — 28.823 à 28.830 — 28.838 à 28.843 — 28.845 à 28.864 — 28.881 à 28.884 — 38.775 — 38.780 — 38.782 — 38.801 — 38.816 — 38.810 — 38.816 et 38.817 — 38.822 et 38.823 — 38.830 et 38.831 — 38.834 à 38.846 — 38.852 et 38.853 — 38.859 à 38.866 — 38.869 à 38.890 — 38.892 — 38.910 à 38.915 — 48.817 à 48.822 — 48.827 à 48.851 — 48.895 — 48.897 à 48.917 — 58.775 à 58.780 — 58.782 et 58.783 — 58.786 et 58.787 — 58.790 — 58.792 — 58.801 à 58.806 — 58.813 à 58.817 — 58.819 et 58.820 — 58.826 — 58.831 et 58.832 — 58.847 à 58.849 — 58.861 à 58.866 — 58.886 à 58.888 — 58.894 à 58.906 — 58.957 à 58.969 — 68.775 à 68.777 — 68.788 et 68.789 — 68.800 à 68.802 — 68.807 à 68.823 — 68.825 à 68.828 — 68.833 et 68.834 — 68.838 et 68.839 — 68.845 à 68.848 — 68.855 et 68.856 — 68.859 et 68.860 — 68.862 à 68.869 — 68.871 et 68.872 — 68.876 à 68.879 — 78.775 à 78.782 — 78.787 à 78.791 — 78.799 et 78.800 — 78.811 à 78.823 — 78.828 à 78.837 — 78.839 et 78.840 — 78.849 à 78.854 — 78.857 et 78.858 — 78.863 à 78.865 — 78.868 — 78.870 à 78.873 — 88.775 à 88.784 — 88.796 à 88.797 — 88.799 à 88.805 — 88.809 à 88.820 — 88.822 à 88.837 — 88.848 à 88.853 — 98.782 et 98.783 — 98.790 — 98.793 et 98.794 — 98.796 — 98.801 à 98.803 — 98.806 et 98.807 — 98.811 à 98.818 — 98.825 à 98.829 — 98.832 à 98.834 — 98.839 et 98.840 — 98.842 et 98.843 — 98.846 à 98.852 — 98.860 — 98.868 à 98.872 — 98.877 à 98.884 — 98.896 et 98.897 — 108.896 à 108.860 — 108.864 à 108.871 — 108.898 à 108.902 — 108.919 à 108.923 — 108.934 à 108.938 — 108.940 — 108.943 à 108.945 — 108.949 et 108.950 — 118.775 — 118.780 à 118.787 — 118.791 à 118.807 — 118.816 à 118.824 — 118.832 à 118.837 — 118.840 à 118.845 — 118.847 à 118.850 — 118.852 à 118.854.

Obligations de 475 F 7 0/0 1895 remboursables au pair.

2.900 — 2.905 à 2.910 — 2.972 à 2.976 — 2.978 à 2.984 — 3.019 à 3.024 — 3.026 à 3.039 — 3.045 — 3.048 à 3.059 — 12.890 et 12.891 — 12.894 — 13.032 à 13.079 — 22.888 à 22.902 — 22.904 à 22.910 — 23.028 — 23.040 à 23.051 — 23.056 — 23.058 — 23.064 à 23.070 — 23.074 à 23.077 — 32.900 à 32.910 — 33.026 à 33.026 — 33.046 — 33.049 à 33.071 — 33.075 — 33.080 à 33.084 — 42.882 — 42.892 à 42.897 — 42.907 à 42.909 — 43.003 à 43.005 — 43.022 à 43.024 — 43.027 à 43.033 — 43.044 à 43.054 — 43.064 à 43.066 — 43.070 à 43.072 — 43.075 à 43.083 — 43.088 et 43.089 — 52.891 à 52.910 — 53.022 à 53.024 — 53.026 à 53.033.

Ces obligations sont payables à partir du 1er mai 1948 aux caisses du Crédit foncier de France, 19, rue des Capucines, chargé du service des titres de notre société.

Le prochain tirage aura lieu le 15 janvier 1949.

Obligations sorties aux tirages précédents restant à rembourser.

Obligations remboursables à 400 F.

2.030 à 2.080 — 2.216 à 2.217 — 2.269 à 2.283 — 2.412 à 2.414 — 2.547 à 2.550 — 2.582 à 2.587 — 2.599 à 2.608 — 6.904 — 6.962 à 6.971 — 7.107 — 7.588 et 7.589 — 8.264 et 8.265 — 8.277 et 8.278 — 8.317 — 8.553 — 8.555 — 8.558 — 8.607 à 8.615 — 8.748 et 8.749 — 9.095 — 9.185 et 9.186 — 9.190 — 11.427 à 11.430 — 12.334 à 12.343 — 12.347 à 12.355 — 12.406 à 12.409 — 12.417 — 12.448 et 12.449 — 17.595 — 18.592 à 18.596 — 18.676 à 18.681 — 18.684 — 20.474 — 20.478 à 20.480 — 20.490 à 20.494 — 22.595 — 22.604 à 22.606 — 22.651 — 22.685 à 22.687 — 22.736 — 22.876 — 22.924 et 22.925 — 22.965 à 22.969 — 22.977 — 23.029 — 23.051 et 23.052 — 28.241 — 28.266 et 28.267 — 28.551 — 28.564 à 28.567 — 28.570 — 28.582 à 28.586 — 29.541 à 29.544 — 29.827 — 29.829 — 31.987 et 31.988 — 32.042 — 32.135 et 32.136 — 32.331 — 32.333 à 32.335 — 32.339 — 32.362 à 32.370 — 32.551 et 32.552 — 32.563 — 37.030 — 37.037 — 37.572 à 37.574 — 38.276 et 38.277 — 38.535 à 38.542 — 38.557 à 38.559 — 38.563 à 38.565 — 38.568 — 51.132 et 51.133 — 51.135 — 52.273 et 52.274 — 52.301 à 52.307 — 52.425 — 52.503 à 52.506 — 52.522 — 52.525 et 52.526 — 52.541 — 52.544 — 52.639 à 52.642 — 52.703 à 52.706 — 52.712 — 56.927 à 56.936 — 56.948 — 56.952 et 56.953 — 57.008 à 57.011 — 57.013 à 57.015 — 58.651 — 59.570 — 59.776 et 59.777 — 62.002 — 62.318 et 62.319 — 62.379 à 62.381 — 62.738 à 62.741 — 62.867 à 62.870 — 64.137 à 64.140 — 64.294 — 66.923 — 66.963 — 68.288 — 68.291 — 68.512 à 68.516 — 68.526 à 68.534 — 69.876.

70.502 — 72.101 — 72.118 — 72.173 et 72.174 — 72.501 et 72.502 — 72.582 et 72.583 — 72.669 et 72.670 — 74.160 et 74.161 — 76.962 à 76.971 — 76.974 — 77.000 — 78.516 — 78.575 — 79.350 — 79.547 — 79.768 à 79.771 — 82.085 à 82.092 — 82.103 et 82.104 — 82.194 à 82.198 — 82.215 — 82.270 — 82.351 et 82.352 — 82.365 à 82.376 — 82.705 à 82.712 — 86.912 et 86.913 — 86.963 — 86.997 et 86.998 — 87.004 et 87.005 — 87.008 — 87.015 et 87.016 — 87.023 et 87.024 — 88.266 — 89.151 — 89.839 et 89.840 — 91.141 — 91.998 et 91.999 — 92.018 à 92.020 — 92.054 à 92.056 — 92.065 — 92.117 à 92.127 — 92.194 — 92.256 — 92.266 — 92.306 — 92.329 — 92.334 — 92.339 à 92.342 — 92.344 — 92.370 — 92.379 à 92.382 — 92.386 — 92.404 — 92.422 — 92.424 — 92.610 à 92.615 — 92.770 et 92.771 — 92.835 — 92.886 — 96.525 et 96.526 — 96.921 à 96.938 — 96.947 à 96.951 — 96.976 et 96.977 — 96.979 et 96.980 — 98.292 — 98.527 à 98.529 — 98.598 à 98.607 — 98.715 — 98.749 — 99.157 et 99.158 — 102.104 et 102.105 — 102.140 à 102.143 — 102.298 et 102.299 — 102.345 à 102.349 — 102.429 et 102.430 — 102.456 — 102.501 — 102.519 et 102.520 — 102.523 à 102.527 — 102.534 et 102.535 — 102.537 — 102.560 à 102.562 — 102.576 — 102.595 à 102.618 — 104.161 à 104.167 — 106.906 — 106.921 — 107.104 et 107.105 — 107.560 à 107.562 — 108.241 — 108.529 et 108.530 — 108.793 à 108.797 — 112.126 — 112.312 — 112.541 — 112.559 — 112.591 et 112.592 — 112.703 et 112.704 — 115.929 à 115.935 — 116.928 — 117.062 — 117.105 et 117.106 — 117.136 — 117.163 — 117.572 à 117.574 — 118.532 à 118.540 — 118.574 — 118.613 — 119.544 — 121.094 — 121.133 — 121.142 — 122.432 et 122.433 — 122.486 — 122.492 — 122.498 — 122.500 — 122.517 — 122.529 — 122.531 — 122.535 — 122.545.

Obligations remboursables à 475 F.

2.913 à 2.920 — 2.922 — 2.927 — 2.929 — 4.482 — 4.549 — 4.651 à 4.673 — 4.902 — 4.974 — 5.000 — 5.196 — 5.203 — 5.252 — 5.253 — 5.274 — 5.282 — 6.386 à 6.399 — 6.509 — 6.518 à 6.523 — 6.528 — 8.614 à 8.616 — 8.894 et 8.895 — 13.582 — 14.479 — 14.487 et 14.488 — 14.497 — 14.524 — 14.559 — 14.563 et 14.564 — 14.566 — 14.638 — 14.647 — 14.670 — 14.695 à 14.702 — 14.760 et 14.770 — 14.871 et 14.872 — 14.900 — 14.997 et 14.998 — 15.040 — 15.044 à 15.046 — 15.094 — 15.151 — 16.316 — 16.373 — 16.554 à 16.556 — 18.889 à 18.894 — 20.323 — 20.330 — 20.336 à 20.339 — 22.832 à 22.836 — 22.842 — 22.941 — 22.931 à 22.934 — 22.945 — 23.533 — 24.559 à 24.563 — 24.624 — 24.696 à 24.700 — 24.710 à 24.719 — 24.726 à 24.728 — 24.747 — 24.761 et 24.762 — 24.769 et 24.770 — 24.774 à 24.776 — 24.783 à 24.787 — 24.789 — 24.950 — 24.968 — 25.047 à 25.056 — 25.187 et 25.188 — 26.379 — 26.446 — 26.534 à 26.536 — 27.434 — 27.485 et 27.486 — 28.505 à 28.509 — 28.515 — 30.346 et 30.347 — 30.387 à 30.389 — 30.393 — 31.895 — 34.207 à 34.911 — 35.087 — 36.669 — 38.463 — 38.470 à 38.479 — 39.388 à 39.390 — 41.887 — 41.889 et 41.890 — 42.968 — 42.979 — 42.985 à 42.988 — 43.502 — 43.543 — 44.493 — 44.493 — 44.510 à 44.517 — 44.556 — 44.565 — 44.568 — 44.572 et 44.573 — 44.603 — 44.653 — 44.662 à 44.664 — 44.721 — 44.753 à 44.764 — 44.787 — 44.838 à 44.854 — 44.888 à 44.892 — 44.919 à 44.921 — 44.930 et 44.931 — 46.396 — 48.510 — 48.529 et 48.530 — 48.562 à 48.566 — 48.778 à 48.780 — 48.784 et 48.785 — 50.331 à 50.333 — 52.950 à 52.952 — 52.956 — 52.987 — 53.531 — 54.449 et 54.450 — 54.586 à 54.588 — 54.647 et 54.648 — 54.651 — 54.722 et 54.723 — 54.762 et 54.763 — 54.791 — 54.796 — 54.902 à 54.905 — 55.062 — 55.084 — 55.201 — 55.209 et 55.210 — 55.276 — 55.291 à 55.297 — 55.330 et 55.331 — 57.487 et 57.488.

Ex-Société de Distributions régionales d'Energie

65, RUE DE MARMAGNE, BOURGES

Tirage d'obligations.

Emprunt de 500.000 F 5 0/0 1913 (S.D.R.E.).

Le 19 janvier 1948, à quatorze heures, il a été procédé dans les bureaux de l'usine à gaz de Bourges, 65, rue de Marmagne, toutes portes ouvertes au public, et après insertion dans les journaux, au tirage de 51 obligations dudit emprunt.

Les numéros suivants sont sortis au tirage.

55	68	94	98	100	122	143	160	173	186
203	206	234	261	265	276	339	350	356	357
383	400	427	461	474	480	489	528	536	549
500	501	661	694	699	727	732	737	744	751
761	765	795	802	834	856	882	895	898	941
961									

Liste des numéros des obligations 5 0 0 1913 sorties au tirage antérieur et non encore remboursés à la date du 31 août 1947.

4	30	35	36	41	46	72	80	88	92
93	124	163	166	169	179	190	204	222	243
254	267	298	299	306	307	316	318	368	371
374	378	381	398	399	401	404	409	416	425
447	449	485	487	492	502	517	540	550	560
569	573	582	584	604	610	616	628	647	652
669	718	719	721	723	724	725	729	731	735
736	763	768	774	791	796	816	818	819	831
832	837	838	840	841	842	844	865	903	951
955									

MARINONI

Machines et matériel pour l'imprimerie et les industries annexes.

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 29.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 96, RUE D'ASSAS (6e)

R. C.: Seine n° 77596.

Liste des obligations Marinoni 5 0/0 1930 sorties au tirage du 28 janvier 1948.

333	526	885	893	948	1.020	1.202
1.355	1.408	1.460	1.622	1.679	1.696	2.357
2.387	2.428	2.614	2.653	2.941	2.962	3.004
3.016	3.063	3.348	3.553	3.570	3.705	3.751
3.928	3.978	4.219	4.279	4.539	4.611	4.711
4.740	4.837	4.998	5.027	5.192	5.246	5.393
5.434	5.541	5.673	5.900	6.347	6.396	6.485
6.499	6.562	6.652	6.727	6.834	6.900	7.394
7.543	7.559	7.599	7.720	7.721	7.722	7.760
7.819	8.053	8.075	8.341	8.550	8.783	8.853
8.963	8.977	9.336	9.386	9.454	9.480	9.497
9.908	10.184	10.234	10.304	10.345	10.582	10.704
11.186	11.376	11.494	11.501	11.521	11.608	11.779
11.793	11.854	11.998	12.072	12.560	12.668	12.705
12.728	12.868	12.849	13.183	13.454	13.774	13.961
13.976	14.096	14.696	14.652	14.798	14.859	15.005
15.229	15.455	15.500	15.509	15.917		

soit au total: 117 obligations.

Toutes les obligations 5 0/0 1930 sorties à des tirages antérieurs ont été remboursées.

Compagnie lyonnaise de Tissage Métallique "TISS-MÉTAL"

LIONEL DUPONT ET Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
AU CAPITAL DE 20.400.000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL:
A LYON, 11, AVENUE MARÉCHAL-LYAUTEY

Obligations de 2.000 F à 1/4 0/0 1944.

Quatrième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 132 obligations 4 1/4 0/0 1944 dont l'amortissement a été prévu au 1er mars 1948.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au « Journal officiel de l'Etat français » du 21 mars 1944.*)

Liste des obligations sorties aux précédents tirages et non encore présentées au remboursement.

Tirage du 26 janvier 1945.

Remboursement 1er mars 1945.

386 419 508 517 689 832 2.007 2.257 2.541 2.819 3.036 3.272 4.419 4.432 4.613 4.655 4.659 4.665 4.815 4.900 4.933

Tirage du 30 janvier 1946.

Remboursement 1er mars 1946.

93 176 326 569 572 580 633 676 755 806 816 864 897 917 1.006 1.120 1.340 1.344 1.495 1.529 1.689 1.692 1.698 1.701 1.711 1.781 1.815 1.881 2.261 2.287 2.312 2.363 2.389 2.450 2.456 2.487 2.551 2.641 2.729 3.142 3.729 3.842 3.907 4.111 4.134 4.186 4.311 4.357 4 360 4.615 4.652 4.713 4.760 4.776 4.777 4.894

L'amortissement de l'année 1947 a été effectué par rachats en Bourse.

Société des Papeteries de France

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 235.774.000 F
SIÈGE SOCIAL: 10, RUE COMMINES, A PARIS (3e)
Registre du commerce; Seine 172682.

Obligations de 1.000 F, 5 0/0 1930.

Dix-huitième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la Société des papeteries de France a racheté en Bourse la totalité des 1.520 obligations 5 p. 100 1930 dont l'amortissement est prévu au 25 mars 1948.

En conséquence, il ne sera procédé à aucun tirage au sort.

Les amortissements des années 1931 à 1944 ont été effectués par rachats en Bourse.

Liste des obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

Tirage 3 février 1945.

Remboursement 25 mars 1945.

281 à 284 — 1.161 à 1.167 — 2.251 et 2.252 — 5.952 — 5.960 — 9.348 à 9.350 — 9.601 à 9.606 — 12.001 — 12.005 — 12.008 — 12.072 et 12.073 — 19.381 — 19.819 et 19.820 — 20.823 et 20.824 — 22.710 — 24.465 — 24.469 — 26.341 à 26.347 — 27.271 à 27.273 — 28.100 — 31.793 et 31.794 — 32.991 — 36.716 — 38.200 — 39.307 à 39.309 — 41.908 — 43.211 — 43.220 — 46.575 à 46.579 — 48.101 — 48.978 à 48.980 — 57.005 à 57.010 — 57.911 — 57.914 et 57.915 — 58.321 — 58.337 à 58.340 — 58.903.

Tirage du 5 février 1946.

Remboursement 25 mars 1946.

331 à 333 — 421 à 428 — 1.501 à 1.507 — 1.671 et 1.672 — 1.914 à 1.920 — 2.330 — 3.101 à 3.104 — 3.106 à 3.108 — 3.128 à 3.130 — 3.471 à 3.475 — 3.976 et 3.977 — 4.690 — 4.721 à 4.726 — 5.431 et 5.432 — 6.013 — 7.291 — 7.293 à 7.300 — 7.651 à 7.657 — 8.932 à 8.936 — 9.111 à 9.117 — 9.311 à 9.319 — 9.411 à 9.420 — 9.421 à 9.427 — 9.481 — 9.483 à 9.485 — 9.489 et 9.490 — 9.999 et 10.000 — 10.396 — 10.400 — 10.556 à 10.560 — 10.721 à 10.724 — 10.871 à 10.875 — 10.880 — 11.071 à 11.080 — 11.301 à 11.304 — 11.309 et 11.310 — 11.651 — 11.657 et 11.658 — 12.213 à 12.215 — 12.242 — 12.244 — 12.248 à 12.250 — 12.349 et 12.350 — 13.153 — 13.191 — 13.200 — 13.459 et 13.460 — 13.631 à 13.635 — 13.640 — 14.292 et 14.293 — 14.295 à 14.300 — 14.551 — 14.554 à 14.558 — 14.560 — 15.028 à 15.030 — 15.198 à 15.200 — 16.206 et 16.207 — 17.151 à 17.153 — 18.322 à 18.325 — 18.423 et 18.424 — 18.428 — 18.834 à 18.840 — 19.380 — 19.641 — 20.941 à 20.943 — 21.001 et 21.002 — 21.005 — 21.008 à 21.010 — 21.108 et 21.109 — 21.231 à 21.234 — 21.661 à 21.663 — 22.721 à 22.726 — 22.730 — 24.117 à 24.120 — 24.321 — 25.633 et 25.634 — 25.951 et 25.952 — 27.021 à 27.030 — 27.123 et 27.124 — 27.127 à 27.130 — 27.256 à 27.260 — 28.581 — 28.680 — 28.999 et 29.000 — 29.313 à 29.320 — 29.720 — 30.261 et 30.262 — 30.266 — 30.971 et 30.972 — 30.976 à 30.980 — 31.385 à 31.390 — 32.233 à 32.240 — 32.678 à 32.680 — 33.368 et 33.369 — 34.651 à 34.655 — 35.208 à 35.220 — 36.009 et 36.010 — 36.992 à 36.996 — 37.526 à 37.530 — 37.871 et 37.872 — 37.874 à 37.876 — 38.011 à 38.019 — 38.161 à 38.166 — 39.001 à 39.003 — 39.009 — 40.861 à 40.865 — 40.869 et 40.870 — 41.814 à 41.818 — 42.207 et 42.208 — 42.461 — 43.641 à 43.648 — 44.141 à 44.150 — 44.371 à 44.380 — 44.984 et 44.985 — 44.987 — 45.251 — 46.281 à 46.284 — 46.685 à 46.690 — 47.881 et 47.885 — 48.075 — 48.442 à 48.448 — 48.561 à 48.566 — 48.570 — 49.280 — 49.721 à 49.729 — 50.142 à 50.150 — 51.795 — 51.798 à 51.800 — 51.991 à 52.000 — 52.480 — 52.724 à 52.730 — 52.791 — 52.793 et 52.794 — 52.796 à 52.800 — 53.835 à 53.837 — 54.231 à 54.240 — 54.251 à 54.254 — 54.775 à 54.778 — 55.271 à 55.280 — 55.781 à 55.790 — 56.061 — 56.141 à 56.150 — 56.234 à 56.239 — 56.841 à 56.846 — 57.151 à 57.160 — 57.401 à 57.410 — 57.751 à 57.760 — 57.901 à 57.910 — 58.646 à 58.650 — 59.023 — 59.241 à 59.245 — 59.247 et 59.248 — 59.250 — 59.534 à 59.538 — 59.821 à 59.830.

Tirage du 4 février 1947

Remboursement 25 mars 1947.

81 à 90 — 791 à 800 — 1.246 à 1.249 — 2.731 à 2.740 — 2.771 à 2.779 — 3.685 à 3.688 — 4.431 — 4.551 à 4.553 — 4.557 à 4.560 — 5.013 à 5.021 — 5.029 et 5.030 — 5.401 à 5.403 — 5.410 — 6.041 à 6.050 — 6.241 à 6.246 — 6.249 à 6.258 — 6.331 — 6.337 à 6.340 — 6.831 à 6.835 — 7.312 à 7.320 — 7.421 — 7.427 et 7.428 — 8.256 à 8.260 — 8.461 — 8.469 et 8.470 — 9.121 à 9.130 — 9.271 à 9.280 — 9.981 à 9.987 — 10.031 à 10.036 — 10.038 à 10.040 — 10.501 à 10.506 — 10.651 — 10.654 à 10.660 — 10.791 à 10.800 — 11.021 à 11.026 — 11.081 à 11.090 — 11.382 à 11.390 — 12.851 à 12.859 — 13.311 à 13.343 — 13.347 à 13.350 — 13.761 à 13.770 — 13.911 à 13.920 — 14.101 à 14.108 — 14.671 à 14.673 — 14.678 et 14.679 — 15.141 à 15.150 — 16.061 à 16.070 — 17.035 à 17.040 — 17.461 à 17.470 — 18.359 — 18.490 — 18.630 — 20.511 à 20.520 — 20.651 à 20.653 — 20.656 et 20.657 — 21.131 à 21.140 — 21.581 à 21.590 — 21.755 à 21.760 — 21.971 à 21.980 — 22.041 à 22.050 — 22.291 à 22.300 — 23.281 à 23.283 — 23.351 à 23.354 — 23.530 — 23.681 à 23.690 — 23.731 — 23.941 à 23.948 — 24.001 à 24.010 — 24.311 à 24.320 — 24.351 à 24.359 — 24.513 — 24.518 à 24.520 — 24.531 — 24.535 — 24.540 — 24.681 et 24.682 — 24.690 — 24.802 à 24.810 — 25.091 à 25.094 — 25.100 — 25.271 — 25.273 et 25.274 — 25.291 à 25.299 — 25.341 à 25.350 — 25.576 — 25.578 à 25.580 — 25.651 à 25.658 — 25.681 à 25.684 — 25.689 à 25.694 — 26.351 à 26.360 — 26.811 à 26.820 — 26.871 à 26.875 — 26.877 à 26.880 — 26.996 à 27.000 — 27.372 à 27.380 — 27.541 à 27.550 — 27.641 à 27.650 — 28.021 à 28.027 — 28.871 à 28.877 — 29.191 à 29.500 — 29.631 à 29.633 — 29.881 à 29.887 — 29.889 à 29.890 — 30.281 à 30.289 — 30.416 à 30.420 — 30.731 à 30.750 — 30.906 à 30.910 — 31.541 à 31.545 — 31.671 à 31.674 — 31.676 à 31.680 — 31.681 et 31.882 — 31.884 à 31.890 — 31.081 à 33.088 — 33.261 — 33.266 à 33.270 — 33.851 à 33.853 — 33.931 à 33.937 — 33.939 et 33.940 — 34.011 à 34.020 — 34.471 à 34.475 — 34.477 à 34.480 — 35.577 à 35.580 — 35.681 à 35.683 — 35.690 — 35.871 à 35.880 — 35.955 et 35.956 — 36.014 à 36.018 — 36.081 à 36.090 — 36.831 à 36.840 — 36.971 à 36.973 — 36.977 à 36.980 — 37.195 à 37.199 — 37.586 — 37.641 à 37.650 — 37.721 à 37.726 — 37.728 à 37.730 — 38.125 et 38.126 — 38.292 — 38.295 à 38.299 — 38.931 à 38.940 — 39.113 à 39.120 — 39.325 à 39.327 — 40.306 à 40.310 — 41.235 à 41.240 — 41.511 à 41.520 — 41.961 à 41.962 — 41.964 à 41.966 — 41.968 à 41.970 — 43.471 à 43.476 — 43.479 — 44.891 — 44.895 à 44.900 — 45.849 et 45.850 — 46.051 à 46.054 — 46.062 à 46.070 — 46.471 à 46.475 — 46.478 à 46.480 — 46.711 et 46.712 — 46.717 — 46.961 à 46.966 — 47.190 — 47.531 à 47.540 — 48.936 et 48.937 — 49.101 à 49.110 — 49.461 à 49.464 — 49.466 — 49.571 — 49.579 et 49.580 — 49.649 et 49.650 — 49.706 et 49.707 — 49.901 à 49.906 — 50.238 à 50.240 — 50.351 à 50.360 — 51.251 à 51.254 — 51.381 à 51.390 — 51.601 à 51.603 — 51.609 et 51.610 — 52.101 à 52.110 — 52.551 à 52.560 — 52.596 à 52.600 — 53.721 à 53.730 — 53.801 à 53.810 — 53.852 à 53.860 — 54.181 à 54.190 — 54.513 à 54.519 — 54.981 à 54.990 — 55.511 et 55.542 — 55.515 à 55.550 — 56.221 à 56.226 — 56.228 à 56.230 — 56.351 à 56.360 — 56.619 et 56.620 — 56.881 à 56.883 — 56.886 à 56.890 — 56.961 à 56.970 — 57.161 à 57.165 — 57.167 à 57.170 — 58.071 à 58.080 — 59.031 à 59.040 — 59.321 à 59.323 — 59.325 à 59.330 — 59.733 à 59.740

Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge

SIÈGE SOCIAL: 50, RUE LA BOÉTIE, PARIS (8e)
Registre du commerce: Seine no 282985 B.

Obligations 4 1/2 0 0 1942, 9e série (10.000 obligations de 5.000 F).

Usant de la faculté qu'elle s'était réservée au moment de l'émission, la Société métallurgique de Senelle-Maubeuge a procédé par voie de rachats en Bourse, pour un nombre d'obligations 4 1/2 0/0 1942 égal à celui prévu au tableau d'amortissement pour le 15 février 1948 (220 obligations).

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 28 janvier 1948.*)

Société des Ciments Chiron

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.178.000 F
SIÈGE SOCIAL: A CHAMBERY, 3, RUE PASTEUR
Registre du commerce: 3244.

Liste des 90 obligations 4 1/2 0/0 1943 amorties au tirage du 29 septembre 1947 et remboursables à partir du 15 décembre 1947 à 2.000 F net d'impôt.

516 à 520 — 861 à 865 — 1.406 à 410 — 1.626 à 630 — 1.666 à 670 — 1.711 à 715 — 1.821 à 825 — 1.946 — 2.126 à 130 — 2.171 à 175 — 2.391 à 395 — 2.591 à 595 — 2.606 à 610 — 2.831 à 835 — 2.901 à 903 — 2.905 — 2.941 à 945 — 3.121 à 125 — 3.221 à 225 — 3.426 à 430.

Liste des obligations 4 1/2 0/0 1943 restant à rembourser sur les tirages antérieurs à 1947.

Tirage 1945.

211 à 215 — 281 à 285 — 341 à 345 — 691 à 695 — 881 — 884 — 1.361 à 364 — 2.066 à 070 — 2.081 à 085 — 2.611 à 615 — 2.961 à 965 — 3.019 et 020 — 3.096 à 100 — 3.391 à 395.

Tirage 1944.

1 à 3 — 946 à 960 — 1.100 — 1.815 — 2.290 — 2.500.

Société Franco-Belge pour la Fabrication mécanique du Verre

(Procédés Libbey Owens.)

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 75 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 10, RUE DE LA BOURSE, A LYON
R. C.: Lyon B. 4321.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT
en 28 années des 10.000 obligations 4 1/2 0/0 1946 de 5.000 F

DATES des remboursements.	TITRES en circulation.	TITRES à amortir.
1er novembre 1949...	10.000	185
— 1950...	9.815	194
— 1951...	9.621	202
— 1952...	9.419	211
— 1953...	9.208	221
— 1954...	8.987	231
— 1955...	8.756	241
— 1956...	8.515	252
— 1957...	8.263	264
— 1958...	7.999	275
— 1959...	7.724	287
— 1960...	7.437	301
— 1961...	7.136	314
— 1962...	6.822	328
— 1963...	6.494	343
— 1964...	6.151	359
— 1965...	5.792	374
— 1966...	5.418	392
— 1967...	5.026	409
— 1968...	4.617	427
— 1969...	4.190	447
— 1970...	3.743	467
— 1971...	3.276	487
— 1972...	2.789	510
— 1973...	2.279	533
— 1974...	1.746	556
— 1975...	1.190	582
— 1976...	608	608

Compagnie générale française de Tramways

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 165 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 3, RUE MONCEY
R. C.: Seine n° 50341.

Obligations type spécial 3 0/0 1904.

25 obligations sorties au tirage du 2 février 1948 remboursables le 1er mars 1948.

156	286	345	395	515	544	587	666
668	685	688	696	825	861	1.070	1.189
1.327	1.362	1.489	1.679	1.792	1.854	1.858	2.052
2.110							

La liste des numéros des obligations restant à rembourser sur les tirages précédents a été publiée au *Journal officiel* du 29 août 1947.

Société anonyme des établissements métallurgiques A. DURENNE ET DU VAL D'OSNE

CAPITAL: 3.500.000 F.
SIÈGE SOCIAL: 29, RUE CAMBACÉRÈS, PARIS (8e)
R. C.: Seine n° 44813.

Obligations 4 0/0 1943.

Tirage du 9 février 1948 amortissables au 1er mars 1948 (1er tirage).

57	58	101	113	177	191	210	201
328	411	615	622	640	650	663	676
753	768	811	844	881	926	956	960
993	1.015	1.037	1.042	1.120	1.172	1.187	1.188
1.264	1.328	1.366	1.376	1.430	1.431	1.443	1.445
1.474	1.475	1.510	1.519	1.570	1.583	1.632	1.652
1.775	1.854	1.871	1.880	1.900	1.927	1.981	2.045
2.220	2.425	2.443	2.589	2.594	2.620	2.675	2.708
2.730	2.813	2.861	2.890	2.907	2.949	2.979	2.981

(Le tableau d'amortissement a été publié au « Journal officiel de l'Etat français » du 8 mars 1943.)

Etablissements Darrasse Frères

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 13, RUE PAVÉE

Emprunt obligataire 4 1/4 0/0 1944.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 février 1947, page 1617:

Obligations sorties aux tirages antérieurs et non présentées au remboursement.

2e colonne, 16e ligne, après 11638, ajouter: « 11649 et 11650 »; 26e ligne, radier: « 11829 ».

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

La 7 janvier 1948 il a été ordonné mainlevée du séquestre pris sur les biens du nommé Ferrun (René), 55, montée de Boucle, à Léon, par ordonnance en date du 27 avril 1945 du président du tribunal civil de Lyon.

Par ordonnance en date du 21 janvier 1948, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin) a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au nommé Meyer (Jules), ressortissant allemand, ayant laissé sa part dans la succession d'Edmond Meyer, décédé à Eichhoffen (Bas-Rhin), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 21 janvier 1948, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin) a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au nommé Haniz (Valentin), ressortissant allemand, ayant laissé des biens à Bobrodberg (Haut-Rhin), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Haut-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 21 janvier 1948, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin) a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la nommée Lucie Meyer, épouse Willy, ressortissante allemande, ayant laissé des biens, notamment sa part dans la succession d'Edmond Meyer, décédé à Eichhoffen (Bas-Rhin), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 2 février 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a donné mainlevée du séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Albert Wingerter, demeurant à Keskastel, 21 (Bas-Rhin), ordonnance de mise sous séquestre du 2 octobre 1946.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 30 janvier 1948 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à Wurtz (Frédéric-Albert-Walter), ayant demeuré à Strasbourg, 1, rue Boussingault, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 13 avril 1946.

Par ordonnance en date du 30 janvier 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Schœmann (Jean), de nationalité allemande, ayant demeuré à Thionville, 11, rue Beau-Coin, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 30 janvier 1948, le président du tribunal civil de Thionville a prononcé la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à Meyer (Georges), de nationalité française, ayant demeuré à Thionville, 1, rue de la Scierie.

Par ordonnance en date du 16 janvier 1948, le président du tribunal civil de Toulouse a donné mainlevée du séquestre établi par son ordonnance en dates des 26 décembre 1941, 11 octobre 1945 et 5 décembre 1945 et portant sur les biens des consorts Pechou, demeurant 12, avenue Etienne-Billières, à Toulouse.

Par ordonnance en date du 3 février 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a donné mainlevée du séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Backert (Edouard), maison et 35 ares de terre à Dorlisheim (Bas-Rhin), ordonnance de mise sous séquestre du 28 mars 1945.

Par ordonnance en date du 7 janvier 1948, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre au titre des biens ennemis tous les biens, droits et intérêts appartenant à la société Ico-Progaz, dont le siège social est à Paris, 92, Rue de Richelieu, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 7 janvier 1948, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre au titre des biens ennemis la société Ico-Paris, 28, rue Pouchet, à Paris, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 7 janvier 1948, le président du tribunal civil de la Seine a placé à nouveau sous séquestre au titre des biens ennemis les biens de la société Renard et Moiroux, 11, rue du Trianon, au Perreux (Seine), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 7 juillet 1945, la nommée Pruneau (Madeleine-Eugénie), veuve Léger, née le 1er février 1892 à Boufigny (arrondissement de Corbeil), de Jules-Ernest et de Sédard (Eugénie-Félicité), débitante de boissons, demeurant Grande-Rue, à Marolles-en-Hurepoix, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation de la totalité de ses biens, interdiction de séjour dans le département de Seine-et-Oise.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-Oise, en date du 20 juillet

1945, le nommé Pinton (Valentino), né le 24 août 1881 à Lougare (Italie), de Pierre et de Baptistella (Anna), coiffeur, demeurant à Viry-Châtillon, 311, avenue des Bouleaux, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation totale de ses biens.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 20 juillet 1945, la nommée Pinton (Elisa), épouse Gallo, née le 4 août 1921 à Lougare (Italie), de Valentino et de Rui (Maria), coiffeuse, demeurant à Viry-Châtillon, 311, avenue des Bouleaux, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation totale de ses biens.

Par arrêt de contumace de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 11 septembre 1945, le nommé Picard (Pierre), né le 28 mai 1922 à Asnières (Seine), de Eugène-Fernand et de Lunel (Marguerite), tourneur (actuellement meneur de viande à la Villette), demeurant à Ris-Orangis, 32, avenue des Bons-Pêcheurs, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation totale de ses biens.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 27 octobre 1946, le nommé Payen (Maurice-Louis-Vincent), né le 30 janvier 1905 à Saint-Denis (Seine), de Adolphe-Gustave et de Vigneron (Octovie-Aline-Eugénie), marchand de chaussures, demeurant au Raincy, 14, boulevard de l'Ouest, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de sept cent cinquante mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 10 novembre 1945, la nommée Proust (Olga-Pauline), femme Lefèvre, née le 11 avril 1889 à Saint-Jean-Leblanc (Loiret), de Marcel-Toussaint-Achille et de Lanson (Marie), couturière, demeurant à Villeneuve-Saint-Georges, 12, rue de Paris, a été condamnée à la dégradation nationale à vie et à la confiscation d'un cinquième de ses biens.

Par arrêt de contumace de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 18 décembre 1945, la nommée Pigue (Madeleine-Marie), femme Blonay, née le 10 janvier 1903 au Havre, de Joseph-Abel-Pierre et de Giffard (Marie-Madeleine-Esther), sans profession, demeurant à Levallois-Perret, 36, rue Pocard, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation des biens à concurrence de cent mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 23 janvier 1946, la nommée Prioud (Marguerite-Berthe-Lucie), femme Pansier, née le 27 août 1900 à Paris (11e), de Lucien-Louis-Julien et de Danger (Julia-Louise), sans profession, demeurant à Aulnay-sous-Bois, 6, impasse Orléannaise, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de dix mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 23 janvier 1946 le nommé Pansier (Georges), né le 28 septembre 1895 à Paris (11e), d'Hortense-Eugénie Pansier, serrurier, demeurant à Aulnay-sous-Bois, 6, impasse Orléannaise, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation des biens à concurrence de dix mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 13 février 1946, le nommé Polart (Henri-Alfred), né le 27 décembre 1898 à Foix, d'Henri-Adolphe-Marie et de Foulon (Clotilde-Marie-Julienne), ingénieur, demeurant commune de Loudun, à Velors, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de cinquante mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 12 mars 1946, la nommée Philippe (Louise-Marguerite), dite Mme Lescieux, née le 27 avril 1910 à Auberviliers (Seine), de Gustave-Emmanuel et de Marguerite Mathieu, secrétaire, demeurant 16, place Emile-Goudeau, Paris, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation totale de ses biens, interdiction de séjour dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine et-Marne.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 15 mars 1946, le nommé Polin (Léo), né le 22 janvier 1891 à Zurich (Suisse), de Polin et de Lensch, architecte, demeurant à Viroflay, 34, rue Pasteur, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation totale de ses biens, interdiction de séjour en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous - section de Seine - et - Oise, en date du 27 juin 1946, le nommé Perse (Edmond-Léon-Désiré), né le 10 avril 1922, d'Edmond-Léon et de d'Avisse (Alice-Adrienne), demeurant à Herblay, rue de Gaillon, a été condamné à la dégradation nationale, confiscation de ses biens à concurrence de cinq cent mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous - section de Seine - et - Oise, en date du 20 juillet 1940, le nommé Poser (Raymond-Albert), né le 19 novembre 1901 à Paris (8e), de Gustave-Rudolphe et de Dubuisson (Marie), tailleur pour dames, demeurant à Paris, 228, rue Lecourbe, a été condamné à la dégradation nationale, confiscation des biens à concurrence de deux cent mille francs, interdiction de séjour en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous - section de Seine - et - Oise, en date du 24 juillet 1945, la nommée Pierquet (Hélène), divorcée Douville, née le 9 juillet 1908 à Paris (5e), de Charles-Victor et de Brillant (Henriette-Marie-Louise), commerçante, demeurant à Saint-Cloud, 6, rue du Docteur-Desfosses, a été condamnée à la dégradation nationale, confiscation de ses biens à concurrence de cinquante mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous - section de Seine - et - Oise, en date du 25 juillet 1946, le nommé Py (Maxime-Maurice-Xavier-Joseph), né le 3 janvier 1899 à Belverne (Haute-Saône), d'Auguste et d'Hermine Billotte, transporteur, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, 11, avenue du Belvédère, a été condamné à la dégradation nationale, confiscation de la totalité de ses biens.

Par arrêt de contumace de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous - section de Seine - et - Oise, en date du 21 septembre 1946, la nommée Poullot (Madeleine-Mathilde), femme Poulon, née le 11 mars 1917 à Paris (12e), de René-Joseph et de Marchal (Louise-Emilie), sans profession, demeurant à Maisons-Laffitte, 10, avenue de Wagram, actuellement sans domicile ni résidence connus en France, a été condamnée à la dégradation nationale, interdiction de séjour en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, confiscation de la totalité de ses biens.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous - section de Seine - et - Oise, en date du 3 octobre 1946, le nommé Pintre (Maurice-Jean), né le 6 février 1881 à Poitiers, de Louis et de Bardoux (Denise), comptable, demeurant à Suresnes, 17, rue Emile-Duclos, a été condamné à la dégradation nationale, confiscation de ses biens à concurrence de cinq mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous - section de Seine - et - Oise, en date du 3 octobre 1946, la nommée Pintre (Philomène-Charlotte), née Orry, née le 14 avril 1887 à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), de Charles et d'Orson (Augustine), concierge, demeurant à Suresnes, 17, rue Emile-Duclos, a été condamnée à la dégradation nationale, confiscation de ses biens à concurrence de cinq mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 3 octobre 1946, le nommé Pintre (Marc-Maurice), né le 21 mars 1915 à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), de Maurice et d'Arry (Charlotte), chimiste, demeurant à Suresnes, 17, rue Emile-Duclos, a été condamné à la dégradation nationale, confiscation de ses biens à concurrence de dix mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 20 juillet 1945, la nommée Rui (Maria), femme Pinton, née le 19 août 1891 à Calvisano (Italie), de Pierre et de Gionco (Louise), sans profession, demeurant à Viry-Châtillon, 311, avenue des Bouleaux, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation totale de ses biens.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 16 octobre 1945, la nommée Rolland (Marie-Augusta), femme Herg, née le 17 octobre 1868 à Paris (10e), de Claude-Hilaire et de Pernet (Catherine-Irma), sans profession, demeurant à Chatou, 28, avenue d'Aligre, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de dix mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 13 octobre 1945, le nommé Rebout (Marcel-Gaston-Jean), né le 15 mai 1916 à Villemoulle (Seine), de Marcel-Henri-Alexis et de Gabrielle-Louise Belousk, bijoutier, demeurant à Paris, 43 *bis*, rue Simon-Bolivar, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation des biens à concurrence de trente mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 5 septembre 1945, le nommé Richoux (Jacques-Edmond), né le 14 janvier 1922 à Méricl, 91, Grande-Rue, d'André-Camil.e-Alphonse et de Gaze (Eugénie-Félicie), commerçant buraliste, demeurant à Méricl, 91, Grande-Rue, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation totale de ses biens, interdiction de séjour dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Oise.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 5 septembre 1945, le nommé Richoux (André-Camille-Alphonse), né le 26 février 1923 à Paris (15e), de Gustave et de Chauvin (Elisa), hôtelier débitant, demeurant à Méricl, Grande-Rue, 91, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation totale de ses biens, interdiction de séjour dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Oise.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 27 décembre 1945, le nommé Ruby (Pierre-Eugène), né le 27 août 1925 à Juvisy-sur-Orge, de Léon-Désiré et de Berthe Chancellier, secrétaire technique, demeurant à Paris, 96, rue de la Réunion, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de cent mille francs, interdiction de séjour en Seine, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re section de Seine-et-Oise, en date du 12 mars

1916, le nommé Rivoire (Jean-Baptiste), né le 15 septembre 1903 à Rives-de-Giers (Loire), de Joseph et de Marie Chirat, boucher, demeurant à Paris, 83 ou 85, rue du Bac, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation de la moitié de ses biens.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 28 mars 1946, le nommé Rivoire (Germain-Marie-Joseph), né le 18 janvier 1891 à Larajasse, de Noël-Antoine-Marcel et de Jaillabert (Marie-Benoîte), commerçant, demeurant 48, grande-rue-de-l'Hautil, à Triel-sur-Seine, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de dix mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 19 juin 1946, le nommé Rouleau (Gaston-Paul-René), né le 16 février 1905 à Chartainvilliers (Eure-et-Loire), de Antoine-Julien et de Chevalier (Berthe-Rose), entrepreneur de battages, demeurant à Allainville (Seine-et-Oise), a été condamné à la dégradation nationale, réduction à quinze ans des déchéances, incapacités, etc., confiscation de ses biens à concurrence de deux cent cinquante mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 28 juin 1946, le nommé Rouillier (Camille-Jules-Victor), né le 12 septembre 1905 à Maisons-Alfort (Seine), de Victor-Camille et de Clomer (Clarisse-Augustine), confectionneur et courtier en radio, demeurant à Draveil, 210, avenue Henri-Barbusse, a été condamné à la dégradation nationale, confiscation de ses biens à concurrence de trois cent mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 17 juillet 1946, la nommée Rollet (Juliette), femme Meslard, née le 25 novembre 1889, à Courbevoie, d'Ernest-Désiré et de Blin (Marie-Ambroisine), ménagère, demeurant à Jouy-en-Josas, 48, rue de Versailles, a été condamnée à la dégradation nationale, confiscation de ses biens à concurrence de cinquante mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 27 novembre 1946, le nommé Roux (Jean-Antoine), né le 16 juillet 1902 à Paris (19e), de Jean-Pierre et de Richard (Claire-Angélique), marchand de chevaux, demeurant à Montiéry, 2, route d'Orléans, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de cinq cent mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 18 mai 1945, le nommé Salmon (André-Jean-Augustin), né le 15 avril 1910 à Saint-Germain-en-Laye, d'Eugène et d'Albertine-Claire Cogniat, vernisseur, demeurant au Pecq, 12, rue de Saint-Germain, a été condamné à l'indignité nationale, vingt ans de déchéances, exclusions, incapacités et privations de droit, confiscation des biens à concurrence de cinquante mille francs. Par décret du 15 décembre 1945 limité à 20.000 francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 12 octobre 1945, la nommée Schwartz (Frida), dite Henriette, femme Delandre, née le 3 décembre 1900 à Crefeld (Allemagne), d'Henrich et de Guesen (Emilie), boulangère, demeurant au Raincy, 69, avenue du Chemin de fer, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de vingt mille francs, interdiction de séjour dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 15 février 1946, la nommée Sottereau (Emma-Victoire-Clémentine), femme Fleury, née le 1er mars 1878 à Seré, arrondissement de Bourges (Cher), de Jules et de Mérizot (Marie-Noémie), sans profession, demeurant à Versailles, 21, rue Jouvencel, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation des biens à concurrence de la moitié.

Par arrêt de contumace de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 2e sous-section de Seine-et-Oise, en date du 29 mars 1946, le nommé Stahn (Maximilien), né le 25 décembre 1903 à Strasbourg d'Antoine et de Lichtenberger (Caroline), agent technique, demeurant à Rosny-sous-Bois, 6, avenue Jean-Jaurès, a été condamné à l'indignité nationale, à l'interdiction de séjour en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne et à la confiscation de ses biens.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 26 juillet 1946, le nommé Schwerkolt (François), né le 17 décembre 1896 à Wrouki (Pologne) de Stanislas et de Juliana Grunadeski, entrepreneur de peinture, demeurant à Noisy-le-Sec, 180, rue de Rosny, a été condamné à la dégradation nationale et à la confiscation de la totalité de ses biens.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 27 novembre 1946, le nommé Salomon (Léon), né le 9 janvier 1882, à Paris (5e), de Salomon et de Babet, négociant en chevaux, demeurant à Neuilly-sur-Seine, 8, rue Bellanger, a été condamné à la dégradation nationale, confiscation de ses biens à concurrence de cinq cent mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 6 novembre 1945, le nommé Tridou (Pierre-Gabriel), né le 25 août 1895, à Troyes (Aube), de Paul-Marius-Athanase et de Marie-Adèle Richier, chef de publicité, demeurant à Crayla-Forêt, a été condamné à l'indignité nationale à vie, interdiction de séjour durant dix années dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, confiscation de la moitié de ses biens.

Par arrêt contumace de la chambre civique de la cour de justice de Paris, 1re sous-section de Seine-et-Oise, en date du 9 janvier 1946, le nommé Tatlegrain (Albert-Jean), né le 10 juillet 1887 à Amiens, de Victor-Théophile et de Scellier (Laure-Suzanne), canonnier, demeurant à Houilles, 58 *ter*, quai Jemmapes, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation des biens à concurrence de vingt mille francs.

Par arrêt de contumace de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous-section de Seine-et-Oise, en date du 21 juin 1946, la nommée Tamareu (Marie-Antoinette), née Jarria, née le 5 août 1912 à Saint-Martin-des-Olives (Puy-de-Dôme), de Laurent-Eugène et de Roure (Marie-Louise), teinturière, demeurant à Montmorency, 192, route de Saint-Leu, actuellement sans domicile connu, a été condamnée à la dégradation nationale, confiscation de ses biens à concurrence de dix mille francs.

Par arrêt de contumace de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous-section de Seine-et-Oise, en date du 17 novembre 1946, la nommée Vallet (Rose-Marie-Joséphine), épouse Robreau, née le 22 juin 1899 à la Boixière (Ille-et-Vilaine), de Jean-Marie-Joseph et de Desilles (Marie-Rose), infirmière, demeurant à Aulnay-sous-Bois, a été condamnée à l'indignité nationale, confiscation de la totalité de ses biens, interdiction de séjour en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous-section de Seine-et-Oise, en date du 26 novembre 1945, le nommé Van Audekerke (Pierre), né le 24 décembre 1899 à Saint-Chéron, de Van Audekerke, peintre en bâtiment, demeurant 16, rue Girardon, à Versailles, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de vingt mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous-section de Seine-et-Oise, en date du 16 janvier 1946, le nommé Vernier (Lucien-Charles), né le 20 avril 1900 à Paris (16e), d'Achille-Amédée et de Julie Girard, employé d'usine, demeurant à Meudon, 11, rue des Vertugadins et actuellement à Chaville, 7, route Sablée, a été condamné à l'indignité nationale, confiscation de ses biens à concurrence de vingt-cinq mille francs.

Par arrêt contradictoire de la chambre civique de la cour de justice de Paris, première sous-section de Seine-et-Oise, en date du 12 septembre 1946, le nommé Varenne (Antoine-Maurice), né le 19 novembre 1906 à Brioude (Haute-Loire) de Gustave-Jean et de Ferrebeuf (Marie-Louise), industriel, demeurant au Blanc-Mesnil, 121, route de Flandre, a été condamné à la dégradation nationale, confiscation de la totalité de ses biens.

Par arrêt de contumace de la chambre civique de la cour de justice de Paris, deuxième sous-section de Seine-et-Oise, en date du 3 janvier 1946, le nommé Walter (Joseph-Prosper), né le 25 août 1892 à Haguenau de François et de Decker (Marie), céramiste dessinateur, demeurant à Taverny, chemin de Saint-Prix, a été condamné à l'indignité nationale, interdiction de séjour en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, confiscation de ses biens.

Par arrêt du 24 février 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Borel (Pierre-Marcel), fils de Pierre-Julien et de Rachel-Florine Morel, âgé de vingt-neuf ans, né le 5 février 1916 à Mèze, arrondissement de Montpellier (Hérault), habitant à Saint-Etienne-de-Tulmont (Tarn-et-Garonne), tailleur, à la peine de mort, à la dégradation nationale, ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour trahison.

Par arrêt du 24 février 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Zinck (Jean-Edouard), fils d'Edouard et d'Emile Gerling, âgé de trente-huit ans, né le 14 novembre 1906 à Strasbourg, habitant à Montauban (Tarn-et-Garonne), 67, allée Saint-Michel, interprète, à la peine de mort, à la dégradation nationale, ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour trahison.

Par arrêt du 24 février 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Galeano (Anastasio), fils de père et de mère inconnus, âgé de quarante-deux ans, né le 20 janvier 1903 à Lugan-Buenos (République Argentine), habitant Saint-Gaudens (Haute-Garonne), 74, rue Victor-Hugo, opérateur de cinéma, aux travaux forcés à perpétuité, à la dégradation nationale, ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour espionnage.

Par arrêt du 7 avril 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Déas (André-Jules-Marie), fils de Désiré-Marie-Célestin et de Marie-Augustine Pagne, âgé de trente-neuf ans, né le 27 octobre 1905 à Toulouse (Haute-Garonne), habitant à Toulouse, 1, place Belfort, maréchal des logis, à dix ans de travaux forcés, commués en cinq ans de travaux forcés, et à la dégradation nationale, ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour trahison et actes de nature à nuire à la défense nationale.

Par arrêt du 4 avril 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Lenglart (Fernand), fils d'Alfred Denis et d'Agnès

Marthe Delepierre, âgé de trente-quatre ans, le 17 janvier 1910 à Lachapelle-d'Armentière, arrondissement de Lille (Nord), habitant à Toulouse, 4, place Lange, chauffeur mécanicien, aux travaux forcés à perpétuité, à la dégradation nationale ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour trahison.

Par arrêt du 21 février 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Bouche (François-Jean), fils d'Eugène et de Catherine Nouziès, âgé de quarante-quatre ans, né le 23 mai 1900 à Beaumont-sur-Lèze, arrondissement de Muret (Haute-Garonne), habitant à Toulouse, 7, rue Bernadette, adjudant de gendarmerie, à dix ans de réclusion, à la dégradation nationale ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Par arrêt du 24 février 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Audu (Antoine-Edmond-Paul), fils d'Antoine et de Tantôt (Aimée), âgé de soixante deux ans, né le 31 août 1882 à Ganidech, arrondissement de Toulouse (Haute-Garonne), habitant à Montréjeau, arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), retraité, aux travaux forcés à perpétuité, commué en trois ans d'emprisonnement et à la dégradation nationale ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour trahison.

Par arrêt du 3 mai 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Sabathé (Léon), fils de Mathieu et de Gourdan (Marie), âgé de soixante-six ans, né le 28 juin 1898 à Luchon, arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), habitant à Bagnères-de-Luchon, arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), cultivateur, à cinq ans d'emprisonnement, à la dégradation nationale ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour actes de nature à nuire à la défense nationale.

Par arrêt du 21 avril 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Ben Nahim (Emile-Germain), fils de Joseph et de Zahrie Nadam, âgé de quarante et un ans, né le 24 juillet 1903 à Oran (Algérie), habitant à Toulouse, 16, rue Peyras, représentant de commerce, à la peine de mort, commuée en travaux forcés à perpétuité, et à la dégradation nationale ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour trahison.

Par arrêt du 19 avril 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Toulze (Gabriel), fils de Faustin-Timothée-Augustin et de Maître (Félicie-Apollonie), âgé de vingt-cinq ans, né le 27 mai 1919 à Rabastens, arrondissement de Gaillac (Tarn), habitant à Toulouse (Haute-Garonne), 1, rue du Conservatoire, officier G. M. R., à la peine de mort, commuée en travaux forcés à perpétuité, et à la dégradation nationale ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour trahison.

Par arrêt du 12 avril 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Auroux (Henri-Paul), fils de Jean et de Pujol (Marguerite-Germaine), âgé de trente-six ans, né le 24 octobre 1918 à Toulouse (Haute-Garonne), habitant à Toulouse, 19, rue des Quêteurs, manœuvre, aux travaux forcés à perpétuité, commué en quinze ans de travaux forcés, et à la dégradation nationale ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir pour trahison.

Par arrêt du 5 juin 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné la nommée Raoul (Rose-Jeanne-Renée), fille de Bertrand-Eugène-Jacques et de Laure-Jeanne-Catherine Foch, âgée de vingt et un ans, née le 26 novembre 1923 à Léondary, arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), habitant Toulouse, 8, rue Saint-Jacques, sans profession, à cinq ans d'emprisonnement, à dix mille francs d'amende et à la dégradation nationale, ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir, pour actes de nature à nuire à la défense nationale.

Par arrêt du 5 juin 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné la nommée Foch (Laure-Jeanne-Catherine), veuve Raoul, fille de François et de Castin (Marie-Rose), âgée de cinquante ans, née le 31 octobre 1894 à la Rochelle (Charente-Maritime), habitant à Toulouse, 8, rue Saint-Jacques, manutentionnaire, à cinq ans d'emprisonnement, remise de six mois d'emprisonnement, à dix mille francs d'amende et à la dégradation nationale, ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir, pour actes de nature à nuire à la défense nationale.

Par arrêt du 22 mai 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Viaud (Victor-Maurice-René), fils de Victor et de Mason (Mary), âgé de soixante-seize ans, né le 12 novembre 1868 à Nantes (Loire-Inférieure), habitant à Toulouse (Haute-Garonne), 19, boulevard de Strasbourg, commandant en retraite, aux travaux forcés à perpétuité, commuée en réclusion perpétuelle et à la dégradation nationale, ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir, pour trahison.

Par arrêt du 16 mai 1945, la cour de justice de Toulouse a condamné le nommé Comminal (Raoul-Louis-Antonin), fils de François et de Pagès (Anne-Isabelle), âgé de trente-huit ans, né le 12 février 1907 à Toulouse (Haute-Garonne), habitant à Noé (Haute-Garonne), inspecteur de police, à quinze ans de travaux forcés (remise de peine de cinq ans de travaux forcés), et à la dégradation nationale, ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens présents ou à venir, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

D'un arrêt contradictoirement rendu le 27 février 1946 par la chambre civique du département d'Alger, il appert que le nommé Portelli (François-Charles-Gabriel), né le 21 octobre 1891 à Philippeville (Constantine), fils de feu Charles et de feue Rivière (Marie-Rose), inspecteur à *l'Echo d'Alger*, demeurant à Maison-Carré, Belfort, quartier des Cinq-Maisons, a été condamné pour crime d'indignité nationale pour avoir porté atteinte à l'unité de la nation, à la liberté des Français ou à l'égalité de ces derniers, et par application des articles 1er, 2, 21, 23 et 25 de l'ordonnance du 26 décembre 1944; 36, 37, 38 et 39 du code pénal, à la dégradation nationale pour une durée fixée à vingt ans, aux dépens et à la confiscation de la moitié de ses biens. Le pourvoi en cassation formé par le condamné a été rejeté le 22 mars 1946.

D'un arrêt de contumace rendu par la chambre civique du département d'Alger le 12 février 1946 et signifié au parquet général d'Alger le 22 mars 1946, il appert que le nommé Franceschi (Roger-Antoine), né le 27 décembre 1905 à Paris (17e), fils d'Antoine-François et de Gallien (Alexandrine), marié, ex-directeur régional des services à l'organisation économique au commissariat général aux questions juives, était domicilié à Alger, 180, chemin Laperlier, a été condamné, pour crime d'indignité nationale, par application des articles 1er, 2 et 3, alinéa 3; 18, 21, 23 et 25 de l'ordonnance du 26 décembre 1944, 36 du code pénal, à la dégradation nationale pour une durée de vingt ans, à la confiscation de tous ses biens et aux dépens, pour avoir, notamment, occupé une fonction de direction dans les services centraux, régionaux ou départementaux du commissariat aux questions juives.

D'un arrêt contradictoirement rendu le 27 février 1946 par la chambre civique du département d'Alger, il appert que le nommé Blanc (Camille-Antoine), né le 28 janvier 1872 à Rousset (Bouches-du-Rhône), arrondissement d'Aix-en-Provence, fils de feu Augustin-Jean-Baptiste et de feue Signoret (Olympe-Rose), ex-curé de Béni-Méred (Alger), a été condamné, pour crime d'indignité nationale, pour avoir appartenu au groupe parti populaire français, et par application des articles 1er, 2, 21, 23 et 25 de l'ordonnance du 26 décembre 1944; 36, 37, 38 et 39 du code pénal, à la dégradation nationale pour une durée fixée à quinze ans, aux dépens et à la confiscation de la moitié de ses biens.

D'un arrêt de contumace rendu par la chambre civique du département d'Alger le 24 janvier 1946 et signifié au parquet général d'Alger le 15 février 1946, il appert que le nommé Gailliard (Raymond), né le 2 septembre 1914 à Athis-Mons, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise), sans filiation au dossier, célibataire, ingénieur, demeurant à Alger, 3, rue Fischeur, a été condamné pour crime d'indignité nationale par application des articles 1er, 2 et 3, alinas 3, 18, 21 et 25 de l'ordonnance du 26 décembre 1944, 36 du code pénal, à la dégradation nationale à vie, à la confiscation de ses biens, à vingt ans d'interdiction de séjour en Afrique du Nord et aux dépens, pour avoir appartenu au groupe Collaboration et à la Légion des volontaires français. Sur opposition audit arrêt de contumace, la chambre civique d'Alger, par arrêt en date du 25 avril 1947, a ramené la durée de l'indignité nationale à cinq ans, l'interdiction de séjour à dix ans et la confiscation des biens jusqu'à concurrence d'une somme de cinquante mille francs.

D'un arrêt contradictoirement rendu le 24 janvier 1946 par la chambre civique du département d'Alger, il appert que le nommé Delépine (Emile-Maurice-Henri), né le 28 mai 1911 à Bezons, arrondissement de Versailles (Seine-et-Oise), fils d'Henri-Ambroise et de Hénocque (Emilie), marié, trois enfants, industriel, demeurant à El-Biar, Saint-Raphaël (Alger), a été condamné pour crime d'indignité nationale, pour avoir appartenu au groupe Collaboration et fait des conférences ou avoir publié des articles ou brochures ou livres en faveur de la collaboration avec l'ennemi, et par application des articles 1er, 3, 21, 23 et 25 de l'ordonnance du 26 décembre 1944; 36, 37, 38 et 39 du code pénal, à la dégradation nationale à vie, à la confiscation de ses biens et à l'interdiction de résider en Afrique du Nord pendant une durée de dix ans et aux depens. Le pourvoi en cassation formé par le condamné a été rejeté le 8 février 1946.

Rectificatif à l'insertion parue au *Journal officiel* du 18 septembre 1947:

Par arrêt de la cour de justice de la Seine, 4e sous-section, en date du 10 novembre 1945, le nommé Klop (Alfred), né le 4 février 1881 à Paris, de Jean et de Marie Roulin, industriel, demeurant aux Lilas, 19, rue de l'Avenir, a été condamné à la peine de la confiscation à concurrence de cinq cent mille francs pour indignité nationale.

Demandes de changement de nom

Mme Maraninchi, née Pierrette Gilbert, demeurant à Saint-Amans-des-Cots (Aveyron), agissant pour son enfant mineur Jean-Claude Diaz Ramirez, né le 15 juin 1944 à Paris (14e), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Maraninchi, sous lequel il est connu.

M. Macchi (François), né à Rabat, le 16 mai 1916, demeurant à Rabat, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter au nom patronymique de ses enfants nés ou à naître, celui de Tourrel.

M. Marcel Kroski, né le 5 mars 1907 à Paris (10e), demeurant 71, rue Sedaine, Paris (11e), gérant des établissements Souly, outillage, sollicite pour lui et son fils mineur Marcel-Jean Kroski, né le 10 octobre 1932 à Paris (12e), l'autorisation de substituer à son nom patronymique celui de Jan.

M. Maurice-André Herzenstein, né le 16 novembre 1919 à Paris (12e), demeurant à Saint-Ouen (Seine), 3, rue Blanqui, de nationalité française, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'être autorisé à abandonner le nom de Herzenstein et à reprendre le nom de Biron qui est celui de sa mère et qu'il portait originairement.

M. Michel-Antonin Chevreul, né le 28 novembre 1925 à Dijon (Côte-d'Or), officier, demeurant 18, place Darcy, à Dijon, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Languet de Sivry.

Mme André Chabert d'Hières, née Laurence-Marie-Josèphe Chevreul, née le 3 mars 1921 à Dijon (Côte-d'Or), demeurant 18, place Darcy, à Dijon, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Languet de Sivry.

M. Raoul-Eugène Chevreul, né le 28 janvier 1922 à Dijon (Côte-d'Or), demeurant 18, place Darcy, à Dijon, dépose une requête auprès du garde des sceaux, à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Languet de Sivry

M. Louis-Henry Chevreul, né à Cuisseaux (Saône-et-Loire) le 25 août 1884, propriétaire, demeurant 18, place Darcy, à Dijon (Côte-d'Or), agissant tant en son nom qu'au nom de sa fille mineure Christiane-Marie-Madeleine-Alberte Chevreul, née le 12 juillet 1929 à Belleneuve (Côte-d'Or), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à leur nom patronymique celui de Languet de Sivry, légué par testament.

M. Marcel-Albert Isaac, né le 5 avril 1911 à Croix (Nord), employé de commerce, demeurant 123, rue des Carliers, à Tourcoing (Nord), agissant, tant en son nom qu'au nom de ses enfants mineurs: Jean-Pierre-Marcel-Marie Isaac, né le 7 décembre 1939 à Roubaix (Nord), et Gérard-Marcel Isaac, né le 9 mars 1946 à Roubaix (Nord), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique celui de Thierry.

M. Weil (Alfred) dit Besson, né le 14 juillet 1896 à Richon-le-Sion (Palestine), demeurant à Aix-en-Provence, 37, cours Gambetta, agissant tant en son nom personnel qu'en celui de son fils mineur, Gérard, né à Paris (10e) le 18 août 1928, et de ses enfants à venir, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique de Weil, celui de Besson, sous lequel, en qualité d'Alsacien, il fit son service militaire en 1917 et combattit, et qu'il a toujours conservé.

M. Weil (André), né à Neuilly (Seine) le 19 novembre 1926, demeurant à Aix-en-Provence, 37, cours Gambetta, agissant tant en son nom personnel qu'en celui des enfants qu'il aurait dans l'avenir, dépose auprès du garde des sceaux une requête à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Besson, sous lequel son père, en qualité d'Alsacien, fit son service militaire en 1917 et qu'il a toujours conservé.

Le docteur Fuhrer (Joseph), né le 21 octobre 1915 à Sucéava (Roumanie), demeurant à Limoges, 9, rue d'Isly, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Fourier.

M. Léon Jakubowicz, né le 17 février 1904 à Lodz (Pologne), commerçant, demeurant à Saint-Louis (Haut-Rhin), 77, rue de Bâle, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique de Jakubowicz celui de Jacques, tant pour lui personnellement que pour son épouse Rosalie, née Winter.

Demandes d'envoi en possession de successions

Etude de Me Maurice Beaume, avoué à Tournon.

(Extrait prescrit par l'article 770 du code civil.)

Le tribunal civil de première instance de Tournon (Ardèche), par jugement en date du 4 février 1948, enregistré, rendu sur la requête de Mme Eveline Porges, veuve de Siegfried Pressburger, domiciliée à Annonay, place des Cordeliers, n° 9, actuellement en résidence 145, Golhurst Terrace, à Londres N. W. 6, ayant Me Beaume pour avoué, a donné acte à la susnommée de sa demande d'envoi en possession de la succession de son défunt mari, Siegfried Pressburger, décédé à Annonay, le 12 septembre 1942, sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et avant faire droit à ladite demande, a prescrit l'exécution des formalités de publication voulues par la loi.

A Tournon, le 16 février 1948.

Signé: Beaume.

AVIS DIVERS

COMPAGNIE
DU
Chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 50 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 22, RUE CAUMARTIN
R. C.: Seine 79120.

Deuxième convocation.

Première insertion.

L'assemblée générale des porteurs de certificats de souscription des actions du capital originaire de la Compagnie du chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano, qui avait été convoquée pour le mercredi 18 février 1948, à onze heures du matin, au siège social de la compagnie, avec l'ordre du jour ci-après reproduit, ne pouvant se tenir valablement faute de réunir le quorum exigé par la loi, MM. les porteurs desdits certificats de souscription sont convoqués à nouveau en assemblée générale, conformément aux termes de la loi du 23 janvier 1929, modifiée par la loi du 4 mars 1943, pour le samedi 6 mars 1948, à onze heures, au siège social de la Compagnie du chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano, 22, rue Caumartin, à Paris.

ORDRE DU JOUR

1° Approbation de modifications à l'objet social de la société;

2° Fixation du lieu où seront déposés les documents relatifs à l'assemblée (art. 5, 7e alinéa, de la loi du 23 janvier 1929).

Tous les porteurs de certificats de souscription des actions du capital originaire, sans exception, sont appelés à cette assemblée.

Ces certificats ou les récépissés de dépôt correspondants délivrés par des banques devront être déposés avant le 1er mars 1948 au siège social de la société, 22, rue Caumartin, ou à la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, à Paris, ou dans ses succursales.

Les porteurs de certificats qui voudraient se faire représenter pourront faire parvenir leurs pouvoirs cinq jours au moins avant la réunion au siège social, qui tiendra des formules de pouvoirs à leur disposition.

Le conseil d'administration.

Société Immobilière de l'Union Interalliée
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL:
33, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS
R. C.: Seine n° 5212.

Obligations 5 0/0 1928.

MM. les obligataires sont informés qu'il sera procédé le 4 mars 1948, à quinze heures, en séance publique, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris, au tirage au sort des obligations 5 0/0 1928 devant être remboursées le 15 avril 1948.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

AVIS D'ADJUDICATION

Le 9 avril 1948, à neuf heures, il sera procédé, à la direction régionale des services postaux de Paris, 19, rue d'Alleray, Paris (15e), entrée par la rue Bourseul, salle des Commissions, 4e étage, pièce 421, à l'adjudication publique restreinte sur soumissions fermées et sur offres de prix (forfait), des travaux du lot suivant, concernant la **reconstruction et l'extension de l'hôtel des postes à Beauvais (Oise):**

Lot n° 1: gros œuvre, maçonnerie, béton armé, isolation thermique, bois noyés recevant la couverture — Montant approximatif: 125.000.000 de francs.

Les demandes d'admission à soumissionner devront parvenir à la direction régionale des services postaux de Paris, 19, rue d'Alleray, Paris (15e), le 16 mars 1948 au plus tard.

Elles seront accompagnées des pièces prévues aux articles 2 et 3 du cahier des charges générales, notamment:

D'une pièce authentique constatant la qualité de Français du concurrent;

De deux certificats délivrés sur timbre par des hommes de l'art et ayant moins d'un an de date;

D'une pièce justifiant que le candidat est patenté pour l'année courante et pour la spécialité objet de l'adjudication;

D'un certificat d'un organisme qualifié dépendant du ministère du travail et de la sécurité sociale attestant la régularité de sa situation en matière de sécurité sociale;

D'une pièce justifiant qu'il appartient à une des professions dont relèvent les travaux envisagés.

Toutefois, les entreprises inscrites pour les années 1947-1948, sur la liste des entreprises admises à prendre part aux adjudications ayant trait à des travaux à exécuter dans la région de Paris pour le compte de l'administration des postes, télégraphes et téléphones ne devront produire que leur demande d'admission à soumissionner, à l'exclusion de toute autre pièce.

Les plans à 0.01 par mètre, le devis descriptif et le cahier des charges spéciales à l'opération, pourront être consultés à titre indicatif par les entrepreneurs, à Paris, rue d'Alleray, n° 19, entrée par la rue Bourseul, 4e étage, pièce 421, tous les jours ouvrables, de dix heures à douze heures, et de quatorze heures trente à dix-huit heures, sauf le samedi après-midi. Tous renseignements complémentaires utiles pourront être obtenus à l'adresse et aux heures ci-dessus indiquées.

Le cahier des charges générales peut être acquis sur commande dans tous les bureaux de poste. Ce document peut être également consulté dans toutes les directions des postes, télégraphes et téléphones.

A Paris, le 18 février 1948.

Le directeur régional des services postaux,
Signé: Robinet.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1943, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

20 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION NATIONALE DES SINISTRÉS DE GUERRE DU CUIR BRUT. But: grouper, coordonner, représenter et défendre auprès des pouvoirs publics, ministères, administrations publiques et privées, organismes professionnels, et partout où besoin sera, les intérêts des entreprises sinistrées du cuir brut, tant collectifs qu'individuels, pour tout ce qui concerne les dommages de guerre; participer, éventuellement, à toutes organisations constituées ou à constituer ayant, en tout ou partie, le même objet. Siège social: 12, rue Bixio, Paris.

22 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Lille. UNION DES FAMILLES NOMBREUSES D'AUBERS. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: café Six, rue du Bourg, Aubers.

22 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. LE CHANT DES CIGALES. But: distraire les malades des hôpitaux et sanatoriums. Siège social: 7, rue des Fêtes, Paris.

23 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. SOCIÉTÉ DE CHASSE DU VIEUX-MOULIN. But: exploitation de la chasse, repeuplement, destruction des nuisibles, répression du braconnage. Siège social: à Féricy.

23 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Mortagne. UNION SPORTIVE DU GUÉ-DE-LA-CHAINE. But: pratique des sports. Siège social: mairie du Gué-de-la-Chaine.

23 janvier 1948. Déclaration à la préfecture des Vosges. ASSOCIATION POPULAIRE DE L'AIDE FAMILIALE DE REMIREMONT. But: soutenir matériellement et moralement la mère de famille du milieu populaire dans sa tâche au foyer. Siège social: 27, rue des Prêtres, Remiremont.

26 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. HOT-CLUB DE LIMOGES. But: défense et diffusion de la véritable musique de jazz. Siège social: 10, rue du Balcon, Limoges.

26 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. CERCLE DES ANCIENS DE LAON. But: venir en aide et assister les économiquement faibles de soixante-cinq ans et plus, habitant Laon et ses faubourgs. Siège social: hôtel de ville de Laon.

26 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Clamecy. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CUNCY-LES-VARZY ET VILLIERS-LE-SEC. But: étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales Siège social: mairie de Cuncy-les-Varzy.

29 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. ASSOCIATION FAMILIALE DES TRAVAILLEURS DU CENTRE SYNDICAL DE VILLENEUVE-LE-ROI-ABLON. But: assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: 3, rue Thiers, Villeneuve-le-Roi.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Mamers. ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET ANCIENNES ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE FRESNAY-SUR-SARTHE. But: continuer ou renouer des relations d'amitié entre ses membres; organiser des réunions et fêtes; encourager les études dans les écoles publiques de Fresnay et en aider la coopérative. Siège social: école publique des garçons, à Fresnay-sur-Sarthe

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. AMICALE SPORTIVE DE LA PAGUE. But: faciliter la pratique de tous les sports nautiques. Siège social: île Migneaux, Poissy.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. AMICALE DES JEUNES DE SAINT-PAUL-SUR-RISLE. But: formation, tant intellectuelle que physique, des jeunes par la lecture, les voyages, excursions, le sport, le folklore. Siège social: école communale de Saint-Paul-sur-Risle

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. LES AMIS DES FOURGS. But: rechercher, poursuivre et réaliser tout ce qui peut contribuer à la prospérité, au développement agricole, industriel et touristique de la commune. Siège social: mairie des Fourgs.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'ERAVILLE. But: défense des intérêts de la famille. Siège social: mairie d'Eraville.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CHATEAUBERNARD. But: défense des intérêts de la famille. Siège social: chez M. Pesire, à Dizedon, commune de Châteaubernard.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE. But: défense des intérêts de la famille. Siège social: mairie de Baignes-Sainte-Radegonde.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BERNEUIL. But: défense des intérêts de la famille. Siège social: chez M. Boulon, président, à Lachaise, commune de Berneuil.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-AULAIS. But: défense des intérêts de la famille. Siège social: mairie de Saint-Aulais.

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Lille. ACADÉMIE NATIONALE D'ASTROLOGIE. Modifications aux statuts. Siège social: 7, rue Auguste-Angellier, Lille.

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Cantal. AMICALE LAÏQUE DE THIÉZAC. But: rassembler les anciens élèves et amis de l'école. Siège social: école de Thiézac.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Oran. FOYER RURAL DE TROIS-MARABOUTS. But: éducation, information technique et émancipation intellectuelle et sociale de ses membres, etc. Siège social: chez le président, Trois-Marabouts.

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Isère. OISANS-CLUB PHILATÉLIQUE. But: grouper les personnes s'occupant de philatélie et tout ce qui s'y rattache. Siège social: Oisans-Club philatélique, bureau de la recette buraliste, Bourg-d'Oisans.

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture d'Alger. LES SOLIDARITÉS ALGÉRIENNES (groupement Bugeaud-Abdelkader). But: vivifier dans l'Algérie, province française, le sentiment profond de communauté algérienne par la collaboration des hommes de bonne volonté, tant indigènes qu'allogènes. Siège social: 7, rue Zola, Alger.

31 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Indre. LA PÉDALE CHATILLONNAISE. But: développer le sport cycliste. Siège social: avenue Général-Leclerc, à Châtillon-sur-Indre.

31 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Mauriac. AMICALE DES ÉCOLES LAÏQUES DE TRIZAC. But: défense de l'école laïque et ses œuvres annexes. Siège social: école laïque de Trizac.

31 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE. But: organiser le fonctionnement matériel de l'école Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pol-de-Léon. Siège social: 29, rue de la Rive, à Saint-Pol-de-Léon.

31 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-MESMIN. But: pratique des sports et en particulier le football association. Siège social: salle des fêtes, à Saint-Mesmin.

1er février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. CANTINES SCOLAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE BEAUJEU. But: fournir aux élèves des écoles publiques de Beaujeu le repas de midi, moyennant une rétribution fixée trimestriellement. Siège social: local de l'ancienne mairie, Beaujeu.

2 février 1948. FRATERNELLE DE L'EST. But: éducation, solidarité. Siège social: 63, avenue de la République, Vincennes.

2 février 1948. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. FOYER POPULAIRE LAÏQUE DE LA CROIX. But: soutenir l'école laïque et pratiquer l'éducation populaire sous toutes ses formes. Siège social: salle des fêtes, la Croix.

2 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. AMICALE LAÏQUE DU GROUPE SCOLAIRE PAUL-LAFARGUE. But: soutien et entr'aide scolaire et postscolaire. Siège social: école Paul-Lafargue, rue Gustave-Courbet, Montluçon

2 février 1948. Déclaration à la préfecture du Gard. BIBLIOTHÈQUE POSTSCOLAIRE. But: lecture. Siège social: école publique, à Aubargues.

2 février 1948. Déclaration à la préfecture de la Lozère. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE. But: soutien moral et matériel des écoles primaires privées de Mende et recrutement des maîtres. Siège social: salle Urbain-V, à Mende.

2 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. LA JOYEUSE DE NOIRLIEU. But: pratique et développement du sport boules. Siège social: mairie de Noirlieu.

2 février 1948. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. CLUB DES SUPPORTERS DE LA VAILLANTE DE SAINT-BRIEUC But: apporter à la Vaillante l'aide morale et les moyens nécessaires à son développement. Siège social: chez le président, M. Genty, 39, rue Jules-Ferry, Saint-Brieuc.

2 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Claude. GROUPE ARTISTIQUE HAU-CLAUDIEN. But: aide pécuniaire à toute œuvre sociale agréée par le conseil d'administration. Siège social: 1, rue Victor-Considérant, Saint-Claude.

2 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. VÉLOCE-CLUB PLOUVORNIEN. But: pratique des exercices physiques et notamment le cyclisme. Siège social: chez M. Le Rüe, place de l'Eglise, Plouvorn.

2 février 1948. Déclaration à la préfecture de la Gironde. CENTRE RÉGIONAL DE BORDEAUX DES ŒUVRES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE. But: favoriser toutes les œuvres et initiatives qui peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des étudiants. Siège social: 29, cours d'Albret, Bordeaux.

2 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. CAISSE DE SOLIDARITÉ DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE BREST ET ENVIRONS. But: aide aux ouvriers. Siège social: 34, rue de Glasgow, à Brest.

2 février 1948. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MASLIVES. But: tout ce qui concerne l'exercice du droit de chasse des sociétaires. Siège social: mairie de Maslives.

2 février 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aube. LES JEUNES DU MUSIC-HALL. But: aider et développer le music-hall amateur; organiser des concerts de variétés. Siège social: café Parisien, 76, rue Georges-Clemenceau, Troyes.

3 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. COMITÉ DU LOGEMENT FAMILIAL. But: aider ses adhérents dans toutes questions relatives au logement. Siège social: 28, place Saint-Georges, Paris.

3 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. COMITÉ NATIONAL DE KINÉSITHÉRAPIE MÉDICALE ET SPORTIVE. But: faire connaître la kinésithérapie près du corps médical et des groupements sportifs. Siège social: 106, rue Lecourbe, Paris.

3 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. ASSOCIATION LOCALE DES PRISONNIERS DE GUERRE D'HELESMES. But: venir en aide aux prisonniers malades et nécessiteux, aux orphelins de la guerre 1939-1945 et aux familles de prisonniers nécessiteux, ainsi qu'aux veuves de guerre non remariées, sous réserve de délibération du comité; maintenir les contacts entre ses membres de toutes catégories sociales et de toutes origines, dans l'esprit d'union, de solidarité et de sympathie des camps, dans le culte de la patrie et une volonté de justice sociale. Siège social: 61, rue Saint-Jean, Helesmes.

3 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Segré. GROUPEMENT D'ENTR'AIDE DE CANDÉ. But: utilisation en commun du matériel agricole Siège social: mairie de Candé.

3 février 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. LE FOYER. But: éducation populaire et organisation des loisirs. Siège social: salle paroissiale, Peypin.

3 février 1948. Déclaration à la préfecture de Guéret. Société LA CLÉ DES CHANTS. But: pratique du chant choral Siège social: M. R. Avril, 8, route de Courtille, à Guéret.

3 février 1948. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE D'AMBOISE. But: grouper les familles de condition ouvrière pour l'étude et la défense de leurs droits et intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: 11, rue Rabelais, Amboise.

3 février 1948. Déclaration à la préfecture de l'Eure. AMICALE DES VIEUX DE MÉNILLES. But: venir en aide à ses membres les plus nécessiteux d'abord, ensuite à tous ses adhérents. Siège social: mairie de Ménilles.

3 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. LES JOYEUX DU CHAPEAU. But: société d'agrément, jeux de boules et de cartes. Siège social: au Chapeau, Saint-Lambert-des-Levées.

3 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. CHAMBRE DES EXPERTS TRADUCTEURS JURÉS DU SUD-EST. But: maintenir entre ses membres un centre commun de relation et un échange de communications relatives à l'exercice de leurs fonctions. Siège social: 6, rue des Arts, Thonon.

3 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. OLYMPIQUE MAGEOIS. But: pratique du football et autres sports. Siège social: mairie des Mages.

3 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. ROWING-CLUB DE THONON-LES-BAINS. But: encourager et développer le goût des sports nautiques, particulièrement celui de l'aviron. Siège social: brasserie du Château, Grande-Rue, Thonon.

3 février 1948. Déclaration à la préfecture de Belfort. ÉTOILE SPORTIVE DE RECHESY. But: développement du sport. Siège social: café du Cheval-Blanc, à Rechesy.

3 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MOUTIERS-SOUS-ARGENTON. But: défendre les intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Moutiers-sous-Argenton.

4 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. L'AMICALE DES ACCORDÉONISTES AMATEURS ET MUSICIENS DE BALS DE LA RÉGION NORD-EST modifie la composition de son bureau et transfère son siège social du 56, avenue Aristide-Briand à la mairie de Pavillons.

4 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE DE FILLES DE LAMAGISTÈRE. But: entretien de l'école. Siège social: école libre de Lamagistère.

4 février 1948. Déclaration à la préfecture de l'Isère. AMICALE DES CADRES DE LA SOCIÉTÉ DE LA MURE. But: resserrer les liens d'amitié entre les cadres; étude et défense des intérêts de ses membres; règlement de toutes questions corporatives les intéressant. Siège social: brasserie de la Paix, 43, avenue Alsace-Lorraine, Grenoble.

4 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. AMICALE DE WISEMBACH. But: remédier à l'isolement dans lequel se trouve placée la population de Wisembach et ceci au-dessus de toutes tendances politiques ou religieuses. Siège social: domicile du président, M. Renaud (Jean-Paul), Wisembach.

4 février 1948. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. GROUPE ARTISTIQUE DE LA MAILLERAYE-SUR-SEINE. But: faire des représentations théâtrales. Siège social: mairie de la Malleraye.

4 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. SYNDICAT D'INITIATIVE ET DES FÊTES DE LUÇON. But: étudier les mesures qui peuvent tendre à augmenter la prospérité de la ville et en poursuivre la réalisation; organisation de fêtes pour attirer les étrangers et leur rendre le séjour agréable. Siège social: hôtel de ville, à Luçon.

4 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Thiers. ASSOCIATION DES AMIS DES ÉCOLES LAÏQUES DE COURPIÈRE. But: pratiquer la solidarité et entretenir des relations amicales entre les élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école; faire connaître et aimer l'école laïque; encourager la fréquentation scolaire et stimuler l'émulation par des récompenses aux meilleurs élèves; contribuer au développement des œuvres scolaires telles que la caisse des écoles, la bibliothèque publique, les cours d'adultes, les œuvres de coopération et de mutualité, les mouvements de jeunesse laïcs; organiser des réunions récréatives, conférences, fêtes et des excursions; apporter aide et protection aux orphelins et, en général, aux membres de l'association qui se trouveraient dans le besoin. Siège social: école publique de garçons, à Courpière.

4 février 1948. Déclaration à la préfecture de Toulouse. L'Orphéonia change son titre qui devient: GROUPE ARTISTIQUE ET CHORAL ORPHÉONIA. Siège social: office national de l'azote, route d'Espagne, à Toulouse.

5 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DU COURS MONTALEMBERT. But: maintien de l'école et de la liberté d'enseignement; étude de toute question concernant l'enseignement et l'éducation. Siège social: 9, avenue de Saxe, Paris.

5 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. LES ARVERNES DE CLICHY. But: entr'aide et solidarité entre ses adhérents; organisation de fêtes folkloriques et exaltation du tourisme dans le Massif Central. Siège social: 1, place des Martyrs-de-l'Occupation, Clichy.

5 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. LE COMITÉ D'ACCUEIL DE FRANCE modifie la composition de son bureau, de ses statuts et transfère son siège social du 12, rue Auber au 25, avenue Montaigne, Paris.

6 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DES HABITANTS DU PETIT-BAGNEUX. But: sauvegarde des intérêts matériels et moraux des habitants du quartier Jean-Marin Naudin et entr'aide des habitants dudit quartier sous toutes formes qui paraîtront désirables. Siège social: mairie de Bagneux.

6 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. L'ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET CADRES DE LA RÉSISTANCE transfère son siège social du 2 *bis*, avenue de Villars aux Invalides, escalier II, 3e étage, Paris.

6 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. AMICALE DU PERSONNEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BOULOGNE-SUR-MER. But: venir en aide moralement et matériellement à ses adhérents et éventuellement à leurs familles, en cas d'infortune; encourager le développement sur le plan social et familial de la solidarité entre tous les membres du personnel de la chambre de commerce. Siège social: 61, boulevard Daunou, Boulogne-sur-Mer.

12 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DES ANCIENS DES 59e ET 259e RÉGIMENTS D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE. But: grouper tous les hommes qui ont appartenu à un titre quelconque aux 59e et 259e régiments d'artillerie de campagne; établir et entretenir entre tous ses membres des relations de camaraderie par des réunions fréquentes. Siège social: 116, boulevard Poreire, Paris.

12 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. MONTPARNASSE-BOHÊME. But: aide aux artistes professionnels, défense de leurs intérêts. Siège social: 16, rue du Saint-Gothard, Paris.

17 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. OLYMPIQUE GYMNIQUE DE PARIS. But: propager la gymnastique, la développer moralement et physiquement. Siège social: 3, rue Levert, Paris.

LA PLUS IMPORTANTE
EXPOSITION PERMANENTE DE RADIO
EN **EUROPE**
ouverte même Dimanche et Lundi
TOUTES LES GRANDES MARQUES MONDIALES
A CRÉDIT
LIVRÉES IMMÉDIATEMENT SANS AUCUNE FORMALITE
PALAIS DE LA T.S.F.
face métro MÉNILMONTANT
TOUS LES BONS D'ÉTAT SONT ACCEPTÉS EN PAIEMENT

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire